



La Vie Corrézienne

R 29426 - 4250 - euros 2,00 €

Vendredi 10 juillet 2026
n° 4250 - 82e année | 2 €
laviecorrezienne.fr



Jules Roman

LANTEUIL

Pierres, feuilles, ses eaux

Lire en pages 2 et 3

DANS LA ROUE DU TOUR DE FRANCE

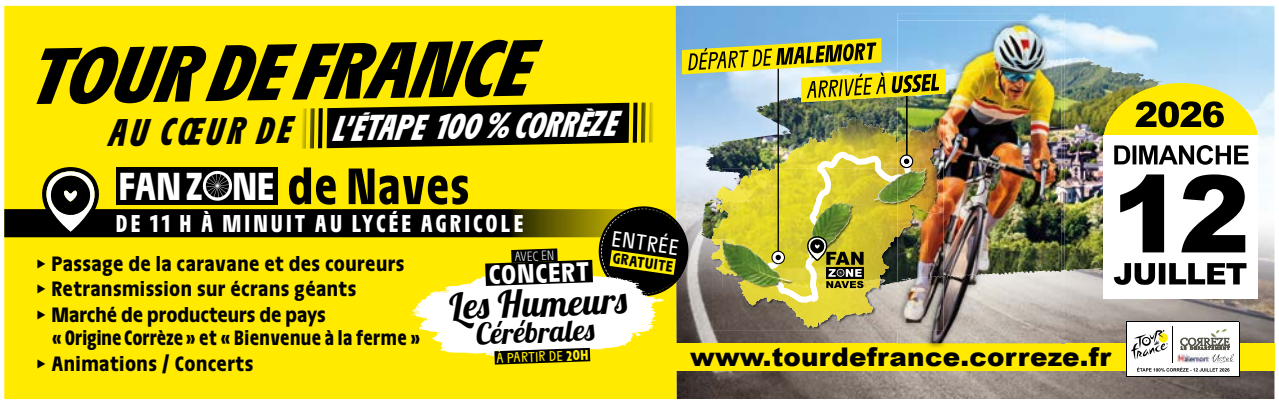


Plus que trois jours à attendre avant l'étape 100 % Corrèze ! L'occasion de revenir sur les coulisses de l'obtention de cette course et du dispositif de sécurité engagé, ou encore de découvrir nos champions du Pays vert.

Notre dossier
en pages centrales

Votre JOURNAL EST FIER de son LABEL
Origine CORRÈZE





Un village - Lanteuil : pierres, feuilles et ses eaux

LANTEUIL - Entre deux rivières, deux reliefs et deux types de pierre, Lanteuil cultive sa différence. Cette commune corrézienne de 550 habitants, prospère au Moyen Âge, œuvre aujourd'hui à retrouver le dynamisme qui a fait sa renommée.



En contrebas, les habitations du bourg sont toutes vêtues de pierres grises et jaunes... – © JR

Niché au fond d'une vallée, entre Collonges-la-Rouge et La Chapelle-aux-Brocs, Lanteuil est une véritable curiosité. Enlacé par deux rivières, la Roanne et la Vianne, ce pittoresque village semble surgir de nulle part. « Mais pourquoi Lanteuil est ici ? », s'interroge Christian Derachinois, maire de la commune depuis mars 2008.

Après avoir sillonné les routes sinueuses du Pays vert, le contraste est saisissant. Soudain apparaissent d'imposantes bâtisses aux accents quercynois, mêlant pierre grise et pierre jaune. « D'habitude, les communes sont plus en hauteur. Lanteuil est installé dans un endroit étriqué, c'est curieux. Même les historiens ne comprennent pas », sourit l'édile.

Des pierres jaunes aux pierres rouges

Pourtant, si le village se niche entre le puy de la Bayle et la Tournerie, il est loin de manquer d'atouts. Bien plus qu'une simple ligne droite empruntée par les automobilistes en route vers l'Auvergne, Lanteuil recèle de nombreuses richesses, à commencer par sa géologie. « Lanteuil est au cœur de collines de grès multicolores », glisse Christian Derachinois.

Cette situation géographique singulière permet de changer de décor en quelques minutes seulement. « Il n'y a que 150 habitants dans le bourg, sur les 550 que compte la commune. Le village est très dispersé et s'étend sur 22,5 km². » En quittant le centre, situé à environ 150 mètres d'altitude, pour rejoindre les lieux-dits de La Bitarelle, La Boucheyrie ou Ardailloux, le paysage change complètement à 450 mètres d'altitude. Les maisons en pierre rouge rappellent alors celles qui font la renommée de Collonges-la-Rouge. Cette dualité s'explique grâce aux deux rivières qui bordent la commune. D'un côté, la Roanne serpente sur le granit du Massif central, offrant une eau limpide et cristalline. De l'autre, la Vianne, torrent de montagne aquitain, traverse les grès rouges et prend une teinte caramel caractéristique. « Cette dernière est particulièrement violente et peut provoquer des inondations en seulement deux heures », prévient le maire.



Christian Derachinois dirige la commune depuis dix-huit ans – © JR

Place forte au Moyen Âge

Au fil des siècles, Lanteuil n'a d'ailleurs pas été épargné par les crues. « Il n'y a que l'église qui n'est pas inondable », souligne Christian Derachinois. Mentionnée dans des écrits dès 1091, l'église paroissiale Saint-Cosme-et-Saint-Damien présente une abside à trois pans prolongée par une nef unique. Cette sobre église romane, bâtie en gros blocs cristallins, possède un clocher à toit pyramidal qui abrite l'entrée, autrefois protégée par une bretèche. Au XIXe siècle, les deux premières travées du mur gouttereau nord ont été reprises et une sacristie a été aménagée au sud du chevet. L'édifice renferme plusieurs objets classés aux Monuments historiques, dont une cuve baptismale en grès du XIIe siècle. On y découvre également une Vierge de Pitié datant du dernier quart du XVe siècle, un fer à hosties de la même époque ainsi qu'une cloche en bronze fondue en 1503. « Lanteuil existe depuis plus de mille ans », rappelle le maire.

Son riche passé se lit aussi à travers les trois châteaux que compte la commune. Juste derrière l'église se dresse un premier imposant édifice, aujourd'hui propriété privée, ancienne demeure de la famille Foucault, présente à Lanteuil dès le Moyen Âge. À cette époque, le village appartenait à la châtellenie de Turenne. Les Faucault – ou Folcoald-Faucald – apparaissent dans les cartulaires régionaux dès le XIe siècle et sont mentionnés comme seigneurs de Lanteuil en 1338 puis en 1471.

Ici fut signée la capitulation des forces allemandes

Longtemps prospère, la commune a compté jusqu'à 1 200 habitants. L'exode rural l'a ensuite ramenée à environ 400 âmes. Depuis les années 1990, la tendance s'est toutefois inversée. « Nous sommes désormais 550. Tous les logements ont trouvé preneur, rien ne reste vacant. Notre équilibre se situe entre 600 et 700 habitants », observe Christian Derachinois. Pour accompagner cette dynamique, la municipalité mise notamment sur le renouvellement des générations. Un lotissement est progressivement aménagé sur les hauteurs afin de proposer des logements adaptés aux personnes âgées. « L'idée est qu'elles puissent quitter leurs grandes maisons pour des T1 ou des T2, ce qui permettra à de jeunes familles de s'installer. » Le maire encourage également les propriétaires de maisons abandonnées à les remettre sur le marché.

Cette volonté d'attirer de nouveaux habitants passe aussi par le maintien de l'école, située



... Alors qu'en hauteur, les habitations sont bâties en pierre rouge – © JR

à deux pas de l'église. Ce bâtiment a marqué l'histoire locale puisque ici a été signée, en août 1944, la capitulation des forces allemandes stationnées à Brive et à Tulle. Il a également servi de décor au film *L'Orange de Noël*. Si l'établissement est passé d'une quarantaine à une vingtaine d'élèves, le maire ne cache pas sa détermination : « Je me battrai pour récupérer une classe ».

Une épicerie et trois restaurants

La vitalité du village repose également sur un tissu associatif dynamique et des commerces de proximité toujours bien présents. « On a tout ce qu'il faut », sourit Christian Derachinois. Les restaurants *Le Lanteuillois*, *le Relais d'Auvergne* et *Chez Maria* font vivre la gastronomie locale, tandis qu'une épicerie à la devanture bleu ciel, au charme des années 20, reste ouverte toute l'année. On y trouve aussi bien des légumes que des journaux ou de quoi se rafraîchir.
Chaque dimanche, les producteurs locaux contribuent eux aussi à l'animation du bourg lors du marché installé sous la nouvelle halle. Fromages, viandes, légumes, glaces, bijoux, escargots ou encore gaufres attirent habitants et visiteurs. « C'est gai, c'est joyeux. Ça fait plaisir de voir le bourg vivre », se réjouit le maire.
Ce dimanche 12 juillet, le cœur de Lanteuil devrait connaître une effervescence encore plus importante. Le Tour de France traversera en effet la commune avant de grimper vers Beynat. Les spectateurs pourront apercevoir la caravane aux alentours de 12h24, puis les coureurs entre 14h34 et 14h39.

Jules ROMAN



L'épicerie de la commune rappelant les années 1920 – © JR


Le village appartenait à la châtellenie de Turenne – © JR



Un visage - Une carrière à toute vitesse pour le champion du monde Olivier Rébufie

LANTEUIL - Avant de devenir éducateur en moto enduro, Olivier Rébufie a tutoyé les sommets de cette discipline. En franchissant les obstacles avec un plaisir presque insolent, il décroche même un titre de champion du monde par équipe en 2001. La trajectoire semblait toute dessinée pour ce prodige corrézien... jusqu'à ce fichu accident du 21 avril 2002.



Le pilote vit toujours de sa passion... autrement - © JR

Assis confortablement sur nos chaises, une carafe d'eau bien remplie à proximité pour tenter de résister aux 40°C de ce mardi 23 juin, nous faisons la rencontre d'Olivier Rébufie. Dans l'obscurité de l'auberge « Chez Maria », rythmée par le bruit de l'eau qui rince les derniers vestiges du précédent service, l'ancien champion anime l'un des rares sites touristiques de Lanteuil : Alystar.
Originaire d'Aubazine, l'homme de 46 ans a connu une ascension fulgurante. Ses premiers tours de roue arrivent très tôt et, à seulement 14 ans, le jeune Olivier découvre la compétition, d'abord en motocross, discipline qu'il pratiquera durant trois années. « On m'a très vite conseillé d'essayer l'enduro (discipline mêlant parcours tout-terrain et endurance, ndlr) », se souvient-il. C'est le déclic. Un conseil soufflé par Jean-Luc Fouchet, pilote professionnel de motocross et champion de France en 1984. « C'est mon mentor, souligne Olivier Rébufie. Il m'a appris les bases de la moto sur le circuit de Reygades, à quelques kilomètres de Beaulieu-sur-Dordogne. »

Champion de France dès sa première année

L'Aubazinois ouvre alors la boîte à souvenirs… Dès sa première année de compétition en enduro, en 1998, le talentueux pilote décroche le titre de champion de France en National B. Rien que ça, et se fait rapidement remarquer par l'armée de terre. Alors en apprentissage au CFA de Tulle – où il prépare un CAP mécanique – il intègre l'équipe de France d'enduro de l'Armée de Terre - FFM. Il progresse semaine après semaine et semble ne pas avoir de limite puisqu'il décroche dans la foulée un nouveau titre, cette fois en National A, la catégorie espoir.
Un nouveau coup de projecteur sur ce talent brut, travailleur acharné, qui attire l'attention de la célèbre marque autrichienne KTM. En 2001, le Corrézien signe avec le constructeur.

2001, l'odyssée de l'audace

Pour commencer cette nouvelle aventure, le pilote s'attaque à « la course la plus dure du monde » : la Gilles Lalay Classic. Le principe de cette épreuve mythique était simple : le vainqueur était le dernier pilote encore capable de rester sur sa moto après avoir franchi tous les obstacles. « C'était un bourbier total », sourit Olivier Rébufie. Pourtant, il réalise un exploit en triomphant le matin, s'offrant ainsi le droit de poursuivre l'épreuve l'après-midi. « Je termine devant Stéphane Peterhansel, une légende de la moto. »
Quelques heures plus tard, l'euphorie a laissé place à l'épuisement. « J'avais juste envie de m'arrêter, mais mon entraîneur Éric Bernard m'a poussé jusqu'au ravitaillement. Il a ensuite voulu abandonner, mais c'est moi qui l'ai remotivé. C'était l'enfer ! » Malgré une débauche d'énergie exceptionnelle, le tandem termine hors délai pour seulement cinq minutes. « Je n'arrivais plus à accélérer », se remémore-t-il.
Cette épreuve éprouvante aura pourtant servi de tremplin. Quelques semaines plus tard, lors de la première manche du championnat de France en Corse, il termine deuxième au scratch (toutes catégories élite confondues) et premier en 125 cm³. L'enfant d'Aubazine devient ainsi champion de France et termine même quatrième du championnat du monde.
Intouchable, il poursuit cette année exceptionnelle lors des ISDE (International Six Days of Enduro), une compétition où les nations s'affrontent. « C'était ma deuxième sélection en équipe de France, raconte le pilote. Et nous avons terminé champions du monde par équipe. » Une progression spectaculaire pour celui qui, trois ans plus tôt seulement, dominait tout juste les catégories jeunes.

2002, anatomie d'une chute

Mais la chute sera aussi brutale que l'ascension. Et terriblement injuste. Le 21 avril 2002, Olivier Rébufie pose ses roues en Grèce pour disputer une manche du championnat du monde. Lors d'une spéciale chronométrée comptant pour la troisième épreuve, le Corrézien passe par-dessus sa moto. L'émotion remonte forcément lorsqu'il évoque ce moment. « J'ai été sauvé », explique-t-il avant de marquer une courte pause. « Un couple de spectateurs, qui travaillait dans le médical, est venu à mon secours. J'étais en train d'avaler ma langue. »
Le Corrézien revient de loin. Il restera dix jours dans le coma et attendra deux mois avant de pouvoir prononcer à nouveau quelques mots et retrouver une marche normale. Un accident qui aurait pu mettre un terme définitif à une carrière. Mais Olivier Rébufie n'est décidément pas un pilote comme les autres. Sa force de résilience impressionne. « J'ai repris la moto seulement un an plus tard. Je me suis entraîné comme jamais pour revenir. » Un état d'esprit hors norme, mêlé à une certaine dose d'inconscience, qui lui permet de retrouver rapidement les championnats du monde.
Mais quelque chose a changé. « Je ne me sentais plus à ma place. Techniquement, c'était devenu trop compliqué. Je ne retrouvais pas mes sensations », reconnaît-il. Il tourne alors la page du championnat du monde et se concentre sur les championnats de France jusqu'en 2007. Il ne retrouvera jamais son niveau d'avant l'accident, mais partagera notamment le guidon avec Jean-Michel Bayle, « l'image de la moto », au sein du team Euroboost. Une dernière période au plus haut niveau avant de préparer son après-carrière, toujours avec la moto comme fil conducteur.

Le nom Rébufie pas prêt de lâcher les podiums

Il passe alors un brevet d'État pour devenir éducateur et découvre ce terrain de 25 hectares situé sur les hauteurs de Lanteuil, qu'il achète en 2009. Ici, le Corrézien propose des initiations à la moto, mais aussi des stages de perfectionnement destinés aux compétiteurs, à l'image de Blandine Dufrene, championne du monde d'enduro féminine par équipes. « Elle est venue à l'école et n'est jamais repartie, sourit-il. Elle est restée un an et je l'ai formée à l'enduro. Au départ, elle ne voulait même pas en entendre parler. » Il avait plutôt vu juste.
Depuis près de trois ans, Olivier Rébufie met désormais son expérience au service de l'équipe de France féminine d'enduro. Il revient d'ailleurs d'un stage de sept jours au Portugal, où il a accompagné les pilotes dans leur préparation : reconnaissance du terrain, travail technique, réglages, stratégie et échanges quotidiens.
Un rôle d'entraîneur qu'il met également à profit de son fils. Le nom Rébufie continue d'ailleurs de s'inscrire au sommet des classements puisque Paul, 19 ans, s'est offert le titre de champion de France de cross-country à Souillac, en juin dernier.

Jules ROMAN

Vincent Berton - « Un été très chaud, avec des pénuries d'eau et un risque d'incendie élevé »

TULLE - Dix-sept mois après son arrivée dans le département, le préfet Vincent Berton dresse, dans une interview accordée à « La Vie corrézienne » le bilan de son action. Occasion également pour lui de revenir sur la canicule, la sécheresse, les incendies et la sécurité routière.



Vincent Berton nous a confié, en exclusivité, qu'il prévoit la suspension du permis de conduire en cas d'usage du téléphone au volant.

La Corrèze vient de vivre un épisode caniculaire exceptionnel plaçant le département en alerte rouge canicule durant plusieurs jours. Quel bilan dressez-vous ?
Effectivement, nous avons vécu un épisode exceptionnel, notamment par sa précocité puisque nous n'étions même pas en juillet. Exceptionnel également par sa durée, puisqu'il s'est étendu sur plus d'une semaine, avec des températures au-dessus du seuil de canicule, à savoir 20 degrés minimum et 35 degrés maximum.
La Corrèze a bien réagi à l'événement en faisant preuve de responsabilité. Les maires ont été remarquables dans leurs actions, tout comme les Corréziens qui ont su prendre les mesures de mise à l'abri, d'adaptation et de vigilance vis-à-vis de leurs voisins. Nous n'avons connu que peu de tension sur le système hospitalier, ni sur le transport sanitaire. Pas de tension non plus sur l'accueil des personnes à la rue, même si nous avons proposé des nuitées hôtelières pour mettre à l'abri des femmes avec de jeunes enfants. Tout s'est déroulé sans difficulté. Seule une quinzaine d'écoles ont été fermées, mais dans la majorité des cas, elles ont pu accueillir les enfants, évitant ainsi de pénaliser les parents.
Par ailleurs, nous avons pris une série de mesures : interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique, d'organiser des manifestations sportives, et nous avons donné la possibilité aux entreprises du bâtiment de débuter la journée dès 6h du matin. Malheureusement, ce type d'événements est appelé à se reproduire, pour preuve, la Corrèze essuie actuellement une nouvelle vague de chaleur.

Un risque élevé de feux de forêt

Un épisode caniculaire marqué par une tension sur la ressource en eau. Quel est l'état des lieux ?
La situation est très clairement préoccupante. Dès samedi, j'ai placé plusieurs zones en état de crise, comme par exemple le secteur amont de la Vienne vers Tarnac, et à l'amont de la Vézère. Sur ces zones, l'usage de l'eau, hormis pour la consommation humaine, est interdit de 8h à 20h. Cela va aussi impacter l'irrigation des cultures. Sur ce sujet, nous allons mettre en place une cellule de crise avec la chambre d'agriculture pour gérer au mieux cette problématique.

Face à ce manque d'eau, quelles solutions peuvent elles être mises en place ?
J'appelle tout d'abord les Corréziens à la sobriété en évitant tout gaspillage. De notre côté, des mesures de soutien à l'étiage sont mises en place, notamment sur la Vézère, et nous avons également interconnecté des réseaux pour les rendre plus résilients et, en dernier recours, lancé des opérations de citernage comme nous l'avons déjà fait il y a quelques jours en Xaintrie. Nous travaillons également à la mise en œuvre de retenues collinaires, non pas de grosses bassines agricoles, mais des retenues collinaires alimentées par les eaux pluviales qu'on peut utiliser pendant ces périodes d'étiage sévère.

Canicule rime souvent avec feux de forêts, quelle est la situation en Corrèze ?
En effet, cette canicule accélère le dessèchement de la végétation, qui est maintenant très avancée et présente donc un risque de propagation accélérée du feu. Face à ce constat, je viens de signer l'arrêté opérationnel « feu de forêt 2026 ». Dès lors, nous sommes en ordre de bataille avec les pompiers, les gendarmes, l'office national des forêts et, au besoin, les militaires.
J'ai également demandé au président de la chambre d'agriculture de sensibiliser tous les agriculteurs sur la nécessité de conduire les travaux agricoles aux heures les moins chaudes de la journée et qu'ils soient dotés de moyens d'extinction à disposition. Parce qu'encore une fois, la première réponse face à un départ de feu, c'est l'intervention immédiate pour éviter qu'il ne détruise des hectares de végétation.

Dans quelques jours se profile la fête nationale et ses feux d'artifice. Pourront ils avoir lieu ?
On a demandé à tous les maires de se rapprocher de leur caserne de pompiers avant de lancer un feu d'artifice. Je pense notamment aux zones rurales où il peut y avoir une propagation de l'incendie par des feux d'artifice qui rendent les interventions de nuit plus difficiles.

Dans ce contexte, comment abordez vous les grands événements de l'été corrézien que sont le Tour de France et les festivals ?
En effet, nous sommes très attentifs aux grands rassemblements, je pense bien entendu au Tour de France. À mon niveau, il n'y aura pas de mesure d'interdiction générale des manifestations publiques. En revanche, avant chaque événement, on rencontre les organisateurs et, évidemment, on leur demande de prendre des précautions, comme assurer un accès à l'eau, d'adapter au besoin les horaires. Et en fonction des conditions climatiques, on pourra pour chaque événement prendre des mesures de précaution particulières, notamment sur la mise à disposition de l'eau, sur les mises à l'abri, sur la consommation d'alcool.

Dans ces conditions, comment se profile l'été corrézien ? Comment les services de l'État abordent ils cette période ?
Sensible, je l'ai dit, très chaud, avec des pénuries d'eau et des risques d'incendie. Désolé d'être un peu pessimiste, mais c'est ce que je crois. Nous sommes en veille renforcée sur ces sujets. Toutes les semaines, on fait un point opérationnel avec tous les services concernés sur les risques que l'on vient d'évoquer, de manière à réagir au mieux. On veut vraiment anticiper les choses, faire, bien sûr, un maximum de prévention, notamment sur les feux de forêt, éviter que les gens n'aillent jeter leur mégot dans la forêt, éviter d'avoir des feux de bivouac, des barbecues en plein air, tout ce genre de choses. Il n'y a pas de chose qu'on ne peut pas éviter. En réalité, si on fait tous attention, on réduira considérablement le nombre de départs de feu qui sont très souvent liés à la négligence.

Le nombre de prédations du loup quasiment divisé par trois

Cette chaleur a-t-elle freiné l'appétit du loup ? À quand remontent les dernières attaques ?
Absolument pas, même si le nombre de prédations a fortement baissé par rapport à l'année précédente. Il a été quasiment divisé par trois avec un peu plus de trente prédations contre 90 à la même époque en 2025. Celles-ci se sont essentiellement déroulées sur le plateau de Millevaches, sur une zone allant du nord de Saint-Merd-les-Oussines à Tarnac et Peyrelevade.

Comment expliquez-vous cette baisse de prédation ?
Il faut être humble sur notre compréhension de l'éthologie du loup qui est loin d'être parfaite. On peut quand même penser que les mesures de protection qui ont été mises en œuvre jouent un rôle. Je pense au classement de douze communes en cercle 1 et au financement du matériel de protection. Est-ce que la meute qui était présente s'est dispersée ? S'est éparpillée ? Je ne peux pas vous donner d'éléments très précis sur le sujet, même si on a des pièges photographiques et un réseau de renseignements qui nous permettent de collecter des traces ADN sur les individus. On est sûrs qu'il y a au moins un couple présent.

Sur ce sujet, le président du conseil départemental Pascal Coste a reproché à vos services une attitude militante en faisant de la naissance des louveteaux un moment fort de l'année 2025. Que lui répondez vous ?
C'est une incompréhension ! Sur cette question, les services de l'État agissent avec impartialité, objectivité et professionnalisme. C'est un sujet polémique qui divise les pro et les anti loups. Nous ne sommes ni pros, ni anti loups. Nous mettons en œuvre une politique qui a deux objectifs : préserver une espèce protégée et protéger des éleveurs. Les services de l'État agissent de manière impartiale et ils ont toute ma confiance.

« Malgré les incertitudes, l'économie corrézienne résiste plutôt bien...

Polémiques également, lancées par le youtubeur Bruno Doucet à propos de l'interdiction de survols de drones sur le plateau de Millevaches. Des aéronefs qui permettraient de mettre en lumière de récentes coupes rases. Que lui répondez-vous ?
L'objectif de cette interdiction de survols de

drones en dessous de 300 mètres, il est très clair dans l'arrêté. L'objectif est d'éviter de perturber à la fois des troupeaux ovins sur le secteur, de mettre fin à l'atteinte aux droits de propriété des éleveurs qui en ont assez, et je les comprends, de voir des drones au-dessus de chez eux, et d'autre part de perturber le loup. C'est très clair. Les coupes rases n'ont rien à voir avec le sujet. L'argument avancé ici est de dire qu'en empêchant les drones, on empêche de voir les coupes rases ? Pour cela, pas besoin de drones, on les voit grâce aux satellites. Pourquoi empêcherait on de voir les coupes rases ? Dans certains cas, elles sont autorisées, dans d'autres, elles ne le sont pas. Nous, nous appliquons le droit. On n'est pas là pour protéger des coupes rases qui seraient illégales. Je le répète, l'objectif est de protéger un espace sensible qui est soumis à des prédations.

L'économie mondiale tire elle aussi la langue. Comment s'en sort l'économie corrézienne ?
La Corrèze fait face, comme l'ensemble du pays, à des difficultés liées à une certaine incertitude sur l'avenir, ce qui peut générer des reports de projets d'investissement. Les entreprises corréziennes sont confrontées à l'augmentation des prix du carburant depuis la crise iranienne, ce qui entraîne des augmentations des prix et des coûts d'approvisionnement et, dans certains cas, des tarifs douaniers. Cela entraîne des tensions sur les trésoreries. Pour autant, les fondamentaux restent plutôt bons. La Corrèze peut s'appuyer sur une industrie diversifiée à base de PME, ce qui lui permet de bien résister dans une conjoncture un peu incertaine. Beaucoup d'entreprises se portent plutôt bien, je pense notamment à la filière de l'armement, du bois, de l'agroalimentaire. Concernant l'agriculture, on bénéficie encore de prix sur les marchés qui sont élevés, offrant une véritable bouffée d'oxygène aux éleveurs. Notre grosse difficulté, c'est le recrutement. Ce manque de main-d'œuvre est un frein au développement des entreprises. Tous les secteurs sont touchés. Pour y remédier, nous avons mis en place la *task force* qui permet de faciliter le recrutement des entreprises.

« La plus grosse difficulté, c'est le manque de personnel...

Avez-vous eu vent d'entreprises en difficulté ou des bonnes nouvelles à nous annoncer ?
Oui, à Meymac, le groupe pharmaceutique Martin Dow qui a été liquidé par son actionnaire allemand en janvier, mais fort heureusement, il a été repris, ce qui permet de préserver l'outil industriel et l'emploi, avec l'ensemble du personnel qui a été repris et des projets d'investissement conséquents qui sont dans les cartons. C'est une très bonne nouvelle pour le bassin de Meymac. D'autres entreprises ont également connu récemment des plans sociaux, pour autant nous ne sommes pas confrontés à des défaillances massives.

Quel est le taux de chômage en Corrèze actuellement ?
Il a légèrement augmenté pour atteindre 6 % aujourd'hui. Cela s'explique par la conjoncture incertaine. Pour autant, on reste dans une situation qui est proche du plein-emploi.

Le rideau vient de tomber sur les premières assises de la sécurité routière. Quel bilan en tirez-vous ?
Je tire un bilan très positif de cette première édition qui est parvenue à mobiliser de nombreux acteurs, les forces de sécurité, des élus, des représentants des auto-écoles, des associations, des médecins, des motards. Ce rendez-vous a permis d'évoquer de nombreuses pistes ayant trait aux deux-roues, aux trottinettes, à la conduite des seniors, aux problèmes de téléphone au volant, aux infrastructures routières… Ce travail va nous permettre de bâtir un plan pour les années à venir. Il doit nous permettre de nous améliorer car, depuis cinq ans, on décroche en matière de sécurité routière. Ce qu'on fait n'est pas suffisant. Il fallait faire ce travail de mise à plat et de partage de constats et de solutions.

Justement quels constats ont été dressés ?
Sur l'accidentologie, on s'aperçoit que les causes sont multiples, il faudra donc agir sur différents leviers. Ce rendez-vous a permis de mettre en exergue l'accidentologie très importante à Brive. Même si les accidents ne sont pas très graves, ils sont liés très souvent à des fautes d'inattention et mettent en cause de nombreux deux-roues. On a la problématique des seniors victimes de nombreux malaises au volant et l'usage du téléphone au volant.

La suspension du permis de conduire en cas d'usage du téléphone au volant

Des solutions sont-elles déjà dans les cartons ?
Oui, je peux vous annoncer que je vais prendre, dans les prochains jours, un arrêté qui permettra, sous certaines conditions, la suspension du permis de conduire en cas d'usage du téléphone au volant.

D'un point de vue personnel, ça fait dix-sept mois que vous êtes préfet de la Corrèze. Quel bilan en tirezvous ?
Je suis très heureux en Corrèze, ce n'est ni une formule rhétorique, ni convenue. Je suis très heureux en Corrèze pour plusieurs raisons : parce que je trouve qu'il y a beaucoup d'art de vivre. Il y a une très grande qualité de vivre dans ce département. Des relations humaines qui sont, je trouve, authentiques et conviviales. Des élus qui ont du caractère, avec qui on travaille de manière efficace. On arrive à porter des projets.
C'est plus ou moins vrai selon l'endroit où l'on sert. Et je trouve qu'en Corrèze, il y a un certain volontarisme. Et une capacité aussi à faire front au-delà des étiquettes politiques. C'est assez corrézien aussi, cette capacité à se fédérer, notamment quand on va à Paris, pour défendre des projets.
Après, à titre vraiment plus personnel, je retrouve ici une partie de mes racines. Même si ce n'est pas l'endroit d'où je suis originaire, mais un peu du Sud-Ouest, la Dordogne et la Gironde, où j'ai une partie de ma famille. Et je retrouve un peu, en Corrèze, un écho de souvenirs de ce passé là. C'est un département qui résonne chez moi assez intimement, en fait.

« Ce qu'on réalise en matière de déconnexion des étangs est quand même assez remarquable...

En regardant dans le rétroviseur, quelle est votre plus grande satisfaction ?
Je ne ferais pas un choix, parce que beaucoup de gens m'en voudraient (rires). Il y a plein de motifs de satisfaction. Ce que l'on fait en matière de délinquance et de lutte contre le narcotrafic, notamment à Brive. On a quand même une action très efficace pour démanteler le trafic et lutter contre la fraude, avec la fermeture de commerces mis en cause ou encore des expulsions locatives.
Sur le sujet de l'eau, ce qu'on fait en matière de déconnexion des étangs est quand même assez remarquable, puisqu'on a soixante-dix projets de déconnexion des étangs qui permettront de faire de l'irrigation tout l'été.
Et sur le domaine de l'économie, comme j'évoquais précédemment : la mise en place de la task force emploi, même si c'est relativement récent, mais qui montre déjà des résultats assez intéressants. On évoquait aussi le casino de Pompadour. La task force a contribué très rapidement et de manière assez opérationnelle au recrutement.
Je pourrais en citer plein d'autres. Parce qu'il y en a vraiment dans tous les domaines : l'instruction du dossier de la route solaire de Lubersac porté par le conseil départemental. C'est un très beau projet, ultra novateur et qui a beaucoup de sens.
Je pourrais également parler de la collégiale de Turenne, qui est aussi emblématique de la qualité patrimoniale de la Corrèze.

Vous venez de l'évoquer, quelle est la dynamique du narcotrafic en Corrèze ?
Elle est essentiellement sur le bassin de Brive. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'en existe pas ailleurs, bien sûr. Avec du cannabis, de la cocaïne, et aussi des drogues de synthèse qui circulent. Le trafic est régulièrement cassé par le harcèlement des forces de l'ordre, aussi bien sur les points de deal ou d'« Uber shit », avec le développement des livraisons à domicile, la consommation également vis-à-vis des clients, avec l'amende forfaitaire délictuelle. C'est une action multiforme, qui touche tout le monde, tout le spectre, depuis le trafiquant qui importe le produit, jusqu'au consommateur. Il faut toucher partout, à tous les niveaux. Et c'est ce qu'on fait. Quand je vous dis que c'est le bassin briviste, c'est aussi Beaulieu, parce qu'on a fermé il y a quelques jours un bar où il y avait un trafic de cocaïne. Mais c'est surtout une réalité de zone urbaine, avec un nombre important de consommateurs.

On a parlé des satisfactions. Avez-vous des regrets ?
Je ne suis pas un homme de regrets. Je regarde plutôt sur l'avant que sur l'arrière. J'essaye de toujours tirer un avantage d'une situation qui peut être compliquée. Il y a des dossiers qui avancent doucement comme les violences intrafamiliales.
Clairement, c'est un dossier sur lequel on a vraiment du travail à faire parce que les chiffres ne cessent de se dégrader année après année. Et on voit bien qu'il faut qu'on soit plus dynamique. Cela nécessite d'avoir un réseau sentinelle plus développé aux zones rurales avec les maisons France Service, avec les maires et les médecins. On a un réseau à mettre en place pour que l'on puisse mieux détecter les situations qui, souvent, ne sont pas que des situations de violences intrafamiliales. On a souvent des problèmes de misère sociale, des problèmes médicaux, d'addictions.

« [Pour les violences intrafamiliales], nous sommes en train de mettre en place un plan d'action...

Il faut qu'on apporte des solutions d'hébergement. Soit pour éloigner l'auteur des violences, soit pour reloger la victime. Et puis, bien sûr, avoir la réponse pénale la plus réactive possible. Et également, les prises en charge psychologiques et médicales. Aussi bien des victimes que des auteurs.
Il y a eu une réunion qui s'est tenue à Ussel, avec le directeur du cabinet, le 17 juin, sur ce sujet, permettant d'élaborer des pistes. Nous sommes en train de mettre en place un plan d'action, comme pour la sécurité routière. Il faut aussi que les associations travaillent ensemble. C'est important. On en a plusieurs de qualité, qui ont beaucoup de dévouement et d'abnégation.
Je pourrais aussi parler de l'abattoir d'Ussel. Je souhaite vraiment qu'on avance très fortement sur la modernisation de l'abattoir et le projet d'un nouvel abattoir. Les choses sont en train de se mettre en place. Les élus sont bien engagés là-dessus, notamment le président du département et le président de la ComCom de Haute-Corrèze Communauté.

Pouvons nous également évoquer la situation politique à Tarnac, où une délégation va être mise en place ?
La délégation spéciale est en place, depuis lundi dernier. Lorsqu'une élection a été annulée par le juge, ce qui a été le cas, le préfet assure la continuité du service public et de l'administration communale en mettant en place une délégation spéciale. Cette délégation doit également préparer les élections.

« Je pense profiter des marchés de pays, des différentes manifestations culturelles et festives...

Avec tous ces sujets sur la table, un préfet peut prendre des vacances ?
Le préfet travaille avec une équipe. Une équipe de sous-préfets, avec les chefs de service, ce qu'on appelle le comité de direction et assure la continuité de l'action de l'État en permanence. Donc oui, un préfet prend des vacances.

Peut-on vous demander quelle sera votre destination ? Où allez-vous vous ressourcer ?
Je vais passer une partie de mes vacances en Corrèze. Je trouve que l'été ici est extrêmement agréable et sympathique. Je pense profiter des marchés de pays, des différentes manifestations culturelles et festives qui se déroulent.
J'irai certainement sur le bord de la Méditerranée quelques jours également, mais vraiment pas très longtemps.

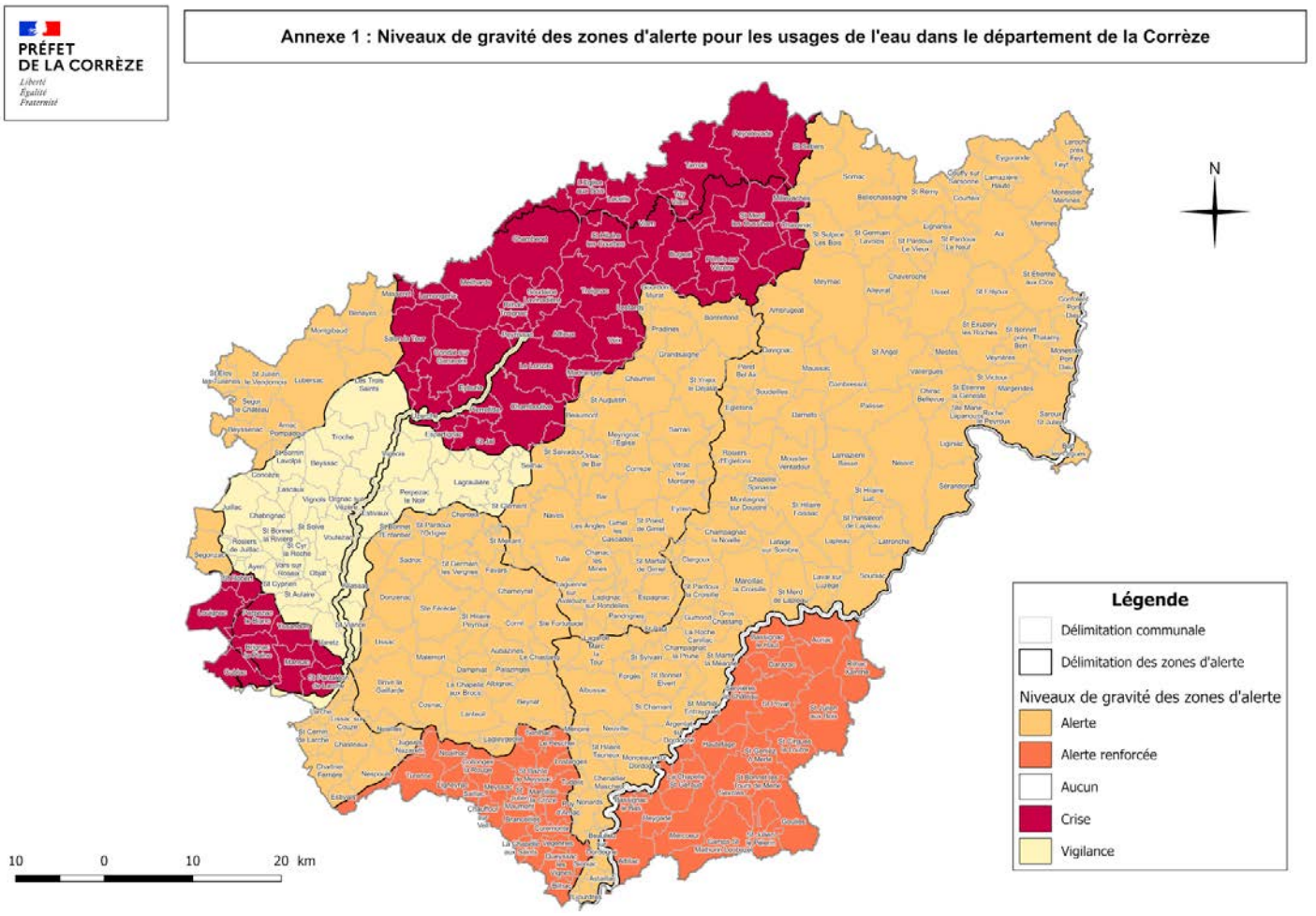
Propos recueillis par Jules ROMAN et Thibaut FAUVERGUE



Le préfet de la Corrèze indique la situation de l'eau est « très clairement préoccupante ».

Sécheresse - Renforcement des mesures de restriction de l'usage de l'eau

CORRÈZE - Nouveau tour de vis sur le front des restrictions de l'usage de l'eau avec le passage de plusieurs zones en état de crise quand d'autres sont placées en « alerte renforcée ». Retrouvez la situation dans votre commune du vigieau.gouv.fr.



Les orages qui sont survenus le 28 juin n'ont apporté localement qu'une amélioration temporaire et très relative. Météo-France annonçant le maintien d'un temps sec et chaud dans les jours à venir, la situation va continuer d'évoluer défavorablement. Dans ces conditions, afin de préserver les ressources en eau, le préfet de la Corrèze, Vincent Berton, a décidé : le passage en crise des zones « Vienne amont », « Vézère cristalline amont », « Elle » et « Logne » ; le passage en alerte renforcée de la zone « Dordogne des grands barrages aval rive gauche » ; le passage en alerte de la zone « Auvézère » ; le maintien en alerte renforcée de la zone « Dordogne karstique » ; le maintien en alerte des zones « Corrèze amont », « Corrèze aval », « Dordogne des grands barrages amont » et « Couze » ; le maintien en vigilance des zones « Vézère cristalline aval rive droite », « Vézère cristalline aval rive gauche » et « rivière Vézère ».

Les usagers des zones « Vienne amont », « Vézère cristalline amont », « Elle », « Logne », « Dordogne arstique », « Corrèze amont », « Corrèze aval », « Dordogne des grands barrages amont », « Dordogne des grands barrages aval rive gauche », « Couze » et « Auvézère » doivent réduire leurs prélèvements en eau.

Chaque geste compte. L'ensemble des mesures de restriction à respecter sont détaillées sur le site national https://vigieau.gouv.fr/, en saisissant une adresse postale ou en autorisant sa géolocalisation.

Ainsi, pour les particuliers des zones en crise et en alerte renforcée seul l'arrosage des jardins potagers reste autorisé à partir de 20 h et jusque 8 h, ainsi que 2 nuits par semaine aux mêmes horaires l'arrosage des arbres et arbustes de moins de 3 ans (l'arrosage des pelouses et massifs est interdit). Le remplissage des piscines familiales est totalement interdit en crise ; en alerte renforcé, les remises à niveau ou premiers remplissages pour des piscines dont les travaux d'implantation ont débuté avant les premières restrictions restent autorisés. Le nettoyage des façades, toitures (…) est totalement interdit en crise ; en alerte renforcée, il n'est possible que s'il est rendu nécessaire par des travaux. Les prélèvements nécessaires à l'abreuvement des animaux ne sont pas concernés par les restrictions, ni les prélèvements pour l'irrigation effectués dans des retenues de stockage déconnectées du milieu hydrographique naturel. Certains usages agricoles (cultures hors sols sous serre, cultures maraîchères et légumière par exemple) peuvent également bénéficier de dérogation. Les irrigants sont invités à se rapprocher de la chambre d'agriculture de la Corrèze. Un suivi quotidien des indicateurs est mis en place par les services de l'État, et des mesures supplémentaires pourront être mises en œuvre afin de préserver la ressource en eau pour les enjeux prioritaires du département.

Retrouvez l'arrêté portant limitation provisoire des usages de l'eau dans le département de la Corrèze et sur le site internet des services de l'État en Corrèze www.correze.gouv.fr ; www.gouvernement.fr/les-priorites/agir-contre-la-secheresse et rendez-vous sur vigieau.gouv.fr

Agriculture - La FDSEA demande la reconnaissance de l'état de calamité agricole

CORRÈZE - La sécheresse frappe le département et les agriculteurs qui réclament l'état de calamité agricole tout en plaidant pour des retenues d'eau durables.

La sécheresse qui touche actuellement la Corrèze frappe durement les exploitations agricoles. Les premières remontées du terrain sont sans appel : selon les secteurs, les pertes de fourrages atteignent déjà 20 à 50 %, la deuxième coupe est souvent inexistante et de nombreux éleveurs ont commencé à distribuer le foin destiné à l'hiver. Les sources sont à des niveaux très bas, voire taries, obligeant parfois les exploitants à recourir à l'eau du réseau pour abreuver leurs animaux. La situation ne concerne d'ailleurs pas uniquement l'élevage. Les cultures souffrent elles aussi : le maïs non irrigué est fortement pénalisé, les rendements des céréales sont revus à la baisse, la récolte de paille s'annonce très déficitaire et plusieurs productions spécialisées (fraises, arboriculture, petits fruits...) subissent déjà les conséquences de ce déficit hydrique.



De nombreux éleveurs ont dû entamer leur stock de fourrage.

Face à cette situation, la FDSEA et les Jeunes Agriculteurs de la Corrèze demandent à l'État d'engager sans délai la procédure de reconnaissance de l'état de calamité agricole.

« Mais, au-delà de l'urgence, cette nouvelle sécheresse démontre une fois encore que nous continuons à gérer les conséquences plutôt que les causes. Les épisodes de sécheresse se répètent, deviennent plus précoces et plus intenses. Il est temps d'en tirer les leçons », martèle Emmanuel Lissajoux, le président de la *FDSEA* de la Corrèze.

Des retenues collinaires indispensables

La FDSEA et les JA rappellent que le stockage de l'eau est une nécessité pour l'agriculture corrézienne. Stocker l'eau lorsqu'elle est disponible est indispensable pour assurer l'abreuvement des animaux, sécuriser l'irrigation des cultures et maintenir une agriculture productive sur notre territoire. Refuser ces projets, c'est accepter que chaque été les agriculteurs subissent les mêmes difficultés sans solution durable.

« Il est temps de choisir : subir les sécheresses année après année ou donner enfin aux agriculteurs les moyens de s'adapter. La FDSEA et les JA de la Corrèze ont fait leur choix. Nous attendons désormais celui des pouvoirs publics », conclut le syndicaliste.

Social - Ça déménage à la CPAM !

TULLE - Dans les cartons depuis 2015, le déménagement du siège administratif de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Corrèze deviendra réalité le 15 juillet. Date à laquelle salariés et allocataires pousseront les portes d'un bâtiment flambant neuf qui est sorti de terre au 18 avenue Churchill. En avant-première, « La Vie corrézienne » a pu visiter la nouvelle structure. Suivez le guide

Dernière ligne droite pour le déménagement du siège administratif de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Corrèze (CPAM) de la rue Souham vers l'avenue Churchill. Lancé il y a près de dix ans, ce projet, tant attendu, devient donc réalité. Datant des années 70, le bâtiment de la rue Souham était au fil des années devenu trop exigu. Véritable passoire thermique, le siège de la CPAM ne permettait plus d'accueillir confortablement ses salariés. Un temps sur la table, le projet de réhabilitation du bâtiment a été écarté au profit d'une construction neuve jugée moins onéreuse. « Nous nous sommes alors mis en quête d'un terrain sur la ville préfecture, étant plus accessible pour nos salariés et nos allocataires », retrace Waqas Sheikh, le directeur adjoint de la CPAM de la Corrèze. La perle rare a été trouvée avenue Churchill, sur l'ancien parking de la médiathèque, tout proche de la gare routière et de la gare Sncf. « Un lieu idéal où les salariés pourront profiter des transports en commun. Pour favoriser cette pratique, la CPAM de la Corrèze prendra en charge 75 % des titres de transport et favorisera la pratique du covoiturage », annonce le directeur adjoint.

Un bâtiment plus moderne et plus confortable

Débuté en 2023, le chantier de construction du bâtiment a été achevé en 2024 avant les travaux d'aménagement intérieurs. Un bâtiment d'un peu plus de 4 300 m² réparti sur trois étages, dont un rez-de-chaussée qui abritera dès le 15 juillet 250 personnes, parmi lesquelles des agents de la CPAM, de la CAF, de la Carsat et de l'Ugecam. « Nous avons perdu quelques m², mais ce bâtiment moderne a permis d'optimiser les espaces et chacun a fait un effort en réduisant la taille de son bureau. Par exemple, le mien passe de 25 à 14 m². Le rez-de-chaussée est réservé à l'accueil et au cabinet dentaire. Dans les étages supérieurs, on retrouvera les services et les back-offices », explique Waqas Sheikh.

La parole donnée aux agents

Un bâtiment plus moderne et surtout plus confortable. Répondant aux normes RT 2012 + 30 %, la structure offre des conditions d'accueil et de travail optimales pour les allocataires et les salariés. « Dans les anciens locaux, l'hiver, on devait travailler avec le manteau et, l'été, la température dépassait les 40 °C dans certains bureaux. Ici, nous bénéficierons d'espaces climatisés, de bureaux modernes, de salles de réunion fonctionnelles, d'espaces de convivialité, d'une salle de restauration, d'une terrasse », se félicite Waqas Sheikh, le directeur adjoint de la CPAM de la Corrèze, qui orchestre le déménagement qui sera effectif le 15 juillet. « Il était impensable que nos salariés passent un nouvel été rue Souham. Nous sommes dans le sprint final. Nous serons dans les délais », se réjouit le directeur adjoint. Après le déménagement des archives, des bureaux et des fauteuils neufs répondant aux normes ergonomiques ont été installés. L'ancien mobilier, quant à lui, sera donné au personnel et aux associations. « Afin de finaliser l'installation du matériel informatique, l'ensemble du personnel est en télétravail cette semaine », poursuit le directeur adjoint, qui a pris soin d'associer les agents à l'opération. « Tout a été décidé en mode participatif. Chaque service a pu choisir son mobilier, la décoration et l'organisation de son espace ».



Waqas Sheikh le directeur adjoint de la CPAM et ses équipes accueilleront le public dès le 15 juillet avec Churvchill.



Les agents bénéficieront de conditions de travail optimales.

Confort également pour les allocataires qui, au rez-de-chaussée du bâtiment, bénéficieront de locaux plus accessibles, plus modernes, avec des box d'accueil individualisés. Rendez-vous pour tous le 15 juillet au 18 avenue Churchill. « Seul le lieu diffère, nos horaires d'accueil restent identiques, tout comme notre numéro de téléphone », rassure le directeur adjoint.

Thibaut FAUVERGUE

Le coût total de l'opération s'élève à 18 millions d'euros.

LA CPAM DE TULLE FERMÉE LE 13 JUILLET

Afin de finaliser le déménagement la CPAM de Tulle sera fermée au public le 13 juillet.

QUEL AVENIR POUR LES LOCAUX DE LA RUE SOUHAM ?

Propriétés de la CPAM, les locaux de la rue Souham seront mis en vente. Très probablement ils seront rachetés par les pouvoirs publics dans le cadre de l'aménagement de l'hôpital de Tulle et transformés en parking.

Urbanisme - Le CAUE au plus près des collectivités et des particuliers

Sous la présidence de Valérie Taurisson, l'assemblée générale du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Corrèze (CAUE) s'est tenue le 11 juin dernier à Naves. Les participants ont été accueillis par Hervé Longy, maire de la commune. Les nombreux participants ont débuté la matinée par une visite des aménagements réalisés par la commune. Guidés par le maire, ils ont notamment découvert la cour d'école désimperméabilisée, conçue pour offrir aux élèves davantage d'espaces de jeux et de zones de fraîcheur.

La visite s'est poursuivie avec l'esplanade Joséphine-Baker un des poumons verts de la commune, qui accueille chaque année les marchés de pays, puis avec le cimetière enherbé, où plusieurs initiatives ont été mises en œuvre afin de réduire la consommation d'eau.

La réunion s'est ensuite déroulée à la salle des fêtes, où les membres de l'assemblée, principalement composée d'élus, de représentants des administrations, de partenaires financiers et d'administrateurs du CAUE, ont adopté le rapport moral, le rapport d'activités, le bilan financier, le budget prévisionnel ainsi que les orientations pour l'année en cours.

Les actions de sensibilisation menées par le CAUE demeurent nombreuses et s'inscrivent souvent dans le cadre de partenariats avec les collectivités et les associations. Certaines initiatives sont également conduites à l'échelle nationale, à l'image des Journées Nationales de l'Architecture et des Journées Européennes du Patrimoine. La sensibilisation des jeunes publics constitue également un axe fort de l'action du CAUE, notamment à travers des ateliers invitant les élèves à imaginer leur « cour d'école idéale », dont un exemple concret a pu être observé lors de la visite à Naves.



La commune de Naves a accueilli l'assemblée générale du CAUE.

Dans son intervention, la présidente a tenu à remercier l'ensemble de l'équipe du CAUE ainsi que son directeur, arrivé en novembre dernier, pour leur engagement. Malgré un déménagement intervenu en cours d'année 2025, l'association a su assurer l'ensemble de ses missions avec efficacité.

Pour clôturer cette réunion, Valérie Taurisson a signé la convention cadre régionale avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne, en présence de Célia Nigay, cheffe de Service Dordogne-Aval et de Mme Caroline Chabaud en charge de la thématique gestion intégrée des eaux pluviales ; convention qui le 3 juin dernier, avait été signé par Alain Charrier, président de l'URCAUE de Nouvelle-Aquitaine et Elodie Galko, directrice générale de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Cette convention met l'accent sur l'accompagnement des CAUE auprès des collectivités dans la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP). Il s'agit de sensibiliser, former et créer des liens entre les acteurs. La journée s'est achevée autour d'un repas convivial au restaurant de la commune.

Le CAUE de la Corrèze accueille désormais les élus et les particuliers dans ses nouveaux locaux situés au bâtiment F, 4e étage, 9 rue René et Émile Fage à Tulle.

Retrouvez toutes ces informations sur le site internet du CAUE. www.caue19.frtéléphone au 05.55.26.06.48 et suivez-nous sur www.facebook.com/cauecorrezewww.instagram.com/caue_1.

Record d'affluence - Le pari gagnant des Entrepreneurs en Corrèze

BRIVE - Le nom change mais la dynamique reste la même. En réunissant plus de 450 décideurs à Brive, La Rencontre des Entrepreneurs (ex CPME) a non seulement pulvérisé ses records de fréquentation, mais a aussi servi de tribune au lancement d'une nouvelle identité nationale. Entre ambitions territoriales, dialogue politique et valeurs sportives, retour sur un événement qui redéfinit les contours de l'engagement patronal.

L'effervescence était palpable ce jeudi 2 juillet à Brive où, sous la halle Brassens, dirigeants, élus et acteurs économiques se sont pressés en nombre pour assister à une édition 2026 des « Rencontres des Entrepreneurs » placée sous le signe du renouveau. « Toutes les cases ont été cochées », se félicite Pascal Esclaire, le président des *Entrepreneurs Corrèze*, pas peu fier d'avoir réuni pas moins de 450 personnes pour cet événement. « L'objectif était que les entrepreneurs se retrouvent hors de leurs murs, pour passer une bonne soirée, échanger, mais aussi exprimer leurs inquiétudes, leurs attentes. Ils ont pu le faire notamment auprès d'Amir Reza-Tofighi, notre président national, qui, dès le lendemain, a pu relayer auprès du Premier ministre, le ressenti de la base. »

Des préoccupations relayées au plus haut sommet de l'État

Présent à Brive ce soir-là, Amir Reza-Tofighi, président national de l'organisation, était en effet venu officialiser un changement de cap historique : la CPME s'efface pour devenir « Les Entrepreneurs ». Un changement d'appellation qui ne se veut pas qu'esthétique, et qui traduit une ambition de rassemblement global, dépassant les clivages habituels liés à la taille des structures.
Comme l'a martelé Amir Reza-Tofighi lors de sa prise de parole remarquée, « l'entrepreneuriat ne se définit pas par un nombre de salariés, mais par un état d'esprit. » Cette nouvelle bannière s'adresse donc désormais de façon inclusive aux TPE, PME, ETI, mais aussi aux artisans, commerçants, indépendants et entreprises familiales. Le point commun de ces acteurs ? Un engagement total, où le dirigeant met en jeu son capital, son énergie, son nom, et bien souvent l'équilibre de sa propre famille pour porter ses projets.

Le terrain comme boussole : l'écoute au cœur de la stratégie

Avant de rejoindre la tribune pour la grande soirée, le président national avait consacré sa journée à une immersion complète dans le tissu local aux côtés de Pascal Esclaire, président des *Entrepreneurs Corrèze*, au cours de laquelle il a notamment pu échanger avec Pascal Coste, le président du département de la Corrèze. Ce parcours sur le terrain avait un objectif clair : écouter les préoccupations concrètes des chefs d'entreprise et échanger sur les défis économiques du moment. Cette volonté de proximité s'est également traduite par une rencontre avec Frédéric Soulier, maire de Brive, illustrant la nécessité d'un dialogue fluide entre le monde politique et les créateurs de richesse pour soutenir le développement local.
Dans un contexte économique parfois complexe, Amir Reza-Tofighi a rappelé que « la mission première de la confédération est de porter la voix des adhérents avec force auprès des pouvoirs publics. » Sa présence en Corrèze a été perçue par l'auditoire comme un signal fort de reconnaissance de la part de l'instance nationale envers les réalités des territoires. Cette attention portée aux spécificités locales semble d'ailleurs avoir trouvé un écho particulièrement favorable auprès des nombreux dirigeants présents, confirmant le besoin de représentativité et de soutien de proximité.

Mourad Boudjellal prône la performance collective

Pour nourrir la réflexion des participants, l'événement a également accueilli Mourad Boudjellal, figure emblématique du monde des affaires et ancien président du Rugby Club Toulonnais. Lors d'une conférence remarquée, l'entrepreneur a tissé des parallèles stimulants entre le management sportif de haut niveau et la gestion d'entreprise. Selon lui, « les piliers de la réussite, que ce soit sur un terrain de rugby ou dans un comité de direction, restent les mêmes : exigence, endurance, leadership et surtout, un esprit collectif sans faille. »
Un témoignage qui a mis en lumière l'importance de la culture de la performance pour le rayonnement d'un territoire. La réussite d'une équipe, tout comme celle d'une filière économique, repose sur la capacité à transformer des individualités en une force de frappe cohérente.



Amir Reza-Tofighi, président national des Entrepreneurs a été particulièrement à l'écoute des chefs d'entreprises corréziens - © Les Entrepreneurs Corrèze

Un dynamisme corrézien réaffirmé

Le succès logistique de cette manifestation est le fruit d'un travail de longue haleine mené par les équipes des *Entrepreneurs Corrèze*, soutenues par l'Office de Tourisme de Brive et l'agence MCV Communications et Événements de Sandra Bernardie. L'association a également tenu à remercier ses nombreux partenaires, dont l'engagement financier et moral a été jugé essentiel à la concrétisation d'un tel projet.
La soirée s'est achevée dans une atmosphère de convivialité propre aux valeurs de l'association. Après un dîner concocté par *Les Garennes du Gour*, les échanges se sont prolongés sur la piste de danse, permettant de renforcer les liens informels entre les membres du réseau.
« Au-delà des chiffres, cette édition 2026 confirme la vitalité exceptionnelle de l'économie corrézienne et la volonté farouche de ses entrepreneurs de construire collectivement l'avenir de leur département », relève Pascal Esclaire. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour les prochaines initiatives.

7 jours en bref

La Corrèze en proie aux flammes

Lundi, les pompiers corréziens ont dû intervenir sur des feux de végétation ayant détruits plusieurs hectares d'espaces naturels à Montgibaud, Sainte-Féréole et Objat. Mercredi une vingtaine de soldats du feu étaient mobilisés à Voutezac pour éteindre un feu ayant brûlé 5 000 m² de prairie.

Tir de louveterie : le tribunal de Limoges donne raison à l'association Carduelis

Mercredi, le tribunal administratif de Limoges a donné raison à l'association *Carduelis* opposée à la préfecture de la Corrèze suite au tir de louvetier qui blessait gravement, le 29 juillet 2024, un loup sur la commune de Saint-Merd-les-Oussines. Un tir illégal selon l'association car ce village ne figurait pas dans la liste des communes autorisées. En effet un arrêté préfectoral autorisait la présence de louvetiers sur la commune de Peyrelevade ce 29 juillet 2024. Mais ce tir aurait eu lieu sur la commune de Saint-Merd-les-Oussines. Le 14 août, la préfecture de la Corrèze publiait, après coup, un arrêté préfectoral corrigé ajoutant la commune de Saint-Merd. Afin d'obtenir le compte-rendu de ce tir, l'association *Carduelis* a contacté la commission d'accès aux documents administratifs qui donnait deux avis favorables à l'association. Pour autant la préfecture attendait le mois de février 2025 pour envoyer le seul constat de tir amputé, selon l'association, de toute information. Dans son compte-rendu le tribunal enjoint le préfet de la Corrèze à communiquer à l'association *Carduelis,* dans le délai de deux mois, le compte-rendu du tir de défense du 29 juillet 2024, mentionnant le nom de la commune sur le territoire de laquelle se sont déroulés les tirs et, d 'autre part, la vidéo réalisée lors de cette opération. Par ailleurs l'état devra verser à l'association la somme de 500€ au titre de l'article L761-1 du code la justice administrative.

Indemnisation des pertes de récoltes suite à l'orage du 25 juin

Le 9 avril 2026, la commission d'orientation et de développement des assurances garantissant les dommages aux récoltes (Codar) a reconnu l'état d'aléa climatique au titre de l'indemnité de solidarité nationale (ISN) pour la perte de récolte concernant la production de pommes sur 157 communes du département (liste à retrouver sur www.correze.gouv.fr). Les exploitants sinistrés et répondant aux critères d'éligibilité peuvent déposer une demande d'indemnisation en ligne sur la plateforme AléaNat du 6 juillet au 6 août inclus. Renseignements : direction départementale des territoires de la Corrèze, service économie agricole et forestière, ddt-seaf-orientation-agricole@correze.gouv.fr.

La SHEM rappelle les règles de sécurité aux abords des ouvrages hydroélectriques

À l'ouverture de la saison estivale, la Société Hydro-Électrique du Midi (SHEM, filiale d'ENGIE) relance son dispositif de prévention et rappelle les consignes de sécurité à respecter à proximité des cours d'eau équipés d'usines et de barrages hydroélectriques. Lorsque la demande d'électricité augmente, les usines hydroélectriques doivent y répondre et démarrer rapidement leur production. Cette souplesse et cette réactivité nécessitent des lâchers d'eau qui peuvent entraîner la montée rapide du niveau des cours d'eau aux abords des ouvrages hydrauliques. Afin de sensibiliser les estivants aux règles de sécurité à observer et de prévenir les accidents, la SHEM diffuse chaque année des supports d'information et met en place des signalisations spécifiques le long de cours d'eau concernés. Des panneaux jaunes installés sur les berges rappellent qu'il est dangereux de s'aventurer dans le lit des cours d'eau à ces endroits et qu'il convient de rester en sécurité sur les zones prévues à cet effet. Des dépliants d'information multilingues (français, anglais, espagnol et allemand) rappelant les règles de prudence sont également mis à disposition du public dans les mairies, les offices de tourisme et les hôtels et campings. La SHEM complète ce dispositif avec un film pédagogique intitulé « Restez vigilants au bord des rivières », accessible sur son site internet et ses comptes Facebook, YouTube et Instagram.

Au château de Sédières

Du 13 juin au 30 septembre, le château de Sédières invite le public à vivre une saison estivale placée sous le signe de la nature, de la culture et des émotions partagées. **Apéro-concert.** Le lundi 13 juillet à 19h. *Le Brass-Band Project* fait souffler un vent de fête et d'énergie avec un concert puissant et fédérateur. Réinterprétant les grands succès d'aujourd'hui à travers l'univers festif du brass band moderne, le groupe associe cuivres éclatants, percussions entraînantes et présence scénique communicative. Concert gratuit. Restauration et buvette sur place. **Zorro.** Le mercredi 15 juillet à 15h dans la salle de spectacle du château. Théâtre gestuel et musical par la *Compagnie Le Guichet*. Avec humour, poésie et fantaisie, ce spectacle revisite la figure du justicier à travers un étonnant Zorro des temps modernes. Tout public dès cinq ans, durée cinquante minutes. Tarifs : 7 € (adulte), 4 € (jeune moins de 18 ans), gratuit moins de deux ans. Réservations : 05.44.41.90.70. **Devenez explorateur de la nature.** Le samedi 18 juillet à 14h. Guidés par Jean-Michel Teulière, éco-interprète de la réserve départementale de biodiversité des gravières d'Argentat-sur-Dordogne, les participants sont invités à découvrir la forêt autrement, à travers une balade sensorielle et ludique accessible à toute la famille. Gratuit, inscription conseillée (entrée château demi-tarif pour ceux qui prolongeront la découverte avec l'exposition *Nature* dans les salles du château). Renseignements et inscriptions : 05.44.41.90.70 – www.correze.fr/domaine_sedieres.

NAISSANCES

ALBUSSAC

2 JUILLET
› Alban Rougie, de Germain Rougie et Christelle Bouyoux.

BRIVE-LA-GAILLARDE

3 JUILLET
› Diana, Latifa Rahimi, de Mohammad Rahimi et Zahra Daryabi.

4 JUILLET
› Kelyana, Méane Beonel, de Sonny Beonel et Karen Vardin.

7 JUILLET
› Noah, Kemet, Oumar, Jules Diop Soubrane, de Saliou Diop et Maëva Soubrane.

CHAMROUSSE (38)

4 JUILLET
› Ennio, Simon Roque, de Kevan Roque et Marion Simon.

Pour vos avis ou remerciements *

Contactez Béatrice au **06 85 30 41 63**
b.dupaquier@laviecorrezienne.com

* Jusqu'au mercredi 12 h

COSNAC

2 JUILLET
› Adèle, Marie Lassalle, de Guillaume Lassalle et Mathilde Toullieu.

ESTIVAUX

2 JUILLET
› Maé, Lou Jousselin, de Grégory Jousselin et Annaëlle Guidon.

4 JUILLET
› Néo Boutoille, de Yannick Boutoille et Tania Surget.

LA FEUILLADE (24)

1ER JUILLET
› Augustin, Jean-Luc, Yannick Dubois, de Thomas Dubois et Marion Jargot.

MAUSSAC

1ER JUILLET
› Mathis, de Pierre Becharias Soustre et Camille Soler.

PEYRELEVADE

3 JUILLET
› Tawhid, de Md-Tajel Khan et Soada Khanom.

SAINT-ANDRÉ-D'ALLAS (24)

5 JUILLET
› Jorah, Sacha Bouyssou, de Jérôme Bouyssou et Djilian Frete.

SAINT-CERNIN-DE-LARCHE

7 JUILLET
› Lily-Rose Magne, de Jean-Baptiste Magne et Marie Olivier.

SAINT-MARTIN-SEPERT

3 JUILLET
› Agathe, Rose Pouyadoux, de Denis Pouyadoux et Laura Lascaud.

SAINT-ANGEL

5 JUILLET
› Mattéo, de Jérémy Cheyral et Jennifer Cauquot.

TULLE

3 JUILLET
› Sacha, Lucas, René Bardet, de Mathieu Bardet et Coline Frechet.

MARIAGES

BRIVE-LA-GAILLARDE

4 JUILLET
› Enzo Jacques Jean Javelle et Claire Marie Joséphine Rochaix.
› Fatih Tecer et Kubra Cemile Kizilkaya.

DÉCÈS

BRIVE-LA-GAILLARDE

2 JUILLET
› Madeleine, Jeanne Leygnac, veuve Louis Gerbault, 90 ans.

5 JUILLET
› Marie, Madeleine Delmond, veuve Jean Daulange, 91 ans.

Avis de remerciements

BEYNAT

Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie, la famille remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, envois de fleurs et de plaques, se sont associées à sa peine lors du décès de

FRANÇOIS SAULLE

CHABRIGNAC

5 JUILLET
› Cosette, Pierrette Plegat, 96 ans.

CHAMBERET

6 JUILLET
› Denise Marande, veuve Pierre Brunerie, 93 ans.

CORRÈZE

7 JUILLET
› Georgette, Marie Faugeras, épouse Louis Peyrat, 85 ans.

EYGURANDE

5 JUILLET
› Claude Lauzel, 68 ans.

EYREIN

6 JUILLET
› Léontine, Marie, Thérèse Bournas, veuve Henri Beyssac, 87 ans.

LA BACHELLERIE (24)

6 JUILLET
› Christiane, Marie, Louise Duez, veuve Emile Robert, 100 ans.

LAGUENNE-SUR-AVALOUZE

8 JUILLET
› Catherine Taurisson, 70 ans.

LISSAC-SUR-COUZE

5 JUILLET
› Pascal Vaury, époux Evelyne Duvart, 56 ans.

NEUVIC

3 JUILLET
› Laurent Aubry, 67 ans.

PARIS XIXE

3 JUILLET
› Aimé, Martial Seignet, époux Michèle Guilbert, 93 ans.

TERRASSON-LAVILLEDIEU (24)

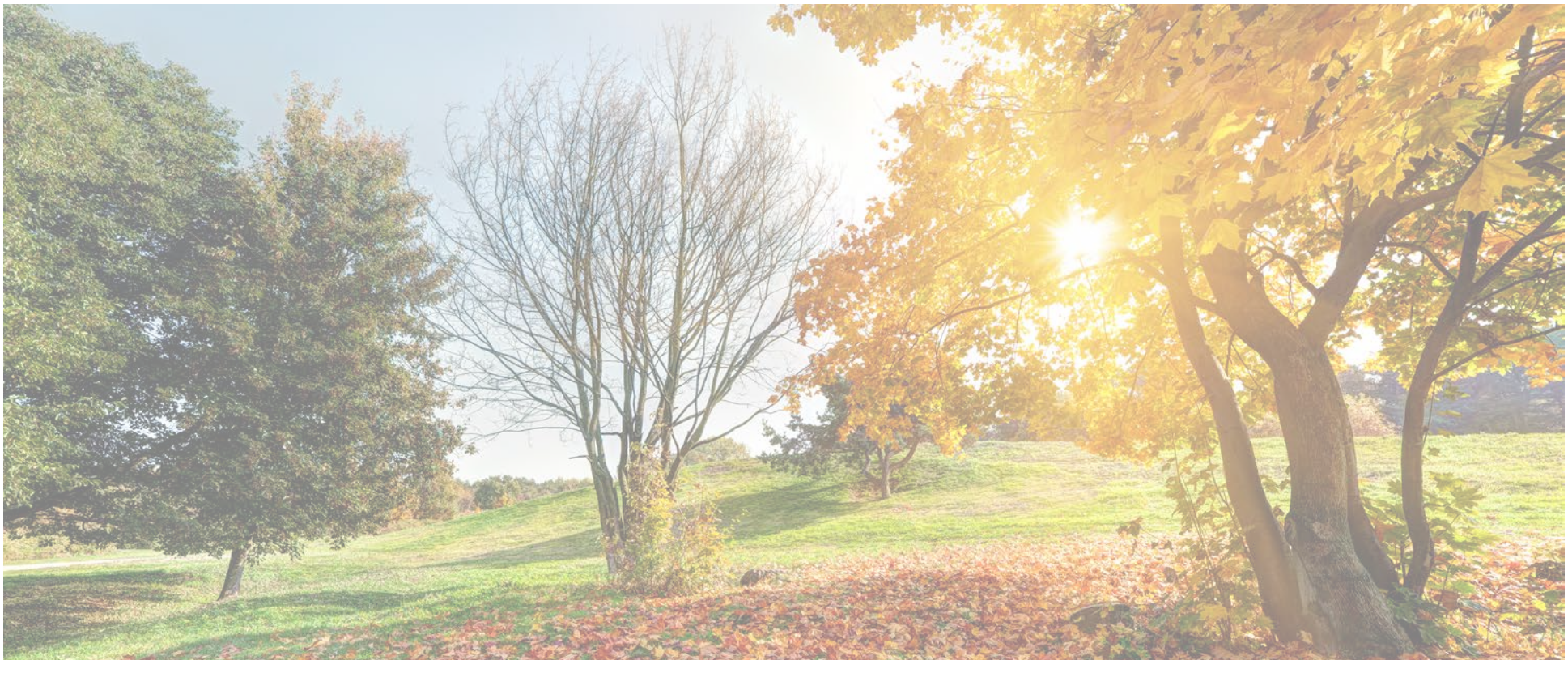
4 JUILLET
› Marie-Paule Lafont, veuve André Détrieux, 98 ans.

USSEL

1ER JUILLET
› Claude Pinon, 85 ans.

6 JUILLET
› Serge Bellegy, 67 ans.

7 JUILLET
› Brigitte, Berthe Cousteix, 64 ans.



RÉDACTION

Thibaut FAUVERGUE
15, rue Fernand-Alibert- 19100 Brive
t.fauvergue@laviecorrezienne.com
06 74 00 27 50 - 05 55 24 61 49

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Centre hospitalier général : 05 55 29 79 00
Pompiers : 18
Samu : 15
Pharmacie : composer le 32 37
Police : 05 55 21 72 00
Gendarmerie : 05 55 21 50 50

Incivilités - Une nouvelle étape dans la lutte contre les dépôts sauvages

TULLE - Mercredi 24 juin, la Ville a franchi une nouvelle étape dans la lutte contre les dépôts sauvages en mettant en place une amende administrative. Dès lors, les contrevenants s'exposeront à 135 €.



Des affiches alertent les particulier - © Frank Barrat Arnal - Ville de Tulle.

À Tulle, en 2025, le coût de l'enlèvement des dépôts sauvages s'est élevé à 36 404 €. Une somme importante supportée par l'ensemble des contribuables tullistes. Une mission chronophage assurée par les agents municipaux, contraints d'intervenir pour ramasser des déchets abandonnés, nettoyer des dépôts sauvages, des déjections canines ou encore des mégots de cigarettes. Ces interventions répétées détournent les équipes de leurs missions premières : entretenir, embellir et valoriser la ville.
Des incivilités qui viennent polluer la vie de tous en dégradant l'environnement urbain. Afin d'y mettre un terme, le conseil municipal a adopté, le 24 juin dernier, la mise en place d'une amende administrative destinée à sanctionner plus efficacement les auteurs de dépôts sauvages.

« Une ville propre est une ville respectée

« J'ai souhaité que la Ville adopte cette nouvelle mesure parce qu'il n'est plus acceptable que les incivilités de quelques-uns dégradent le quotidien de tous. Nous faisons le choix de la tolérance zéro face aux dépôts sauvages et aux comportements irrespectueux. Tulle, on l'aime, on la respecte », confie Laurent Melin.
Dès lors, les dépôts sauvages sont désormais passibles d'une amende pouvant atteindre 135 €, voire davantage en cas de dépôts illégaux de grande ampleur et de récidive.

Des solutions existent : il n'y a plus d'excuse

« Préserver la propreté de notre ville est une responsabilité collective. La collectivité met à disposition des habitants des solutions adaptées pour gérer leurs déchets. En contrepartie, chacun doit prendre sa part de responsabilité afin de préserver un cadre de vie agréable pour tous », poursuit Sylvie Dalesme, maire adjointe en charge de la propreté urbaine.
Des solutions simples et accessibles sont à disposition des particuliers pour évacuer leurs déchets dans de bonnes conditions. Les particuliers peuvent déposer gratuitement leurs déchets dans les six déchetteries du territoire ainsi que sur la plateforme de compostage de Saint-Mexant. Dans certains quartiers, Tulle Agglo propose également un service gratuit de broyage des végétaux à domicile, sur rendez-vous.
Les personnes ne pouvant pas se déplacer peuvent bénéficier du service municipal d'enlèvement des encombrants, sur rendez-vous. Enfin, les objets encore en bon état peuvent être confiés à l'espace éco-solidaire du Secours populaire ou à la ressourcerie du Carnyx, afin de leur offrir une seconde vie.

Tour de France 2026 - Tulle se prépare à accueillir la Grande Boucle

TULLE - Dimanche, la préfecture corrézienne accueillera les coureurs du Tour de France. Pour la sécurité de tous, un dispositif de circulation et de stationnement est mis en place sans oublier les nombreuses animations proposées au village du Tour dressé quai Baluze

À l'occasion du passage de la 9e étape du Tour de France 2026, le dimanche 12 juillet, la Ville de Tulle met en place un dispositif exceptionnel de circulation et de stationnement afin de garantir la sécurité des coureurs, des spectateurs et de l'ensemble des usagers. La célèbre caravane publicitaire et le peloton traverseront la commune entre 13h et 16h en empruntant l'itinéraire suivant : D940 (Sainte-Fortunade), rue Aimé-Audubert, avenue Lucien-Sampaix, avenue Winston-Churchill, avenue Victor-Hugo, quai Gabriel-Péri, quai Alfred-de-Chammard, quai Aristide-Briand, pont des Carmes, quai Victor-Continsouza, avenue Guynemer, avenue du Lieutenant-colonel Faro, avant de rejoindre la D23 en direction de Vimbelle. Afin d'assurer le bon déroulement de l'épreuve, la circulation sera interdite sur l'ensemble du parcours à compter de 10h, soit trois heures avant le passage de la caravane publicitaire et de la course cycliste. La réouverture des voies interviendra progressivement après le passage du véhicule officiel de fin de course.

Circulation sur le parcours interdite dès 10h

Les voies adjacentes seront également fermées à toute circulation en direction du parcours. Une attention particulière est portée au quartier de l'Auzelou, dont les riverains seront directement informés. L'avenue du Lieutenant-colonel Faro et les rues adjacentes seront fermées de 10h à 16h30. Le Centre Aqua sera exceptionnellement fermé le dimanche 12 juillet ; le franchissement des carrefours du pont de l'Escurol et du pont de la Barrière sera réservé exclusivement aux véhicules de secours et d'urgence. Le stationnement sera interdit sur l'ensemble du parcours du samedi 11 juillet à 19h au dimanche 12 juillet à 19h. Les parkings Péri et Médiathèque seront fermés de 10h à 17h.

Un village du Tour quai Baluze

Un village du Tour, installé quai Baluze, proposera de nombreuses animations tout au long de la journée. Rendez-vous dès 13h20 pour le passage de la caravane puis vers 15h pour le passage des cyclistes. Son installation entraînera les mesures suivantes : stationnement interdit de 8h à 20h ;circulation interdite de 11h à 20h. Une déviation sera mise en place depuis l'intersection de l'avenue Pierre-et-Marie-Curie en direction de l'avenue Raymond-Poincaré. Le parking Saint-Pierre sera exceptionnellement gratuit toute la journée et restera accessible par l'avenue de la Bastille. Les commerces de l'avenue Victor-Hugo resteront ouverts toute la journée.Pour faciliter leur accès, il est recommandé de stationner aux parkings Souletie ou Martial Brigouleix, qui seront accessibles gratuitement..



Des animations seront proposées dimanche.

Le programme complet des animations est à retrouver sur : https://bit.ly/44EFEmD.

En bref

Tulle fête le 14 juillet

À l'occasion de la Fête nationale, la Ville de Tulle invite les habitants et les amoureux des festivités à partager une journée placée sous le signe de la convivialité, de la musique et du rassemblement, le mardi 14 juillet. Les célébrations débuteront à 9h30, place Martial-Brigouleix, avec la traditionnelle prise d'armes, suivie de la remise de décorations. À 10h05 le public pourra assister au défilé pédestre et motorisé. De 10h30 à 12h30, la place Martial-Brigouleix accueillera une exposition de véhicules militaires historiques, de blindés Griffon ainsi que plusieurs stands de présentation permettant au public d'échanger avec les forces armées et les différents partenaires présents.
La fête se poursuivra dès 19h, au cœur de la rue Jean-Jaurès, qui se transformera pour l'occasion en un véritable lieu de convivialité. Les Tullistes et, plus largement, les visiteurs sont invités à partager un grand banquet façon marché de pays : chacun pourra profiter des restaurants de la rue, exceptionnellement ouverts toute la soirée. Des tables et des chaises seront mises librement à disposition afin de permettre à tous de partager ce moment festif. Le public pourra également flâner au marché d'artisanat, à la découverte des savoir-faire locaux. L'ambiance sera assurée tout au long de la soirée par la *Compagnie du Souffle aux Cordes* et l'accordéoniste Baptiste Guichard, qui proposeront des animations musicales et festives. Sport, musique et feu d'artifice. Place Martial-Brigouleix, un écran géant permettra de suivre la demi-finale de la Coupe du monde, sous réserve de la qualification de l'équipe de France, dans une ambiance conviviale. À l'issue de cette retransmission, le traditionnel feu d'artifice en musique illuminera le ciel tulliste avant de laisser place au DJ set de Roman Pops, qui prolongera la fête jusque tard dans la soirée.

Perturbations de circulation dans le quartier de Souilhac jusqu'au 29 août

Par mesure de sécurité, le conseil départemental doit procéder à des travaux d'aménagement dans le quartier de Souilhac, afin de réglementer le stationnement et la circulation des véhicules avenue Alsace-Lorraine et rue du 4-Septembre. Jusqu'au 29 août, le stationnement des véhicules sera interdit sur la zone des travaux, entre le rond-point de Souilhac et le rond-point de la Poste. Jusqu'au 25 juillet, la circulation des véhicules est interdite avenue Alsace-Lorraine dans le sens rond-point de Souilhac vers le rond-point de la Poste. Exception : du 12 au 14 juillet, dans le cadre du Tour de France, la circulation sera maintenue. Du 26 juillet au 28 août (24h/24h), la circulation des véhicules est interdite à tous les véhicules du rond-point de Souilhac à l'intersection de la rue du Docteur-Faugeron. Du 27 au 31 juillet de 19h à 6h, la circulation des véhicules est interdite sur le rond-point de Souilhac jusqu'au rond-point de la Poste inclus. Du 24 au 28 août de 19h à 6h, la circulation des véhicules est interdite sur la rue du 4-Septembre. Lors de ces travaux, des déviations seront mises en place : pour tous les véhicules légers circulant en direction du centre-ville (rues Pauphile, de l'Estabournie et Henry-Dunant) ; pour tous les poids lourds (prendre l'itinéraire conseillé vers Tulle Sud).

Deux sculpteurs burkinabés à l'honneur

En parallèle à la XIIIe biennale internationale de sculpture de Marc-la-Tour, l'association *Fragments* organise une exposition d'œuvres des sculpteurs burkinabés Sylvain Yerbanga et Faustin Tougma à la médiathèque de Tulle. Elle est visible gratuitement jusqu'au 15 septembre. Renseignements auprès de *Fragments* au 06 45 36 42 05. jacques.tramont@wanadoo.fr, marclatourvillagesculpte.blogspot.com.

En paroisses

Vendredi 10 juillet. Saint Ulrich. 17h30, messe et adoration à Saint-Jean-Baptiste et Notre-Dame du Pont du Salut (Corrèze).

Samedi 11. Saint Benoît, copatron de l'Europe. 18h30, messe à Saint-Joseph (pour Daniel Cornil, Antoine Fernandès, Édouard Lacroix, Jean Demarty), Chanteix (pour André Peyssonnerie), Lanteuil (pour Élise Laumond, Marcelle Guionie) et Saint-Augustin. Mariage d'Hugo Cenut et Laura Maire à Eyrein. Baptêmes : Marina Cenut à Eyrein ; Jonathan et James Plicot à Saint-Jean-Baptiste.

Dimanche 12. Saints Louis et Zélie Martin. 11h, messe à Saint-Jean-Baptiste (pour Pierre et Thérèse Monnier-Espinasse et les défunts de la famille, Pierre et Janine Salies, famille Fresneau, Marie-Adélaïde Ferreira Da Cruz), Beynat, Corrèze et Seilhac.

Lundi 13. Saint Henri, sainte Thérèse des Andes. 18h30, messe à Saint-Jean-Baptiste.

Mardi 14. Saint Camille de Lellis. 18h30, messe à Saint-Jean-Baptiste.

Mercredi 15. Saint Bonaventure. 18h30, messe à Saint-Jean-Baptiste.

Jeudi 16. ND du Mont Carmel, sainte Elvire. 18h30, messe à Saint-Jean-Baptiste (les jeudis en juillet et août : la messe du soir remplace celle de 12h).

Vendredi 17. Sainte Marcelline, sainte Charlotte, saintes Carmélites de Compiègne. 17h30, messe à Saint-Jean-Baptiste (et adoration) et ND du Pont du Salut (Corrèze). 18h, chapelet à Laguenne.

Samedi 18. Saint Frédéric. 10h, messe et confirmations de gens du voyage à Saint-Joseph (messe ouverte à tous). 18h30, messe à Albignac (pour Lucienne Machemy), Saint-Mexant (pour Jeanne Chavigné, Raymonde Desseauve, Marie-Marthe Soleilhavoup) et Saint-Salvadour.

Saint-Hilaire-Peyroux - Les élèves de CM2 mis à l'honneur avant leur départ

À l'occasion du dernier jour d'école, la commune de Saint-Hilaire-Peyroux a souhaité marquer le passage des élèves de CM2 vers le collège en leur remettant un cadeau symbolique, lors d'un moment de partage organisé dans la cour de l'école en présence de tous les élèves.
La maire Agnès Bourg, accompagnée d'Anne Bouillaguet, 1re adjointe, et d'Émilie Lesbre, adjointe, a félicité les neuf futurs collégiens - Arthur, Colline, Ivy, Jonas, Léna, Maël, Malicia, Malo et Pauline - pour leur parcours à l'école primaire et leur a adressé tous ses vœux de réussite pour cette nouvelle étape.
Chaque élève s'est vu remettre l'album *C'était écrit comme ça*, des auteurs locaux Didier Jean et Zad. Inspiré de l'histoire des pendus de Tulle du 9 juin 1944, cet ouvrage a été spécialement dédicacé, accompagné d'un dessin personnalisé réalisé pour chacun des enfants, faisant de ce cadeau un souvenir particulièrement précieux.
Afin de les accompagner dans leur entrée en 6e, la commune leur a également offert un bon d'achat leur permettant de choisir un livre ou des fournitures scolaires. Les élèves ont, par ailleurs, reçu un ouvrage offert par l'Éducation nationale.



Les 7 futurs collégiens (deux absents sur la photo) entourés des élues et du directeur de l'école.

Cette remise de cadeaux s'est achevée autour d'un goûter offert par la commune à l'ensemble des élèves de l'école, permettant à tous de partager un dernier moment convivial avant les vacances d'été.
La municipalité souhaite à Arthur, Colline, Ivy, Jonas, Léna, Maël, Malicia, Malo et Pauline une excellente rentrée au collège et beaucoup de réussite dans leurs futurs projets.

Saint-Mexant - Les élus plantent le mai



Pour le mai des élus, le conseil municipal a planté un Paulownia, l'arbre de la paix.

Samedi 4 juillet, dans le parc de la mairie, la nouvelle équipe municipale de Saint-Mexant a procédé à la plantation de l'arbre de la paix, un Paulownia, en présence de nombreux habitants de la commune. Les agents techniques, Stéphane Mouly, Vincent Vedrenne et Baptiste Taborda avaient préparé le terrain pour cet événement.
La maire Joëlle Bloyer et chaque élu se sont présentés au public, puis, à tour de rôle, ont versé une pelletée de terre au pied de ce bel arbre, décoré d'une pancarte tricolore portant l'inscription : « Honneur à nos élu(e)s ». Le conseil municipal a réaffirmé son engagement et son dévouement au service des habitants de la commune et a salué les associations et les employés municipaux pour et leur implication.
À l'issue de la cérémonie, toutes les personnes présentes ont été invitées à partager le pot de l'amitié offert par la municipalité et prolonger les échanges avec un repas froid auquel chacun a participé.

Chameyrat

Marché des producteurs de pays. Le samedi 11 juillet, le bourg de Chameyrat accueillera une nouvelle édition de son marché des producteurs de pays, organisée par le Rugby club Chameyrat (RCC), en partenariat avec la municipalité de Chameyrat et la Chambre d'agriculture de la Corrèze. Cette soirée estivale mettra à l'honneur les producteurs locaux dans une ambiance conviviale et festive. Les visiteurs pourront composer leur repas directement auprès des producteurs présents, profiter des tables et des barbecues mis à leur disposition (utilisables uniquement avec les produits achetés sur le marché) et partager un moment gourmand. L'animation musicale sera assurée par DJ Tchock, tandis qu'une initiation au rugby sera proposée aux jeunes de 5 à 16 ans dès 17h30 par le RCC. La municipalité de Chameyrat et le club de rugby donnent rendez-vous au plus grand nombre pour cette soirée placée sous le signe des produits du terroir, de la convivialité et du partage.

Cornil

Publication de mariage. Rectificatif de la publication de mariage entre Laurent Lalande et Armelle Pouch parue le 19 juin dernier dans nos colonnes : le nom s'écrit Pouch, sans e final.

La Société historique et archéologique du Pays de Cornil recrute. Réunie en assemblée générale extraordinaire le 23 juin dernier, sous la présidence de Jean-Gabriel Benedicto, doyen de l'assemblée, l'association a renouvelé son conseil d'administration et son bureau. Celui-ci est désormais composé de Fabienne Juin, présidente ; Denise Guillaumie, trésorière ; Aurore Valery, secrétaire et Denis Devlaminck, vice-président. Fondée en 1963, l'association œuvre depuis plus de 60 ans à l'étude, à la préservation et à la valorisation du patrimoine historique et archéologique de Cornil. Grâce à ses recherches, ses publications, ses conférences et ses actions de sensibilisation, elle contribue à faire connaître l'histoire locale et à transmettre la mémoire du territoire. La nouvelle équipe souhaite poursuivre cette mission en valorisant le fonds documentaire constitué depuis la création de l'association, en développant de nouveaux projets de recherche et en partageant ses connaissances auprès du plus grand nombre. L'association invite toutes les personnes intéressées par l'histoire, l'archéologie ou le patrimoine local à la rejoindre afin de participer à cette nouvelle dynamique. Contact : asso.shacornil@gmail.com.

Gimel-les-Cascades

Secrétariat de mairie. Il sera fermé du mercredi 15 au mercredi 29 juillet inclus. Durant cette fermeture, une permanence sera assurée les mardis et jeudis de 18h à 19h et les samedis de 10h30 à 12h30.

Spectacle vivant son et lumière. Les vestiges du château médiéval du bourg s'apprêtent à recevoir, une nouvelle fois, la troupe de 70 bénévoles de l'association Son et lumière de Gimel. Les cinq représentations de ce nouveau spectacle entièrement remodelé et intitulé *Dans les yeux de nos grands-mères*, sont fixées aux vendredi 17, samedi 18, jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25 juillet, à 22h. Le spectacle comprend plusieurs tableaux historiques retraçant des pages de l'histoire locale de façon antéchronologique, depuis notre époque jusqu'à la Révolution de 1789. Tarifs : adulte 10 €, étudiants 7 €, enfants de 5 à 14 ans 5 €. Renseignements et possibilité de réservations au 06.86.38.64.00 (mail : sonetlumiere.gimel@orange.fr ; site internet : sonetlumiere-gimel.fr).

Cornil - Le marché festif fait le plein



Au premier rang, une partie de l'équipe organisatrice parmi les centaines de participants.

Samedi 4 juillet, le traditionnel marché de pays organisé par le comité des fêtes de Cornil a rencontré un beau succès. Près de trois cents personnes se sont retrouvées sur la place Jean-Marie Dauzier pour partager un moment de convivialité et déguster les produits proposés par les producteurs locaux. Point d'orgue de l'événement, le feu d'artifice a illuminé le site de la Chapoulie, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Grâce au dispositif de sécurité mis en place, le spectacle pyrotechnique s'est déroulé dans les meilleures conditions. Un groupe de musique a animé la soirée qui s'est terminée par la diffusion du match de l'équipe de France de football dans la salle polyvalente, ajoutant une touche sportive à cette belle soirée estivale. Une nouvelle fois, l'équipe de Denis Devlaminck, président du comité des fêtes, a démontré son savoir-faire en matière d'organisation, contribuant au succès de cette manifestation devenue un rendez-vous incontournable de l'été cornilois.

Marc-la-Tour

Expositions. L'association *Fragments* organise deux expositions gratuites. Une, du 11 juillet au 15 septembre, à la médiathèque de Tulle agglo avec les sculpteurs burkinabés Sylvain Yerbanga et Faustin Tougma. Et une à la médiathèque d'Argentat avec les sculpteurs de Marc-la-Tour du 9 juillet au 19 septembre. Renseignements auprès de Fragments au 06.45.36.42.05 ou marclatourvillagesculpte.blogspot.com.

Les ateliers pour tous. L'association Fragments propose propose plusieurs stages du 11 juillet au 9 août. Stage de bronze à la cire perdue, du 11 au 17 juillet. Avec Sylvain Yerbanga, artiste burkinabé. Tarif, 350€. Stage de modelage terre, du 28 au 31 juillet. Avec Béatrice Chastagnol artiste. Tarif, 200€. Stage de sculpture sur pierre du 1er au 5 août et du 5 au 9 août. Avec Yves Connier, sculpteur, meilleur ouvrier de France (MOF). Tarif, 350€. Et un stage de sculpture sur bois, du 5 au 8 août. Avec Joël Thépault sculpteur. Tarif 200€. Les stages sont de 9h à 12h et de 14h à 17h. Renseignements auprès de Fragments au 06.45.36.42.05 ou marclatourvillagesculpte.blogspot.com.

Biennale internationale de sculpture. La XIIIe biennale *Le Jardin d'Eden* se tiendra du 1er au 9 août. Elle mettra à l'honneur Australie, Mexique, Burkina Faso, Palestine. Au programme notamment : le 1er août inauguration à 11h30. Gratuit. Tous les jours, sculpture en public. À 9h, 12h, 14h et 18h. Par l'Atelier Marc-La-Tour. Gratuit. De 18h à 20h, exposition, buvette, Boutique, librairie à la mairie de Marc-la-Tour. Le 8 août, à 20h30, concert blues avec Anna Boulic chanteuse, harpiste, australienne. Jardin de sculpture MLT. Prix libre. Le 9 août, de 9h à 18h, marché d'artistes et artisans d'art, village | MLT. À 17h, chorale schola cantorum à l'église. Gratuit. À 18h30, jumelages avec les sculpteurs, tirage grande tombola artistique. À 19h, clôture de la biennale. Renseignements auprès de Fragments au 06.45.36.42.05. jacques.tramont@wanadoo.fr, marclatourvillagesculpte.blogspot.com.

Sainte-Fortunade - Huit coureurs un peu « spéciaux » déjà sur la route du Tour

À l'occasion du passage du Tour de France sur la commune qui aura lieu le 12 juillet prochain, les productions d'un atelier d'un genre particulier ont été inaugurées la semaine passée à Sainte-Fortunade. Cet atelier, animé par Christelle Teyssandier, employée communale s'est déroulé les 13, 20 et 27 juin dernier. Par groupes d'une dizaine de personnes, deux ateliers ont été proposés. À savoir : la création de huit animaux sur support bois : rhinocéros, crocodile, tigre, paresseux, loup, kangourou, cerf et lion. Ils sont de même taille et de même gabarit. Le deuxième atelier a consisté à fixer des fleurs retombantes sur des vélos. C'est désormais chose faite et chacun empruntant la départementale 940 au lieu-dit Le Grelet peut observer les réalisations en bordure de route. Ces réalisations ont pu être mises grâce au concours de la municipalité, d'une entreprise locale pour le bois et d'une association tulliste pour les vélos. Il est rappelé que la caravane du tour passera sur la commune à partir de 13 h et que le peloton est prévu autour de 15 h. Les routes empruntées par le Tour seront fermées temporairement.



Le maillot « jaune » est déjà à Sainte-Fortunade.

Sainte-Fortunade - Un hommage unanime à Claude Magner



Un hommage a été rendu à Claude Magner qui a été porte-drapeau et membre actif de la Fnaca.

C'est un hommage particulièrement émouvant qui a dernièrement été rendu à Claude Magner. Il a été rendu devant le monument aux morts et au cimetière de Sainte-Fortunade. Au monument aux morts, Auguste Tronche, responsable Fnaca, a mis en lumière la quarantaine d'années consacrées au rôle de porte-drapeau d e Claude Magner ainsi qu'à celui de membre actif du comité fortunadais. Au cimetière, il a été rappelé sa carrière à la Manufacture d'armes de Tulle. Claude Magner a été successivement, ouvrier puis technicien. Il appartenait à cette génération qui au-delà d'un savoir-faire d'excellence cultivait des valeurs de fraternité. Son épouse, ses deux filles, ses deux gendres, ses petits-enfants et arrière petits enfants lui ont rendu enfin un ultime hommage devant un nombreux public.

Saint-Martial-de-GImel - Une page se tourne pour l'ASSM



Le nouveau bureau et les nouveaux entraîneurs de l'ASSM.

Ce vendredi 3 juillet a eu lieu l'assemblée générale du club de foot *ASSM*.
Le bilan de la saison est positifs et met en avant le sérieux et l'efficacité de l'équipe A. La B, malgré certains points à améliorer, laisse également entrevoir de belles choses pour la saison prochaine. Quant à l'équipe féminine, la discipline, la rigueur et la volonté leur ont permis de monter en D1, même si ce n'était pas l'objectif au départ. Elles ont été remerciées par leur entraîneur qui ne s'attendait pas en début de saison à de tels résultats.
Le bilan financier est très positif. Même si les dépenses ont été supérieures à la saison précédente, les rentrées l'ont été également.
Le bilan est donc convenable et confortable. Le club remercie ses sponsors sans qui il serait plus difficile de s'en sortir.
La surprise a été la démission totale du bureau. La présidente, Véronique Carvalho, après quinze ans, a décidé, avec beaucoup d'émotion, de laisser sa place aux plus jeune. Partie de zéro il y a quinze ans, elle a permis au club de se construire, de grandir et d'arriver là où il en est, grâce à sa détermination et à son engagement sans faille. « Je confie le bébé que j'ai élevé pendant quinze ans au prochain président, non sans émotion. Mais si l'équipe féminine le désire, je continuerai à m'investir auprès d'elles, avec Gaëlle Monange. Je pars avec fierté, avec un titre, et c'est les féminines qui me l'ont donné ! Je pars très fière de vous tous ! », a confié celle que tout le monde appelle affectueusement Véro.
Le nouvel organigramme de l'*ASSM* est le suivant : Fabrice Antunes, président ; Patrick Diemer, vice-président ; Jimmy Boursier, secrétaire général assisté de Romain Darthout, et Adam Berkouchi, trésorier. Il reflète la volonté de la nouvelle équipe où chacun a un rôle et contribue à faire avancer l'association.
« En tant que président, ma mission sera de coordonner l'ensemble des actions du club. Notre organisation s'articule autour de trois pôles », a précisé le nouveau président.
Le pôle sportif, qui accompagne les équipes et leurs éducateurs, est encadré par Patrick Diemer. Coach équipe A : Sébastien Mas et Mohammed Laouari. Coach équipe B : Jessy Chevalier et Jean-Vincent Cornet. Coach des féminines : Tatari Seban et Seki.
Le pôle événementiel et animations est chargé de faire vivre le club à travers ses manifestations. S'y ajoute une équipe de bénévoles qui intervient en soutien de tous les pôles. Que ce soit pour l'organisation d'un événement, la logistique, l'installation ou un besoin ponctuel, elle est là pour donner un coup de main là où c'est nécessaire.
Enfin, le pôle administratif et fonctionnel assure la gestion des licences, du matériel et le respect des règles de fonctionnement du club.
« Cet organigramme montre que chaque bénévole, chaque dirigeant et chaque éducateur a un rôle essentiel. Ensemble, avec nos valeurs de respect, solidarité, plaisir, formation et engagement, nous continuerons à faire grandir notre club », a ajouté le nouveau président.
L'*ASSM* continue donc son aventure avec une nouvelle organisation, mais toujours comme un club, une famille, une passion.

Saint-Martial-de-Gimel

Grande soirée grillade. Organisée par le club *Les Embourbés Corréziens*, avec la société de chasse, lundi 13 juillet. Concours de pétanque en doublette à 14h (inscriptions à 13h30). Dans la foulée, baptêmes en 4x4 et exposition de vieilles voitures. 19h, repas (18€) : charcuteries, steak de cerf ou chipolatas, frites, fromage et dessert. 22h, soirée dansante animée par DJ Tchock. 23h, grand feu d'artifice. Réservation recommandée au 07.89.64.05.30 ou 07.85.25.52.38. Le paiement par carte bancaire est possible.

Argentat-sur-Dordogne - La mobylette va être à la fête

Samedi 18 juillet prochain aura lieu le rendez-vous incontournable de ce début d'été à Argentat. *Les Pétarous* organise leur journée de fête sur la place Joseph-Faure, communément appelée le foirail. Une association argentacoise dynamique, forte de 88 adhérents, qui regroupe tous les amateurs de deux-roues des années passées et qui paradent tout au long de l'année dans les rues de notre commune, et bien au-delà, organisant de nombreuses manifestations et rencontres afin de faire partager leur passion. Non plus cheveux au vent, mais casque sur la tête, sécurité oblige, les sensations et les souvenirs d'adolescence restent néanmoins les mêmes. Des balades et des histoires communes qui rythment les week-ends au fil de l'année. Cette fête l'occasion de les rencontrer mais surtout de partager avec eux un moment convivial et festif au programme particulièrement copieux. Dès 9 heures (sur réservation), tête de veau. Tout au long de la journée, expo de mobylettes et balades, restauration sur place ; dès 12 heures, bandas de Martel, en début d'après-midi, Fabien Raynal DJ, suivi de Jeff de 18 heures à 20 heures La soirée sera animée par l'orchestre de Mathieu Martinie et, si la chance vous sourit, une tombola est organisée pour gagner, devinez quoi, une mobylette !

Argentat-sur-Dordogne

Services de garde. Médecin : du samedi 12h au lundi 8h, appelez le 15. Pharmacie : dimanche 12 juillet et lundi 13 : pharmacie Centrale au 05.55.28.16.12. Mardi 14 juillet : pharmacie Briançon au 05.55.28.11.37.

Cabinets infirmiers. Barrière-Pélissier-Maurand-Pejoine, 48 avenue Joseph-Vachal, 05.55.28.84.37 (gardes tous les week-ends). Céline Courcelaud - Isabelle Valeix, 05.55.91.40.04. Marie Graffoulière, 32 avenue François Mitterrand, 06.85.38.62.44. Marie-Pierre Delcroix, secteur Albussac. Centre de soins MSA Argentat, 05.19.64.03.07.

Cinéma Le Turenne. Vendredi 10 juillet à 15h : *Toy Story 5*. Vendredi 10 juillet à 21h : *Pour le plaisir*. Samedi 11 juillet à 20h30 : *La Bataille de De Gaulle*. Lundi 13 juillet à 16h : *Toy Story 5*. Mercredi 15 juillet à 16h : *Des Minions et des monstres*. Jeudi 16 juillet à 21h : *Fils de personne*. Vendredi 17 juillet à 15h : *Des Minions et des monstres*. Vendredi 17 juillet à 21h : *Disclosure Day*.

Recherche comédien. La troupe de théâtre amateur *La Joyeuse Clique* recherche une actrice ou un acteur, débutant ou pas, pour sa prochaine pièce *Mémé la givrée*. Textes et costumes fournis, bonne humeur et engagement requis. 06.75.34.90.43 ou lajoyeuseclique@gmail.com.

Les Restos du Cœur, centre d'Argentat. La prochaine distribution aura lieu le lundi 13 juillet de 14h à 16h, à la place du mardi 14, jour férié. 05.55.91.48.75.

Exposition. En parallèle, à la biennale internationale de sculpture à Marc-la-Tour, *Fragments* organise une exposition à la médiathèque d'Argentat avec les sculpteurs de Marc-la-Tour. Visible gratuitement jusqu'au 19 septembre. Renseignements auprès de Fragments au 06.45.36.42.05. jacques.tramont@wanadoo.fr, marclatourvillagesculpte.blogspot.com.

Albussac

Naissance. Le 25 juin, de Raphaël Chatelain Salgues, fils de Camille Salgues et de Jérémy Chatelain, domiciliés à la Chapelle-aux-Brocs, petit-fils d'Erick Salgues domicilié à Albussac.

Décès. Le 3 juillet à Albussac, de Marinette Perrier épouse Comte, âgée de 89 ans, domiciliée à Malbuisson d'Albussac. Ses obsèques se sont déroulées le 6 juillet à Albussac.

Fermeture. Le secrétariat de mairie sera fermé le lundi 13 juillet.

Communautés locales d'Argentat et de Saint-Privat

Samedi 11 juillet. 15h, mariage de Tugdual David de Drezigue et Sixtine Valentin. 18h, messe anticipée à La Chapelle-Saint-Géraud.
Dimanche 12. 9h30, messe à Saint-Privat. 11h, messe à Argentat.
Dimanche 19. 10h30, messe à Saint-Privat. 11h, messe à Argentat.
Contact. 05.32.58.55.80 ou paroisseargentat@gmail.com.

Monceaux-sur-Dordogne - Une escapade alpine pour les Poudous



Les participants ont pu découvrir de superbes sites alpestres.

Une trentaine d'adhérents de l'association *Les Poudous* sont partis en Haute-Savoie pour une semaine, en espérant trouver un peu de fraîcheur montagnarde. Mais pas de passe-droit pour la canicule, qui s'est montrée toutefois moins sévère qu'en Corrèze. En témoigne la mer de Glace, devenue une mer de cailloux. Les 80 mètres souterrains auront disparu dans environ quatre ans. Visites et balades étaient au programme : une cave d'affinage de fromages ; le plateau des Glières, haut lieu de la résistance pendant la seconde guerre mondiale - le plateau des Chancèves à Monceaux a connu une histoire semblable - ; la vallée de la Clusaz ; le cirque du Fer à Cheval ; Annecy avec le lac ; la maison du patrimoine datant de 1830 au Grand-Bornand, qui offre une véritable immersion dans le quotidien des gens d'autrefois.
Les excursionnistes ont également retenu les attentions et l'humour de l'excellent chauffeur de car ainsi que le professionnalisme et la passion pour sa région du guide.
Au final, un beau séjour avec de belles découvertes pour un dépaysement assuré.

Monceaux

Marché de producteurs de pays. Celui du jeudi 16 juillet, sera géré par Familles rurales avec le *Tambourin clu*b. Possibilité de composer votre repas auprès des producteurs et de vous installer aux tables mises à disposition par nos bénévoles. Barbecues pour faire cuire votre viande achetée sur ce marché. Buvette. Profitez de la soirée dans une ambiance conviviale. N'oubliez pas vos couverts. 18h - 20h, animations pour enfants : arts plastiques et maquillage. Soirée musicale avec Momo. Contact : g.amac@orange.fr. Tél. au 06.69.42.27.77 ou 06.71.26.25.74.

Corrèze - Un film souvenir, mais toujours d'actualité

Ce mercredi 1er juillet, l'association Histoire et patrimoine de Corrèze et ses environs organisait la projection d'un film de Daniel Delfaut *Village des pays corréziens.*
Plus d'une centaine de personnes se sont retrouvées afin de visionner gratuitement ce film d'une durée d'une heure qui traitait de l'étape du tour de France en Corrèze en juillet 1998.
Ce film était réalisé à partir de vues aériennes et d'images du patrimoine des communes du canton, commentées par leurs maires et présentait des évènements de la journée : villages du tour (lignes de départ et d'arrivée), extraits de l'émission en direct de FR3 au bord de l'étang de Meyrignac avec Bernadette Chirac et les maires J.C. Imbert et J. Tourneix, discours de Mme et M. Chirac au repas des officiels, remise du bouquet au vainqueur, bain de foule du président de la République et remerciements de Bernadette Chirac.
De nombreux souvenirs encore présents dans



Pierre Clara a présenté le film.

les mémoires du public qui reconnaissait un proche, un organisateur, un maire… vingt-huit tans plus tard.
Pierre Clara qui a présenté cette projection a permis à tous de passer une agréable soirée, avant de participer à la prochaine étape 100 % corrézienne du tour de France qui aura lieu entre Malemort et Ussel ce 12 juillet.

Corrèze

Fête nationale. Bal et feu d'artifice au programme. L'association sportive et culturelle de Corrèze (ASVC) organise pour la fête du 14 juillet. Le bal populaire sera animé par un orchestre convivial dans la halle de Corrèze. Vers 22h, le feu d'artifice sera tiré depuis le collège de Corrèze. L'occasion rêvée de se rassembler et de célébrer la Fête nationale en toute sécurité. Venez nombreux pour partager ce moment festif.

Vide-greniers, grillades et musique. La commune de Corrèze s'apprête à vivre une journée particulièrement animée le samedi 25 juillet. Elle est organisé par *Corrèze Animation* et *Les Bouleaux d'Argent*. Vide-greniers de 8 h à 18 h sur la place de la mairie. L'emplacement est fixé à 5€ les 3 m, mais reste gratuit pour les habitants de Corrèze., Inscriptions auprès de Mathieu (06.84.87.34.17), avec présentation d'un document d'identité. En parallèle, les propriétaires du 6 avenue de la Gare proposeront un vide maison. Soirée grillades, avec buvette, à partir de 19h, à la halle. Au menu : 2 chipolatas et une barquette de frites pour 5,5€. Suivi d'une animation musicale. Réservations conseillées auprès d'Irène (06.01.85.44.12).

Eyrein - Une marche instructive et solidaire pour le foyer rural



Plus de soixante participants étaient présents à cette marche solidaire.

Ce samedi 4 juillet, l'*association du foyer rural d'Eyrein* (FRJEP) a réuni une soixantaine de participants pour une balade découverte autour de l'étang de la Chèze, organisée dans le cadre de la journée contre les violences sexuelles. Une cause à laquelle le FRJEP apporte son soutien.
Guidé par Bernard Chabrerie, le groupe a parcouru une boucle mêlant nature, histoire et panoramas remarquables.
Au fil de la marche, les participants ont pu découvrir : une forêt de grands chênes américains, un menhir niché au cœur du bois, la table d'orientation d'Eyrein, offrant une vue dégagée sur les monts d'Auvergne, et bien d'autres curiosités locales qui ont suscité échanges et étonnement.
Entre explications, anecdotes et pauses contemplatives, la balade a séduit autant les habitants d'Eyrein que les marcheurs venus de l'extérieur.
À l'arrivée, les bénévoles du FRJEP avaient préparé un apéritif déjeunatoire sous la halle. Un temps de partage apprécié, permettant à chacun de reprendre des forces et de discuter des découvertes du matin dans une ambiance chaleureuse.
Cette marche, à la fois sportive, culturelle et engagée, a rassemblé un large public autour d'un message fort de solidarité.
Une belle initiative qui met en valeur le patrimoine de la commune tout en rappelant l'importance de la mobilisation contre les violences sexuelles.

Eyrein

Pétanque. *Eyrein nature et loisirs* organise un grand concours en doublette, le samedi 11 juillet, à l'étang de la Chèze à Eyrein. Jet du but est fixé à 14h. La compétition se déroulera sous la forme de trois concours, basés sur un maximum de 32 équipes. Inscription : 12€ par équipe, avec les engagements remis en jeu et 100€ supplémentaires à la clé. Ouvert à tous, ce rendez-vous promet un après-midi placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. Bourriche, buvette et grillades seront également proposées sur place.

Orliac-de-Bar

Tour de France. Il est rappelé à toute la population que la route des Monédières (départementale 32) sera totalement interdite entre 12h et 17h le dimanche 12 juillet. Les riverains sont invités à prendre toutes leurs précautions.

Agence postale. Après concertation avec la direction de la Poste, le maire est heureux d'annoncer à la population que l'agence postale restera ouverte jusqu'à la fin de l'année.

Chaumeil

Un dimanche dansant Maison des Monédières. Dimanche 12 juillet à La Maison des Monédières de Chaumeil. De 9h à 12h, stage de danses traditionnelles par *Folklore et Traditions en Monédières*, pour adultes et enfants. De 14h à 18h30, Le P'tit Bal du Tour de France par *Les Amis de Jean Ségurel* avec des parties régionales et des parties musette afin que l'après-midi convienne à tout public en toute convivialité. Pause au moment du passage du Tour. Il est conseillé d'arriver le matin, sinon les routes seront fermées. Renseignements au 06.79.10.52.80

Orliac - Les vélos du Tour envahissent la commune



Les écoliers ont réalisé des pochoirs sur la façade du musée des Amis de la Forge.

L'Amicale *Les Amis de la Forge de Charles* a organisé à Orliac-de-Bar, le lundi 29 juin, une animation pour préparer le Tour de France avec les écoliers. À partir de pochoirs de vélos réalisés par Christian et Françou, les enfants ont peint sur la route, des bicyclettes aux couleurs du Tour de France, sur le thème du street art.
Cet atelier a généré l'enthousiasme de tous. Les élèves ont cherché le nombre de coureurs (184 par équipes de huit cyclistes) et ont réalisé que leurs trente-deux vélos peints représentaient quatre équipes sur les vingt-trois équipes présentes au Tour de France.
La couleur des vélos correspond aux couleurs des maillots : le maillot blanc à pois rouges pour le meilleur grimpeur, le maillot blanc pour le leader du classement des jeunes, le maillot vert pour le leader du classement par points et comme tout le monde le sait, le maillot jaune pour le vainqueur.
La matinée s'est terminée par la visite du *Musée de la Forge de Charles et de la vie d'autrefois*, après l'avoir décoré avec quelques vélos !

Saint-Augustin - Le festival XXS confirme son succès

Le pari est une nouvelle fois réussi pour les organisateurs du festival XXS organisé par *Zigzaguez en Corrèze*. Durant deux jours, Saint-Augustin est devenu le point de rencontre des amateurs de petits véhicules, qu'ils soient de collection, thermiques, électriques ou imaginés pour les mobilités de demain. Le week-end a débuté samedi avec le désormais traditionnel Rallye des 100 Bornes. Une trentaine de véhicules thermiques et électriques ont pris le départ pour une balade touristique à travers les routes du Plateau de Millevaches. Les équipages, venus de Belgique, de Côte-d'Or, de Dordogne, de Bretagne et de Corrèze, ont découvert les paysages entre Meyrignac-l'Église, Bugeat, Meymac et Treignac, sous les regards souvent admiratifs des habitants rencontrés sur le parcours.
Dimanche, le festival a changé de dimension avec la présence de plusieurs constructeurs français de véhicules intermédiaires électriques ou à assistance électrique. Venus des quatre coins de l'Hexagone, ils sont venus présenter leurs réalisations et échanger avec un public curieux de découvrir ces nouvelles formes de mobilité, plus sobres et plus accessibles.
À leurs côtés, les visiteurs ont pu admirer une exposition particulièrement variée réunissant des véhicules des années 1950 à nos jours. Des modèles emblématiques à moteur thermique côtoyaient les dernières innovations électriques, offrant un véritable voyage à travers l'histoire de la mobilité.
La manifestation proposait également une bourse de miniatures, une exposition de voitures à pédales ainsi qu'un espace consacré aux producteurs locaux. Le miel et les myrtilles de Saint-Augustin ont rappelé que le village sait aussi mettre en avant les richesses de son terroir. Au-delà des véhicules, c'est surtout l'ambiance chaleureuse qui a marqué cette édition. Les échanges entre collectionneurs, constructeurs, visiteurs et habitants ont fait de ce rendez-vous un moment de partage apprécié de tous.



Une trentaine de véhicules ont pris le départ du Rallye des 100 bornes.

Zigzaguez en Corrèze remercie l'ensemble des participants, les exposants, les constructeurs, les producteurs locaux ainsi que les nombreux bénévoles dont l'engagement a largement contribué au succès de cette édition. L'association remercie également le *Foyer rural de Saint-Augustin*, la commune de Saint-Augustin, ainsi que ses partenaires, la Communauté de communes Vézère-Monédières-Millesources et le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, dont le soutien a permis la réussite de cette manifestation.

Zigzaguez en Corrèze, au 20, rue des Vieux-Métiers, à Saint-Augustin. Tél. au 06.43.85.18.51. Site internet : zzcorreze.fr Adresse mail : zigzaguezencorreze@gmail.com.

Sarran

Randonnée. Organisée par l'*amicale des cyclos et marcheurs de Sarran* dimanche 19 juillet. Au programme : Rando cyclo, 3 circuits au choix : 42, 63, 80 km. Inscription à 7h à la salle polyvalente, 6€ pour les licenciés, 9€ pour les non licenciés. Marche accompagnée : parcours de 8km, départ 8h30 à la salle polyvalente. Inscription gratuite, tombola et vin d'honneur à 12h30. Repas 20€ vin et café compris, uniquement sur réservation avant le 13 juillet. Pour tous renseignements 06.87.75.47.19 ou gillesleyssenne@yahoo.fr.

Concert. Mardi 21 juillet, concert exceptionnel du duo Fiuminale, à 20h30, à l'église Saint-Pierre-ès-Liens. Formé par Maxime Merlandi et Jean-Philippe Guissani, Fiuminale perpétue avec talent la grande tradition du chant corse. Forts de plus de quarante années de scène et de plus de 2 000 concerts en France et à l'étranger, les deux artistes proposent un répertoire mêlant émotion, puissance et authenticité. Le concert est organisé en partenariat avec le comité des fêtes de Sarran. Tarif unique 16 €, placement libre. Les billets disponibles à la mairie de Sarran (05.55.21.33.05), sur place dès 19 h ou en ligne sur www.fiuminale.com. Renseignements au 04.95.37.64.21.

Vitrac-sur-Montane

Concours de belote. Organisé pare *Les Compagnons de la Montane* vendredi 10 juillet à 20h30 à la salle polyvalente. De nombreux lots sont à gagner (un lot à chaque participant). 20€/équipe. Buvette, sandwichs, pâtisserie et bourriche.

Égletons

Fête et bal populaire. Proposées par la commune, en partenariat avec le comité des fêtes, lundi 13 juillet au lac du Deiro, pour la fête nationale. En amont du feu d'artifice musical tiré au-dessus du lac à 22h30 (tir sous réserve des conditions climatiques), les festivités débuteront à 18h sur le parking de la plage par un marché festif organisé par le comité des fêtes, avec de nombreux stands de restauration et un karaoké orchestré par *Fiesta 80*. La soirée se prolongera après le feu d'artifice avec un bal populaire, animé par Mathieu Martinie et *Fiesta 80*. Comme chaque année, une forte affluence est attendue. La commune recommande vivement de privilégier les déplacements à pied via la coulée verte ou en covoiturage, et d'anticiper votre arrivée pour éviter les difficultés de stationnement aux abords du site.

Les Mardis du lac. Animations gratuites tout l'été les mardis après-midi : sportives, ludiques et de découverte de la nature. Sur inscription le jour même auprès des animateurs. En juillet : le 14, jeu de piste *Traces et indices d'animaux*, jeux en bois et jeux géants. Le 21, paddle, pêche. Le 28, canoë, tir à l'arc. En août : le 4, découverte des organismes aquatiques, pêche. Le 11, grimpe d'arbres, canoë. Le 18, escalade, jeux de société. Le 25, pêche, découverte des organismes aquatiques.

Nocturnes de la Micro-Folie. Nouveau rendez-vous culturel destiné à faire découvrir au public toute la richesse du spectacle vivant à travers des projections de grande qualité. Après le succès des projections d'opéra proposées chaque année en décembre, la micro-folie souhaite désormais élargir sa programmation en offrant, tout au long de l'année, des retransmissions de pièces de théâtre, d'opéras, de ballets et d'autres grandes productions scéniques. L'objectif est de rendre ces œuvres accessibles à tous, dans un cadre convivial et gratuit. Le 1er rendez-vous des *Nocturnes de la Micro-Folie* aura lieu le mercredi 15 juillet, de 20h à 22h30, avec la projection exceptionnelle du *Malade imaginaire ou le silence de Molière*, une mise en scène d'Arthur Nauzyciel, d'après l'œuvre de Molière et une fiction de Giovanni Macchia. Captée au Théâtre National de Bretagne, cette création remarquable revisite l'ultime pièce de Molière dans une mise en scène à la fois classique et résolument contemporaine. Entrée gratuite. Tout public. Réservation conseillée au 05.55.93.29.66.

Cinéma en plein air. La ville et le centre culturel et sportif invitent le public à une soirée cinéma en plein air avec la projection du tout nouveau film *Toy Story 5*. Rendez-vous le mercredi 15 juillet, à 22h30, à la Cité Jardin, dans un cadre verdoyant et chaleureux, pour partager un moment en famille ou entre amis. Vous pouvez apporter vos couvertures, plaids ou chaises pliantes, repli au cinéma *L'Esplanade* en cas d'intempéries. Tarif plein 6 €. Tarif réduit - de 14 ans, adhérents CCS, COS et APTE, 4 €. Boissons et pop-corn. Contact au 05.55.93.99.92 ou 05.55.93.19.40.

Concert. Dans le cadre des animations estivales organisées par la ville d'Égletons, *la Petite Harmonie de Poche* donnera un concert le jeudi 16 juillet, à 20h30, à l'église Saint-Antoine l'Ermite. Cette soirée invitera le public à un véritable voyage à travers quelques-unes des plus belles pages du répertoire classique. Au programme : *la Marche hongroise* d'Hector Berlioz, *la Danse macabre* de Camille Saint-Saëns, ou encore *L'Apprenti sorcier* de Paul Dukas. L'opéra sera également à l'honneur avec plusieurs extraits de Carmen de Georges Bizet. Interprété par un ensemble de musiciens passionnés sous la direction de Guillaume Cardot, ce programme sera enrichi par la présence d'un récitant, apportant une dimension narrative originale et accessible à l'ensemble du concert. Tarif plein, 10 €. Gratuit pour les - de 12 ans. Billetterie à l'office de tourisme ou en ligne : https://tinyurl.com/concertphp et sur place 30 min avant le concert. Au-delà de cette représentation, la formation mènera également une action culturelle auprès des aînés en proposant, à 15h30, un programme de chansons françaises interprétées par un quatuor de clarinettes à destination des résidents de l'Ehpad.

Anniversaire. *Chamalot-Résidence d'artistes* fête cette année les 20 ans de sa création. À cette occasion, après une exposition, deux concerts sont organisés à la Résidence d'artistes à Chamalot, 3, route du Pilard sur la commune de Moustier-Ventadour. Au programme : le jeudi 16 juillet à 19h, concert de chant lyrique par le duo Cantabile. Le jeudi 6 août à 19h, concert de guqin, un instrument de musique traditionnel chinois à cordes pincées, avec Dina Montagnes. Pour les concerts, entrée libre, réservation souhaitée au 06.79.36.90.14. Et à l'issue, buffet participatif : boissons, tapas et desserts bienvenus.

Exposition. Benoît Peyrat expose *Les veilleurs du Plateau* jusqu'au 18 juillet à la galerie de l'office de tourisme d'Égletons. Entrée libre et gratuite. Née d'une observation patiente des métamorphoses du paysage, cette série photographique explore ces instants suspendus où le monde semble osciller entre présence et effacement, entre nuit et jour, entre apparition et disparition. Réalisées sur le Plateau de Millevaches, les images captent une lumière discrète et fugace qui ne s'impose jamais, mais se révèle par touches successives. Photographe originaire du cœur du Plateau de Millevaches, Benoît Peyrat développe un travail centré sur les paysages de son territoire natal.

Baignade au lac du Deiro. Baignade surveillée jusqu'au 30 août tous les jours (sauf le lundi), de 13h à 19h, permettant au public de profiter du plan d'eau en toute sécurité. La buvette du lac sera ouverte tous les après-midi en juillet et août. Préserver un site naturel : les chiens sont interdits sur l'espace de baignade afin de garantir la qualité sanitaire du site. Des cendriers de plage sont mis gratuitement à disposition des visiteurs afin de préserver ce cadre naturel.

Égletons - Le court de tennis couvert officiellement inauguré

La ville d'Égletons a inauguré, ce samedi 27 juin, son court de tennis couvert, en présence des élus, des représentants de l'État, des collectivités partenaires, des financeurs et des adhérents du tennis club égletonnais venus nombreux partager ce moment important pour la vie sportive de la commune.
Implanté sur le site du stade François Chassaing, ce nouvel équipement complète les infrastructures sportives de la commune et répond à une attente forte des licenciés. Il offre aux joueurs des conditions de pratique optimales tout au long de l'année, tout en permettant une meilleure répartition de l'utilisation des équipements sportifs municipaux au bénéfice de l'ensemble des associations.
Conçu dans une démarche de qualité environnementale, le bâtiment associe des matériaux durables, une isolation performante et des équipements sobres en énergie, garantissant à la fois le confort des utilisateurs et la maîtrise des consommations.
Lors de son allocution, le maire Charles Ferré a tenu à remercier les partenaires, le maître d'œuvre, les entreprises qui ont rendu cette réalisation possible. D'un montant total de 428 565,33 € HT, le projet a bénéficié du soutien financier de l'État, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), du conseil départemental de la Corrèze, du FEDER ainsi que du mécénat de l'entreprise Farges Bois. La commune a assuré le financement complémentaire, témoignant de sa volonté d'investir durablement dans des équipements de qualité au service des habitants.
À l'issue de l'inauguration, les invités se sont retrouvés autour d'un vin d'honneur, tandis que les jeunes licenciés du TCE ont été les premiers à investir le nouveau court, donnant déjà vie à cet équipement qui complète les trois courts extérieurs déjà en service.
Le prochain temps fort ne tardera pas : le tournoi annuel du TCE se déroulera du 27 juillet au 8 août 2026. Cette première édition organisée avec ce nouvel équipement offrira des conditions de jeu optimisées aux nombreux joueurs attendus et constituera une belle vitrine pour les installations sportives de la commune.



Les autorités coupent le ruban pour l'inauguration du court de tennis couvert.

Groupement paroissial Égletons, Lapleau, Marcillac, Neuvic, Soursac

Vendredi 10 juillet. 17h30, Égletons presbytère oratoire, confessions, et messe à 18h.
Samedi 11. 9h, Marcillac, baptême de Théa Dudouit. 11h, Sarran, baptême de Léna Klaja-Daubech. 15h, La Chapelle-Spinasse, mariage de Bastien Marut et Cindy Medkour. 18h, Rosiers-d'Égletons, messe avec 1re communion de Brian Planque.
Dimanche 12. 9h30, Soursac. 11h, Égletons.
Jeudi 16. Égletons à l'église, concert avec La Petite Harmonie de pôche (musique classique).

Lapleau - Remise des prix pour le concours de dessin de l'Adaf



Les écoliers sont fiers du prix obtenu au concours de dessins.

L'*Association de développement et d'animations forestières* (Adaf), qui comprend 231 adhérents, a fêté ses 20 ans, le 20 juin. Pour cet anniversaire, l'Adaf a organisé un concours de dessin sur le thème dessine une belle forêt riche en biodiversité, à l'attention des élèves de CE et CM des écoles communales de Haute-Corrèze.
Dans chaque classe, les élèves ont voté pour désigner les trois plus beaux dessins de leur classe. Ce sont les dessins de Célia, Ève et Irina qui ont été élus. Le jour de l'assemblée générale de l'Adaf, les trois plus beaux dessins de chaque classe ont été exposés et les adhérents ont été invités à voter par bulletin individuel pour désigner la classe lauréate dans sa catégorie.
Dans la catégorie CM, c'est l'école de Lapleau qui gagne avec quarante et une voix.
À l'occasion de la fête de l'école, Jean-Marc Aubessard, président de l'Adaf, est venu remettre un beau livre sur la forêt à tous les élèves de CM (voir photo avec leur enseignante). *Vive la forêt, vive les vacances !* ont crié en chœur les enfants, très heureux de cette belle surprise et très heureux de partir en vacances !
Les enseignantes qui se sont mobilisées pour cette action de sensibilisation des jeunes à la beauté et à la richesse de la biodiversité des forêts corréziennes peuvent être félicitées.

Laval-sur-Luzège

Concours de pétanque et fest'laval. La société communale de chasse et le *Cochonnet club Lapleau-Soursac* organisent un concours de pétanque ce samedi 11 juillet à partir de 12h30 au Poteau du Gay, remise des engagements plus coupes. Le comité des fêtes de Laval-sur-Luzège « 3L » (Laval-sur-Luzège en Lumière) vous propose sa première édition du Festi'Laval. Un festival de musique sur une soirée, le 25 juillet au Poteau du Gay à partir de 19h. La soirée débutera par un repas qui mettra vos papilles en fête, un rougail saucisse préparé maison ! Vous trouverez sur place des stands d'artisanat, une buvette, et la soirée musicale débutera avec un premier concert de Marick H« qui vous proposera une musique afropop de sa composition. La deuxième partie de la soirée mettra en lumière *The Freedom Syndicate*,

un groupe 100 % local, qui vous proposera un style funky aux touches jazzy, des compositions qui nous parleront de liberté… Alors pour 20 € (10 € pour les moins de 15 ans) vous aurez un repas, 2 concerts et une tombola (incluse dans votre entrée) qui sera tirée entre les deux concerts, où les plus chanceux repartiront avec de beaux lots. Info et réservation avant le 22 juillet au 06.49.60.00.30.

Saint-Merd-de-Lapleau

Brocante. Le comité des fêtes mersaintois organise sa traditionnelle brocante, la 26e, le jeudi 30 juillet à partir de 6h à la maison du patrimoine de St-Merd-de-Lapleau. Pour les exposants, 1€ par mètre. Paiement à l'arrivée. Une viennoiserie et un kir seront offerts à chaque exposant. Le Qg food truck de Naves sera présent ainsi qu'une buvette et une vente de gâteaux. Pour tous renseignements ou inscription, appeler Annie Jarrige au 06.82.97.38.25.

Repas. La société de chasse de St-Merd-de-Lapleau organise son traditionnel repas de chasse, ouvert à tous, le samedi 1er août à 12h30 à la salle polyculturelle de la commune. Au menu : apéritif, entrée, cochon à la broche, légumes, plateau de fromages, dessert, café, vin compris. Adultes, 20€. Enfant de moins de 10 ans, 10€. Réservation obligatoire avant le lundi 20 juillet auprès de Marc au 06.79.51.16.62 ou Gilles au 06.60.02.07.65 ou Christian au 06.81.45.78.40.

Altillac - Les marchés festifs font leur grand retour

L'été s'annonce déjà radieux à Altillac. Comme le veut désormais la tradition, les associations altillacoises invitent le public à deux soirées exceptionnelles placées sous le signe de la gourmandise, de la musique et de la convivialité. Rendez-vous est donné les ***vendredis 17 juillet et 14 août,*** à partir de 18 heures, sur le site de l'ancien camping, à deux pas du stade de football. Ce lieu, qui a vu défiler des générations de vacanciers, est aujourd'hui le théâtre d'une fête populaire et authentique, prisée autant par les habitants que par les visiteurs de passage. L'ambiance y est décontractée, familiale, et surtout, résolument tournée vers le partage.
Le cœur de ces soirées battra au rythme des étals des producteurs et artisans locaux. Fromages affinés, charcuteries artisanales, miels parfumés, vins du terroir ou encore créations textiles et poteries : les visiteurs pourront flâner entre les stands, échanger avec les passionnés et déguster des produits d'exception. Une belle occasion de redécouvrir les richesses du terroir Corrézien tout en favorisant les circuits courts et en soutenant l'économie de proximité.
Au-delà des papilles, ce sont tous les sens qui seront éveillés. Le public pourra admirer une superbe exposition de véhicules anciens, qui ravira les amateurs de belles mécaniques et les nostalgiques d'une époque révolue.
Tout au long de la soirée, des animations musicales rythmeront la promenade, créant une atmosphère douce et entraînante. Côté restauration, les associations locales mettront la main à la pâte pour proposer des mets savoureux, tandis que la buvette permettra de trinquer entre amis. Et pour ceux qui ont encore de l'énergie après le dîner, la piste de danse sera ouverte pour prolonger la fête jusqu'au bout de la nuit.
L'entrée à ces marchés festifs est totalement gratuite, afin que chacun puisse profiter de cet instant de douceur sans contrainte. Que l'on vienne en famille, entre voisins ou entre touristes, l'esprit de convivialité et de partage qui règne à Altillac fait de ces deux rendez-vous des moments uniques de l'été.
Mobilisées et pleines d'enthousiasme, les associations altillacoises espèrent accueillir un public nombreux pour faire de ces soirées de véritables temps forts. Alors, notez dès à présent ces dates dans vos agendas : les 17 juillet et 14 août, Altillac vous attend pour une parenthèse enchantée au bord de l'eau.



De belles soirées estivales très animées au bord de la Dordogne.

La Chapelle-Saint-Géraud - Familles rurales de sortie au Puy du Fou



Le groupe de participants a grandement apprécié ce séjour au Puy du Fou.

L'association Familles Rurales Xaintrie Noire a, dernièrement, organisé un séjour au Puy du Fou en Vendée avec en prime le spectacle nocturne : *la Cinéscénie.*
À cette occasion, quarante-cinq enfants et adultes ont profité de ce voyage culturel en Vendée. Un bon moyen de renforcer les liens et découvrir un autre coin de France.

Camps-St-Mathurin-Léobazel

Repas de chasse et feu d'artifice. La société de chasse de Camps-St-Mathurin-Léobazel organise un repas le lundi 13 juillet 2026 à partir de 20 heures, à la salle des fêtes, suivi d'un feu d'artifice tiré sur le lac, offert par la commune. Au menu : melon et jambon de pays, truffade et sanglier à la broche, fromage, dessert, vin et café compris. Tarifs : 18 € pour les adultes et 8 € pour les enfants. Réservations au 06.25.55.54.18. Le feu d'artifice sera tiré sous réserve qu'aucun arrêté préfectoral ne vienne en interdire la tenue en raison des conditions météorologiques ou du risque incendie.

Camps en fête, trois jours d'animations. Du 17 au 19 juillet, Camps vivra au rythme de *Mom en fête, fête les 4 éléments !* Cette manifestation organisée par le foyer rural de Camps. Les festivités débuteront le vendredi 17 juillet avec un concert au bord du lac à partir de 20h30, animé par le groupe de rock folk *Moloch Monolyth.* Le samedi 18 juillet, place au concours de pétanque en doublette à 14 heures, organisé en partenariat avec *les Amis du Rocher du Peintre*. Le dimanche 19 juillet, la journée débutera par une messe à Camps à 10h30, suivie à 11h30 d'un dépôt de gerbe au monument aux morts et d'un vin d'honneur offert par la municipalité. Une tombola viendra également animer cette matinée. À partir de 12h, les visiteurs pourront profiter d'une petite restauration proposée par les Anciens du foot de Camps, sans réservation. L'association *Solidarité Xaintrie Noire* proposera également des pâtisseries, du thé et du café au profit de la Ligue contre le cancer.

La Vie Corrézienne
15 rue Fernand et Jean Alibert,
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Les Éditions Corréziennes : EURL 99 ans - Cap. 682.000 € - 15 rue Fernand et Jean Alibert, CS 10157 - 19104 BRIVE-LA-GAILLARDE - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BRIVE 675 620 025.
RÉDACTION · sr19@laviecorrezienne.com - 05 55 24 11 44
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Cyril Greghi - **Rédacteur en chef adjoint :** Thibaut Fauvergue - **Rédacteurs départementaux :** Céline Kompa & Jules Roman.
PUBLICITÉ · b.dupaquier@laviecorrezienne.com - 06 85 30 41 63 - 05 55 24 61 53
Chargé des ventes : Béatrice Dupaquier.
ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24
ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 78 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)
IMPRIMERIE · GCF : 63 avenue Jean-Mermoz, Allée des Bourdillats, 89000 AUXERRE.
CPPAP : 0126 C 81113 - **ISSN :** 0751-5154 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé (taux de fibres recyclées compris entre 60 et 100 %) ou sur du papier certifié PEFC issu de forêts durablement gérées. Il a été fabriqué en France, en Espagne ou au Canada. L'eutrophisation des eaux (fabrication pâte et papier) est de 0,01 kg/t.

votre journal BAC DE TRI

Saint-Bonnet-les-Tours - La force du collectif et du bénévolat

Saint-Bonnet-les-Tours est une très petite commune qui présente une particularité : elle ne possède aucun agent communal.
Pourtant, le village brille par son dynamisme grâce à une tradition bien ancrée : les chantiers citoyens. Ici, les habitants se mobilisent individuellement et collectivement pour le bien de la collectivité.
Ce modèle d'entraide a déjà fait ses preuves à de nombreuses reprises. Au fil des années, les bénévoles ont ainsi rénové la place de l'église, le cimetière communal, ou encore un appartement municipal. Réalisés par les propres moyens des administrés, ces travaux ont permis de réaliser de substantielles économies pour le budget de la commune.
Récemment, c'est un défi technique qui a sollicité la réactivité des habitants. La commune est alimentée par deux réseaux d'eau : le premier, dédié à l'eau potable, provient de la commune voisine de Goulles ; le second est un ancien réseau qui approvisionne le bourg par gravité.
À la suite d'une rupture sur ce réseau gravitaire, une mobilisation citoyenne s'est immédiatement organisée afin de localiser et colmater la fuite au plus vite.



Les citoyens se sont mobilisés afin de localiser et colmater la fuite sur le réseau d'eau.

Deux administrés et conseillers municipaux, Marc Salès et Jérémy Aumont, ont pris la tête de l'opération pour mener à bien les réparations.
Grâce à leur intervention rapide, le réseau est de nouveau fonctionnel. Cette action permet non seulement de rétablir l'eau gravitaire au cœur du village, mais aussi de garantir un accès à une eau gratuite pour les agriculteurs locaux – qui en ont bien besoin en ce moment – et la population.

La Roche-Canillac - Un repas sur l'herbe pour les écoliers



Les jeunes écoliers ont marqué la fin de cette année scolaire par un bon pique-nique partagé au parc municipal.

Vendredi 3 juillet marquait le dernier jour d'école pour les 21 petits écoliers de la maternelle de La Roche-Canillac. Pour célébrer ce moment tant attendu, Karine Hadjoudj, leur institutrice, a accompagné les enfants pour une sortie au parc municipal. Sous un soleil radieux, les enfants ont savouré un pique-nique préparé avec soin par leur cantinière Sabrina, dans une ambiance joyeuse et détendue.
Cet ultime jour d'école clôture une année riche en aventures pour les tout-petits. Au fil des mois, ils ont profité de nombreuses sorties qui ont ponctué leur apprentissage : des séances à la piscine trois fois par semaine où les éclaboussures et les rires résonnaient joyeusement, ainsi qu'une visite captivante au parc animalier de Gramat le 12 juin. Ces expériences ont permis aux enfants de découvrir, d'apprendre et de s'amuser en dehors de la salle de classe.
Avec la rentrée prévue pour le 1er septembre, quelques changements attendent ces jeunes écoliers. Cinq d'entre eux, issus de la grande section, iront rejoindre l'école de Saint-Pardoux tandis qu'un enfant de moyenne section partira à Argentat. Une nouvelle étape pour ces petits élèves qui vont tourner la page vers de nouveaux horizons.

Goulles

Erratum. Dans notre édition de la semaine dernière, l'article traitant de l'organisation du mai des élus de Goulles a été par erreur placé sous la bannière Saint-Privat et donc monté dans la mauvaise section. Nous prions nos chers lecteurs, la municipalité de Goulles et notre correspondante, de bien vouloir accepter nos excuses pour cette regrettable coquille (la rédaction).

Mercœur

Fermeture secrétariat. Le secrétariat de mairie de Mercœur sera fermé le lundi 13 juillet et le mardi 24 juillet. En cas d'urgence, vous pouvez contacter André Poujade, maire au 06.72.48.17.72 ou Claudine Bornet, 1re adjointe au 06.48.83.90.33.



La Roche-Canillac - Travaux de sécurisation de la voirie



Les abords de la route ont été sécurisés grâce à un enrochement.

Des travaux de sécurisation ont récemment été réalisés sur la voirie permettant l'accès à la place Lafond de Saint-Mur sur la commune de La Roche-Canillac. Menée par Tulle Agglo, cette intervention faisait suite à l'apparition d'un affaissement de terrain en bordure de chaussée, laissant craindre une déstabilisation progressive de la voirie. Afin de garantir la sécurité des usagers et de préserver cet axe de circulation, les équipes sont intervenues pour conforter les abords de la route grâce à un enrochement. Cette technique, qui consiste à installer de gros blocs de pierre, permet de stabiliser durablement le terrain et de limiter les risques d'érosion ou de glissement. Profitant de ce chantier, la municipalité a également procédé à l'abattage d'un épicéa situé en surplomb de la route. Fragilisé, l'arbre présentait un risque de chute susceptible de mettre en danger les automobilistes et les riverains. Ces deux opérations complémentaires contribuent à sécuriser durablement l'accès à la place de la Roche Basse et témoignent de la volonté des collectivités d'assurer l'entretien et la préservation des infrastructures tout en garantissant la sécurité de tous.

Clergoux - La Terrasse du Prévôt rouvre pour l'été



Édith accueille le public au bord de l'étang.

La Terrasse du Prévôt fait son grand retour pour une troisième saison à Clergoux ! Installée au bord de la plage de l'étang du Prévôt, cette adresse rouvre ses portes pour le plus grand plaisir des promeneurs, des baigneurs et des amateurs de moments de détente en pleine nature.
Cette année encore, Édith, accompagnée de l'association Karin'K, accueille le public dans une ambiance chaleureuse et familiale. Que ce soit pour une pause gourmande après une balade ou un moment de fraîcheur face à l'étang, chacun y trouvera son bonheur.
Au menu : boissons fraîches, crêpes gourmandes et petite restauration rapide à savourer les pieds presque dans le sable.
La Terrasse du Prévôt se veut être un endroit idéal pour partager un moment entre amis ou en famille, tout en profitant d'un cadre naturel exceptionnel.
Ouverture du mardi au dimanche, de 15 h à 19 h.
Pour tout renseignement, contactez Édith au 06.37.38.03.73.

Espagnac - L'agenda de Rando Doustre

Le mois de juillet se poursuit avec un programme varié et convivial pour les marcheurs de *Rando-Doustre*, qui proposent plusieurs sorties accessibles à tous, entre nature, patrimoine et moments partagés.
Vendredi 10 juillet, rando douce à Pandrignes. La semaine débute en douceur avec une rando facile de 6 à 7 km, idéale pour reprendre le rythme ou pour ceux qui préfèrent les parcours tranquilles. Rendez-vous à 9 h 30, parking de la salle polyvalente, Animatrice : Anne Marie.
Samedi 11 juillet, à Pérols-sur-Vézère : ruines des Cars et nuit des étoiles. Une sortie exceptionnelle mêlant histoire, astronomie et randonnée. Les marcheurs partiront à la découverte des Ruines des Cars, site gallo-romain emblématique, avant de profiter de la Nuit des Étoiles, un moment magique sous le ciel d'été. Rendez-vous à 15 h 30, gare de Corrèze (covoiturage). Pique-nique prévu, 12 km. Animatrice : Marieck.
Vendredi 17 juillet, à Lagarde-Enval, Retour à une rando douce de 6 à 7 km, parfaite pour une matinée active dans un cadre verdoyant. Rendez-vous, à 9 h 30, parking de l'étang. Animatrice : Anne Marie.
Un programme équilibré et ouvert à tous. Ces trois sorties offrent un bel éventail de pratiques : de la marche douce accessible à tous, à la randonnée plus sportive avec découverte patrimoniale et observation du ciel. *Rando-Doustre* rappelle que les randonneurs non licenciés peuvent participer jusqu'à trois fois avant qu'une adhésion ne leur soit proposée. Inscription au 06.87.87.93.27. En cas de mauvaise météo, les randonnées peuvent être modifiées ou annulées.

Gros-Chastang - La nature se découvre tout l'été

Cet été, Benjamin Potel, guide nature professionnel, propose une série d'animations pour partir à la découverte de la biodiversité locale à Gros-Chastang. Organisées avec le soutien de la commune de Gros-Chastang et en partenariat avec *Dordogne de Villages en Barrages,* ces sorties invitent petits et grands à porter un nouveau regard sur les plantes sauvages et le monde discret qui les entoure.
Le programme a débuté ce jeudi 9 juillet avec une balade découverte intitulée *Du bon usage des plantes sauvages.*
Une seconde balade gratuite sera proposée le jeudi 6 août à 15 heures.
Deux ateliers, Le petit peuple des herbes, auront également lieu le jeudi 23 juillet (gratuit) et 20 août à 15 heures. Le tarif est fixé à sept euros par adulte, quatre euros pour les moins de dix-huit ans et l'animation est gratuite pour les enfants de moins de six ans.
L'occasion d'explorer la faune et la flore des prairies de manière ludique et accessible à tous.

Chaque animation dure environ deux heures. Renseignements et réservations au 06.38.03.36.04, par courriel à bpotel.bp3v@gmail.com ou sur www.bp3v.org.

Gros-Chastang

Rando champêtre. Elle aura lieu le vendredi 17 juillet départ, à 18h30, à l'église de Gros Chastang. Randonnée de 6km, pique-nique tiré du sac suivie d'une pièce de théâtre dans le cadre du festival histoire de Passages. Infos et réservations au 06.47.12.83.66. Évènement gratuit et organisé par la Dordogne de villages en barrages.

Saint-Martin-la-Méanne - Les yogis prennent une pause estivale



Après la séance, les yogis ont partagé un repas de fin de de saison.

La saison 2025-2026 de la section de yoga de l'amicale laïque touche à sa fin. Ce mercredi 23 juin, à l'issue de l'avant-dernière séance, un repas convivial a été organisé entre les participantes, accompagnées de leur professeure Nathalie. L'occasion de partager un moment de détente et d'échanger ensemble sur les bienfaits de cette pratique, alliant corps et esprit. Les cours reprendront en septembre à Saint-Martin-la-Méanne, Argentat et La Roche-Canillac.

Pour plus de renseignements, contacter Nathalie Petitfrère au 06.17.58.08.08.

Marcillac-la-Croisille - Les futurs collégiens félicités par leur commune



Une nouvelle aventure va commencer pour les anciens CM2 félicités par les élus.

À l'occasion de la fin d'année scolaire, plusieurs élus du territoire se sont réunis pour saluer le travail et l'investissement des huit enfants qui feront leur entrée en classe de 6e à la rentrée prochaine. Une cérémonie simple mais pleine de sens, marquée par la présence de représentants de plusieurs communes et de l'équipe éducative. Étaient présents pour accompagner les élèves : Claude Bardeau, maire de Lafage-sur-Sombre, Jean-Marc Chiriez, maire de Gros Chastang, Frédéric Ratelade, adjoint au maire de Marcillac, M. Ceaux, instituteur, et Agnès Audeguil, première adjointe à la mairie de Marcillac-la-Croisille.
Tous ont tenu à féliciter chaleureusement les enfants pour leur sérieux, leur progression et leur implication tout au long de l'année.
Chaque élève s'est vu remettre un exemplaire du célèbre ouvrage La Métamorphose d'Ovide, un texte qui sera étudié en classe de 6e. Un cadeau à la fois symbolique et utile, marquant le passage vers le collège et encourageant la curiosité littéraire.
Les communes ont également souhaité soutenir les familles en offrant cent euros pour les fournitures scolaires, dont cinquante euros pris en charge par la commune de domicile de chaque enfant. Les fournitures seront disponibles chez Chantepages à Tulle, partenaire de longue date des établissements scolaires du secteur.
À la rentrée, la majorité des élèves rejoindra le collège d'Argentat, tandis que certains poursuivront leur scolarité à Égletons ou Tulle. Un moment important pour ces jeunes qui s'apprêtent à découvrir un nouvel environnement, de nouvelles matières et davantage d'autonomie.
M. Ceaux, leur instituteur, a tenu à souligner « le travail sérieux, l'investissement constant et les progrès remarquables » de ses élèves. Des mots qui ont touché les familles et renforcé la fierté des enfants, ravis de voir leurs efforts reconnus.

Marcillac-la-Croisille

Ambiance plage, musique et feu d'artifice. La commune de Marcillac-la-Croisille donne rendez-vous au public le lundi 13 juillet pour une soirée festive au bord de l'eau. À partir de 22h, DJ Arnaud prendra les commandes pour faire danser le public dans une ambiance estivale avec un bal sur la plage du camping. Point d'orgue de la soirée, le feu d'artifice sera tiré à 22h30, illuminant le ciel de Marcillac-la-Croisille pour célébrer la fête nationale dans un cadre exceptionnel. Une soirée conviviale, festive et gratuite, à vivre en famille ou entre amis.

Saint-Martin-la-Méanne - Cantabile a séduit le public



Les choristes ont donné un beau récital.

Le dimanche 21 juin, l'église de Saint-Martin-la-Méanne a accueilli l'ensemble *Cantabile* de Monceaux-sur-Dordogne pour un concert dans le cadre de la fête de la musique. Sous la direction de Maryse Simeray, cheffe de chœur et pianiste, l'ensemble a interprété un programme varié mêlant variétés françaises et chants sacrés. Au répertoire, des titres intemporels de Joe Dassin, Charles Aznavour, Serge Lama, Véronique Sanson… ainsi que des œuvres classiques comme *l'Ave verum corpus* et le *Panis Angelicus.* Accompagné au piano et à la guitare, ce concert gratuit a séduit le public venu assister à une soirée musicale partagée.

Saint-Martin-la-Méanne - La société de chasse dresse son bilan



Les chasseurs ont notamment pu entendre les projets de la société de chasse communale.

L'assemblée générale de la société de chasse de St-Martin-la-Méanne s'est tenue le dimanche 28 juin au camp de la Lune. La séance a été ouverte par Philippe Veyssière, président, qui a rappelé la création de l'association le 17 mai 1930. Une pensée a été adressée à André Laurent, chasseur récemment disparu et qui a été longtemps membre du bureau. En présence d'Odile Stéfanini-Meyrignac, maire, il a été dressé le bilan de la saison de chasse 2025-2026, en soulignant l'importance des règles de sécurité. Le trésorier a ensuite exposé les comptes de l'exercice, détaillant les dépenses et les recettes, ainsi que les prévisions budgétaires pour la saison 2026-2027.
Concernant les prochaines actions de la société de chasse, ont notamment été évoquées la commande de faisans et l'idée d'organiser un évènement festif pour promouvoir l'association auprès de la population.
Deux nouveaux chasseurs ont intégré la société, portant l'effectif à environ 70 adhérents.
La réunion s'est achevée par la vente des cartes pour la saison prochaine, suivie d'un verre de l'amitié dans une ambiance conviviale.

Saint-Martin-la-Méanne

Festival Party Pature. La 2e édition se déroulera les 10 et 11 juillet, au Camp de la Lune. Pour cet évènement musical, une programmation variée avec plusieurs groupes sur scène sera proposée. Les tarifs sont de 20€ pour les deux jours et 10€ pour un jour. Une restauration bio et locale sera disponible ainsi qu'une buvette et un coin chill. Parking et camping sur place.

Journée festive. Mardi 14 juillet, les associations locales en partenariat avec la municipalité organisent une journée festive pour célébrer la fête nationale. Dès 8h, un vide-greniers sera installé. À 10h, une dégustation de tête de veau sera proposée pour 10€. À midi, des producteurs locaux seront sur place pour présenter leur savoir-faire gourmand. L'après-midi, de 15h à 17h, une kermesse aura lieu avec maquillage, jeux et animations pour toute la famille, suivie d'un spectacle folklorique présenté par le groupe portugais *La Belle Vie*. À19h, un repas convivial sera servi (réservations sur place dès 9 heures, places limitées, 12€ pour les adultes et 8€ pour les enfants). La soirée se terminera avec un bal animé par le groupe Appelle tes copains à 21h30 et un feu d'artifice à 22h30.

La Vie Corrézienne

Hautefage - Le marché festif lance la saison estivale



À l'ombre des arbres, chacun a pu partager et profiter d'une excellente journée.

Organisé dimanche 28 juin dans la commune de Hautefage, le marché festif a rencontré un très beau succès, attirant de nombreux visiteurs venus partager un moment convivial et authentique au cœur du village.
À l'ombre des arbres, chacun a pu profiter d'une ambiance chaleureuse, découvrir les savoir-faire des producteurs locaux, échanger, se retrouver et passer un agréable moment ensemble.
La municipalité et le comité des fêtes adressent leurs plus sincères remerciements à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire de cette journée une réussite ; aux producteurs locaux pour leur présence, la qualité de leurs produits et leur engagement ; aux visiteurs, venus nombreux, qui ont contribué par leur présence à la réussite de cet événement.
Ces moments de partage et de proximité sont précieux et participent pleinement à la vitalité de la commune. Un grand merci à tous les participants pour cette belle réussite !
Hautefage vous donne d'ores et déjà rendez-vous à l'automne pour une prochaine édition du marché festif.

Saint-Julien-aux-Bois

Fête au village. Le comité des fêtes de Saint-Julien-Aux-Bois organise le samedi 18 juillet la fête au village toute la journée dans le bourg et en soirée à la salle polyvalente. Au programme : au four à bois (à côté de l'église), de 9h à 14h, cuisson de pains, brioches et saucissons au feu de bois. Dans les rues du village, de 9h à 17h, vide-greniers. Marché d'artisans et producteurs. Balades à poney (matin et après-midi)Démonstration de country à 11h avec *Sagiran Country Style*. Jeux gonflables et jeux en bois dans les jardins de la Mairie. Restauration rapide (paninis, hot-dogs, frites). En soirée, à partir de 19h à la salle polyvalente. Repas sous chapiteaux : 18€ (12 € pour les enfants de moins de 12 ans) sur réservation. Grande soirée dansante animée par l'orchestre *Week-End*. Tirage de la tombola. Inscriptions vide-greniers, marché au 06.13.15.23.15. Réservation repas, pains, brioches et saucissons : https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-de-saint-julien-aux-bois/evenements/fete-au-village-a-st-julien-aux-bois.

Saint-Cirgues-la-Loutre

Brocante et vide-greniers. L'Amicale laïque organise brocante et vide-greniers dans la commune le dimanche 19 juillet. Une manifestation annuelle à laquelle s'ajoute un vide garage à la cité EDF. Réservez vos emplacements auprès de M. Bernat au 06.73.26.77.90.

Saint-Julien-aux-Bois - Le pied dans tous ses états



Les divers thèmes abordés au cours de la journée ont attiré de nombreux participants.

Accueillis par la municipalité de Saint-Julien-aux-Bois, la maison de santé de Saint-Privat et ses professionnels de santé ont organisée la journée nationale du pied. Le pied dans tous ses états, hallux valgus, prévention, diététique, diabète... chaussures et confort, tous les thèmes ont attirés une cinquantaine de participants.
La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale où chaque professionnel engagé a pu répondre aux interrogations de chacun. Un grand merci à la commune de Saint-Julien-aux-Bois, pour la salle des fêtes mise à disposition.

Saint-Privat

Erratum. Dans notre édition de la semaine dernière, un article traitant de l'organisation du mai des élus de la commune de Goulles a été malencontreusement placé sous la bannière de celle de Saint-Privat. Nous prions nos chers lecteurs de bien vouloir accepter nos excuses pour cette regrettable erreur (la rédaction).

Service de garde. Samedi 11, dimanche 12 et mardi 14 juillet : Médecin : composer le 15. Pharmacie du square Dumont Gane à Saint-Privat, 05.55.28.20.57. Cabinet SCI Infirmières, Maison de Santé, 17 rue de la Gane à Saint-Privat, 05.55.28.47.22 ou Sandrine Aubreyrie, Maison de santé, 06.88.32.63.86.

Décès. À Aurillac, de Monique Marinie, née Hourtoule, à l'âge de 73 ans. Ses obsèques religieuses ont été célébrées en l'église et au cimetière de Saint-Privat le mardi 7 juillet 2026. Sincères condoléances à Yves son époux, Xavier et Stéphanie son fils et sa belle fille, Sarah et Estelle ses petites-filles, ses frères, ses belles sœurs , ses nièces et neveux et toute sa famille.

Décès. En Guadeloupe de Anne Marie Capitaine à l'âge de 86 ans. Ses obsèques ont été célébrées mercredi 8 juillet en l'église et au cimetière de Saint-Privat. Sincères condoléances à Henri Seremes, son compagnon, Georges et Thérèse son frère et sa belle sœur et toute sa famille.

Journée pour les 80 ans du club de foot. Ce samedi 11 juillet, les anciens de Saint-Privat Sport en collaboration avec l'*Entente des Barrages de la Xaintrie* organise, à l'occasion des 80 ans du club de football de Saint-Privat, une journée qui permettra les retrouvailles de différentes générations d'amoureux du ballon rond ayant défendu les couleurs de ce club. À 10h, la journée débutera par un tournoi de foot en marchant (walking football) avec la présence des *Copains d'Abord*, de Brive, de Labrousse-Vezels (Cantal) et de deux équipes locales qui vont s'essayer à ce sport. À 12h, une plaque commémorative de cette journée sera inaugurée en présence du président du district de football de la Corrèze. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur et d'un barbecue. La journée se poursuivra par un match intergénérationnel de football et se clôturera par un repas à l'espace Tatiany. Tarif de la soirée 15 €. Réservations et renseignements au café des sports à Saint-Privat.

Bal des sapeurs pompiers. Dimanche 13 juillet, au place du champ de Foire (repli en salle Tatiany en cas de mauvais temps). Ambiance assurée. Au menu : saucisse, aligot, dessert, café. Repas, 16 €. Réservation auprès des pompiers de Saint-Privat.

Seilhac - Une journée de l'amitié varetzienne



Les aînés ont pu visiter les jardins de Colette.

Le samedi 13 juin, quinze adhérents du club *l'Automne seilhacois* ont participé à la journée de l'amitié organisée par *Générations mouvement 19* et le club *Les sans soucis de Varetz*. Au programme était inscrit la visite guidée des jardins de Colette.
Celle-ci a été très apprécié par les participants. Cette journée a permis de se rencontrer et partager avec les autres aînés.

Seilhac - La commune célèbrera la fête nationale au lac de Bournazel

Le mardi 14 juillet, la commune de Seilhac célébrera la Fête nationale dans un esprit de convivialité, de mémoire et de partage. Cette journée, symbole des valeurs de la République – Liberté, Égalité, Fraternité – sera également l'occasion de rendre hommage à toutes celles et ceux qui s'engagent chaque jour au service de la population. Cette édition sera la première organisée par la nouvelle équipe municipale. Une belle occasion pour les élus de réunir les Seilhacois et les visiteurs autour d'une journée conviviale, festive et ouverte à tous. Les cérémonies débuteront, à 11h, par un dépôt de gerbe au monument aux morts. À 11h20, un défilé des forces publiques s'élancera de l'avenue de la Gare en direction du lac de Bournazel. De 12h à 13h, le public pourra découvrir une exposition de véhicules et de matériels d'intervention des différents services présents. Tout au long de la journée, le site du lac de Bournazel sera animé avec de nombreuses activités pour petits et grands. Les visiteurs pourront profiter du vide-greniers, des nombreuses animations proposées sur le site ainsi que d'une offre de restauration disponible tout au long de la journée. À partir de 19h, la fête se poursuivra avec le repas convivial (sur réservation) et le bal, avant de laisser place, à la tombée de la nuit, au feu d'artifice offert par la municipalité, qui viendra clôturer cette journée festive. La municipalité donne rendez-vous à tous les habitants, visiteurs et vacanciers pour partager cette journée de fête. Elle espère accueillir un public nombreux au lac de Bournazel afin de célébrer ensemble la Fête nationale dans une ambiance conviviale.

Groupement paroissial de Seilhac

Samedi 11 juillet. 10h30, adoration pour la vie à l'église de Saint-Clément.
Dimanche 12. 11h, messe à l'église Notre-Dame de Seilhac. 17h30, temps de louange à l'église de Seilhac.
Mercredi 15. 15h, chapelet à l'église de Saint-Clément.
Léon XIV à Lourdes. Le service des pèlerinages organise un aller-retour en bus sur la journée. S'inscrire sur le site du diocèse.

Chamboulive - Mardi 14 juillet, c'est la 44e Randonnée des Tourtous

Le club rando cyclo de Chamboulive, organise son rendez-vous annuel avec la 44e *Randonnée des tourtous,* le mardi 14 juillet, à Chamboulive. Les inscriptions seront prises à partir de 6 h 30 jusqu'à 9 h 45, à la salle polyvalente de Chamboulive (café et gâteaux proposés, avant le départ). Au retour, les différents stands seront ouverts de 10 h à 13 h. La participation est ouverte à tous, sans esprit de compétition et sans classement, dans le respect du code de la route et de l'environnement. Les départs sont libres, tous les parcours sont balisés. Au programme de cette année, les parcours vélo reprennent une partie de l'itinéraire de l'étape du Tour de France, les parcours des circuits pédestres seront effectués en sens inverse par rapport à l'année 2025, et il y aura peu de modifications sur les circuits VTT. Selon leur niveau, les participants pourront choisir entre : 3 circuits pédestres (9,15 et 22 km) ; 3 circuits vélo de route (55, 74 et 88 km) ; 3 circuits VTT (20, 45 et 58 km). Les grands circuits sont réservés aux sportifs les plus aguerris, avec des dénivelés de 497 m pour la marche, de 1 406 m pour les vélos-route et de 1 110 m pour les VTT. Les petits et moyens parcours sont assez faciles et sans difficultés particulières. Les plus jeunes seront accompagnés par des adultes du club rando cyclo Chamboulive, sur le petit circuit VTT de 20 km, avec un départ groupé à 9 h 45. Des ravitaillements sont prévus tout au long des parcours de chaque circuit. Pour les randonneurs empruntant les longues distances, il est recommandé de partir le plus tôt possible. Au retour, tous les participants pourront déguster les fameux tourtous (préparés par une trentaine de bénévoles), avec rillettes, confiture de myrtilles, et cidre, offerts par les organisateurs. La manifestation se terminera à la salle polyvalente, autour du pot de l'amitié, et les résultats de la tombola (1er lot, un VTT et nombreux autres lots). Tarifs des inscriptions : 8€ ; 6€ sur présentation licences FFCT ou FFRP ; 4 € (13 à 18 ans) ; gratuit (moins de 13 ans).

Renseignements auprès de Serge M. 06.79.69.98.54, ou Facebook : Club Rando Cyclo.

Lagraulière - Un spectacle de fin d'année réussi pour les écoliers

L'école a, dernièrement, fait un formidable bond dans le passé à Lagraulière. Intitulé *Petits pas d'autrefois,* le spectacle de fin d'année a réuni les élèves de toutes les classes pour un moment mêlant avec brio danses traditionnelles et scènes de la vie d'antan.
Devant un public de parents venus nombreux, les enfants ont enfin pu dévoiler le fruit de plusieurs semaines de travail. Cette année, les enseignantes avaient choisi de mettre le patrimoine et les traditions régionales à l'honneur.
Les différentes classes se sont succédé pour enchaîner les pas de danses traditionnelles au rythme du son de l'accordéon de M. Vignaud, qui a accompagné avec talent les enfants tout au long du spectacle.
Les spectateurs ont pu apprécier l'enthousiasme des jeunes danseurs s'essayant à la polka, à la bourrée, à la valse ou encore à la scottish. Entre les danses, les élèves ont proposé de petites mises en scène pour raconter le quotidien de leurs ancêtres.
La fin des *Petits pas d'autrefois* a également été marquée par un moment de transition important pour les plus grands. Les élèves de la classe de CM2 ont été mis à l'honneur et ont reçu une calculatrice offerte par l'association des parents d'élèves (APE), un outil indispensable pour leur rentrée prochaine au collège, marquant ainsi la fin de leur parcours en école primaire.
La soirée s'est ensuite prolongée dans une ambiance très conviviale grâce à l'association des parents d'élèves qui avait tout prévu pour régaler et divertir les participants. Un karaoké rythmé a clôturé cette belle fête.
L'équipe enseignante a tenu à féliciter chaleureusement tous les enfants pour leur investissement.



Le spectacle de fin d'année était intitulé *Petits pas d'autrefois* **- © école Lagraulière.**

Les organisateurs ont souhaité remercier le personnel de l'école présent pour encadrer et accompagner les enfants tout au long de la soirée, ainsi qu'aux bénévoles de l'APE pour la parfaite organisation et la réussite de ces festivités.

Saint-Salvadour

Festivités. Les chasseurs de St-Salvadour organisent une fête à l'étang communal le pré Chaton le samedi 18 juillet, concours de pêche en deux manche. Inscription à 7h. Tarif adulte, 10€ enfants, 6€. L'après-midi, concours de pétanque en doublette. Tarif adulte et enfants 6€. Inscription à 13h. Restauration tout au long de la journée. À 20h, soirée animée par DJ Tchock.

Lagraulière

Fête de l'été et comice agricole. Organisée en partenariat entre la municipalité, les associations de la commune et les Jeunes Agriculteurs samedi 25 juillet. Au programme : vide-grenier, du comice agricole, véritable vitrine du monde rural, ainsi que de nombreuses animations destinées à tous les âges. Parmi les nouveautés les plus attendues figure la descente de caisses à savon. Les équipages s'élanceront sur un parcours aménagé dans le bourg avec des véhicules entièrement conçus par leurs soins. La journée se poursuivra dans une ambiance festive avec des animations, un repas convivial, une soirée musicale et un feu d'artifice pour clôturer cette édition. Inscriptions ouvertes pour les personnes souhaitant participer au vide-greniers ou à la descente de caisses à savon, via la plateforme HelloAsso, au 06.83.33.14.48 ou bien en remplissant les bulletins présents dans les commerces de la commune.

Chanteix

Festival Aux Champs. L'édition du Festival Aux Champs 2026 se déroulera, du 10 au 11 juillet à Chanteix, dans son écrin de verdure. Cet espace, « véritable zénith à ciel ouvert », va accueillir une programmation éclectique qui s'annonce exceptionnelle. La soirée d'ouverture démarrera avec la nouvelle déclinaison du projet On dit cap' de, S'en suivront les prestations de Cali, Benjamin Biolay, Orange blossom. Grosse ambiance en prévision pour la soirée du samedi avec Fredz, les Négresses vertes, Têtes raides, Tracy de sa. Des groupes régionaux assureront les inter plateaux et le concert de clôture de chaque soirée. Différents « A CÔTES » seront également proposés : animations, gastronomie... Info : www.tuberculture.fr.

Chamberet - Un nouveau commerce vient d'ouvrir



Gracie Young, esthéticienne a ouvert son espace bien être Boulevard Masmonteil.

L'ouverture d'un commerce dans une commune est toujours une très bonne nouvelle. Depuis le 1er juin dernier, Gracie Young esthéticienne depuis trois ans et formée à l'école Terrade de Brive a ouvert *Chic Esthétique*, un espace de bien être situé 5 Boulevard Masmonteil à Chamberet. Britannique et installée en France depuis 14 ans, Gracie a exercé ses talents au Lonzac avec des soins esthétiques à domicile.
L'opportunité s'est présentée de s'installer à Chamberet où elle propose de nombreuses prestations : épilation, soin visage, modelage, manucure, auto bronzant avec spray, etc. Elle utilise une marque française et les produits fabriqués dans le Lot sont certifiés Bio. Le rendez-vous à privilégier mais il y a possibilité du service « sans rendez-vous » selon la disponibilité.

Chamberet - Les Chambertois découvrent le Sénat

Lundi 29 juin, quarante-six habitants de Chamberet et des communes voisines, accueillis par Daniel Chasseing, sénateur de la Corrèze, ont pu visiter le Sénat. La visite a permis de découvrir les multiples facettes de ce monument emblématique tant par son histoire que par son architecture : l'hémicycle ou la salle des séances, lieu où se réunissent les sénateurs pour voter sur un sujet, la grande bibliothèque avec sa coupole et le grand salon, entre autres. Une promenade dans le jardin du Luxembourg a ensuite permis d'admirer ses arbres et plantations remarquables. Le repas a été pris au Sénat dans le salon Bonaparte. L'après-midi, une heure de bateau-mouche a permis la découverte des grands bâtiments de Paris, complétée également par une balade guidée en bus. Vers 18 h, le groupe, enchanté et heureux de cette découverte, a repris la route en direction de la Corrèze.



Les quarante-six Chambertois entourent le sénateur Daniel Chasseing.

Chamberet

Exposition photographies de Michel Chalard. Jusqu'au 28 août à la médiathèque intercommunale de Chamberet. Visibles aux horaires d'ouverture de la structure : lundi de 9h30 à 12h, mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 14h à 17h30. Renseignements : mediatheque@ccv2m.fr ou au 05.19.67.01.00.

Apéro concert. En partenariat avec la municipalité, le *Badminton Club des Monédières* organise un apéro concert le jeudi 16 juillet, à 20h, sous la halle à Chamberet. L'animation sera assurée par Sébastien Salesse guitariste chanteur interprète francophone et anglophone. Buvette et restauration sur place : menu enfant 10€, melon, saucisse/frites, pêche. Menu adulte 15€, melon, burger/frites, pêche. L'association *L'Envolée Chambertoise* sera également présente sur place pour leurs traditionnelles crêpes. Renseignements au 06.79.80.14.48.

Pêche à l'écrevisse. Tous les mercredis des mois de juillet et août, une pêche à l'écrevisse est organisée de 13h30 à 17h à Chamberet. Inscription obligatoire au 06.10.99.08.35. Rendez-vous à 13h30 devant la mairie de Chamberet, puis départ pour la pêche aux écrevisses ! Pour enfant de 6 à 12 ans. A la fin de la pêche les écrevisses sont cuites sur place et distribuées aux enfants, puis un petit goûter est proposé. Tarif 7€. Ce prix comprend : le permis de pêche, le prêt de balance et perche. Les bottes sont fortement conseillées.

Ouverture de la maison de l'arbre et de la nature. Depuis le 1er juillet au 31 août. Tous les jours, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Tél. au 05.55.97.92.14 ou au 06.48.90.89.50. Plus d'informations : https://www.maisondelarbre-chamberet.com.

Parcours dans les arbres. Il est ouvert depuis le 6 juillet et jusqu'au 31 août, du lundi au samedi, de 9h30 à 12h, de 14h30 à 18h. Le parcours aventure de Chamberet est situé en face du Complexe Touristique la Montagne Limousine. Il est composé de plus de 50 ateliers : tyroliennes, pont népalais, tonneaux, ponts filets, pas de géants... Toute la famille peut être accueilli grâce à ces parcours entièrement équipés d'une ligne de vie continue. Parcours pitchoun, vert, bleu, rouge et noir. Tarifs : 3€ pitchoun (2-6 ans). 7€ parcours vert. 9€ parcours vert et bleu. 13€ parcours rouge et noir. Condition de taille suivant le parcours. Sur réservation au 06.45.69.10.88 ou au 07.86.28.28.99. Plus d'informations : https://www.chamberet-sports-nature.com/parcours-dans-les-arbres-1/

Centre aquarécréatif. Il est accessible depuis le 1er juillet et jusqu'au 31 août. Ouverture de 14h30 à 19h du mardi au dimanche. Fermeture hebdomadaire : lundi. Deux bassins chauffés et surveillés (1 bassin extérieur avec toboggan et 1 bassin couvert). Terrasse, bains de soleil, ventes de glaces et de boissons à disposition sur place. Tarifs : 2,8 € adulte. 1,5 € - de 12 ans. Short de bain interdit. Piscine municipale, route de St-Dulcet. Complexe la Montagne Limousine à Chamberet. Tél. au 05.55.98.96.83.

Treignac

Micro-Folie. Vendredi 17 juillet à 21 h, sous les étoiles du Puy du Mas. Animation 2h. Tout public. Quoi de mieux que de se tourner vers le ciel pour rêver ? Venez observer les étoiles au Puy du Mas à Saint-Hilaire-Les-Courbes avec Johann de Popcorn et Galaxie. Il vous propose une balade dans la Voie lactée, avec une observation au télescope de la Lune et de Vénus en introduction ! Espace Guy Merle, 20 rue Eugène Daubech. micro-folie@ccv2m.fr. Tél. au 06.19.43.05.56. Ouverture les mercredis de 14h à 17h. http://ccv2m.fr/accueil/micro-folie-monedieres.

Exposition. Le public est invité à découvrir les œuvres de Sylvie Marlier et Janine Gabiache à la médiathèque intercommunale de Treignac jusqu'au 18 juillet. Visible aux horaires d'ouverture de la médiathèque : mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h, mediatheque@ccv2m.fr au 05.19.67.01.00.

Concert franco-slave. L'association Fêtes Corréziennes en Musique propose un nouveau rendez-vous musical le vendredi 18 juillet à 21h, à la Chapelle des Pénitents de Treignac. Le concert franco-slave réunira trois artistes de talent : Stanko Marinkovic (accordéon et chant), Laure Prechac (chant) et Vasile Tanase (violon). Au programme, un voyage musical entre la France et les pays slaves, mêlant chansons, musiques traditionnelles et œuvres virtuoses. Tarif : 15€. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Réservations auprès de l'office de tourisme de Treignac au 05.55.98.15.04. Une soirée placée sous le signe du partage et de la découverte musicale dans le cadre intimiste de la chapelle des Pénitents.

Micro-folie. Mercredi 15 juillet à 15h. Projection musicale Où est passé l'orchestre ? 30 min. À partir de 6 ans. À une semaine du concert qu'il doit diriger, le chef d'orchestre découvre que tous les musiciens sont en vacances, un peu partout dans le monde : il part donc à leur recherche dans L'orchestre cherche et trouve ! Espace Guy Merle, au 20, rue Eugène Daubech, micro-folie@ccv2m.fr ou au 06.19.43.05.56. Ouverture les mercredis de 14h à 17h. http://ccv2m.fr/accueil/micro-folie-monedieres.

Le Lonzac - La sécurité à vélo expliquée aux écoliers



Les écoliers ont appris à circuler à vélo en toute sécurité.

Les élèves de CM1, CM2 de l'école du Lonzac ont, dernièrement, reçu une formation nécessaire afin d'acquérir à une réelle autonomie sur la voie publique, dans le cadre du programme national savoir rouler à vélo.
Angélique, leur professeur, et des membres du *Vélo Club Lonzacois,* certifiés USEP, les ont accompagnés sur un parcours autour du Lonzac avec les consignes de bien rouler à droite, respecter le code de la route et les autres usagers.
C'est un encouragement à pratiquer une activité physique, se déplacer de manière écologique et économique, dans le respect de la sécurité routière.
Ils doivent rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, découvrir les panneaux du code de la route, bien que les voitures ne respectent pas toujours l'écart de distance d'un 1,5 m avec les cyclistes.

Madranges

Passage du Tour de France. Ce samedi 11 juillet, décoration de la route de Chaumeil, vélos fleuris, banderoles, fleurs etc. Tous les bénévoles seront les bienvenus. Buvette en prévision de l'attente du passage de la caravane du Tour le 12 juillet vers 14h30, puis du passage des coureurs vers 16h30.

Concours de pétanque. Samedi 18 juillet à partir de 13h30, *Madranges Vélos Loisirs* organise un concours de pétanque en doublettes square René Vareille allée du terrain de jeux. Début du concours à 14h. Inscriptions : 7 € par personne. Buvette sur place. Remise des prix et récompenses vers 18h30. Réservations à l'avance au 05.55.98.21.84.

Le Lonzac

15e foire primée aux bovins gras. La mairie du Lonzac et l'association foire et marchés lonzacois organisent sa 15e foire aux bovins gras le jeudi 6 août au quartier de la halle. Les éleveurs qui souhaitent participer à ce rassemblement sont priés de s'inscrire au secrétariat de la mairie du Lonzac dès à présent et ce jusqu'au 31 juillet dernier délai. Les animaux de l'espèce bovine doivent provenir d'un cheptel officiellement indemne de tuberculose, de brucellose, de leucose. Le cheptel doit être en appellation A ou B pour l'IBR (mesures de prophylaxie collective de la rhinotrachéite infectieuse bovine). Les bovins devront : être identifiés individuellement, avoir leur passeport et leur attestation sanitaire valide (carte verte). Les véhicules utilisés pour le transport devront être nettoyés et désinfectés avant le départ de l'exploitation.

Uzerche - Mai à vélo, le prix remis au lauréat du concours photo

Quelques jours après l'annonce des résultats, le lauréat du concours photo organisé dans le cadre de *Mai à Vélo* a officiellement reçu son prix. Stéphane Caillet, dont le cliché de la Porte Bécharie a remporté l'adhésion du public, s'est vu remettre un bon d'achat de 100 euros, lors d'un temps convivial réunissant les partenaires de l'opération.
Cette remise s'est déroulée en présence des élus de la communauté de communes du Pays d'Uzerche, d'Audrey Blanchet et Quentin Léonard, co-gérants de Roue Léo Vert, partenaire du concours, et de Fanny Vallerand, cheffe de projet Petites Villes de Demain. Tous ont salué la qualité des photographies proposées et l'engouement suscité par cette initiative.
Pour Bernard Roux, président de la communauté de communes du Pays d'Uzerche, « À travers ce concours, c'est tout le territoire qui a été mis à l'honneur grâce au regard des participants et à la diversité des paysages parcourus à vélo. Une belle manière de valoriser les mobilités douces et les richesses locales ». Ce moment de remise de prix vient clore une édition réussie de Mai à Vélo, marquée par une belle participation et la mobilisation des habitants.



De g. à d. : Audrey Blanchet, Quentin Léonard, Bernard Roux, Stéphane Caillet, photographe amateur lauréat du concours, Fanny Vallerand et Nathalie Chassagne vice-présidente de la CCPU aux mobilités locales.

Salon-la-Tour - Des aménagements près de la maison des entreprises

La communauté de communes du Pays d'Uzerche a engagé des travaux d'aménagement à l'entrée de la maison des entreprises - Le Tremplin, située sur la zone d'activités de Beausoleil à Salon-la-Tour. Réalisée par l'entreprise Lascaux TP, l'opération a débuté fin juin et devrait s'achever à la mi-juillet, sous réserve des conditions météorologiques et des éventuels aléas de chantier. Elle porte principalement sur le réaménagement de l'accès au bâtiment eu parking, avec la création d'une rampe adaptée aux poids lourds, ainsi que sur l'aménagement de places de stationnement supplémentaires en face de la structure. D'un montant total de 36 538 € HT (maîtrise d'œuvre et travaux) financé par la collectivité, cet aménagement vise à améliorer les conditions d'accès et de fonctionnement de cet équipement dédié au développement économique du territoire. Si l'impact sur la circulation au sein de la zone d'activités reste limité, des perturbations ponctuelles peuvent toutefois intervenir aux abords immédiats du site. Néanmoins, tout est mis en œuvre afin de maintenir l'accès aux entreprises dans les meilleures conditions possibles, les usagers étant invités à faire preuve de vigilance à proximité du chantier.



Ces travaux vont améliorer les conditions d'accès à la maison des entreprises.

Espartignac

Exposition. D'œuvres des peintres amateurs de l'association Art Scène du 13 au 19 juillet, de 14h à 18h, à la salle communale, 34 impasse des Instituteurs

Uzerche

Service de garde. Médecin : appeler le 15. Pharmacie au 32.37.

Cinéma. Vendredi 10 juillet à 21h, *Toy Story.* Samedi 11 juillet à 21h, Disclosure Day ; mercredi 15 juillet à 15h, Des Minions & Des Monstres ; mercredi 15 juillet à 21h, Les Parfait(s) Arnaque en Famille ; jeudi 16 juillet à 21h, Ulysse ; vendredi 18 juillet à 18h, Le Vertige.

Assemblée générale du Basket Club Uzerchois. Vendredi 10 juillet à 19h dans la salle Jean-Jaurès, place de la mairie à Uzerche. Ordre du jour : rapport moral de la présidente, rapport sportif de la saison 2025-2026, bilan financier, présentation de la saison 2026-2027, questions diverses.

Marché de pays. Le premier marché de pays festif de la saison estivale aura lieu le vendredi 10 juillet à partir de 17h sur l'esplanade de la Papeterie à Uzerche. Soirée organisée par l'Amicale du personnel de la mairie d'Uzerche, animée par DJ Dav. Renseignements à la mairie d'Uzerche au 05.55.73.17.00.

La Garenne en fête. Lundi 13 juillet place de la Petite-Gare et au bord de la Garenne. À partir de 14h, animations gratuites ; à partir de 17h, marché semi-nocturne ; à partir de 19h, repas champêtre au bord de la Garenne ; de 21h à 23h, bal folklorique avec Rémi Geffroy ; à 23h, descente de la Vézère en canoë aux flambeaux par la base de la Minoterie ; à 23h15, feu d'artifice avec embrasement de la vieille ville.

Uzerche aux lampions, visite nocturne. Mercredi 15 juillet à 21h30, visite guidée nocturne. Rendez-vous à la porte du château Bécharie. Tarif : 9 € par adulte, 6 € (6-15 ans), gratuit pour les plus petits. Renseignements auprès de l'office de tourisme au 05.55.73.15.71.

Pétanque. Jeudi 16 juillet au quai Julian-Grimau à Uzerche, concours de pétanque en doublettes ouvert à tous. Inscriptions sur place jusqu'à 19h45, limité à 60 équipes. Jet du but à 20h précises. 10 € par équipe. Possibilité de restauration sur place. Renseignements : 06.80.63.66.13.

Mardis d'Uzerche. La ville d'Uzerche organise le festival *Les Mardis d'Uzerche* jusqu'au mardi 18 août. Le public est invité à assister à de nombreux spectacles en tous genres : cirque, théâtre, jonglage, acrobaties, etc. Tous les mardis soir, à 21h, dans le cadre magnifique de la cour Jean-Jaurès, une pastille artistique est offerte. En cas de pluie... direction la Halle Huguenot ou l'auditorium Sophie Dessus. Le 14 juillet, *Zorro* par *Le Guichet*. À partir de 5 ans. 50 mn. Théâtre gestuel et musical. Le 21 juillet, *Dans l'ombre des oiseaux* par *la Cie Kadavresky*. Tout public. 40 mn. Cirque poétique. Le 28 juillet, *C'est la vida !* par la *Cie De Fakto*. Tout public. 55 mn. Danse hip-hop burlesque. Le 4 août, *Brusco* par *Circolabile*. Tout public. 55 mn. Théâtre de rue. Renseignement sur les spectacles : ville d'Uzerche au 05.55.73.17.00 ou culture@uzerche.fr.

Vide-grenier et automobile. Samedi 18 et dimanche 19 juillet dans le quartier de la Peyre, 48 heures de véhicules de collection et vide-grenier. Restauration et buvette sur place sous barnums. Renseignements : 05.55.98.43.04 de 9h à 13h30 (les lundis, mardis, jeudis et vendredis) ou par mail : uzerche-auto-retro@orange.fr.

Ateliers artistiques. La ville agrémente les soirées des Mardis d'Uzerche en offrant aux familles et jeunes des ateliers de pratiques artistiques en amont de chaque spectacle. Ces ateliers sont dispensés par des associations et artistes professionnels du territoire. De 17h à 19h, gratuit. Le 14 juillet, atelier d'initiation cirque par les Romain-Michel. Découvrez la variété et la diversité des arts du cirque (jonglage...). À partir de 6 ans. 21 juillet, atelier dessin par Éléonore Ampuy de La Calade. Dessinez Uzerche et ses recoins cachés. À partir de 12 ans. 28 juillet, atelier vidéo par Corrèze Télévision. Réalisez en deux heures un court-métrage de deux minutes à partir d'un mot. Entre 10 et 15 ans. 4 août, atelier de fil en kraft par la médiathèque. Composez des tableaux grâce à des tissus et du fil kraft. À partir de 8 ans.

Meilhards

Rencontres littéraires. L'association *culture et traditions* organise une journée le dimanche 19 juillet de 9h à 17h, dans la salle polyvalente de Meilhards. Au programme : dédicaces, causeries, lectures de textes... Les auteurs : Liliane Fauriac qui présentera son livre *Sur les chemins de St Jacques en Limousin,* Simone Bartou, Nelina Martins, Martine Naudin, Maeva Rama, Ferdine Rayyaye, Arlette Roubertou, Gislaine Rudent, Pierre Rudent, Nicolas Barbou des Places, Gérard Brutus, Jean Louis Caylat, Pierre Fremont, Noel Gueraud, Claude Mouret, Jean-Jacques Nanot. Le repas de midi est prévu et réservé aux auteurs et aux organisateurs. Participation aux frais de repas de 10€ demandée aux auteurs.

RÉDACTION

Céline KOMPA
15, rue Fernand-Alibert - 19100 Brive
c.kompa@laviecorrezienne.com
05 55 24 61 51

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Pharmaciens : en dehors des heures d'ouverture, contactez le commissariat au 05 55 96 11 29
Pompiers : 18
Samu : 15
Police : 05 55 21 72 00
Gendarmerie : 05 55 21 50 50

Santé - Le Comité citoyen de défense de l'hôpital reçu en sous-préfecture

USSEL - Après les grèves du printemps dernier, le Comité citoyen de défense du centre hospitalier de Haute-Corrèze et l'intersyndicale se sont retrouvés, ce mardi 7 juillet après-midi, devant la sous-préfecture pour une nouvelle mobilisation.

« Nous exigeons des moyens à la hauteur des besoins car nous voulons vivre ici, être soignés ici », a scandé le président du *Comité citoyen de défense du centre hospitalier de Haute-Corrèze* Cyril Nazareth*.

C'est ce comité – constitué durant la mobilisation des grévistes au printemps dernier – qui a appelé à la mobilisation devant la sous-préfecture d'Ussel en cette chaude semaine de juillet en Haute-Corrèze.

Devant une cinquantaine de personnes réunies malgré la chaleur accablante, le président a listé : « Nous voulons des recrutements de personnels titulaires afin d'éviter la fermeture, même temporaire, de certains services comme la maternité, ou encore des urgences ouvertes vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept. Nous voulons l'abandon de la tarification à l'activité […] La solution consiste à augmenter l'afflux d'étudiants en faculté de médecine à Limoges et à Clermont-Ferrand ! En finir avec le verrou qui bloque la formation de milliers de jeunes chaque année : le numérus clausus à l'entrée des facultés de médecine ». Le comité a été reçu par le sous-préfet d'Ussel aux alentours de 17 heures.



La mobilisation a eu lieu devant la sous-préfecture.

Le Conseil de surveillance rappelle ses objectifs

De son côté, le Conseil de surveillance du centre hospitalier de Haute-Corrèze a communiqué « à la suite de plusieurs diffusions d'informations erronées » pour rappeler l'objectif clair : « une transformation de l'hôpital fondée sur l'égalité d'accès, la sécurité des prises en charge et l'efficacité des soins. »

« Depuis deux ans, le Centre hospitalier d'Ussel, sous la direction commune, demeure la seule structure de proximité dotée de services médicaux et chirurgicaux pour la Haute-Corrèze et ses territoires limitrophes. Le service des urgences poursuit son travail de structuration pour garantir un accueil de tous les publics et une orientation immédiate vers la prise en charge la plus adaptée à chaque situation. »

Dans son communiqué, le conseil de surveillance poursuit : « Le Centre hospitalier a pleinement conscience des difficultés rencontrées par les agents de l'établissement et salue leur engagement quotidien auprès des patients. Des échanges sont en cours avec les représentants du personnel et les organisations syndicales afin d'apporter des réponses concrètes à ces revendications ».

Le président du conseil de surveillance et maire d'Ussel Jean-Pierre Guitard, le président de la Commission médicale d'établissement, Dr Mohammed Es-Salhi et Haute Corrèze Communauté se sont associés à ces propos.

Jérémy TRUANT (CLP)

** Pour rappel, le taux de déficit s'élève à 18 % pour le centre hospitalier d'Ussel, ce qui représente près de 8 millions d'euros.*





Ussel en bref

Trail Diège et Collines

Rendez-vous le 30 août pour une huitième édition du *trail Diège et Collines*. La première course débutera à 9h, sur le site de Ponty. Inscrivez-vous pour la course que vous souhaitez faire : 9,5 km - 15 km - 24 km. Le tarif préférentiel débute dès à présent et ce, jusqu'au 15 août, midi. Ensuite, les tarifs seront majorés de 5€ du 16 août au 28 août à 20h. Les inscriptions se font uniquement sur le site : jorganize.fr et pour plus de renseignements, rendez-vous sur elanussel.fr

Plan canicule

À l'approche de l'été, la commune met en place un dispositif de prévention canicule en direction des personnes âgées et handicapées. L'objectif est de faire intervenir rapidement les services d'aide si besoin. La loi du 30 juin 2004 organise la prévention du risque « canicule » en confiant au maire le soin d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et handicapées de la commune, vivant à domicile et qui en font la demande. Ce registre, établi à partir des renseignements fournis par la personne ou sa famille, est confidentiel. Il ne peut être communiqué qu'au préfet, sur sa demande. Si vous êtes âgé, handicapé, isolé, vous pouvez vous inscrire dès aujourd'hui sur le registre de la mairie en demandant un formulaire au Centre communal d'action sociale (mairie, 26 avenue Marmontel, 19200 Ussel ; tél. 05.55.46.54.11). En cas de fortes chaleurs et donc de déclenchement du plan canicule, ce service aura soin de vous contacter régulièrement pour voir si vous avez besoin d'aide et vous donner les recommandations nécessaires.

Galerie Aigua de Rocha

Frédérique Chabin-Rivière expose ses œuvres à la galerie *Aigua de Rocha* d'Ussel jusqu'au 11 juillet prochain.

Tourisme - Des activités sports nature de nuit pour une expérience unique

HAUTE-CORRÈZE - Cet été, Sports nature Haute-Corrèze propose des activités inédites en Haute-Corrèze. Au programme, des sports nature à la lueur de la lune... et à la fraîche !

Et si les aventures étaient encore plus impressionnantes de nuit ? Cet été, avec ces températures caniculaires, la Station sports nature Haute-Corrèze propose de découvrir le parc accrobranche *Diège aventures* de nuit pour des sensations uniques au bord de la Diège ! Traverser les parcours à la lueur de la lampe frontale, glisser sur les tyroliennes dans la pénombre, écouter la forêt s'animer une fois la nuit tombée…

Une expérience totalement différente proposée le 21 juillet, le 4 août et le 18 août de 21 à 23 heures. Réservation obligatoire au 06.24.12.85.72.

Autre aventure, cette fois-ci sur l'eau ! À la tombée de la nuit, en kayak, une balade paisible où la nature révèle une toute autre ambiance sur le lac de Séchemailles à Meymac-Ambrugeat. Entre lecture du ciel étoilé, découverte de la faune nocturne et navigation dans le calme du lac, cette sortie promet une expérience hors du temps.

Trois soirées sont proposées : le 17 juillet, le 31 juillet et le 14 août de 21 à 23 heures. Réservation obligatoire : 06.24.12.85.72.

Jérémy TRUANT (CLP)

Les autres activités : escalade mercredi 15 juillet au gymnase du collège Voltaire à Ussel de 10h à midi ; tag archery dans le parc du château de la Diège à Ussel jeudi 16 juillet de 10h à 11h et de 11h à midi ; paddle encadré sur le lac de Séchemailles à Meymac-Ambrugeat de 15h à 17h. En partenariat avec la Fédération Départementale de Pêche de la Corrèze, une initiation pêche du carnassier en float tube est aussi proposée le 23 juillet. Réservation : 06.24.12.85.72.

UNE JOURNÉE SPORT NATURE AVANT L'ARRIVÉE DU TOUR

À quelques centaines de mètres de la ligne d'arrivée de l'étape du Tour de France à Ussel, dimanche 12 juillet de 11h à 18h, la Station sports nature Haute-Corrèze propose des activités sports nature l'après-midi pour patienter jusqu'à l'arrivée des coureurs. Au programme : escalade, tir à l'arc et VTT au cœur du parc du château avec buvette et snacking sur place (crêpes, gâteaux, glaces, etc.). D'autres animations sont également prévues dans le parc du château de la Diège : expo de vélos, studio de radio Ici Limousin, buvettes, etc.

Saint-Étienne-aux-Clos - Les résultat du concours photo du festival Signé nature

Après les vérifications prévues par le règlement du concours international photo nature du festival *Signé nature*, voici le palmarès déjà salué comme étant de haut niveau par la rédaction de la revue internationale *Nat'Images* qui le publiera dans son prochain numéro.
Le grand prix est attribué à Manon Billard, jeune photographe et écologue établie dans le sud de la France pour son image intitulée *Jurassik Pike* prise au lac du Salagou (Hérault).
Manon Billard, déjà lauréate de plusieurs concours photo a été choisie en 2023 pour recevoir la prestigieuse Bourse Iris-Terre sauvage destinée à soutenir un jeune photographe.
Cette bourse est une belle récompense et un tremplin pour poursuivre un projet photographique.
Les autres lauréats sont Théo Maynier (catégorie mammifères sauvages), Hervé Texier (Flore sauvage), Sylvain Clapot (paysage sauvage), Pierre Feynie (Homme et nature), Émilien Dupieux (oiseaux sauvages) et Jean-Maurice Garcia (autres animaux sauvages).

Ces images tirées sur bâche feront l'objet d'une exposition extérieure durant les trois jours du festival Signé Nature les vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 juillet.
Il incombera aux visiteurs de décerner le Prix du public parmi vingt-cinq autres images retenues per les membres du jury pour l'attribution de ce prix.
Pour rappel, cent quarante-cinq photographes de France mais aussi de Belgique, de Suisse, d'Italie, d'Espagne, des Pays-Bas et même de Finlande et de Colombie ont envoyé plus de mille deux cents clichés.
La « seconde étape » du début du mois de juillet sera la remise des prix du concours Dessine la nature ouvert aux élèves des classes maternelles et primaires du territoire sur le thème cette année des reptiles et amphibiens. Onze classes participent à ce challenge.

Renseignements sur le festival par courriel associationsilva@gmail.com ou au 06.10.09.24.16. Facebook Asso Silva ou Festival Signé Nature.

En paroisses

Samedi 11 juillet. 9h, Marcillac, baptême de Théa. 11h, Sarran, baptême de Léna. 15h, La Chapelle-Spinasse, mariage. 18h, messe à Sornac, Neuvic, Saint-Exupéry, Merlines (1re communion) et Rosiers-d'Égletons (1re communion de Brian).

Dimanche 12. 9h30, messe à Soursac. 10h, Merlines, messe (1re communion). 11h, messe à Égletons, Meymac et Ussel.

Lundi 13. 15h, Marcillac, messe à l'Ehpad. 17h, Meymac, visite de l'orgue par Anne Guerrand (au profit des Restos du cœur).

Mardi 14. 18h, Ussel, messe.

Mercredi 15. 18h, Ussel, messe.

Jeudi 16. 18h, Ussel, messe.

Vendredi 17. 15h, Bugeat, adoration. 18h, messe à Ussel, puis adoration.

Samedi 18. 18h, messe à Marcillac, Bugeat et Saint-Victour.

Dimanche 19. 9h15, messe à Chaveroche. 10h30, messe à Neuvic. 11h, messe à Égletons, Meymac et Ussel.

Bort-les-Orgues - Radio Bort Artense poursuit son développement

À la suite de sa dernière assemblée générale, le conseil d'administration de *Radio Bort-Artense* s'est réuni au centre culturel Roger-Guillard.
Une trentaine de participants représentant les communes, les communautés de communes et les associations partenaires étaient présents.
Cette réunion avait pour principal objectif la mise en place de la nouvelle gouvernance de l'association. À l'issue des élections, le bureau se compose ainsi : Éric Ziolo, président, reconduit dans ses fonctions ; Gérard Marty, vice-président délégué, en charge du développement ; Huguette Gatiniol, secrétaire, en charge de la programmation ; Guy Lacam, secrétaire adjoint, en charge des relations avec les communes et les communautés de communes ; Jean-Jacques Vialleix, trésorier ; Franck Lopes, trésorier adjoint, en charge des émissions sportives. Christy Chateau, représentant de la commune de Larodde, intègre également le bureau en qualité de personne qualifiée. La fonction ressources humaines sera assurée conjointement par le président et le secrétaire adjoint. Le conseil de surveillance sera complété dans les prochaines semaines. Après avoir mené avec succès le redressement financier de la radio, *Radio Bort-Artense* entend désormais poursuivre son développement autour de plusieurs priorités : renforcer sa couverture locale afin de conforter sa place de radio de proximité de référence sur le territoire, développer et diversifier ses partenariats en associant davantage les communautés de communes, et faire évoluer sa programmation pour proposer une antenne toujours plus attractive, dynamique et proche des attentes de ses auditeurs.
Le conseil d'administration a tenu à saluer le professionnalisme et l'engagement de l'ensemble des salariés, qui contribuent chaque jour à la qualité des programmes et au rayonnement de *Radio Bort-Artense*. Il a également rappelé que les membres du bureau exercent tous leurs fonctions à titre bénévole et consacrent, avec passion et enthousiasme, une partie de leur temps au développement de cette radio associative qui est au service du territoire depuis près de quarante ans.
Les membres du bureau ont enfin renouvelé leurs remerciements à la ville de Bort-les-Orgues pour la mise à disposition de ses locaux, un soutien essentiel qui permet à *Radio Bort-Artense* de poursuivre sa mission d'information, de proximité et d'animation du territoire.



Éric Ziolo a été reconduit dans ses fonctions de président de *Radio Bort Artense.*

Bort - Le marché hebdomadaire accueille des exposants non alimentaires



Mathilde et Antoine étaient les deux exposants non alimentaires à être présents sur le marché.

Le marché hebdomadaire du samedi, organisé dans le marché couvert, la place Jean-Baptiste-Papon et dans les rues adjacentes, est dorénavant ouvert aux commerçants non alimentaires. « Nous étions quatre exposants installés rue Carnot la semaine dernière et seulement deux aujourd'hui (4 juillet NDLR), explique Mathilde, de Calipage qui proposait tee-shirts humoristiques, sacs personnalisés, planches gravées et mugs. On espère avoir davantage de monde avec la saison touristique ».
Sur le stand d'à côté, Antoine, d'Égletons, tient un stand de vêtements pour dames. « Je fais les foires de Bort-les-Orgues depuis plus de quarante ans », se remémore-t-il.
La foire du deuxième et quatrième mardi du mois place Marmontel n'accueille plus à présent que lui comme unique détaillant. « Je ne fais pas plus d'argent dans le haut de la ville qu'en bas, mais ce n'est que les débuts et on ne peut pas encore trop juger, argue-t-il. J'ai deux grosses foires à venir dans le Puy-de-Dôme, à Giat et Issoire précisément, et je ne reviendrai pas à Bort-les-Orgues avant le mois d'août ».

Redonner du souffle

À l'intérieur du marché couvert, certains producteurs accusent une perte de 30 %. C'est le cas d'Olivier Maubert, transformateur d'escargots établi à Sarroux-Saint Julien qui fournit aussi petite restauration rapide avec pizzas et crêpes. « À 11 heures, il n'y avait plus guère de monde, constate-t-il. En 2019, malgré la canicule, nous avions un bilan financier très correct. La situation est à présent catastrophique. Que va-t-on devenir ? ».
Au Moyen-Âge, les foires de Bort-les-Orgues bénéficiaient de la position idéale d'un bourg situé à la limite de l'Auvergne et du Limousin, et drainaient les populations des deux provinces.
Déjà, en 1482, Louis XI en faisait état dans une lettre patente par laquelle il confirmait à la ville de Bort le droit de les tenir, au détriment du bourg de Madic (Cantal), qui les revendiquaient.
Il est définitivement révolu le temps où les bateleurs se livraient à des tours de passe-passe, pendant que les forains haranguaient la foule avec force bruissements pour vanter leur bricole.

Retrouver l'ambiance d'autrefois

Le développement de la grande distribution en 1970-1980, la vente par correspondance, puis désormais internet entraînent une phase de déclin qui se fait sentir dans toute la France, avec plus ou moins d'intensité suivant les lieux.
Comment donc retrouver cette ambiance des foirails d'autrefois ? Il y a belle lurette que les marchés aux bestiaux ont disparu sur le territoire du chef-lieu de canton.
À Bort-les-Orgues, le champ de foire, qui était tombé en désuétude et donnait un sentiment d'oubli et d'abandon, a été transformé en place en 2006. « Les foires et marchés gardent néanmoins toute leur raison d'être, dans la mesure où ils perpétuent des pratiques ancestrales, souligne un septuagénaire venu de Lanobre. Elles ont en outre une autre vertu, celle de permettre des rencontres fortuites et aussi de converser ».

REJOINRE LE MARCHÉ
Les exposants du secteur non alimentaire (vêtements, artisanat, accessoires) qui souhaitent rejoindre le marché et installer leur emplacement au square Marceau peuvent s'inscrire directement à la mairie, au 05.55.46.17.60.

Bort-les Orgues - Trente-quatre dons de sang à la dernière collecte

La canicule n'a finalement que peu freiné l'élan de solidarité. La collecte organisée lundi après-midi 6 juillet, dans la salle Jean-Moulin par le site de Brive de l'Établissement français du sang (EFS) Nouvelle-Aquitaine, et l'association des donneurs de sang bénévoles de Bort-les-Orgues et de ses environs, a permis de prélever trente-quatre poches de sang total.
Pas moins de trente-sept personnes se sont présentées, mais aucun primo-donneur ne s'est toutefois manifesté.

La prochaine collecte se tiendra le lundi 28 septembre, de 15 h 30 à 19 h.



Lundi après-midi, 34 poches de sang ont été prélevées lors de la 3e collecte de l'année.

DOSSIER SPÉCIAL

La Vie Corrézienne

DANS LA ROUE DU TOUR DE FRANCE



Pascal Coste - « Si j'étais Paul Seixas, je tenterais un coup en Corrèze »

CORRÈZE - À quelques jours du départ de l'étape 100 % Corrèze, ce dimanche 12 juillet, entre Malemort et Ussel, Pascal Coste est revenu en long et en large sur cette journée inédite pour le Pays vert.



Christian Prudhomme et Pascal Coste le 6 mai dernier – © Jérémy Truant (CLP)

Bonjour monsieur le Président, pouvons-nous tout d'abord revenir sur l'obtention de cette 12e étape du Tour de France ?
L'étape 100 % Corrèze repose d'abord sur une relation de confiance avec le patron du Tour de France, Christian Prudhomme. Il m'avait dit : « Tu as pris le Tour de France en faisant une étape en septembre, avec une arrivée à Sarran, en plein Covid. Je te revaudrai cela un jour. »
Je lui ai expliqué que j'aimerais obtenir une étape 100 % Corrèze, un dimanche, qui est le jour avec le plus d'audience (2 millions de téléspectateurs et retransmis dans 196 pays), ainsi qu'avoir une journée de repos le lendemain. Et il a tenu parole.
Cette étape est complètement inédite. Jamais il n'y avait eu d'étape en ligne 100 % Corrèze. C'est un très bel événement pour le département.

Pouvez-vous définir votre relation avec Christian Prudhomme ?
C'est une relation de confiance et d'amitié de longue date qui s'est bâtie au fil des années. Vous savez, les départements sont incontournables pour le Tour de France, parce qu'on est le premier concessionnaire de voiries et de routes. Sans la route, il n'y a pas de vélo.

« Le soir même, plus de la moitié des hébergements de Corrèze avaient été réservés… »

Même si Christian Prudhomme a tenu sa parole, les Corréziens ont tout de même dû attendre six ans pour obtenir cette étape.
C'est aussi important qu'on soit en accord avec les collègues. La Creuse ne l'avait jamais eue et la Haute-Vienne ne l'avait pas eue souvent non plus. Je n'ai donc pas mis un degré d'exigence et de rapidité. Pour obtenir un dimanche, il faut beaucoup d'ingrédients. Un dimanche, dans le Massif central, cela dépend d'où est le grand départ. Quand j'ai su que cela partirait de Barcelone, on a travaillé avec mon collègue du Cantal pour avoir un grand week-end sur nos deux départements.

Comment organise-t-on un événement de la sorte ? Avez-vous eu votre mot à dire ?
Oui, nous voulions parcourir toute la Corrèze et passer par Brive, Tulle et Ussel, avec sept communautés de communes (sur neuf) qui sont traversées. Nous souhaitions également les difficultés classiques de l'ancien Bol d'or des Monédières : avec Chaumeil, la côte de la Croix du Pey, le suc au May. On leur a suggéré certaines difficultés, comme par exemple, relier Turenne à Collonges, puis Collonges jusqu'à Lagleygeolle. D'emblée, les coureurs auront de la montée.
Et après, c'est *Amaury Sport Organisation* (ASO) qui relie en fonction de l'intérêt sportif ou encore de la largeur des routes. Les aspects techniques l'emportent.

Quelles ont été vos missions en tant que président du conseil départemental ?
Déjà, de décrocher cette étape. Il a ensuite fallu faire en sorte que les deux villes mettent au pot pour cofinancer les tickets d'entrée. Et après, il fallait coordonner les animations et garantir une communication homogène.

Justement, en parlant des animations, quels sont les rendez-vous à ne pas manquer en Corrèze ?
Trente-six communes vont être traversées et travaillent d'arrache-pied. Il y a aussi une grande fan zone, pouvant accueillir entre 10 000 et 15 000 personnes, au lycée agricole de Naves. Un lieu ombragé – grâce à un demi-hectare d'arbres – mais aussi festif et convivial. Il y aura à manger, des buvettes et deux écrans géants pour permettre de voir l'intégralité de l'étape. Un parking pourra accueillir 8 000 voitures à moins de cinq minutes de la zone. On ne peut pas faire mieux.

Combien de personnes ont été mobilisées pour organiser cette étape ?
Il y en a énormément. Cela touche aux routes, aux infrastructures de téléphonie ou de fibre, à l'attractivité. C'est assez transversal. Au conseil départemental, il y en a beaucoup qui se sont occupées du projet Tour de France depuis octobre et plusieurs équipes sont mobilisées à temps plein depuis une quinzaine de jours.

Vous qui êtes un homme de terrain, sentez-vous l'engouement monter ?
Oui, on l'a vu dès l'annonce du Tour. Le soir même, plus de la moitié des hébergements de Corrèze avaient été réservés, au-delà des 2 000 nuitées que réserve, par soir, le Tour de France pour sa propre organisation. Il y a aussi toute la caravane qui représente 8 000 personnes logées en permanence.
On voit les communes qui montent en charge avec des calicots fleurissant partout, les commerces qui se décorent, ou encore les succès du Graillou du Tour et du défi sportif qui, je rappelle, a quand même réuni 439 coureurs pour découvrir l'étape.

Quelles sont les retombées économiques d'un tel événement ?
Elles sont énormes. En attendant celles que l'on ne connaît pas encore : l'impact d'une journée de Tour de France va donner envie aux gens de venir. Celle-ci lancera la saison une semaine plus tôt que d'habitude en Corrèze et nous aurons peut-être, en août et septembre, des touristes supplémentaires parce qu'ils auront vu des choses magnifiques ici.

« Les retombées économiques sont bien supérieures aux coûts… »

Est-ce que ces rentrées d'argent couvrent les dépenses ?
Les retombées économiques sont bien supérieures aux coûts. Sauf que les coûts, c'est la puissance publique qui les assume. Et les retombées économiques, ce sont les Corréziens, qui paient des impôts aussi en même temps. Les retombées sont estimées de dix à vingt fois supérieures aux dépenses.

Au total, combien aura coûté cette étape ?
On sera dans les 500 000 euros en comptant toutes les collectivités.

D'un point de vue personnel, comment va se résumer cette journée pour vous ?
Christian Prudhomme veut que je fasse une partie de l'étape dans l'emblématique voiture rouge. Je ferai ainsi la moitié de l'étape avec lui jusqu'à la fan zone. J'y resterai un peu, avant d'aller remettre le maillot jaune à Ussel. Je reviendrai à la fan zone et me rendrai, le lendemain, dans le Cantal.

À qui pensez-vous remettre le maillot jaune ce jour-là ?
À Paul Seixas ! J'espère qu'entre le 12 à Ussel et le 14 juillet, il saura animer la course. Si j'étais à sa place, je choisirais la Corrèze pour faire un coup. Dans le Cantal et au Lioran, je pense que Tadej Pogačar va rendre l'étape emblématique. L'art sublime serait que Paul Seixas remporte le maillot jaune à Ussel et s'impose au Lioran. Ce serait le scénario parfait.

Propos recueillis par Jules ROMAN

Parole d'expert - Romain Feillu : « Une étape pour puncheur »

CORRÈZE - Ancien maillot jaune du Tour de France, Romain Feillu, établi depuis une dizaine d'années en Corrèze, livre pour « La Vie corrézienne » son analyse de la 9e étape tracée entre Malemort et Ussel.

Retraité du peloton professionnel depuis 2020, Romain Feillu vit son après-carrière du côté de Chartrier-Ferrière où il élève ses chevaux. Si localement, celui qui a porté le maillot jaune du Tour de France durant une journée en 2008 conseille quelques coureurs, il suit désormais le vélo de loin, en regardant quelques courses à la télé dont le Tour de France qui a débuté samedi. « Bien entendu, je suivrai l'étape corrézienne pour laquelle je serai positionné à l'arrivée à Ussel ».

« Il y aura du spectacle »

Une étape qui s'annonce mouvementée. « Placée juste avant la journée de repos, l'étape 9 promet d'être très animée. Hormis les étapes de montagne, l'étape Malemort-Ussel qui affiche plus de 185 km et 3 000 mètres de dénivelé positif est la plus difficile du Tour. À coup sûr, les coureurs ayant perdu du temps dans les Pyrénées voudront se refaire la cerise sur une étape sélective qui s'annonce comme un jour noir pour les sprinters », analyse le cycliste.


Romain Feillu a porté la tunique jaune sur le Tour 2008.

Point d'arrivée au sprint en vue donc pour ces 185 km où sont répertoriées pas moins de quatre difficultés : la côte de Naves (3 km à 7,4 %), le Suc au May (3,8 km à 7,7 %), la Croix du Pey (4,8 km à 6 %) et le Mont Bessou (900 m à 7,3 %).
Si la première difficulté n'est placée qu'à 77 km de l'arrivée, la course devrait s'animer bien avant. « Je vois plusieurs attaques sur des portions casse-pattes avant les quatre côtes d'Albussac », poursuit le spécialiste. De là à assister à une explication entre leaders ? « Ça ne monte pas encore suffisamment pour que les prétendants à la victoire finale s'expliquent ici. Mais sait-on jamais, tout dépendra de la situation à l'issue de la première semaine », confie Romain Feillu.
Un parcours, donc, propice aux attaques et aux puncheurs, à l'aise sur les gros pourcentages. « Je vois bien un coureur comme Marc Hirschi qui s'est imposé en 2020 à Sarran ou pourquoi pas un Français comme Alaphilippe s'il est dans un bon jour », pronostique Romain Feillu. Verdict, dimanche 12 juillet, vers 17h45.

Thibaut FAUVERGUE

Vivez le Tour de France au cœur de la FAN ZONE

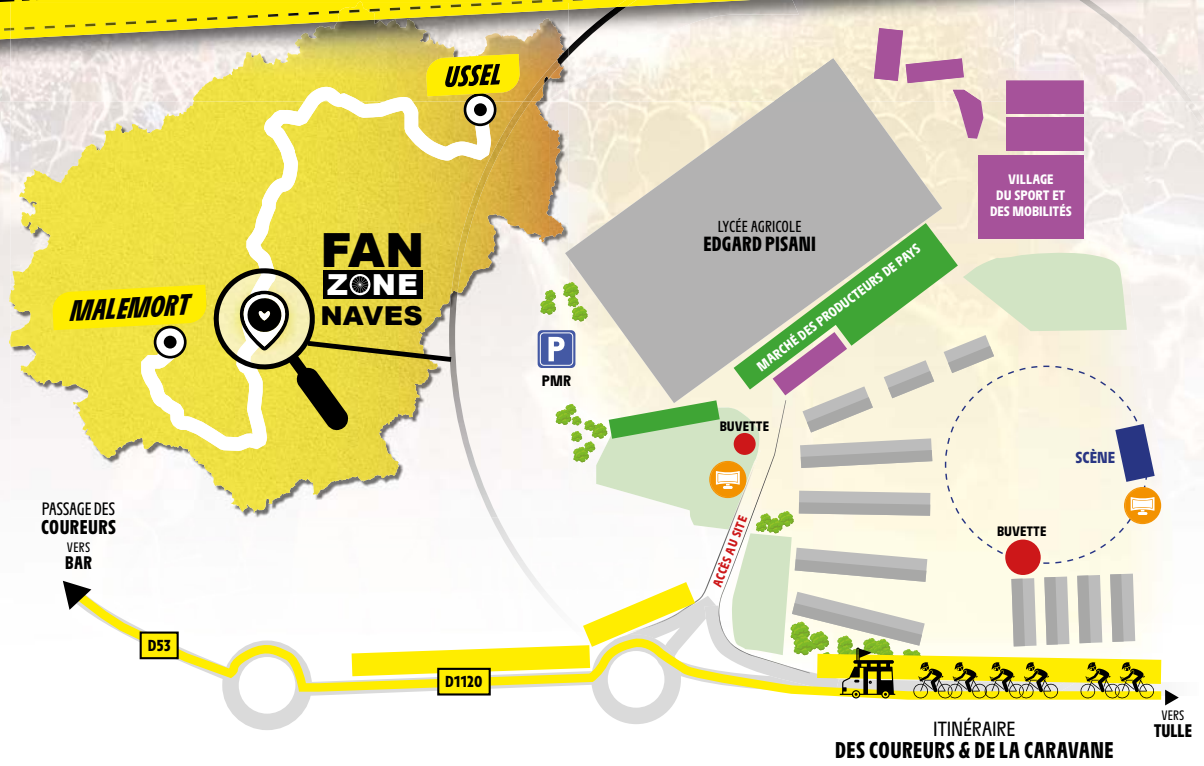
GRATUIT ET OUVERT À TOUS, ACCESSIBLE TOUTE LA JOURNÉE

Lycée Agricole Edgard Pisani
Tulle-Naves, 19460 Naves.

La Fan Zone sera ouverte sans interruption le **12/07/2026** de **11h à minuit**.

L'accès à la Fan Zone sera **gratuit et ouvert à tous** sans limite d'âge.
Accessible en continu toute la journée.

De nombreux parkings ouverts toute la journée, gratuits et en proximité, et un « PMR », accessible jusqu'à 11h30.



LES + DE LA FAN ZONE



RETRANSMISSION EN DIRECT

Plongez au cœur du Tour de France avec la retransmission en direct de l'étape et de la présentation des équipes depuis Malemort, diffusées en intégralité sur deux écrans géants.



ACCÈS DIRECT AUX PASSAGES DES COUREURS & DE LA CARAVANE

13h29 caravane
15h26 coureurs



MARCHÉ DE PRODUCTEURS DE PAYS

« Origine Corrèze » et « Bienvenue à la ferme »

Entre deux temps forts, profitez du marché de producteurs de pays, avec restauration en continu.



ANIMATIONS

Profitez du Village du Sport et des mobilités avec des shows de vélo trial, des initiations sportives et des animations pour petits et grands tout au long de la journée, ou laissez-vous surprendre par des expériences immersives et le Pocket Club avec son ambiance unique de mini discothèque.



ESPACE CONCERTS

Vibrez au rythme des talents locaux avec STEA, ZED CHRIST, AKAËM et HORS CLASSE, avant un **concert** festif **des Humeurs Cérébrales** dès 20h, suivi de **DJ Manu** pour clôturer la journée 100% Corrèze.

2026
DIMANCHE 12 JUILLET

www.tourdefrance.correze.fr

ÉTAPE 100% CORRÈZE - 12 JUILLET 2026

Sécurité - Plus d'un millier de personnels déployés sur l'ensemble du parcours corrézien

CORRÈZE - Face à l'enjeu majeur qu'est la sécurisation de l'événement planétaire qu'est le Tour de France, ce sont plus d'un millier de personnels, gendarmes, policiers, militaires, démineurs, pompiers et autres services de santé, qui seront déployés dimanche sur le parcours corrézien de la Grande Boucle.

L'accueil du Tour de France, dimanche, entre Malemort et Ussel, est sans conteste un événement extraordinaire pour la Corrèze, et un formidable vecteur de valorisation du territoire. Mais, au-delà de la grande fête populaire qui se profile, avec des dizaines de milliers de spectateurs attendus au départ et à l'arrivée de l'étape, et tout au long du parcours, c'est aussi un sacré défi organisationnel, notamment en matière de sécurité.

Plus d'un millier de personnels mobilisés

« Le Tour de France est une fête et doit le rester », souligne le préfet de la Corrèze Vincent Berton qui, pour ce faire, s'est mué en chef d'orchestre d'un exceptionnel déploiement. Plus d'un millier de personnels de l'État – gendarmes, policiers, militaires, démineurs, pompiers, Samu – seront déployés, au sol et dans les airs, afin de sécuriser le passage de la Grande Boucle en Corrèze. « Les enjeux sécuritaires sont multiples », détaille le représentant de l'État qui pointe en premier lieu la sécurité routière. « En lien avec les maires des communes traversées, de nombreux axes routiers vont être fermés et interdits à la circulation afin de sanctuariser le parcours entre Malemort et Ussel. Il est impératif que les gens respectent les arrêtés pris localement, tant en matière de circulation que de stationnement, afin d'éviter tout risque d'accident. Il y a malheureusement chaque année des accidents liés au passage du Tour de France, et c'est la responsabilité de chacun que cela ne se produise pas dans notre département. »



Près de 600 gendarmes seront déployés tout au long du parcours pour sécuriser la course - © photo d'archives La Vie corrézienne Tour 2012

Au total, près de 600 gendarmes et près de 350 policiers jalonneront donc le parcours entre Malemort et Ussel avec, aux côtés des effectifs locaux, l'adjonction d'une compagnie d'aides-gendarmes, de trois escadrons de gendarmerie mobile, de réservistes de la police nationale, de policiers adjoints et d'une compagnie de CRS.

Gare à la canicule !

Autre danger pointé par le représentant de l'État en Corrèze, celui du terrorisme. « Nous sommes toujours en alerte Vigipirate et, avec l'accueil d'une telle manifestation, avec des milliers de personnes réunies sur les zones de rassemblement de Malemort, Naves, Meymac et Ussel, il nous faut plus que jamais redoubler de prudence. Un détachement de la force Sentinelle viendra ainsi en appui des gendarmes. »

Mais un autre élément inquiète tout particulièrement le préfet de la Corrèze pour dimanche : la chaleur. « On annonce un épisode de chaleur important pour la journée de dimanche, ce qui induit deux risques majeurs : un risque de santé publique pour les dizaines de milliers de spectateurs qui ne manqueront pas de suivre la course ; et un risque incendie particulièrement marqué », détaille Vincent Berton.

Et aux risques d'incendies

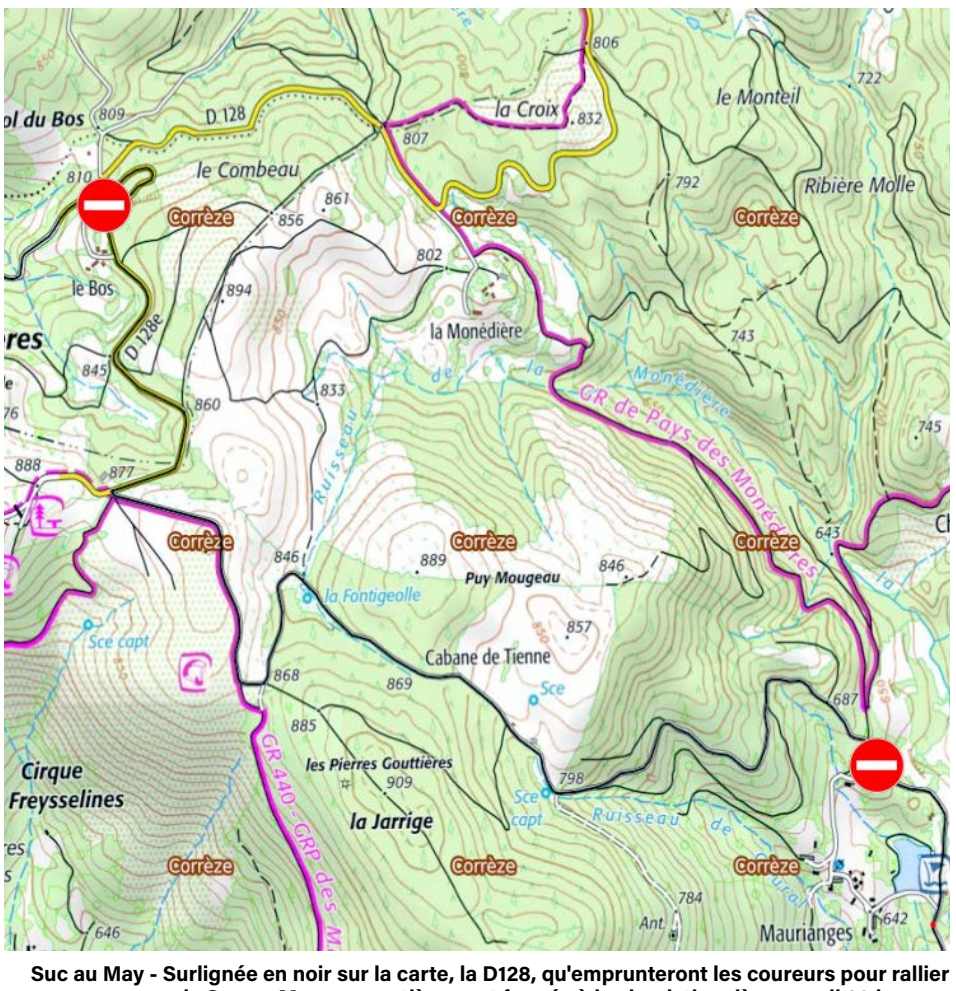
Face à ces deux problématiques, le représentant de l'État en Corrèze invite donc les spectateurs à la responsabilité et proscrit notamment toute utilisation du feu. « On le voit actuellement dans le sud de la France, la moindre étincelle peut entraîner l'embrasement de la végétation qui est particulièrement sèche actuellement. Avec des conséquences que l'on sait dramatiques. Chacun doit se sentir concerné. Toute utilisation du feu est bannie dimanche. » Les fumeurs et les amateurs de barbecues sont donc prévenus.

Pour *parer* à toute éventualité, 170 sapeurs-pompiers et 44 véhicules seront mobilisés dimanche avec plusieurs postes avancés sur le parcours. Les services de santé et le Samu 19 seront également mobilisés avec une trentaine de personnels en plus des secours habituels et, là encore, des postes médicaux avancés avec la mise en place de salles de refroidissement pour accueillir d'éventuelles victimes de coups de chaud. « Il n'y a pas de confinement lié à la canicule envisagé, mais là encore à chacun d'être responsable », insiste le préfet Vincent Berton, qui invite les Corréziens à ne pas engorger les urgences, même si ces dernières ont été renforcées en vue du passage du Tour dans le département.

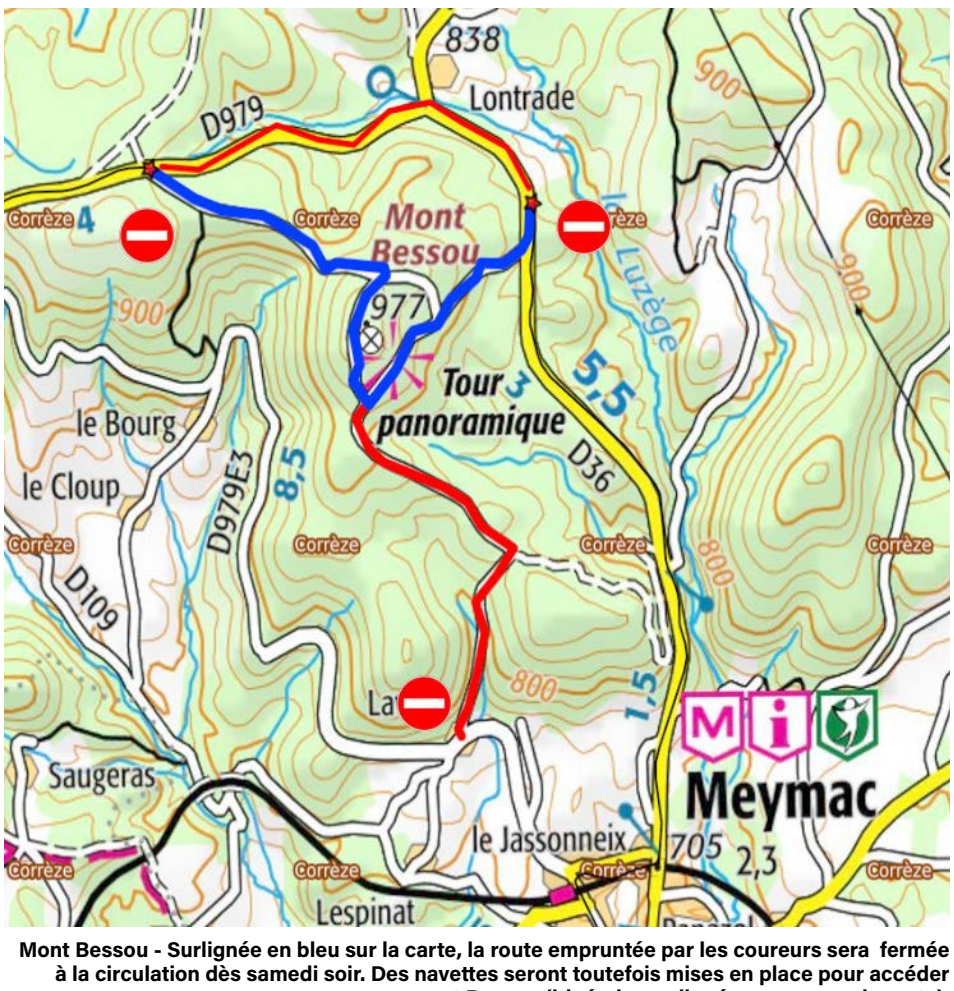
Cyril GREGHI

DES RESTRICTIONS DE CIRCULATION DANS L'ACCÈS AU SUC AU MAY ET AU MONT BESSOU

Particulièrement attractives pour les aficionados de la petite reine, les ascensions du Suc au May et du mont Bessou vont faire l'objet des restrictions de circulation importantes. L'accès par la « route touristique » du Suc au May sera ainsi fermé à la circulation automobile dès samedi 20 h. Seule option dès lors, l'accès à pied ou à vélo.
Les trois accès routiers au mont Bessou seront eux aussi fermés à la circulation dès la veille, à l'exception des véhicules de secours et de service. Les visiteurs devront stationner au village de Lavaur puis rejoindre le sommet à pied (2,8 km, 220 mètres de dénivelé positif). Des navettes seront toutefois mises à disposition des personnes ayant des difficultés à marcher.



Suc au May - Surlignée en noir sur la carte, la D128, qu'emprunteront les coureurs pour rallier le Suc au May, sera entièrement fermée à la circulation dès samedi 20 heures.



Mont Bessou - Surlignée en bleu sur la carte, la route empruntée par les coureurs sera fermée à la circulation dès samedi soir. Des navettes seront toutefois mises en place pour accéder au mont Bessou (itinéraire surligné en rouge sur la carte).

Portrait - Agathe Vauchamp en route vers le haut niveau

FAVARS - À compter de la rentrée prochaine, la vététiste corrézienne, Agathe Vauchamp intégrera le pôle France VTT. Une nouvelle étape dans la prometteuse carrière de la cycliste à l'aise sur les chemins mais aussi sur la route.

Tout de bleu, de blanc et de rouge vêtue, la vététiste corrézienne Agathe Vauchamp a défendu, fin juin, les couleurs de la France lors de la Bike Révolution qui s'est courue à Davos. Face à la crème internationale, la sociétaire de l'UC Brive a fait bien plus que de la figuration en terminant au pied du podium, à une très honorable 4e place. Une performance qui vient récompenser un parcours entamé il y a maintenant sept ans du côté du Tulle VTT et qui s'est poursuivi sous les couleurs de l'AC Cosnac puis de l'UC Brive.
« Passionnée de sport, je suis très vite montée sur un VTT pour suivre mon grand frère avec qui je partage cette passion », confie la Favaroise. Coup de pédale après coup de pédale, entraînement après entraînement, Agathe Vauchamp a franchi une à une les étapes qui la placent aujourd'hui dans le top 5 des vététistes françaises de sa catégorie. Très régulièrement, la Corrézienne se classe dans le top 10 sur les coupes de France. Et quand elle revient courir sur ses terres régionales, Agathe truste régulièrement la 1re place.
Des performances qui ne doivent rien au hasard. La jeune femme, aujourd'hui âgée de 17 ans, puise sa force dans son âme de compétitrice, son assiduité à l'entraînement et son endurance. « Je fais souvent la différence grâce à ma technique et mon petit gabarit », analyse la vététiste. Et quand ça ne suffit pas, Agathe enfonce le clou dans les montées où la Corrézienne excelle.



Agathe Vauchamp roule vers le succès.

À l'aise sur les chemins comme sur la route

« Je m'entraîne souvent seule, ou avec quelques amis, sur les conseils d'un coach qui me prodigue un plan d'entraînements », confie la lycéenne qui, pour parfaire sa préparation, enfourche son vélo de route sous les maillots de l'UC Brive. « Les deux activités sont complémentaires », confie la jeune femme qui passe près de dix heures par semaine sur son vélo.

Sur les traces de Pauline Ferrand-Prévot ?

Une appétence pour le vélo de route qui a conduit la Corrézienne à s'aligner sous les couleurs du comité régional sur des courses internationales. Dernièrement, Agathe s'est illustrée sur le très couru Tour de Gévaudan où la Corrézienne a pris la 18e place du classement général. Mais pour l'instant, pas question de changer de monture. « Je préfère le VTT, la discipline est plus ludique, plus conviviale et plus technique. Mais il ne faut jamais dire jamais. Pauline Ferrand-Prévot, qui m'inspire, s'est illustrée en VTT avant de s'imposer sur la route ».

Au pôle France VTT dès la rentrée prochaine

Autant de performances qui ont permis à Agathe de pousser dès la rentrée prochaine les portes du pôle France VTT basé à Saint-Raphaël. Occasion pour la jeune femme de franchir une nouvelle étape dans sa prometteuse carrière. « Je pense bien entendu au haut niveau. Malgré tout, je garde la tête sur les épaules. Je suis consciente que dans le sport tout peut s'arrêter très vite », rassure la Corrézienne qui, une fois le bac en poche, compte suivre des études pour devenir dentiste.

Sur la route du Tour de France le 12 juillet

En attendant, Agathe représentera la Corrèze, ce dimanche 12 juillet, lors de l'étape corrézienne du Tour de France en parcourant avant les coureurs les 30 premiers et les 30 derniers kilomètres de l'étape Malemort-Ussel. Et très vite, la cycliste mettra le cap sur les Alpes pour disputer le championnat de France de VTT.

Thibaut FAUVERGUE

Tour de France - Meymac, une terre de cyclisme

MEYMAC - La commune cultive une véritable tradition cycliste et s'est imposée comme l'un des bastions du vélo en Corrèze. À l'occasion du passage de la Grande Boucle, ce 12 juillet, retour sur cette histoire commune avec la petite reine.

Le premier club cycliste meymacois voit le jour en 1898, faisant partie des pionniers en Corrèze. Quinze ans plus tard, en 1913, l'Union sportive meymacoise crée à son tour une section cyclisme. Dans les années 1920, elle organise plusieurs critériums sur un circuit soutenu par un distillateur.
Aujourd'hui encore, le vélo occupe une place importante dans la commune. Un kiosque des mobilités permet aux cyclistes de réparer leur matériel, tandis que *La Foulée Meymacoise* organise régulièrement des randonnées à vélo. L'association *Atelier Mille Vélos* propose quant à elle des ateliers d'entretien et de réparation. Si le relief de la Haute-Corrèze est exigeant, il n'empêche pas le vélo d'être largement pratiqué, aussi bien pour les déplacements du quotidien que pour les loisirs sportifs.

Des décennies de compétitions

Après la Seconde Guerre mondiale, le Grand Prix cycliste international de Meymac contribue à asseoir la réputation de la commune. Organisée de 1946 à 1973, avant une courte interruption, l'épreuve attire plusieurs grands noms du peloton. La Nocturne de Meymac lui succède de 1981 à 2008 et voit notamment défiler Raphaël Géminiani ou encore Luis Ocaña.
Meymac est également un passage régulier de nombreuses courses régionales. Le Tour de la Corrèze, disputé de 1922 à 2007, traverse à plusieurs reprises la commune, notamment en 2001 avec trois étapes : Tulle-Meymac (153,6 km), Meymac-Meymac (68,6 km) et Meymac-Tulle (87,7 km). Les coureurs y gravissent le mont Bessou, point culminant du Limousin. Cette édition est remportée par le Finlandais Joona Laukka, de l'Union sportive de Bressuire. Lors de la dernière édition du Tour de la Corrèze, en 2007, Meymac figure encore sur le parcours de l'étape Bugeat-Ussel-Tulle (154,9 km). Le Tour du Limousin, créé en 1968, passe lui aussi à plusieurs reprises par la Haute-Corrèze, notamment en 1975, 1980, 2001 et 2009. Cette année-là, lors de la première étape reliant Limoges à Ussel, le Slovène Borut Božič s'impose à l'arrivée, tandis que Mathieu Perget remporte le classement général.



La tour des 1 000 mètres clignotera comme un phare.

La reine des courses est passée

Le Tour de France s'apprête à effectuer son quinzième passage en Corrèze, le treizième en Haute-Corrèze et le cinquième à Meymac. Longtemps, la Grande Boucle s'est contentée de frôler la commune en empruntant l'ancienne RN 89. Il faut attendre le 18 juillet 1969, lors de la 20e étape entre Brive et le puy de Dôme (198 km), pour voir le Tour traverser officiellement Meymac. Pierre Matignon remporte l'étape, tandis qu'Eddy Merckx s'adjuge le classement général.
Le peloton revient le 20 juillet 1973 sur la route reliant Brive à Clermont-Ferrand (216,5 km). Luis Ocaña y signe une victoire d'étape avant de remporter son unique Tour de France. Trois ans plus tard, le 16 juillet 1976, Meymac figure de nouveau sur le parcours de l'étape Tulle-puy de Dôme (220 km). Joop Zoetemelk s'impose ce jour-là, alors que le Belge Lucien Van Impe remportera l'épreuve.
Plus récemment, le 6 juillet 2016, lors de la cinquième étape entre Limoges et Le Lioran, le direct télévisé débute à Meymac après le passage des coureurs à Saint-Léonard-de-Noblat, où un hommage est rendu à Raymond Poulidor. En 2026, la 9e étape reliant Malemort à Ussel remet donc la cité à l'honneur. Le peloton franchira deux sites emblématiques : le mont Bessou (977 mètres), point culminant du Limousin, avant de traverser le centre-ville.

Une grande fête populaire

Les coureurs sont attendus aux alentours de 17h, avec une marge d'environ trente minutes. Au pied de la tour du mont Bessou, une fan zone ouvrira dès 14h avec retransmission intégrale de l'étape sur écran géant. La journée se poursuivra par un apéro-concert de Baptiste Ventadour, de 19h30 à 20h30. La restauration sera assurée par la Crêperie de *la Petite Fuste*, le *Collectif dynamique meymacois* (CDM), qui proposera boissons et frites, ainsi que l'association *Fossile Future*. Les trois accès routiers au mont Bessou seront fermés à la circulation dès la veille, à l'exception des véhicules de secours et de service. Les visiteurs devront stationner au village de Lavaur puis rejoindre le sommet à pied (2,8 km, 220 mètres de dénivelé positif). Des navettes seront toutefois mises à disposition des personnes ayant des difficultés à marcher. À cette occasion, Haute-Corrèze Communauté et le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin ont imaginé une mise en valeur du site. La tour sera habillée d'une création lumineuse évoquant la Réserve internationale de ciel étoilé (RICE), réalisée par MP Design avec des motifs fluorescents visibles à la tombée de la nuit tout au long de l'été. Enfin, l'artiste Caroline Platter réalisera une immense fresque de land art de 40 mètres sur 35, visible depuis l'hélicoptère du Tour de France. L'œuvre mettra à l'honneur Haute-Corrèze Communauté et la commune de Meymac. L'artiste s'était déjà illustrée en 2020 avec son spectaculaire portrait de Raymond Poulidor réalisé à Saint-Léonard-de-Noblat.

François MONTAGNON (CLP)

Témoignage - Fabien Cardinale, un Corrézien au chevet des coureurs cyclistes

CORRÈZE - Le Tulle cyclisme compétition peut se targuer de compter dans ses rangs un licencié ayant participer à plusieurs Giro, Dauphiné libéré, Paris-Nice, Tour de Catalogne, Liège-Bastogne-Liège et même à un Tour de France. En effet, depuis près de dix ans, Fabien Cardinale exerce en tant que médecin au sein d'équipes cyclistes professionnelles. Actuellement, il prend soin des coureurs de la Lotto-Intermarché.



Dès la ligne d'arrivée franchie, Fabien Cardinale accueille les coureurs – © Cyclingmedia_agency / Alesssandro Volders.

Bonjour Fabien Cardinale, pouvez-vous retracer le parcours qui vous a conduit à devenir médecin d'une équipe cycliste professionnelle ?
Après des études en médecine, j'ai poursuivi mon cursus au sein de l'École de santé des armées de Lyon où j'ai décroché mon diplôme de médecin militaire. J'ai ainsi servi durant vingt années au cours desquelles j'ai exercé auprès des chasseurs alpins. En 2008, j'ai décidé de me spécialiser en médecine du sport. Pour cela, j'ai effectué plusieurs stages, dont un auprès des espoirs du *CABCL* et aux côtés d'Éric Bouvat, formateur à l'université de Grenoble qui, par ailleurs, exerçait en tant que médecin au sein de l'équipe de cyclisme AG2R La Mondiale. J'ai profité du départ d'un des médecins pour le rejoindre au sein de l'équipe de Romain Bardet en 2017 et ce durant cinq saisons. J'ai d'abord accompagné les cyclistes sur des championnats nationaux, puis très vite sur des grands tours comme le Giro, le Dauphiné libéré, Paris-Nice et un Tour de France.

Vous êtes passionné de cyclisme ?
Je suis avant tout passionné par le sport. Contrairement à mon arrière-grand-père, Salvador Cardona, cycliste professionnel qui a été champion d'Espagne dans les années 30 et s'est distingué sur le Tour de France, je ne suis qu'un simple amateur de vélo. J'ai découvert cette discipline dans le massif des Alpes où j'ai escaladé de nombreux cols.

> *« Je me mets à la disposition des coureurs qui ont besoin d'échanger, d'obtenir un avis médical…*

Quelles sont les missions d'un médecin d'une équipe cycliste ?
Le médecin n'est présent que sur les courses. Il rejoint l'équipe quelques jours avant l'épreuve. Tout débute par une revue des troupes où je prodigue les éventuels soins. Mais si les coureurs sont au départ, c'est que le directeur sportif estime qu'ils sont aptes à participer à l'épreuve. On n'intervient pas durant la course, c'est le rôle du médecin de l'épreuve. Notre mission débute dès la ligne franchie et jusqu'au départ du lendemain. Durant l'épreuve, je participe au ravitaillement avant d'accueillir les coureurs. Si certains sont convoqués au contrôle antidopage, mon rôle est de les accompagner. Le gros du travail débute à l'hôtel après les séances de massage. Je me mets à la disposition des coureurs qui ont besoin d'échanger, d'obtenir un avis médical. Charge à moi également de prendre en charge les blessés du jour, quand d'autres ont besoin d'un soutien psychologique.

Quelles sont les pathologies les plus fréquentes que rencontrent les coureurs ?
Sur la première marche du podium, on retrouve les maladies respiratoires. Le fait de rouler à plus de 40 km/h pendant plus de cinq heures occasionne toux, irritations… On retrouve ensuite les épidémies de gastro-entérites qui se propagent à la vitesse grand V dans le peloton où les contacts sont nombreux. Ajouté à cela les problèmes dermatologiques, les piqûres d'insectes, les lésions du périnée liées au port du cuissard qui sont exacerbées lors des étapes pluvieuses. Sans oublier les blessures lors des chutes. Fort heureusement, elles sont généralement bénignes. Très souvent, les coureurs sont victimes d'abrasions cutanées liées à des glissades sur le goudron mais aussi de fractures de la clavicule, du poignet et du coude.

D'où la nécessité de se raser les jambes ?
Ce n'est pas forcément la raison première, même si dès lors qu'il y a une blessure sur cette zone, la pose et la suppression des pansements sont moins douloureuses. Les cyclistes se rasent avant tout les jambes pour gagner en aérodynamisme et par goût esthétique. Par ailleurs, les jambes nues facilitent les massages et permettent aux professionnels de mieux ressentir les muscles et les contractures. Pour les amateurs, c'est aussi le signe d'un ralliement à une communauté.

Comment les coureurs gèrent-ils les températures caniculaires qui s'abattent sur le Tour ?
C'est un vrai défi auquel les coureurs sont préparés. Tout comme ils le sont pour le froid. Les cyclistes savent qu'ils auront à évoluer dans des conditions extrêmes : le froid, le vent, la pluie, la chaleur. Parfois, d'une étape à l'autre, les conditions météorologiques passent d'un extrême à l'autre. Les coureurs s'entraînent par tous types de temps. Cela permet de se préparer mais ce n'est pas toujours suffisant. Il existe des particularismes individuels, certains coureurs étant plus à l'aise par temps de pluie, d'autres supportant mieux la chaleur ou le froid.
Face à la canicule, l'équipe met en œuvre le maximum de mesures préventives : boissons réfrigérées stockées dans des glacières dans les véhicules de courses et sur les zones de ravitaillement, poches de glace que les coureurs peuvent récupérer auprès des voitures de directeurs sportifs ou encore sur les points de ravitaillement accrochées sur les bidons à l'aide d'élastiques. Les coureurs savent qu'ils doivent absolument lutter contre la déshydratation, et rater la prise d'un bidon sur un point de ravitaillement peut avoir des conséquences sur les chances d'être performant au moment opportun.

La mode du « sans gants » semble avoir gagné une bonne partie du peloton, comment analysez-vous ce phénomène ?
Il s'agit d'une mode lancée par quelques champions qui s'est répandue dans le peloton mais aussi chez les amateurs. J'estime que le port des gants devrait être obligatoire. Les utiliser peut vous sauver les mains. Faute de gants, de nombreux coureurs ont perdu l'usage de doigts lors de chutes.

> *« Je ne pourrais pas évoluer dans un peloton secoué par des affaires de dopage…*

Plusieurs affaires de dopage ont secoué, par le passé, le monde du cyclisme, comment sont perçus les médecins d'équipe cycliste ?
Quand je me présente comme médecin cycliste, la question du dopage arrive très rapidement. Je suis quelqu'un de droit, j'aime les choses carrées, je ne pourrais pas évoluer au sein d'un peloton secoué par des affaires de dopage. Cela fait maintenant près de dix ans que je travaille dans ce domaine et à cette occasion j'ai pu côtoyer de nombreux coureurs, médecins, directeurs sportifs et je n'ai jamais constaté de dopage. Cette expérience me fait dire que le milieu est propre. Les comportements ont évolué, aujourd'hui les coureurs sont très suivis que ce soit par des médecins, des nutritionnistes, des psychologues. Les sponsors quant à eux soignent leur image et ne pourraient pas supporter d'être éclaboussés par une affaire de dopage. Les coureurs sont pour leur part très prudents et nous sollicitent très souvent dès lors qu'ils prennent un médicament pour s'assurer que la substance est autorisée.

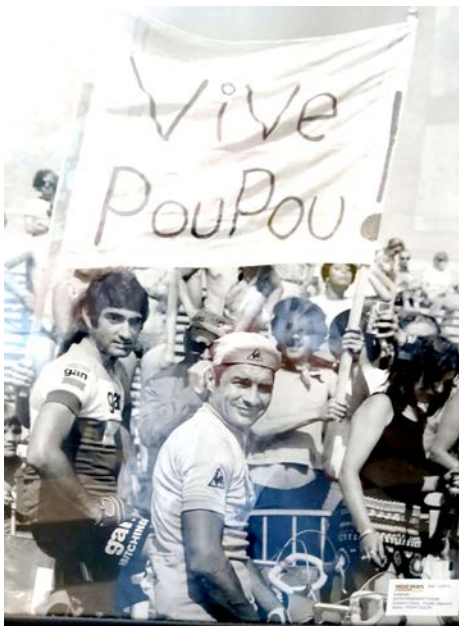
Où exercez-vous aujourd'hui ?
Au départ de Vincent Lavenu, j'ai quitté AG2R avant d'être recruté il y a quatre ans par Intermarché qui a fusionné depuis un an avec Lotto-Dstny. Aujourd'hui je suis retraité de l'armée et je compte poursuivre ma carrière au sein de cette formation. J'espère aussi pouvoir consacrer un peu de temps au club du *T2C* que j'ai rejoint à mon arrivée en Corrèze, pour faire partager mon expérience aux jeunes cyclistes.

Participerez-vous au Tour de France 2026 ?
Malheureusement non. Comme pour les coureurs, le Tour de France est particulièrement prisé par les médecins qui sont nombreux sur la ligne de départ pour y participer. Mais je serai au départ de la classique de Saint-Sébastien début août et peut-être que mon tour viendra en 2027.

Propos recueillis par Thibaut FAUVERGUE

Hommage - Éternel Poulidor, l'exposition

LAGUENNE-SUR-AVALOUZE - Le passage du Tour de France en Corrèze est l'occasion de retracer le parcours de grands noms du cyclisme régional et de mettre à l'honneur le plus emblématique d'entre eux, Raymond Poulidor, que toute la France appelait Poupou. La rétrospective de sa carrière est visible à la mairie de Laguenne jusqu'au 20 juillet.



Un surnom légendaire.

Même les personnes ne s'intéressant pas au vélo savaient, et savent encore, qui était Raymond Poulidor, tellement sa « popularité » était grande dans tout le pays et dans tous les milieux sociaux. C'est l'histoire de cette légende du cyclisme international que propose de (re) découvrir l'exposition[1] réalisée par l'association des *Amis de Raymond Poulidor et d'André Dufraisse*[2] (*Arpad*).

Dix-huit ans au sommet

Intitulée *La légende Poulidor*, cette exposition retrace la carrière du champion limousin,. Dix-huit ans de cyclisme professionnel au plus haut niveau où il a croisé la route, et le fer, avec d'autres grands noms tels Jacques Anquetil ou Eddy Merckx.
La fameuse formule de « l'éternel second », venue de son manque de réussite dans le Tour de France, est mise à mal dans cette rétrospective de la carrière de ce champion d'exception qui met en exergue ses nombreuses victoires sur Milan-San Remo, au Tour d'Espagne, en passant par le championnat de France ou encore Paris-Nice. Au total, il a passé la ligne d'arrivée en tête plus de deux cents fois, dont sept étapes prestigieuses du Tour de France auquel il a participé quatorze fois de 1962 à 1976, année de ses quarante ans.

Une après-carrière bien remplie

Après dix-huit années passées au cœur du peloton professionnel, Raymond Poulidor restera dans le monde du cyclisme toute sa vie et sera un membre incontournable de la caravane du Tour chaque année. Commentateur (on ne disait pas encore consultant), il mettra son expertise au service de plusieurs médias, radios et télévisions et sera également l'« ambassadeur » de nombreuses marques commerciales. Au début des années 2000, il assura la direction sportive du Tour du Limousin. En 2004, il publie ses mémoires *Poulidor par Poulidor*. Chevalier de la Légion d'honneur puis officier en 2003, il a reçu de nombreuses distinctions et on ne compte plus les espaces publics, sportifs ou autres, qui portent aujourd'hui son nom dans tout le pays. S'il n'a jamais connu les honneurs du maillot jaune sur le Tour de France, son petit-fils Mathieu Van der Poël, lui aussi cycliste professionnel, a réparé cette injustice.



Les maillots gagnés par le petit-fils ont fait la fierté du grand-père.

Yves COSTE (CLP)

[1] *L'exposition est organisée par l'association Prévention Maif (07.86.83.74.99 et tulle@prevention-maif.fr).*

[2] *André Dufraisse est un champion limousin de cyclo-cross.*

Solidarité - Sodexo redistribue les surplus alimentaires du Tour



Plus de deux cents kilos de gaspillage ont été évités l'an passé.

CORRÈZE - Lors du passage de la Grande Boucle dans le département, le 12 juillet, Sodexo évitera le gaspillage en offrant ses surplus à la Banque alimentaire de Corrèze.

L'an passé, ce sont plus de deux cents kilos de surplus alimentaires qui ont été récupérés sur chaque Village Départ, permettant de distribuer l'équivalent de soixante-dix mille repas au profit de quarante associations locales.
À quelques jours du passage du Tour de France à Malemort (dimanche 12 juillet), Sodexo France, restaurateur officiel du Tour de France depuis trente-cinq ans, et son réseau philanthropique mondial *Stop Hunger* remettent le couvert. Pour la deuxième année consécutive, une opération de lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité est mise en place.
Pendant trois semaines, *Stop Hunger* suivra le parcours du Tour afin de collecter les surplus alimentaires générés à chaque étape et de les redistribuer aux dix-neuf banques alimentaires locales situées sur le parcours, au bénéfice des associations et des personnes en situation de précarité. Pour l'étape corrézienne, la banque alimentaire de Corrèze est concernée : https://ba19.banquealimentaire.org.
En parallèle de cette mobilisation solidaire, les équipes de Sodexo Live ! s'apprêtent à préparer et servir cinq mille deux cents prestations quotidiennes sur les 3 333 kilomètres du parcours, en mettant à l'honneur les territoires traversés, leurs spécialités et leurs producteurs locaux. Au programme à Malemort : plancha de bœuf charolais avec truffade et saucisse campagnarde au couteau, ainsi qu'un Cacou façon clafoutis.

COUP DE ♥ LIVRE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



LA GARDIENNE
de Sonja Delzongle
FLEUVE NOIR



L'OR BLANC DE LA TERRE
de Tara Haigh
L'ARCHIPEL



QUAND VIENDRA L'ORAGE
de Patrick Ryan
BELFOND

Au cœur d'une sombre forêt du Morvan, tout près d'un lac aux eaux opaques, se dresse une maison en bois. C'est là que vivent les Olsen, depuis l'agression à l'école de leur fille Rune. Le père a imposé cette retraite, promesse d'autonomie et de sécurité, pour fuir un monde violent. **Mais les filles Olsen découvrent que la vie en vase clos est un piège.**

Hambourg, 1898. Elsa, jeune infirmière de vingt et un ans, est au chevet de son père adoptif, un ancien marin au long cours. Avant de rendre son dernier souffle, ce dernier parvient à griffonner un nom sur un bout de papier : « Richard F. ».
Convaincue que cet homme détient la clé de ses origines, Elsa se met en quête d'indices, qui tous convergent vers la Malaisie. **Aussi décide-t-elle de s'embarquer pour l'Extrême-Orient afin de percer le mystère.**

Mai 1945. L'euphorie de la victoire des Alliés en Europe résonne dans la petite ville de Bonhomie dans l'Ohio et Margaret Salt échange un baiser avec Cal Jenkins. L'un et l'autre ignorent que ce tendre échange furtif va sceller leur destin à tout jamais. Et tandis que le pays se reconstruit dans le boom de l'après-guerre, un secret prend racine à Bonhomie. **Mais rien ne chuchote plus qu'une petite ville du Midwest, et Bonhomie n'est pas en reste quand il s'agit de colporter des ragots.**



32 Communes traversées

		CARAVANE	COUREURS	
	Malemort (départ)	11 h 10	13 h 35	207 m
2	Brive-la-Gaillarde	11 h 20	13 h 45	
3	Cosnac	11 h 22	13 h 47	
4	Jugeals-Nazareth	11 h 27	13 h 51	
5	Turenne*	11 h 39	14 h	
6	Ligneyrac	11 h 46	14 h 05	
7	Collonges-la-Rouge*	11 h 55	14 h 12	
8	Meyssac	11 h 58	14 h 15	
9	Lagleygeolle	12 h 07	14 h 22	
10	Sérilhac	12 h 11	14 h 25	
11	Lanteuil	12 h 23	14 h 34	
12	Beynat Sprint	12 h 35	14 h 43	378 m
13	Albussac	12 h 44	14 h 51	
14	Sainte-Fortunade	12 h 59	15 h 02	
15	Laguenne-sur-Avalouze	13 h 09	15 h 11	
16	Tulle	13 h 09	15 h 11	Côte de Naves 410 m
17	Naves FANZONE	13 h 29	15 h 26	
18	Bar	13 h 37	15 h 32	
19	Orliac-de-Bar	13 h 42	15 h 36	
20	Saint-Augustin	13 h 56	15 h 47	
21	Chaumeil	14 h 06	15 h 55	Suc au May 903 m
22	Madranges	14 h 28	16 h 12	
23	Le Lonzac	14 h 32	16 h 15	
24	Affieux	14 h 36	16 h 19	
25	Treignac	14 h 42	16 h 23	Côte de la Croix de Pey 827 m
26	Lestards	14 h 57	16 h 34	
27	Gourdon-Murat	15 h 07	16 h 43	
28	Bugeat	15 h 18	16 h 51	
29	Pérols-sur-Vézère	15 h 27	16 h 58	Mont Bessou 977 m
30	Meymac	15 h 58	17 h 22	
31	Saint-Angel	16 h 14	17 h 35	
	Ussel (arrivée)	16 h 29	17 h 47	633 m

* Plus Beaux Villages de France

Tour de France · Corrèze Le Département · Malemort · Ussel
ÉTAPE 100% CORRÈZE - 12 JUILLET 2026

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook LA VIE CORRÉZIENNE

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Instagram @LAVIECORREZIENNE



Retrouvez notre agence immobilière CENTURY 21 à Brive-la-Gaillarde

Au cœur de votre département toute l'année & sur les routes du Tour cet été !



PRIX DE LA COMBATIVITÉ — FOURNISSEUR OFFICIEL

Voir règlement en agence ou sur century21.fr
Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante.

Bort-les-Orgues - Un appel lancé pour retrouver d'anciens négociants-voyageurs

APPEL AUX ANCIENS - Le salon des négociants-voyageurs va tenir sa quatre-vingt-deuxième édition à Bort-les-Orgues.

À l'invitation du conseil d'administration de la Fédération nationale des négociants-voyageurs (FNNV), un appel est lancé aux anciens de la profession afin de se retrouver autour du verre de l'amitié qui sera offert salle Jean-Moulin, le samedi 18 juillet à 16 heures, dans le cadre du 82e salon des négociants-voyageurs à Bort-les-Orgues.

Une profession emblématique née en Auvergne et Limousin

C'est une itinérance à travers le pays qui, au XIXe siècle, a vu naître, partir et revenir plus aisés les fils infortunés. Héritiers des « colporteurs-merciers », ces migrants saisonniers de l'Auvergne et du Limousin traversaient alors la France entière, jusque dans ses colonies, pour fournir aux maisons les plus sérieuses la qualité de tissus tramés dans les filatures les plus renommées.
À pied, à cheval, en automobile, les marchands de toiles remplissaient armoires et malles à trousseaux, non pas en faisant du porte-à-porte mais au gré de bonnes adresses fournies par des « pilotes », en l'occurrence des autochtones respectables et bien renseignés.

Bort-les-Orgues, berceau du salon national depuis 1936

Les négociants-voyageurs ont tenu leur premier salon national en 1936. Bort-les-Orgues fut choisi en raison notamment de sa situation géographique idéale aux confins de l'Auvergne et du Limousin.
Après 1875, le marchand de toile succède au colporteur et se spécialise dans la vente à domicile du drap et de ses dérivés. Il exerce dans la deuxième partie du 19e siècle jusqu'à son changement de nom en 1920, devenant négociant-voyageur, professionnel qui, au fil du temps, se spécialise en textile et ameublement.
Le métier avec sa clientèle fidélisée se transmettait ainsi de génération en génération. Dans les années 1920, quatre syndicats défendaient le métier : Condat, Mauriac, Égliseneuve et Neuvic. En 1971, Roger Besse, sénateur du Cantal,



L'inauguration du Salon des négociants-voyageurs à Bort-les-Orgues en 1973 par Valery Giscard d'Estain.

les a réunis dans une Union des syndicats de négociants-voyageurs du Massif central qui est devenue, quelques années plus tard, la Fédération nationale en intégrant les syndicats de Castres et de Paris.

De la « Terre sainte » aux quatre coins de France

Issus de ce que l'on a qualifié de *Terre sainte* (Artense-Cézallier), les premiers marchands partaient, six à neuf mois de l'année, en tournée à pied puis avec le cheval et la charrette (maringotte), spécialement aménagée pour recevoir les pièces entières de toile. Ils vendaient dans toute la France et même en Algérie. Dans un climat de grande confiance avec leurs clients, ils ont pratiqué très tôt le crédit sans frais.
En 1936, le maire de Bort-les-Orgues a l'idée de créer dans sa ville une manifestation commerciale dite « foire-exposition ». Pour cette première semaine du négociant voyageur, il y a cinquante et un stands couverts et trente et un à l'extérieur.

La reconstruction après la tornade de 1955

En 1955, une violente tornade emporta les installations la veille de l'inauguration et il fallut tout le dynamisme et la compétence du président Joseph Lachaze et de ses amis pour redresser une situation catastrophique. De 1956 à 1959, l'urgence d'une solution s'imposa et la municipalité bortoise pris en charge la construction du Hall actuel.
La participation active des syndicats de négociants-voyageurs permit, par un renforcement du nombre des exposants, d'assurer la rentabilité de la manifestation et le règlement des annuités contractées sans qu'il en coûte un centime à la ville. Cet acte de foi du président Lachaze au service des négociants-voyageurs assura d'emblée le prestige et la pérennité de cette manifestation.
En 1969, le maire Jean-Baptiste Papon accéda au désir du comité de la foire et fit construire un Hall annexe (aujourd'hui la salle Jean-Moulin) dans lequel furent rassemblés les exposants en matériel électroménager.

L'âge d'or des années 60 et 70

Durant toute cette période, les syndicats des négociants-voyageurs se structurèrent, prirent conscience de l'importance des installations mises à leur disposition et du profit qu'il convenait d'en tirer sur le plan professionnel. La notoriété de la foire de Bort dépassa le cadre régional et la présence d'éminentes personnalités lors des inaugurations concourut largement à valoriser cette manifestation.
Dans les années 1960 et 1970, le salon accueillait entre 2 000 et 3 000 personnes et était inauguré par des personnalités politiques de premier plan comme Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, Alain Poher ou Jacques Chirac.
En 1970, l'Union des négociants-voyageurs qui totalise alors plus de mille membres, crée Centrachat. La Fédération nationale des négociants-voyageurs, interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, voit le jour en 1981.

Une profession qui résiste à la crise

« À la différence des VRP qui n'agissent pas pour leur propre compte, les négociants-voyageurs sont des indépendants », explique Jean-François Robert, président de la FNNV, qui a son siège à Ussel. Selon lui et malgré la crise économique, la profession résiste. « Nos légèretés de structure, réactivité et contact direct avec nos clients nous permettent de rester très compétitifs. Le négociant-voyageur est désormais un commerçant à la pointe dans l'utilisation des moyens informatiques. Il exerce son métier de différentes façons, visite de clientèle à domicile, vente en magasin, boutique, e-commerce. Il est donc parfaitement inséré dans le commerce actuel avec Internet ».

Jean-François MIALLET (CLP)

Inscriptions et informations au 06.09.08.49.22.

Bort-les-Orgues

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie de la Place au 05.55.96.77.73.

Décès. Jean Henri Boy, 91 ans. René Benguigui, 67 ans. Robert Claude Tournadre, 69 ans. Anthony Jacques Bernard Winiarski, 39 ans

Office. Messe dimanche 12 juillet à 11h à l'église.

Cérémonie du 14-Juillet. Un dépôt de gerbe aura lieu au monument aux morts, place du 19 Octobre 1943, mardi 14 juillet, à 10h30.

Fermeture. Le cinéma municipal de Bort-les-Orgues est fermé jusqu'au mardi 14 juillet inclus.

Un véhicule percute deux autres en stationnement : le conducteur positif aux stupéfiants. Un accident de la circulation est survenu tôt, mardi 7 juillet à Bort-les-Orgues. Vers 6h30, un véhicule avec un couple âgé d'une cinquantaine d'années à son bord a embouti deux voitures stationnées avenue Gambetta. Légèrement blessés, les deux occupants ont été pris en charge par les sapeurs-pompiers. Le conducteur a été soumis à un dépistage de stupéfiants qui s'est révélé positif. Une enquête de gendarmerie est en cours.

Sarroux-Saint-Julien - Le vide-grenier s'installe à l'ombre



Trente et un exposants étaient réunis pour cette nouvelle édition du vide-grenier estival.

Malgré la canicule, le vide-grenier organisé dernièrement par le *Foyer rural du Plateau Bortois* a été maintenu, non sur le stade de Sarroux, mais à l'ombre sous les arbres avoisinants, à la satisfaction des trente et un exposants et des visiteurs.

Confolent-Port-Dieu

Concert avec L'Estanco. Vendredi 10 juillet à 20h, un concert de Manu Deligne et Dirty Old Mat est organisé sur le site de Port-Dieu par le bar associatif L'Estanco en partenariat avec le food truck L'Atelier. Réservations pour le repas uniquement par SMS au 07.81.62.19.64.

Margerides

Inscriptions pour le vide-grenier et la bourse d'échange de pièces autos. L'association *Créa Balades* de Margerides et l'association *Les Marges Raides* s'unissent pour organiser un vide-grenier ainsi qu'une bourse d'échange de pièces automobiles le dimanche 26 juillet, de 8h à 18h. Petite restauration et pâtisseries sur place. Inscriptions et renseignements au 06.85.51.67.14.

Saint-Victour

Fête patronale. Elle sera organisée par le comité des fêtes le samedi 18 juillet. Messe à 18h. À partir de 20h, méchoui à 18 € par adulte et 11 € pour les moins de douze ans, puis bal disco gratuit. Réservations pour le repas au 06.88.77.67.09 ou au 06.70.11.51.84.

Prévention autour des ouvrages hydroélectriques. Avec l'arrivée de l'été, la Société Hydro-Électrique du Midi (Shem, filiale d'Engie) relance son dispositif de prévention et rappelle les consignes de sécurité à respecter à proximité des cours d'eau équipés d'usines et de barrages hydroélectriques. En cas d'augmentation de la demande d'électricité, les lâchers d'eau peuvent entraîner une montée rapide du niveau des cours d'eau. Des panneaux jaunes installés sur les berges rappellent le danger de s'aventurer dans le lit des cours d'eau à ces endroits. Des dépliants multilingues sont disponibles dans les mairies, offices de tourisme, hôtels et campings. Un film pédagogique intitulé « Restez vigilants au bord des rivières » est accessible sur le site internet de la Shem et ses comptes Facebook, YouTube et Instagram.

Bugeat

Vie paroissiale. Vendredi 17 juillet à 15h, adoration. Samedi 18 juillet, messe à 18h. messe.

Meymac - Le monastère du Jassonneix propose des activités estivales

Olivier Gambarini, gérant bénévole, et sœur Joëlle ont, dernièrement, présenté à la presse le programme des animations de l'été au monastère du Jassonneix. Ils précisaient « nous proposons des activités dont les thèmes se rapportent au lieu mais avec un esprit d'ouverture au monde. Quatre grands moments permettront des rencontres avec le public : des conférences, des concerts, des visites et la présence d'une boutique ».
Les concertrs se dérouleront à 18 h dans l'église du monastère qui présente l'avantage d'une acoustique remarquable avec un programme diversifié et de qualité conçu par Christine Renard. Ils sont ouverts uniquement sur réservation, au 06.08.84.06.58 (places limitées).
Mercredi 15 juillet duo violon et contrebasse de l'Opéra de Paris avec les œuvres de Corelli, Bach, Haendel, Mortari Violon avec Marie-Laure Goudehooft au violon et Stéphane Garaffi à la contrebasse. Dimanche 19 juillet, musique sacrée, piano/voix avec les œuvres de Pergolèse (Salve Regina), Vivaldi, Mozart, Franck… avec Géraldine Casey soprano, Christine Renard contralto, Yun Mi Kwon pianiste.
Vendredi 31 juillet récital piano/voix de musique baroque et romantique avec les œuvres de Vivaldi, Mozart, Schubert, Chopin… Christine Renard contralto et Léopold Sers pianiste. Mardi 11 août Trio Farella musique classique avec Fiona Richards violon, Emma Audureau violoncelle et Agnès Longevialle piano. Mardi 18 août, duo de harpes avec les œuvres de compositeurs inspirés par les femmes à travers l'Europe avec Sophie



O. Gambarini devant l'église qui accueillera les concerts.

Clavel et Lucile Gallet-Delgrange.
Des conférences se dérouleront, de 15 h à 17 h, au chalet du monastère pour tout public, sans réservation, avec un temps d'échange et un goûter en fin de conférence. Le jeudi 16 juillet, l'ordre des capucins, une création retrouvée par Monseigneur Éric Bidot, capucin et évêque de Tulle. Jeudi 23 juillet, les moines de Tibhirine : Heureux ceux qui cherchent la paix par Marie Dominique Minassian, docteure en théologie et responsable du pôle de recherche les martyrs d'Algérie. Jeudi 30 juillet, les confessions de Saint Augustin : l'histoire sainte de la voix, par Frère François Cassingena-Trévedy, moine bénédictin, écrivain et poète. Mardi 4 août, Quelle espérance face à la mort ! par Don Paul Denizot, recteur du sanctuaire Notre Dame de Montligeon.
Jeudi 13 août, *Les prisonniers : Heureux les pauvres de cœur…* par le père Zimmermann, prêtre diocésain, aumônier de prison et juge ecclésiastique. Jeudi 20 août, *Nos papes Limousins* par Anne Massoni, maître de conférence en histoire médiévale à Limoges.
Le monastère se visite le mardi 21 juillet et le jeudi 6 août de 15 h à 17 h avec Marcel Parinaud et Sœur Joëlle, sur réservation au 07.81.63.84.42. (places limitées), collation à l'issue. Enfin, la boutique du monastère offre un large choix de produits monastiques et locaux dont les célèbres confitures et gelées produites sur place.

Contact : 07.81.63.84.42. ou au monastère du mardi au samedi de 15 h à 17 h.

Meymac - Le bulletin municipal estival vient de paraître

Les Meymacois viennent de découvrir dans leur boîte aux lettres le bulletin municipal de l'été qui revient sur les derniers travaux réalisés ou en cours et qui annonce les événements du deuxième semestre 2026.
Après un retour en images, la situation des travaux du plan d'eau de la Garenne, de l'assainissement rue du Ravaudier, de la maison médicale, du vestiaire supplémentaire au stade et du remplacement des fenêtres du centre d'art contemporain, sont présentés. Suite aux élections une nouvelle équipe municipale a été installée sous la présidence de Philippe Brugère avec les adjoints et leurs responsabilités indiquées.
Les sujets qui concernent la vie de la commune sont détaillés comme : la gestion de l'eau, les nouvelles compétences de France-Services, la porte du GR 440, le syndicat de Sèchemailles, la gare du Jassonneix, l'atelier Mille Vélos, le restaurant le Sèchemailles, le nouveau local pour les cogneurs du plateau et l'installation de bande d'artisans.
Deux pages sont consacrées à la maison médicale ainsi que deux autres au budget. La vie scolaire résume les activités de l'école élémentaire avec sa nouvelle cour, l'école maternelle avec une baisse en prévision des effectifs à la rentrée et l'école forestière qui maintenant organise une fête annuelle de la forêt.
Cinq pages indiquent les activités culturelles et festives : marchés de producteurs, salon des vins, journée ovine limousine, festival Musical'été, expositions au musée d'archéologie et du patrimoine Marius Vazeilles et au centre d'art contemporain, festival ciné games, fête du court métrage à la Micro-Folies et pays d'art et d'histoire.
La rubrique histoire rédigée par Marcel Parinaud permet de découvrir grâce au registre des passeports les déplacements des Meymacois de



Le bulletin municipal résume six mois d'activités.

1804 à 1815.
Sept pages laissent la parole aux associations de la ville pour décrire leurs activités. Enfin, dans la rubrique rétro des clichés de Daniel Durieux photographe remémorent les premiers instants du lac de Sèchemailles.
Ce bulletin conçu en régie est disponible en version papier à l'accueil de la mairie mais également sur le site : https://www.meymac.fr/bulletins-municipaux-meymac-19

Meymac - Le MAC tennis de table à l'heure des bilans



L'équipe de D1 monte en pré-régionale.

Le Meymac athlétic club (MAC) tennis de table alignait cette saison 7 équipes dans divers championnats. À l'heure des bilans l'équipe en Régionale 3 se classe 4e, elle se maintient ; la départementale 1 termine 2e et monte en pré-régionale. Les deux équipes en départementale 2 finissent 4e et 6e elles se maintiennent également. L'équipe en départementale 3 se classe première de sa poule et accède à la départementale 2. Les deux équipes en départementale 4 finissent toutes les deux première æquo dans leur poule respective, une équipe monte en départementale 3 l'autre se maintient. Les jeunes joueurs ont, quant à eux, participé au challenge Jean Coste et se classent sur la 3e marche du podium. Ces bons résultats sont dus à la volonté du club d'améliorer l'entraînement des jeunes et des adultes avec l'intervention du cadre technique du comité départemental de tennis de table à raison de 3h par semaine. Cette expérience ayant prouvé son efficience elle sera renouvelée la saison prochaine. Avec toutes ces montées, le président Gérard Roche se montrait pleinement satisfait des résultats liés à des entraînements assidus. À noter, la tenue du grand tournoi d'été ce 13 juillet au gymnase grand champ. Ce tournoi est ouvert à toutes et tous, licenciés et non licenciés, les inscriptions auront lieu sur place de 19 h à 19 h 30 avec la présence d'un buffet et d'une buvette.

Renseignements au 06.24.69.02.99.

Meymac

Offices. Samedi 11 juillet à 18h. Dimanche 19 à 11h.

Récital d'orgue. Lundi 13 juillet à 17h à l'église, par Anne Guerrand, organiste, sur le thème *La dynastie des Couperins*. Participation libre au profit des Restos du cœur.

Tennis de table. Lundi 13 juillet tournoi pour licenciés ou non au gymnase Grand-Champ, inscription de 19h à 19h30. Buffet et buvette.

Fête de Sèchemailles. Mardi 14 juillet au lac dès 10h, animations pour enfants toute la journée. Pique-nique à partir de 19h suivi d'un concert à 21h30 avec Karin'K, retraite aux flambeaux et feu d'artifice à la nuit tombée en clôture.

Dialogues d'artistes. Mercredi 15 juillet 14h-18h, jeudi 16 à dimanche 19, 10h-18h, expo-vente des œuvres de Christian Clouet et de Nadia de Kermel. Au beau MilLieu 5 place du Bûcher.

Médiathèque. Mercredi 15 juillet de 16h30 à 18h atelier créatif *Ceci n'est pas mon portrait* collage et dessin pour créer une œuvre unique, dès 3 ans, gratuit sur réservation au 05.55.72.31.47 ou mediatheque.ussel@hautecorrezecommunaute.fr.

Monastère du Jassonneix. Mercredi 15 juillet à 18h, concert à l'église du monastère, duo Marie-Laure Goudenhoffy violon et Stéphane Garaffi contrebasse avec les œuvres de Corelli, Bach, Haendel, Mortari sur réservation au 06.08.84.06.58. Jeudi 16 à 15h, conférence « ordre des Capucins, une création retrouvée » par Mgr Bidot. Sans réservation.

Ambrugeat - Les maîtres nageurs ont pris leur poste

La baignade surveillée de la plage de Sèchemailles est assurée, dans le cadre d'une convention entre le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et le syndicat intercommunal pour l'aménagement du plan d'eau, par les deux maîtres nageurs brevetés : Jules du 1er au 31 juillet remplacé au mois d'août et Titouan du 1er juillet au 31 août.
Ces deux professionnels connaissent bien le secteur pour avoir été déjà en poste en 2025. Cette surveillance se déroule tous les jours, de 14 h à 19 h, dans l'espace délimité par les bouées et par des drapeaux.
En plus d'assurer la surveillance et les premiers secours, ils apportent des informations aux baigneurs sur l'attitude à tenir lors des fortes chaleurs et des excès d'expositions au soleil. En cas d'accidents plus graves ils informent immédiatement les sapeurs pompiers.
Les baigneurs peuvent se rendre au poste de secours où ils trouveront : un panneau informatif, un plan de la plage, un arrêté municipal relatif à la police de la plage ou de la baignade, des renseignements divers comme les températures de l'air et de l'eau prises tous les jours, la dernière analyse de l'eau, le règlement d'usage.
Concernant la signification des divers drapeaux, il est rappelé : que vert signifie « baignade surveillée sans danger apparent », jaune « baignade surveillée avec danger limité ou marqué », rouge « baignade interdite », drapeau bicolore rouge et jaune « zone de baignade surveillée pendant les horaires d'ouverture du poste de secours » et damier noir et blanc « zone de pratique aquatique ou nautique où la baignade n'est pas interdite, mais au risque et périls des baigneurs ».
Les analyses de l'eau sont réalisées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et par une société privée.
Par ailleurs, la plage est déjà, par le règlement,



Jules et Titouan surveillent la baignade sur la plage de Sèchemailles.

interdite aux fumeurs. Les barbecues ne sont pas autorisés. Les chiens qui se promènent avec leur maître sur le chemin qui longe la plage et qui fait le tour du lac doivent impérativement être tenus en laisse.
Le respect de ces quelques règles permettra à tous de passer un séjour tranquille, agréable et en toute sécurité.

Ambrugeat

À la Maison sur la place. Dimanche 12 juillet à 18h30 concert électronic folk de June Bug. Vendredi 17 à 18h DJ écrête au balcon et dance floor. 5 rue Saint-Salvy - 07.48.11.99.78.

Neuvic - Musique et théâtre pour une soirée festive réussie



Le public a passé un bon moment - © DL

Dernièrement, dans les anciens locaux du Lep dénommés *le Tiers Lieu*, s'est tenue la deuxième édition de l'apéro festif du *P'tit Quartier* à laquelle un peu plus de 100 personnes ont assisté et profité des animations de cette soirée. Au programme des festivités : une lecture théâtralisée des textes écrits lors du stage d'écriture proposée par le *Bottom Théâtre* au mois d'avril, une pièce de théâtre *Les cancans*, de Carlo Goldoni offerte par la Luzège et les élèves de 1re année du Tama Marseille et Paris, troupe en résidence au Moulin de la Luzège et au *P'tit Quartier.*
Un concert de musique folk celtique a aussi été donné par le trio *les Traînes savates*.
Tout au long de la soirée, Vincent Serek, artiste peintre neuvicois, a réalisé une fresque murale sur le bâtiment de la terrasse haute.
En plus de la buvette, les participants ont profité en restauration des produits locaux proposés par les producteurs du territoire.
Cette édition a été une réussite qui va encourager les organisateurs à programmer bien d'autres animations tout au long de cette année et en 2027.

Contact : leptitquartier@emailasso.net.

Neuvic - Le partage d'une autre langue



Des jeux en occitan pour conclure la saison - © EA

Jeudi 2 juillet, dans les locaux du club des aînés *L'amicale Lou Cantou*, se sont retrouvés les amoureux de la langue occitane pour célébrer ensemble une fin d'année « scolaire » studieuse.
Les membres des ateliers d'occitan de la Haute-Corrèze ont ainsi pu profiter d'une visite guidée au Musée de la Résistance Henri Queuille.
Cette rencontre a également permis de se projeter sur les prochaines sessions qui débuteront en septembre.
Après quelques jeux de vocabulaire et d'expressions courantes et amusantes du temps de nos aïeux, un apéro dînatoire a été partagé dans une ambiance très chaleureuse.
Le club donne rendez-vous pour les journées européennes du patrimoine en septembre qui réuniront à nouveau les patoisants.

Lamazière-Basse - Les rencontres de l'agriculture à Montsour

En présence du préfet de la Corrèze, du sous-préfet d'Ussel et d'une trentaine de personnes, dont Daniel Coudert de la chambre d'agriculture de la Corrèze, ont eu lieu les rencontres de l'agriculture, qui n'ont lieu que tous les deux ans, et dont la thématique retenue pour 2026 est *Manger, c'est d'un commun !* Cette dernière se veut une invitation à repenser l'alimentation comme un bien commun et de solidarité.
Les rencontres se sont tenues au GAEC Combezou, à Montsour, sur la commune de Lamazière-Basse, spécialisé dans la reproduction (avec commercialisation de génisses reproductives) et l'engraissement de bovins destinés à la filière viande. Elles sont des moments uniques d'échanges de savoir faire, de débats entra agriculteurs consommateurs mais aussi avec les institutions « car elles questionnent sur nos systèmes alimentaires, nos politiques agricoles et les alternatives portées par les acteurs du terrain, permettant ainsi de briser les barrières et valoriser le savoir faire rural face à une industrie agroalimentaire favorisée. »
Chez les Combezou, depuis 1986, on vit pleinement, en plus de la passion du rugby, pour une agriculture de qualité. Aujourd'hui, cette exploitation reprise par les deux frères Thomas (ex rugbyman professionnel) et Julien (qui a repris les crampons pour l'US Neuvic) compte aujourd'hui 170 vaches mères pour 310 hectares.
Une occasion aussi de parler de reconversion



Thomas et Julien Combezou ont présenté leur exploitation en présence d' E. Lissajoux, président de la FDSEA - © Anim FDSEA

réussie pour Thomas qui peut compter sur son frère et bien sûr sur les conseils de ses parents qui ne sont jamais trop loin.
Se projetant dans l'avenir, Thomas et Julien ne cherchent pas à s'agrandir plus mais misent sur l'amélioration de leur structure actuelle et le confort de leurs animaux tout en optimisant leurs méthodes de travail.
Formés aux méthodes durables préservant la biodiversité tout en maintenant des rendements viables, Thomas et Julien font partie de cette nouvelle génération d'agriculteurs, qui renforce les liens locaux et redonne du sens à la production, favorisant ainsi une solidarité concrète entre villes et campagnes.

Saint-Hilaire-Luc - La commune expose les paillettes les plus célèbres

Une exposition inattendue est proposée à la Salle des fêtes du mardi 14 juillet au vendredi 7 août, tous les jours de 15 h à 19 h : *Les trésors du cabaret Michou : de Montmartre à la Corrèze*. Un événement exceptionnel teinté d'une nostalgie festive qui s'apprête à faire vibrer la Corrèze.
Les célèbres objets et souvenirs du mythique cabaret de Michou, figure légendaire de la nuit parisienne, quittent la célèbre butte Montmartre pour s'installer, le temps d'une exposition-vente unique sur la colline de Saint-Hilaire-Luc.
Une visite de consultation est prévue le samedi 8 août, de 9 h à 11 h 30, suivie à 14 h d'une vente aux enchères.
Pendant des décennies le 80 rue des Martyrs à Paris a été le phare du transformisme et de la joie de vivre orchestré par l'homme en bleu Michou. Après la fermeture définitive de cette institution en 2024 une partie de son âme s'apprête à revivre, à des centaines de kilomètres du tumulte parisien. On le doit à la nièce de Michou, installée dorénavant en Corrèze, et qui permet ce miracle, ainsi qu'à la biographie de Michou publiée par François Soustre, Sylvain Dufour et Anny Duperey (« Le Prince bleu de Montmartre » paru en 2017).
Cette exposition-vente est une invitation à



Cette expo-vente veut apporter la magie de Michou à Saint-Hilaire-Luc - © CJ

plonger dans les coulisses du cabaret le plus célèbre de France. Costumes scintillants, accessoires de scène extravagants, photos dédicacées, affiches d'époque ou objets décoratifs insolites, c'est tout un pan de l'histoire du spectacle vivant, fait d'anecdotes, d'éclats de rire ou du passage d'une célébrité, qui va s'offrir aux yeux des corréziens. Une occasion unique pour les collectionneurs et les passionnés.
Tout collectionneur averti, tout amoureux de l'histoire de Montmartre ou simplement tout curieux pourra repartir avec un morceau de légende sous le bras. « Apporter la magie de Michou à Saint-Hilaire-Luc, c'est faire se rencontrer l'excentricité parisienne et la chaleur de notre terroir. Une façon de rappeler que la fête et le spectacle n'ont pas de frontières », confient les organisateurs.
Vernissage le lundi 13 juillet à 17h30 à la salle polyvalente. Ce vernissage sera suivi d'un cocktail.

Neuvic

Vide-greniers. Le comité des fêtes de Neuvic propose son traditionnel vide-greniers du 14 juillet, de 9h à 17h, avenue des Marronniers. Réservation avant le 10 juillet auprès de l'office du tourisme de Neuvic au 05.19.60.00.30 ou par mail otneuvicdussel@gmail.com qui se tient à disposition pour toutes autres informations et tarifications. Buvette et restauration sur place.

Lamazière-Basse

Vide-greniers. Dimanche 19 juillet. Petite restauration. Orgue de barbarie et chorale de Liginiac. Contact au 07.52.06.73.48. Organisé par le comité des fêtes.

Pour un 14 juillet gourmand. La société communale de chasse organise sa traditionnelle cuisse de bœuf à la broche le mardi 14 juillet à 12h. Au stade municipal. Repas à volonté avec buvette sur place. Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans. Réservations obligatoires au 06.07.24.27.28 ou 06.03.30.14.39 ou 06.40.10.51.75.

Liginiac

Concours de pétanque. Le *Tennis Club Liginiac Neuvic* organise son concours de pétanque, ce samedi 11 juillet à 14h30 au stade communal. Inscriptions à partir de 13h30 sur place.

Palisse

Millesources. Lancement de la 30e édition du *Festival Millesources Haute Dordogne* le samedi 11 juillet. À 17h30, accueil à la salle polyvalente (contact : festival@millesources.org). À 18h, inauguration de la 30e édition : présentation de Nathalie Yéramian, directrice artistique, accompagnée du guitariste néerlandais Wim Hoogewerf, autour de la musique brésilienne de Dilemando Reis. À partir de 20h30, concert de jazz manouche en plein air par la compagnie Du souffle aux cordes au parc du bourg de Palisse. *À la Croisée des chemins* navigue entre jazz, swing américain et manouche ! Marie Estrade, clarinettiste, chanteuse et conteuse, et ses musiciens : Chavollo Hassan guitare rythmique ; Simon Lambert guitare solo ; Marc Estrade guitare rythmique ; Jérémy Astor Bass, guitare violon, proposent des concerts vivants mêlant musique et narration, dans un esprit chaleureux et accessible. 23h, feu d'artifice offert par la commune. Des tables et chaises seront mises à disposition si vous souhaitez pique-niquer sur place.

Sérandon

Pour un dépaysement à portée de main. Le jardin de la Grelinette s'ouvre de nouveau à la visite libre ou guidée à partir du dimanche 12 juillet. Dans une ambiance bucolique et sans prétention, la promenade serpente parmi des chambres de verdure structurées ou sauvages, jalonnées de constructions et de sculptures insolites en rocaille de ciment. La succession de points d'eau amène une note sonore et fraîche. Le cheminement se termine sur les rives d'un étang aux reflets chatoyants. Il en émane la douce sensation de poésie et de sérénité, qu'un jardin de campagne peut offrir. Ouvert du 12 juillet au 16 août du mercredi au dimanche de 10h à 19h. Tél. au 05.55.95.00.42 ou au 06.08.14.25.70. Participation libre.

Saint-Hilaire-Luc

Exposition. L'église accueillera l'exposition *Entre ciel et terre* de l'artiste peintre Marika Perros du 14 juillet au 23 août, tous les jours de 15h à 19h. Elle présentera ses œuvres, huiles sur toile, inspirées de la nature et de la forêt, et fera découvrir ses techniques d'art contemporain. Entrée gratuite. Le vernissage aura lieu le lundi 13 juillet à 17h30 à la salle polyvalente de la commune pour découvrir d'abord l'exposition *Cabaret chez Michou, l'esprit d'un mythe*, puis dans l'église pour Entre ciel et terre. Un cocktail sera offert par les deux associations organisatrices : *Les Amis de Saint-Hilaire-Luc* et *le Comité des Fêtes*.

Sornac

Office. Ce samedi 11 juillet, messe à 18h.

RÉDACTION

Jules ROMAN
15, rue Fernand-Alibert - 19100 Brive
j.roman@laviecorrezienne.com
05 55 24 61 51

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Pharmaciens : composer le 32 37
Dentiste : composer le 15
Samu : 15 - **Pompiers** : 18
Centre hospitalier : 05 55 92 60 00
Clinique des Cèdres : 05 55 87 27 64
Clinique St-Germain : 08 26 30 55 18
(n° à tarif spécial)

CABC Triathlon - Des équipes combatives à Vichy avant la grande finale de Cabourg

BRIVE - Les équipes du CABC Triathlon se sont largement distinguées, à Vichy, le 5 juillet dernier. Les féminines ont même longuement prétendu à une belle place sur le podium. Une nouvelle manche encourageante donc, avant la grande finale à Cabourg, les 3 et 4 octobre prochains.

Ce dimanche 5 juillet se disputait, à Vichy, la troisième manche des Lindahls Pro + Triathlon Séries de Division 2. Malgré des effectifs très jeunes et une épreuve marquée par des faits de course, les deux équipes du CABC Traithlon ont une nouvelle fois fait preuve d'un bel état d'esprit et d'une grande combativité.
Privée de renfort étranger, l'équipe masculine se présentait avec un effectif 100 % français, dont cinq athlètes âgés de vingt ans ou moins. Face à une concurrence très relevée, les garçons sont allés chercher une encourageante 14e place en se battant jusqu'au bout. Noé réalise la meilleure performance de l'équipe en décrochant la 39e place. William Fanet et Axel complètent le trio des scoreurs en terminant respectivement 45e et 57e.
Les jeunes U23 ont poursuivi leur apprentissage du haut niveau. Adrien et Tom ont réussi à intégrer le premier gros groupe à vélo avant de conclure leur course aux 54e et 71e places. Louis signe quant à lui une belle remontée en course à pied pour décrocher la 73e place. William Letoublon termine 81e après avoir largement contribué au travail dans son groupe à vélo.
À l'issue de cette troisième manche, l'équipe masculine occupe désormais la 12e place du classement général avant la grande finale de Cabourg.



Le club vise un podium en fin de saison - © FFTRI / Realize.

Les féminines tout près d'un très gros résultat

L'équipe féminine pouvait compter sur ses Françaises habituelles, renforcées par deux jeunes sœurs jumelles espagnoles, toutes deux juniors. Avec un collectif composé exclusivement de cadettes et de juniors, les filles réalisaient une course remarquable et figuraient toutes les cinq dans le groupe de tête, laissant entrevoir une lutte pour le podium.
Une importante chute dans le dernier tour est malheureusement venue bouleverser la course. Deux des athlètes du CABC Triathlon n'ont pas pu repartir, tandis que deux autres ont repris la course après s'être relevées, perdant de précieuses minutes.
Malgré ce scénario frustrant, elles ont fait preuve d'un immense courage pour rallier l'arrivée. Lucia prend une belle 17e place, Juliet termine 30e et Lydia 53e. Les U23 ont également répondu présentes avec Lisa (46e) et Léonie (59e). Dans ces circonstances, décrocher la 9e place de l'étape constitue une belle récompense pour l'ensemble du groupe. L'équipe conserve ainsi sa 5e place au classement général avant la dernière manche.

Cap sur Cabourg

Il reste désormais une seule étape à disputer : la grande finale de Cabourg, les 3 et 4 octobre prochains. Les ambitions sont affichées. Malgré une saison marquée par la jeunesse des effectifs et quelques coups du sort, les deux équipes ont montré qu'elles avaient le niveau pour rivaliser avec les meilleures. L'objectif est désormais clair : aller chercher un podium, aussi bien chez les garçons que chez les filles, pour conclure cette saison de Division 2 en beauté.

Judo - Des ceintures noires et une famille honorée



Plus de 200 personnes réunies.

L'animation de fin de saison de l'UJ Brive Corrèze a réuni, samedi 27 juin au matin, malgré la chaleur, plus de 120 baby judo, micro poussins, mini poussins et poussins. À l'issue des différents exercices, les judokas ont été médaillés, et une cérémonie de remise de ceintures noires a eu lieu. Les cadettes Léna Hache et Leïla Mambrini ont ainsi reçu leur ceinture noire premier dan. Celles-ci ont été remises par Daniel Phenieux. Le co-président du club a eu lui aussi droit un joli cadeau : un cadre de photo sur lequel sont affichées les quatre générations de judokas de la famille Phenieux. Daniel, étant l'arrière-grand-père, jusqu'au dernier pratiquant, son arrière-petit-fils Aaron ! En clôture de cette matinée festive, les dirigeants et entraîneurs ont félicité les judokas, petits et grands, pour les performances réalisées et ont remercié les parents et les bénévoles pour leur investissement, participant à la bonne marche du club. Le « jus de fruits » d'honneur a réuni plus de 200 personnes, pour une dégustation des gâteaux et plats préparés par les familles.

Brive en bref

Près de 40 logements supplémentaires en construction

Sogeprom a officiellement lancé, le 24 juin, les travaux du Clos Méridien. Cette opération de réhabilitation d'envergure permettra de transformer l'ancien bâtiment des PTT en une résidence de 38 logements, du T1 au T5, adaptés à une diversité de parcours résidentiels : étudiants, jeunes actifs, familles, seniors ou investisseurs. L'opération bénéficie d'un emplacement recherché, à proximité immédiate des Halles Gaillardes, des commerces, des services, des établissements scolaires et des espaces verts.

Des ateliers pour passer un été sans déchet

En proposant des ateliers, l'association *Zéro Déchet Brive* œuvre pour montrer qu'un mode de vie écolo-nomique (écologique et économique) est possible. Samedi 4 juillet, de 10h à 12h, à *la Pause Emmaüs*, couture zéro déchet avec la fabrication d'un emporte-tarte avec des tissus d'occasion et échanges d'astuces pratiques pour des pique-niques et barbecues (presque) zéro déchet. Atelier gratuit.

Du jeudi 16 au dimanche 19 juillet, l'association tiendra un stand au *Lovely Brive Festival*. Après une première participation réussie avec plus d'un millier de personnes qui sont passées au stand en 2025, la coopération est renouvelée avec toujours des jeux pour comprendre l'empreinte carbone, un atelier créatif et des défis. En partenariat avec la boutique *DaybyDay, Zéro Déchet Brive* sera présente à la Braderie du centre-ville vendredi 24 et samedi 25 juillet avec un stand de rue devant le magasin, au niveau du 23 rue Gambetta. Stand gratuit. Plus d'informations : zerodechetbrive@gmail.com, Facebook et Instagram.

La ville ouvre les inscriptions aux écoles municipales de sport

Encadrées par des éducateurs diplômés, les Écoles Municipales de Sport permettent de découvrir et de s'initier à différentes activités physiques avant une éventuelle pratique en association ou en club sportif de la ville. Elles s'adressent aux enfants nés à partir de 2022, aux adolescents ainsi qu'aux adultes. Les cours débuteront à partir de la semaine du lundi 7 septembre, à l'exception de l'équitation, dont les séances commenceront la semaine du 5 octobre ainsi qu'au patinage, avec un démarrage prévu la semaine du 21 septembre. Pour cette nouvelle saison, plusieurs disciplines viennent enrichir l'offre proposée aux jeunes la gymnastique, la boxe éducative, la course d'orientation ou encore les sports de sable. Les inscriptions peuvent être effectuées en ligne sur www.brive.fr ou auprès de la Direction des Sports, 13 rue du Docteur Massénat.

Une formation pour les aidants

L'association France Alzheimer Corrèze proposera, à Brive les jeudis 23 et 30 juillet de 9h à 12h et de 13h à 17h, une session de « Formation des aidants » pour soutenir les aidants non professionnels (familles, amis, voisins). Cette formation gratuite a pour objectif d'apporter des informations sur la maladie d'Alzheimer ainsi que des outils concrets pour comprendre la personne malade et adapter son accompagnement.
Elle sera coanimée par une psychologue et Christelle, bénévole de l'association. Possibilité de financement de la garde de la personne malade le temps de la formation. Inscriptions obligatoires au 05.55.17.70.76 ou via contact19@francealzheimer.org.

La baignoire d'Archimède

Du 4 juillet au 29 août, exposition photographique « Silencio » de Romann Ramshorn, « une vaste épopée sur les terres espagnoles » à la baignoire d'Archimède, 21 rue du Lieutenant Colonel Farro. Pendant des années, Romann Ramshorn a associé la photographie au voyage lointain et au dépaysement avant son retour en Corrèze. Membre de l'agence Millenium à Londres depuis 2008, il pratique l'argentique et le noir et blanc. Samedi 11 juillet à 16h, et samedi 29 juillet à 16h, le photographe proposera une visite commentée et la dédicace de l'un de ses ouvrages. Les tirages exposés seront également accessibles à la vente. Horaires d'ouverture : lundi 14h-19h et du mardi au samedi 10h-19h.

Le retour des Tickets à grailler !

Lancés il y a deux ans, ces petits tickets permettent des dégustations chez les commerçants partenaires pour découvrir des produits locaux. Un ticket contre une dégustation pour 9,90 € – l'enveloppe contient cinq tickets à grailler. Nouveauté de cette année, les tickets sont acceptés chez 15 commerçants partenaires. Liste des commerçants partenaires : Distillerie Bellet, Cave du Pic Vert, La Banou, L'atelier de Nico, Mlle Libellule, Lou Père Benoit, Maison Lepetit, La Combe de Job, Le Comptoir de Clément, Fromagerie Miane, Chocolaterie Lamy, Carlier traiteur, Maison Golfier, Elou cookies, Chocolaterie Vimbelle. Contact : 05.55.24.08.80.

Ensemble vocal de Brive - Une « Carmina Burana » et 60 bougies



Plus de cinq cents personnes ont répondu à l'invitiation.

Les 80 choristes de l'*Ensemble Vocal de Brive* et de l'*Ensemble Vocal Arnaud de Mareuil* de Périgueux, sous la direction de Christophe Corp, étaient accompagnés de trois solistes de talent – Fanchon Teyssier (soprano), Vincent Lièvre-Picard (ténor) et Rémi Peloso (baryton) – ainsi que des soixante-dix musiciens de l'Harmonie municipale Sainte-Cécile de Brive et de brillants pianistes, Tatiana Moussine-Pouschkine et Laurent Bourreau.

Tous se sont réunis, le samedi 27 juin à l'Espace des Trois Provinces, pour offrir au public une expérience inoubliable autour de *Carmina Burana*, l'œuvre la plus célèbre de Carl Orff, et sans doute l'une des plus interprétées de toute l'histoire de la musique.

Le public a été conquis et a réservé une ovation émouvante aux chœurs et à l'orchestre.

Cet anniversaire marquant les soixante ans de l'*Ensemble Vocal de Brive* a été une véritable réussite, conclue par l'arrivée d'un gâteau à la hauteur de l'événement.

L'association remercie les cinq cents cinquante personnes présentes, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui les ont accompagnés dans ce projet. « Nos remerciements vont également à nos nombreux mécènes, entreprises et particuliers, sans lesquels cette aventure n'aurait pas pu voir le jour. »

Ce concert restera gravé dans toutes les mémoires : celles des anciens, venus nombreux partager ce moment, celles des choristes actuels qui ont tant travaillé pour le préparer, et celles des spectateurs conquis, dont certains ont déjà annoncé qu'ils rejoindraient les rangs de la chorale à la rentrée.

Animation - Voir Ensemble en visite dans le Périgord noir



Les membres de l'association ont notamment découvert les Cabanes du Breuil.

Le 4 juillet, des membres du Groupe Corrèze de l'association *Voir Ensemble*, représentant les personnes non et malvoyantes, sont partis à la découverte de Sarlat. La journée a débuté par la visite des Cabanes du Breuil, un site voisin inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 1995. Cet ensemble architectural rural, unique en France, a été amoureusement préservé par les héritiers de la propriété. Les visiteurs ont découvert ces impressionnantes constructions en pierre sèche, sans liant, caractérisées par leurs voûtes en encorbellement et leurs imposants toits en lauze, témoins d'un savoir-faire ancestral. Après un déjeuner aux saveurs du terroir, pris aux abords de la cité médiévale, les plus courageux ont bravé la forte chaleur pour participer à une visite guidée de Sarlat. Accompagnés d'une guide de l'office de tourisme, ils ont découvert les principaux sites et monuments qui font la renommée de cette magnifique cité historique. Enfin, pour conclure cette superbe journée, les participants se sont retrouvés à Saint-Amand-de-Coly pour la découverte de ce magnifique village et de son imposante église fortifiée du XII^{e} siècle.

L'association reconnue d'utilité publique est habilitée à recevoir des dons et legs. Elle est à la recherche de bénévoles. Pour plus d'informations adresser un courriel à : g.correze@voirensemble.asso.fr.

Coups de cœur du week-end

Vendredi 10 juillet

Allassac : Marché du jour toute la matinée sur la Place de la République.

Juillac : Marché du jour de 16h30 à 19h, sur le parking face à Vival.

Saint-Cernin-de-Larche : *Mousta'chut*, le village de Fournet à 11h. Avec Guillaume Massoni, découverte de Saint-Cernin sur le thème *Où construire un village ? Des origines au mésolithique à nos jours. Découverte du patrimoine du hameau de Fournet*. Rendez-vous au lavoir de Fournet (suivre les panneaux Vierge de Fournet jusqu'au parking). Gratuit.

Turenne : Visite guidée : *Turenne, plus beau village de France et prenez-en plein la vue*, à 10h30. Pendant 1h30, partez pour une découverte approfondie de ce village chargé d'histoire.

Samedi 11 juillet

Brive : Le samedi en musique, concert de *Luna Nova*. Esplanade Bernard Murat de 10h à 12h du 11 juillet au 22 août.

Visite guidée : Brive, son Histoire et son Patrimoine à 10h30. Rdv à l'Office de Tourisme place du 14 juillet. En juillet et août les mardis, jeudi et samedi à 10h30 et 15h. Durée : 1h30.

Visite Bean to bar - Chocolaterie Lamy à 15h. Visite du Bean to Bar et présentation des étapes de réalisation d'une tablette. Dégustation de trois chocolats pure origine Bean to bar.

Concert musique baroque à la Chapelle Saint Libéral à 17h. Hommage aux compositeurs du siècle des Lumières avec l'ensemble *les Barricades Mystérieuses*. Sur réservation auprès du musée Labenche dans la limite des places disponibles. Tel : 05.55.08.17.70 ou accueil.labenche@brive.fr.

Dimanche 12 juillet

Brive : Dimanche Detox, concert gratuit Dea'M - La Halle Gaillarde de 10h à 14h. Au programme : cours de yoga gratuit de 10h à 11h et apéro concert de 12h à 14h.

Lissac-sur-Couze : Guinguette du Causse à partir de 19h. Buvette associative, restauration et concert festif, gratuit à partir de 19h.

Malemort : Marché du jour toute la matinée.

Objat : Marché du jour toute la matinée.

Les festivités du 14 juillet

Les festivités du 14 juillet s'étalent sur deux jours chez les Gaillards. Concerts, feux d'artifice et bals populaires débutent le 13 juillet, et se poursuivent le 14 juillet.

Lundi 13 juillet

Brive : Feu d'artifice (Parc de la Guierle) à partir de 22h30.

Bal des pompiers à la Halle Brassens à partir de 19h.

Objat : Bal des pompiers au parc municipal à partir de 19h30.

Mardi 14 juillet

Allassac : Stand up paddle au site de Garavet à 14h et à 15h. Deux séances d'une heure de 14h à 15h et de 15h à 16h les mardis et dimanches pour des groupes de 10 personnes. Réservations obligatoires : 05.55.84.73.54. À partir de 7 ans - 5€.

Brive : À partir de 8h30 : prise d'armes au théâtre de Verdure et exposition de véhicules. Stands de démonstration et d'information. Défilé sur l'avenue de Paris. Passage d'avions Rafale en provenance des Champs-Elysées. Buffet républicain.

Malemort : Premier Festi' Barbecue à Malemort. À partir de 19h au Théâtre de Verdure & autour de la mairie. Feu d'artifice à la tombée de la nuit.

Objat : 11h défilé : départ Place du Foirail. 11h30 : cérémonie au monument aux morts (place Charles de Gaulle).
14h : concours de pétanque à l'esplanade de l'Espace Loisirs Jacques Lagrave.
20h30 : concert gratuit Buzz Brothers sur l'Esplanade (restauration possible sur place).
22h30 : feu d'artifice autour du Lac (sous réserve d'autorisation préfectorale).

Saillant : Marché des producteurs de Pays Voutezac - Le Saillant. Tous les mardis de l'été. Renseignements : Chambre d'Agriculture Corrèze, pôle circuits courts : 05.55.21.54.98.

En paroisses

Samedi 11 juillet. Saint Benoît. 10h45-11h45, Saint-Martin, adoration pour la vie et confessions, et messe à 12h. 18h, messe anticipée aux Chapélies, Estavel et Venarsal (pas de messe à Mansac).

Dimanche 12. 9h30, Noailles, messe pour les familles Sourzac et Charbonnel, et baptême d'Armel Reyjal et Marius Barthelaix à 10h30. 9h30, messe à Sainte-Féréole et Ussac. 11h, messe à Saint-Martin (pour Eduardo Teixeira †, Monique Daurat †, Annie Vameck †), Rosiers, Malemort, Chasteaux (baptême de Lyam Rousseau) et Saint-Pantaléon (pour Clément Paillot †). 12h15, Saint-Martin, baptême de Marie-France et Vincent Vitale. 17h, Saint-Sernin, adoration, confessions et vêpres, et messe pour Roland Montier †, Andrée Vichy, Philomène De Marcos † à 18h30.

Lundi 13. 7h30, Estavel, messe grégorienne. 10h, Maison Saint-Joseph, messe.

Mardi 14. 7h15, Estavel, messe grégorienne. 7h30, Saint-Sernin, pas de messe. 12h, Saint-Martin, messe.

Mercredi 15. Saint Bonaventure. 7h15, Estavel, messe grégorienne. 7h30, Saint-Sernin, pas de messe. 12h, Saint-Martin, messe. 18h, Ussac, pas de messe.

Jeudi 16. 7h15, Estavel, messe grégorienne. 7h30, Saint-Sernin, pas de messe. 9h30, Malemort, messe et adoration. 12h, Saint-Martin, messe.

Vendredi 17. 7h15, Estavel, messe grégorienne. 7h30, Saint-Sernin, pas de messe. 9h30, Saint-Pantaléon, pas de messe. 12h, Saint-Martin, messe pour Jeannie Tancerel †. 18h, Rosiers, pas de messe ni d'adoration (reprise en septembre).

Samedi 18. 10h30, Sainte-Féréole, baptême de Valentin et Elina Lamy, Rafael Da Silva Carvalho et Mayween Petit Perutie. 10h45-11h45, Saint-Martin, adoration et confessions, et messe à 12h. 11h, Ussac, baptême de Mia Foussat. 18h, messe anticipée aux Chapélies et Estavel (pas de messe anticipée à Larche).

Dimanche 19. 9h30, Favars, messe pour Marie-Thérèse et Jacques Merle †, Jean-Pierre Wattebled †. 9h30, messe à Sainte-Féréole et Ussac. 11h, messe à Saint-Martin (pour Eduardo Teixeira †), Rosiers, Malemort et Saint-Pantaléon (pour Clément Paillot †). 12h15, baptême de Théa Clemenard à Saint-Martin, et Héloïse Lebourgeois à Saint-Pantaléon. 17h, Saint-Sernin, adoration, confessions et vêpres, et messe à 18h30.

Cosnac - Le club de danse prépare sa rentrée

Le club de danse de Cosnac a tenu son assemblée générale annuelle en présence de Gérard Soler, maire de Cosnac, et de Michel Falzon, maire adjoint en charge des associations. Devant une soixantaine d'adhérents, Nathalie Duthoit, présidente du club, a ouvert la séance en remerciant chaleureusement l'ensemble des membres pour leur présence. Elle est ensuite revenue sur la saison écoulée, mettant en avant les nombreux temps forts et les succès, petits et grands, qui ont marqué l'année. Michelle Calmejane, trésorière, a présenté le rapport financier. Celui-ci fait apparaître un léger excédent ainsi qu'une situation financière saine, permettant au club d'envisager l'avenir avec sérénité. Conformément aux statuts, un tiers du conseil d'administration est renouvelé chaque année. Les adhérents ont ainsi procédé à l'élection des quatre membres du tiers renouvelable. La présidente a ensuite dévoilé les projets et les nouveautés de la saison 2026-2027. Deux nouveaux cours destinés aux enfants seront proposés : un premier pour les quatre à six ans et un second pour les sept à dix ans. Autre nouveauté importante : le club de danse de



La présidente a dévoilé les nouveaux cours de la saison 2026-2027.

Cosnac est désormais référencé auprès de *Peps Corrèze* dans le cadre du dispositif sport santé. Cette reconnaissance permettra d'accueillir des personnes orientées par des professionnels de santé pour pratiquer la danse dans le cadre d'une activité physique adaptée. Le club de danse souhaite à tous un très bel été et donne rendez-vous à ses adhérents à partir du 7 septembre pour le lancement d'une nouvelle saison placée sous le signe de la convivialité et du plaisir de danser.

Cressensac - Ciné Belle Étoile du 14-Juillet, un programme très attractif

L'ensemble des manifestations programmées mardi 14 juillet prochain se dérouleront au stade municipal de Cressensac, selon le programme suivant : à 17 heures, concours de pétanque amical organisé par l'Amicale Bouliste Cressensacoise, ouvert à tous. Buvette et lots remis aux vainqueurs et aux finalistes. Randonnée de 4 km proposée aux adeptes des balades sur nos chemins et découverte des beautés des paysages. Exposition proposée par le service culture de Cauvaldor, intitulée *Tourins et toupines*. Une exposition qui permet, à travers onze panneaux, de découvrir le savoir-faire de la cuisine lotoise au cantou, perdue depuis les années 1960-1970, avec l'arrivée des cuisinières en fonte (modernité de l'époque) !
Vers 19 heures : apéritif offert par la municipalité, puis restauration possible sur place, proposée par le comité des fêtes de Cressensac-Sarrazac, avec des mets salés et sucrés. Buvette toujours à votre service avec l'A.B.C.
À 22 heures : projection du film, à la nuit tombée, dans le cadre de l'opération *Ciné Belle Étoile*. La projection aura donc lieu en plein air ; en cas de pluie, le repli à la salle des fêtes de Cressensac est prévu… Le film projeté sera *Se souvenir des Tournesols*, de Sandrine Mercier et Juan Gordillo Hidalgo. Le thème de ce film est « Partir ou rester ? » C'est le dilemme d'Anaïs, dix-sept ans, profondément attachée à son Gers natal, dans le Sud-Ouest de la France et à ses amis de la fanfare. Son bac en poche, elle devra quitter sa famille et la vie à la campagne. Au fil de ce dernier été, Anaïs prend conscience de ce qu'elle aime et de ce qu'elle doit laisser derrière elle : la musique, les fêtes de village, la beauté des champs de tournesols… Mais comment avoir un avenir en pleine « diagonale du vide » ? L'accès à la séance de cinéma est gratuit, elle est organisée et financée par la mairie. Prévoir par contre un fauteuil ou un siège pliant, un plaid ou un vêtement pour se couvrir dans la soirée. Venez nombreux et invitez vos amis, cette opération *Ciné Belle Étoile* est finalement un prétexte pour proposer un ensemble d'animations : pétanque, randonnée, exposition, pique-nique champêtre et cinéma… aux habitants de la commune, aux voisins et aux estivants.

Jugeals-Nazareth - La commune prête pour le passage du Tour de France

Dimanche 12 juillet, la Corrèze sera à l'honneur avec le passage d'une étape du Tour de France reliant Malemort à Ussel, longue de plus de 185 kilomètres. Jugeals-Nazareth aura le plaisir d'accueillir les coureurs sur son territoire et de participer à cet événement sportif populaire suivi par des millions de spectateurs. Le Tour de France entrera dans la commune par la RD378, au rond-point de Montplaisir, avant de traverser Jugeals-Nazareth par la D58 en direction de Turenne. Afin d'assurer le bon déroulement de l'épreuve et de garantir la sécurité de tous, la circulation sera interrompue sur cet itinéraire de 9 h 30 à 15 h. La caravane publicitaire est attendue à 11 h 27, tandis que le passage du peloton est prévu aux alentours de 13 h 51. Le stationnement sera interdit sur l'ensemble du parcours, conformément à un arrêté conjoint avec le Département de la Corrèze. Un arrêté municipal complétera ce dispositif en interdisant le stationnement sur plusieurs voies communales : route du Mas, route du Pont de Coudert (bourg), route du Puy Coniou, Voie Romaine (hors emplacements aménagés sur la place du monument aux morts et au cimetière), rue de l'Ancienne Forge, route du Kibboutz, route de la Lune, route du Goth et route de l'Abreuvoir. Pour faciliter les déplacements, une déviation à sens unique sera mise en place depuis l'embranchement Voie Ro-



Jugeals-Nazareth s'est parée pour le Tour.

maine/RD73 jusqu'à la route du Puy Coniou et la route du Mas. Aucun contresens ne sera autorisé sur cet itinéraire. Des espaces de stationnement seront accessibles au public à la salle des fêtes et à proximité de l'église Saint-Gilles. Les habitants et les visiteurs sont invités à venir nombreux encourager les coureurs tout en respectant les consignes de sécurité communiquées par la gendarmerie, les signaleurs et les organisateurs. Les spectateurs sont notamment invités à surveiller les enfants, à tenir les animaux en laisse et à ne pas s'exposer au danger pour récupérer les objets distribués par la caravane. Le passage du Tour de France constitue un moment exceptionnel pour la commune, une occasion de mettre en valeur son territoire et de partager un événement festif et convivial avec les habitants, les visiteurs et les nombreux passionnés de cyclisme.

Dampniat - La section gym de l'ALD fête les vacances



Un repas convivial avant la pause estivale - © PM

Cette année encore, la section gym de l'amicale laïque de Dampniat n'a pas dérogé à la règle de son traditionnel repas de fin de saison. L'occasion de passer un moment agréable et convivial pour bien clôturer l'année sportive et remercier vivement Nathalie Tournelle et Cathy Luc, les animatrices très appréciées. Ce jour-là, les agapes ont eu lieu dans un restaurant de la cité voisine d'Aubazine. Avec un semblant de fraîcheur retrouvée en soirée après une journée caniculaire, les convives ont eu la chance de se restaurer en plein air sur la place, dans un cadre unique. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la rentrée prochaine : pour le cours de Nathalie Tournelle (renforcement musculaire) reprise dès le mercredi 9 septembre de 19 h 30 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Dampniat. Pour le cours de Cathy Luc (cardio-training) reprise dès le jeudi 10 septembre de 19 h 30 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Dampniat. Informations et inscriptions pour septembre auprès de Patrice Marty, responsable section gym de l'ALD au 06.81.80.15.48. Mail : patmarty@hotmail.fr.

Ussac - Un hommage à Josette Delpy, figure de la vie associative

Vendredi 26 juin, Ussac a rendu un hommage appuyé à Josette Delpy, à l'occasion d'une cérémonie organisée en mairie en présence de nombreux élus, d'anciens et actuels membres du comité des fêtes ainsi que de Michel Fronty, doyen des associations ussacoises.
Cette réception était l'occasion de saluer un engagement exceptionnel au service de la vie associative locale.
Pendant près de cinquante années, Josette Delpy a consacré une part importante de son temps au bénévolat, contribuant activement à la convivialité qui caractérise la commune. Son parcours est particulièrement lié au comité des fêtes d'Ussac, dans lequel elle a assuré la présidence durant près de vingt-cinq ans. Dans son allocution, le maire d'Ussac, Patrick Chanourdie, a souligné la fidélité, la disponibilité et l'engagement de Josette Delpy, rappelant que des bénévoles comme elle sont indispensables à la vitalité d'une commune. Alain Geneste, adjoint au maire en charge des associations, a également retracé son parcours, mettant en avant sa générosité, son sens de l'organisation et sa capacité à rassembler autour de projets collectifs. L'adjoint a ensuite remis une médaille de remerciements à madame Delpy. Gilbert Rouhaud, maire d'Ussac pendant près de vingt ans, a ensuite partagé plusieurs souvenirs et anecdotes marquants de l'ancienne présidente du comité des fêtes, avant de lui remettre un trophée en reconnaissance de l'ensemble de son action. À travers cet hommage, la municipalité a souhaité mettre en lumière non seulement le parcours exemplaire de Josette Delpy, mais également l'ensemble des bénévoles qui, chaque jour, font vivre le tissu associatif ussacois.

Estivals

Brocante et vide-grenier. Dimanche 19 juillet dans le village. Réservation emplacement auprès de Michèle au 06.07.63.20.35 ou Nicole 06.20.07.16.83 (5 m, 10€). Snack et buvette.

Cressensac

Offices de juillet au pôle paroissial de Cressensac. Samedi 11, mariage de Renaud Chaucheprat-Laval et Déborah Correnti puis baptêmes de Gianni et Joyce Chaucheprat-Laval à Saint-Bonnet. Dimanche 12, 9h30, messe, puis baptême de Lyam Rousseau à Cressensac. Dimanche 19, 9h30, messe à Cuzance. Samedi 25, 11h, L'Hôpital-Saint-Jean, baptême de Marius-Jules Malarange. Dimanche 26, 9h30, messe à Cressensac.

Ussac

Spectacle musical inédit Prince d'Égypte. Avec le *Chœur Esperanza*, ensemble vocal amateur composé d'une trentaine de choristes, vendredi 31 juillet à 20h à l'église Saint-Julien. La musique du dessin animé *le Prince d'Egypte*, composé par Hans Zimmer, sera complétée par des grandes œuvres du répertoire pour mettre en valeur l'histoire de cette libération. Sous la direction de Cyprien Lepoutre et de Nathalie de Chaisemartin. Au-delà du plaisir musical, ce concert a pour objectif de soutenir des association locales : la halte Saint-Martin, la rénovation de l'église de St Augustin, et la rénovation des fresques de l'église Notre-Dame de l'Assomption à Reilhaguet. Entrée libre, un panier sera disponible à la sortie au profit des associations. Contact : choeur.esperanza@gmail.com.

Varetz

Cluedo géant Qui a volé le trésor de l'avion ? Jeudi 16 juillet à 15h, le Pays d'art et d'histoire, la mairie et la médiathèque de Varetz organisent un Cluedo géant dans le bourg de Varetz. L'enquête tournera autour d'un fait divers local datant de la Seconde Guerre mondiale : le vol du trésor d'un avion qui s'est écrasé sur la commune. Les enquêteurs devront interroger les suspects et collecter des indices afin de résoudre le mystère du vol du trésor. Qui a fait le coup ? Pourquoi ? Comment ? Cette animation, inspirée du célèbre jeu de plateau, permet de mêler enquête, réflexion et découverte du patrimoine de manière ludique. Le scénario est inédit. Tarifs : 6€/3€/gratuit. Durée 1h30 environ. RDV à 15 h devant l'église. Dans le cadre de l'opération La Corrèze en famille. Renseignements au 05.55.84.95.66, pah@vezereardoise.fr ou www.vezereardoise.fr.

Brignac-la-Plaine - Nouvelle présidente et nouveau nom pour le P'tit cabaret

Le P'tit cabaret a tenu son assemblée générale le jeudi 25 juin, à 20 h 30, à la salle polyvalente de Brignac-la-Plaine. Myriam Delbrel a présenté sa démission au poste de présidente et sera remplacée par Laëtitia Touillet (également Trésorière). Lauryne Touillet reste secrétaire de l'association. Aurélie Da Neves adjointe au maire a été désignée présidente d'honneur. Le bilan financier est positif et les comptes sont sains.
L'occasion de faire aussi le point sur l'année écoulée et les futurs projets : le réveillon qui a été une réussite comme en 2025, qui a affiché complet, la fête de la musique le 21 juin, la soirée orientale qui a dû être annulée faute de réservations suffisantes et le spectacle les quatre saisons qui a fait l'unanimité chez les participants.
Pour la nouvelle saison les projets sont nombreux : des cours de danse le jeudi soir et le lundi soir à partir de 17h (à affiner), une soirée pour Halloween, le réveillon, la fête de la musique, peut-être un marché de pays et un spectacle début juillet si possible.
Pour ce nouveau départ la présidente a annoncé



Laetitia Touillet (présidente), Myriam Delbrel (ancienne présidente) et Lauryne Touillet (secrétaire).

un changement de nom pour l'association qui se nommera désormais *Festi Brignac*.
Si vous êtes intéressé pour rejoindre l'association ou pour les cours de danse vous pouvez contacter Lauryne au 07.78.26.10.28. L'adhésion pour l'année de cours sera de 15 €. Les cours sont ouverts aux enfants, ados et adultes.

Objat - Retour sur le succès de la première édition du SwimCross

Le SwimCross, événement qui s'est déroulé pour la 1re fois ce week-end à l'écopiscine d'Objat, a été une véritable réussite.
En effet, quatre vingts participants ont relevé le défi, avec des profils variés et une énergie contagieuse. Quinze bénévoles ont œuvré sans relâche pour assurer le bon déroulement de l'épreuve.
Vingt-sept partenaires ont soutenus cette manifestation, contribuant à la qualité de l'organisation. Quatre clubs sportifs (Cross fit, handball, rugby et tir) ont animé l'événement, ajoutant une dimension conviviale et sportive.
Plus de vingt obstacles terrestres et aquatiques ont rythmé les parcours de 4km et 8 km, offrant aux participants une expérience unique.
Les participants ont été unanimement enthousiastes : beaucoup ont déjà exprimé leur volonté de s'inscrire dès l'année prochaine ! Les défis, l'ambiance et l'esprit d'équipe ont marqué les esprits.
Côté résultats : meilleur temps homme 8 km : Quentin Marani 1h09. Meilleur temps femme 8 km : Élise Berthy 1h19. Meilleur temps



Ce swincross était constitué de vingt obstacles dont certains aquatiques.

homme 4 km : Joey Lagasse Rouffy 30'28". Meilleur temps femme 4 km : Adeline Guitart 44'41".
Fort de ce succès, nous travaillons déjà sur la deuxième édition du SwimCross, avec l'ambition de la rendre encore plus grande et plus inclusive. Nous comptons sur votre soutien pour continuer à faire rayonner cet événement auprès du grand public.

Communautés locales d'Allassac, Donzenac, Objat, Uzerche-Vigeois

Vendredi 10 juillet. 15h, Ehpad d'Allassac, messe. 17h50, Objat église, vêpres et messe pour une action de grâce.
Samedi 11. 15h, mariage de Lucie Gillet et Florian Bernard à Allassac, et baptême d'Agathe Mazaud à Juillac. 18h, messe à Allassac et Objat (pour Gérard et Maguy Grégoire).
Dimanche 12. 9h30, messe au Saillant, Saint-Solve et Vigeois. 11h, messe à Juillac (pour les familles Golfier-Lachaud-Rougier, Jean-Jacques Lacombe), Donzenac (pour Odette Deguilly née Boisnard) et Uzerche SP (et baptême de Lana Castanier).
Lundi 13. 17h30, Objat, église, chapelet, et messe à 18h05.
Mardi 14. 9h30, Objat église, messe pour Gérard et Maguy Grégoire. 10h, Uzerche SE, chapelet et messe. 17h, Donzenac, messe.
Mercredi 15. 15h, Ehpad de Vigeois, messe avec le foyer de vie. 18h, Allassac, messe. 18h05, Objat église, messe.
Jeudi 16. 18h, Donzenac église, messe. 18h05, Objat église, messe pour Gérard Beauliet.
Vendredi 17. 15h, Ehpad de Varetz, messe. 17h50, Objat église, vêpres et messe pour une action de grâce.
Samedi 18. 14h30, Eyburie, mariage d'Emmanuelle Serre et Pierre Beyne Markarian. 18h, messe à Donzenac, Saint-Viance et Saint-Ybard. 18h, Objat, messe pour la famille Lagarde-Lambert-Lafon.

Ayen

Week-end de fête du Soulet d'Ayen. Samedi 25 juillet, concours de pétanque en doublettes, jet du but à 14h précises. Dimanche 26 juillet, toute la journée sur la place du Soulet, 23e édition du vide-greniers : emplacement 2,5 € le mètre. Renseignements et inscriptions au 06.33.60.14.36 ou 06.41.01.38.18. 13e rassemblement de voitures anciennes et de compétition. Renseignements au 06.86.04.56.46. Toute la journée buvette et restauration, Une organisation du comité des fêtes du Soulet.

Au camping du Mas d'Ayen. Bar, snack, terrasse ouvert au public en juillet et août de 12h à 21h tous les jours.

Saint-Robert - Le sous-préfet en visite dans la commune



Frédéric Lavigne à l'écoute des riverains.

Frédéric Lavigne, nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Brive, est venu découvrir la commune le jeudi 2 juillet.
Il s'est d'abord entretenu avec le conseil municipal à propos des dossiers d'actualité pour notre village. Ensuite, guidé par Romain Pascarel, il a visité son entreprise de maçonnerie. L'échange a été chaleureux et constructif.
Enfin, à l'écoute des questions relatives au développement de Saint-Robert, il a salué tous les commerçants. Il s'est ensuite dirigé vers la terrasse du jardin public et a constaté les travaux urgents à effectuer pour l'église.

Vars-sur-Roseix - Les animations de l'été dans la commune

Comme chaque été, Vars-sur-Roseix proposera plusieurs rendez-vous conviviaux.
Les animations débuteront le samedi 18 juillet, à partir de 19 h 30, sur la place du village où l'*Entente SR3V* proposera son traditionnel repas entrecôte-frites. Au menu : entrecôte-frites, fromage, dessert, café et une boisson, au tarif de 25 € (12 € pour les moins de 12 ans). Les réservations sont à effectuer avant le 15 juillet au 06.80.17.19.70 ou sabine.bourdu@orange.fr.
Une première visite guidée gratuite du village aura lieu le lundi 20 juillet à 17 h. Le rendez-vous est fixé devant l'église pour une découverte du patrimoine et de l'histoire de la commune.
L'été se poursuivra avec la fête du village, organisée par le comité des fêtes, dès 19 h, place de l'église. Food trucks, animation musicale et ambiance festive rythmeront cette soirée ouverte à tous. Les participants sont invités à apporter leurs couverts.
Enfin, une seconde visite guidée gratuite sera proposée le lundi 17 août à 10 h, offrant une nouvelle occasion de découvrir ou redécouvrir les richesses de Vars-sur-Roseix.
Ces rendez-vous estivaux illustrent le dynamisme des associations locales et l'envie de faire vivre le village tout au long de l'été. Habitants et visiteurs sont invités à venir nombreux partager ces moments de convivialité.

Beaulieu - Stop aux barrages en galets !

L'AAPPMA de Beaulieu-sur-Dordogne, association de pêche, a décidé de passer à l'action. Soutenue par l'association d'Argentat, la fédération de pêche du département et Epidor, elle lance une opération d'envergure pour mettre fin à la prolifération des barrages en galets sur la Dordogne.
Ces édifices, construits par des particuliers ou des groupes sur les cours d'eau très fréquentés, se multiplient ces dernières années. S'ils peuvent sembler anodins ou ludiques, ils représentent en réalité une menace sérieuse pour l'équilibre écologique de la rivière.
Comme l'explique Maximes Lagarrigue, guide et moniteur de pêche engagé auprès des jeunes pêcheurs, ces barrages ont plusieurs impacts négatifs.
À savoir : le réchauffement de l'eau car en ralentissant l'écoulement, ils provoquent une stagnation qui fait monter la température. Or, de nombreuses espèces d'eau vive (truites, ombres, etc.) sont très sensibles à ces variations. Une hausse de quelques degrés seulement peut suffire à les faire disparaître d'un secteur.
La fragmentation du cours d'eau : ces structures segmentent la rivière et entravent la libre circulation des poissons, notamment lors des périodes de reproduction et de migration.
La destruction de la vie aquatique : la construction et la présence même de ces barrages perturbent fortement les invertébrés aquatiques (larves, insectes) qui constituent la base de l'alimentation des poissons.
« C'est une bonne action pour les poissons car ils n'ont pas assez d'oxygène et cela détruit les larves sous les galets », témoignait Léon, 12 ans, qui a participé activement à la destruction de plusieurs de ces barrages. Pour sensibiliser le public, l'AAPPMA a fait poser des panneaux explicatifs sur les berges. L'opération s'est déroulée en présence de l'hydrogarde Arthur Mirat et du garde pêche Jean-Michel Hérembert, soulignant l'importance de cette mobilisation collective.
Cette initiative marque une étape importante dans la préservation de la Dordogne. Elle rappelle que les rivières ne sont pas des terrains de jeux sans conséquence, mais des écosystèmes fragiles dont l'équilibre dépend de chacun.



Le barrage en galets, nuisible à l'écosystème aquatique de la Dordogne, va être détruit.

Les associations de pêche et les structures environnementales appellent désormais les usagers de la rivière à respecter la réglementation et à privilégier une pratique responsable, afin que les générations futures, comme le jeune Léon, puissent continuer à profiter d'une Dordogne vivante et riche en biodiversité.
Alors tout le monde est invité à protéger la rivière !

Communautés locales de Beaulieu et Meyssac

Samedi 11 juillet. 18h, messe anticipée à Meyssac.
Dimanche 12. 11h, messe à Beaulieu avec baptême de Liana Boudou.
Mercredi 15. 14h, permanence secrétariat à la maison paroissiale à Beaulieu. 17h, messe dans la chapelle de la Miséricorde.
Jeudi 16. Causerie de l'été : 15h, messe à l'Ehpad de Meyssac ; 18h, « L'abbatiale de Beaulieu, de l'an 1000 à l'éternité » avec Michel Sapin.
Samedi 18. 18h, messe anticipée à Beaulieu.
Dimanche 19. 11h, messe à Meyssac. 17h, vêpres animées par Mgr Éric Bidot à l'abbatiale de Beaulieu.

Beaulieu - Une remise de permis piétons à l'école



Les élèves sont fiers de leurs diplômes.

Les élèves de la classe de CE2 de l'école primaire ont reçu leur permis piéton ce lundi 29 juin, lors d'une cérémonie organisée en présence du gendarme Jérôme Pezin et de Jeannot Larribe, maire adjoint de la commune. Cette opération, menée en partenariat avec la gendarmerie nationale, vise à sensibiliser les plus jeunes aux règles de sécurité routière.
À travers des ateliers, les enfants ont appris les bons comportements à adopter en tant que piétons : respecter les passages protégés, regarder à gauche et à droite avant de traverser, utiliser les trottoirs, et rester attentifs à leur environnement.
Le gendarme Jérôme Pezin, qui a animé la séance, a insisté sur l'importance d'adopter dès le plus jeune âge les bons réflexes pour prévenir les accidents. « Les enfants sont particulièrement vulnérables sur la route. Ce permis piéton n'est pas qu'un simple papier, c'est un engagement à être responsable et vigilant », a-t-il déclaré.
De son côté, Jeannot Larribe a salué cette initiative locale qui renforce le lien entre l'école, les forces de l'ordre et la municipalité.
À l'issue de la remise, chaque élève a fièrement reçu son permis piéton, validant ainsi les connaissances acquises. Les enfants, visiblement ravis, ont posé avec leurs documents officiels aux côtés des intervenants.
Cette action s'inscrit dans le cadre des opérations nationales de prévention routière menées auprès du jeune public. D'autres classes de l'école pourraient bénéficier du même dispositif dans les mois à venir.
Une belle initiative qui rappelle que la sécurité routière s'apprend dès l'enfance !

Beaulieu

Concert estival d'exception. Le *Chœur de Beaulieu,* sous la direction de Magali Delvaux, invite le public à deux soirées musicales inoubliables lors de son concert estival 2026. La soprano Corinne Cassiani-Ingoni et le Quatuor composé de Junko Senzaki (violon), Julien Mashiko (violon), Jean-François Salies (alto) et Ariane Louys (violoncelle) interpréteront des œuvres de Haydn, Mozart et Schubert. Deux rendez-vous à ne pas manquer : samedi 11 juillet, à 20h30, à l'église Sainte-Spérie de St-Céré et dimanche 12 juillet, à 18h30, à l'abbatiale de Beaulieu-sur-Dordogne. Ces concerts promettent un moment de grâce alliant la puissance vocale de la soprano et la finesse du quatuor à cordes dans un répertoire classique emblématique. Tarif : 13€ (entrée gratuite pour - de 12 ans).

Concert. L'abbatiale Saint-Pierre de Beaulieu-sur-Dordogne accueille un concert de musique sacrée exceptionnel, interprété par l'*Ensemble La Sportelle*, le mercredi 15 juillet, à 20h30. Les bénéfices seront intégralement reversés à la sauvegarde de la chapelle des Pénitents. Ce concert se déroulera en présence de Marie-José Durand-Servoingt, déléguée régionale de la Fondation du patrimoine et Dominique Cayre, maire de Beaulieu. La réservation des places se fait en ligne auprès de l'office de tourisme vallée de la Dordogne sur : https://bit.ly/4uK69BC. Prix du billet : 20€ par personne. Le soir du concert, billetteri installée à l'entrée de l'abbatiale et ouverte de 19h45 à 20h20. Le règlement en espèces est à privilégier dans la mesure du possible.

La Chapelle-aux-Saints

Les lundis de la Chapelle-aux-Saints, conférence Casap. Le lundi 13 juillet, à 17h30, au cinéma l'Uxelodunum, à, Vayrac. Le thème sera l'humanité en mouvement, migrations dans le temps long par Christine Verna. Paléoanthropologue, est chargée de recherche au CNRS sur le site du Musée de l'Homme, directrice du laboratoire Histoire naturelle des Humanités préhistoriques du MNHN (UMR 7194). La migration est une réalité ancienne de l'histoire de l'humanité. Renseignements au 06.09.25.56.62, www.danslespasdeneandertal.fr.

Puy-d'Arnac

Décès. Les obsèques de Nicole Farge née Rouge, de la Marboutie, ont été célébrées le vendredi 3 juillet en l'église de Puy-d'Arnac. Sincères condoléances à la famille.

Chenailler-Mascheix

Annulation du méchoui. Vu la chaleur caniculaire qui écrase la Corrèze, le collège des adjoints et du maire, par soucis de prévention, annule le méchoui du 13 juillet qui devait se tenir dans la cour de la mairie de Chenailler. Celui-ci sera reportée. La municipalité remercie le public de sa compréhension.

Tudeils

Comice. Cette année, le comice agricole de la région de Beaulieu aura lieu à Tudeils le samedi 18 juillet. Les personnes intéressées pour présenter des animaux, des étals de fruits et légumes ou autres, doivent s'inscrire au plus vite auprès de la mairie de Tudeils au 05.55.91.50.81 ou au 06.84.75.38.94.

Chenailler-Mascheix - Un film sur la surdité projeté en plein air



Le public dans la cour de la mairie.

L'association culturelle et sportive de la Chenailler-Mascheix a organisé, le 3 juillet, avec *Peuple et Culture*, la projection en plein air de *J'avancerai vers toi avec les yeux d'un sourd*, documentaire traitant de la surdité. Un repas partagé a ouvert ce moment de rencontre. Les membres de l'association ont ensuite accueilli, pour la projection, les sympathisants et les personnes venues de l'extérieur. La cour de la mairie a servi de salle climatisée. De nombreuses personnes étaient intéressées par le thème proposé. À la nuit tombée, l'écran a donné les premières images du film. La réalisatrice y soulevait la revendication du langage des signes en opposition à l'acharnement médical concernant les implants et l'oralisation du mal-entendant. La longueur du film et la fraîcheur du soir, accentuée par un vent froid, n'ont pas permis d'organiser un débat après la projection, à regret pour certaines personnes qui auraient aimer discuter de certains passages.

La Chapelle-aux-Saints - Le lundi, c'est jour de conférence avec la CASAP

L'été revient et, avec lui, les *Lundis de la Chapelle-aux-Saints*, ce cycle de conférences qui rythmera la saison estivale. Pendant six semaines, du 13 juillet au 17 août, les bénévoles de l'association *La Chapelle-aux-Saints Archéologie Patrimoine* inviteront le public à retrouver les rendez-vous de la Casap, programmés chaque lundi à 17h30 au cinéma l'Uxello de Vayrac. Le premier rendez-vous ouvrira le bal ce lundi 13 juillet avec la venue de Christine Verna, paléoanthropologue, qui proposera une plongée dans notre longue histoire migratoire à travers une conférence intitulée *L'humanité en mouvement. Migrations dans le temps long.* Elle rappellera que, bien avant l'apparition des frontières, les groupes préhistoriques se déplaçaient selon les ressources disponibles, les variations climatiques ou les opportunités offertes par leur environnement. Loin des idées reçues, cette mobilité apparaît comme une constante des sociétés humaines depuis la Préhistoire. La chercheuse montrera comment l'étude des isotopes permet aujourd'hui de retracer les déplacements individuels et collectifs, d'identifier les territoires fréquentés et de mieux comprendre les modes de vie ainsi que les interactions entre groupes humains. Une approche scientifique qui éclaire autrement les mouvements de population et révèle la richesse des dynamiques préhistoriques.

Plus d'informations sur www.danslespasdeneandertal.fr ou au 06.09.25.56.62.

Nonards - Les élus découvrent la station de production d'eau potable

Réuni le 30 juin à Nonards sous la présidence de Jean-Michel Monteil, le comité syndical du Syndicat mixte Bellovic a tenu sa première séance plénière depuis l'installation de la nouvelle assemblée syndicale le 22 mai dernier. Le président a présenté l'organisation du nouvel exécutif du syndicat et les délégations confiées aux vice-présidents : Claire Morel, 1re vice-présidente, en charge de l'administration générale, des ressources humaines, des finances et du patrimoine ; Christophe Lissajoux, 2e vice-président, en charge de la voirie rurale et de la voirie communale non communautaire ; Vincent Laroche, 3e vice-président, en charge de l'assainissement collectif. Souhaitant permettre aux nombreux nouveaux élus de mieux appréhender les compétences exercées par le syndicat, cette première séance de travail s'est ouverte par la projection d'un film retraçant l'histoire du Syndicat des eaux de Roche de Vic, la réalisation de la station de production d'eau potable de la Grèze et la création du syndicat mixte Bellovic en 2017. Cette introduction a permis de replacer les différentes délibérations dans leur contexte et de rappeler les grandes étapes qui ont façonné le service public de l'eau sur le territoire. Les délégués ont ensuite examiné l'ensemble des dossiers inscrits à l'ordre du jour. Les délibérations présentées ont toutes été adoptées à une très large majorité. Le compte rendu des délibérations est consultable sur le site internet du Syndicat : www.bellovic.fr. À l'issue de la séance, les élus ont poursuivi cette découverte du syndicat par la visite de la station de production d'eau potable de la Grèze. Alimentée par un prélèvement dans la Dordogne, cette installation constitue aujourd'hui l'unique station de production d'eau potable du territoire et assure l'alimentation en eau de l'ensemble des communes desservies par le Syndicat. Véritable ouvrage stratégique, elle garantit une ressource de qualité et sécurisée grâce à la régulation effectuée par les barrages situés en amont. À cette occasion, le président Jean-Michel Monteil a rappelé que cet équipement représente un atout majeur face aux épisodes de sécheresse. Si le territoire alimenté par le réseau de Bellovic n'est actuellement soumis à aucune restriction d'usage de l'eau potable, malgré les fortes chaleurs de ces derniers jours, il a néanmoins invité l'ensemble des délégués à relayer auprès des habitants un message de vigilance et à encourager chacun à adopter des gestes simples d'économie d'eau, afin de préserver durablement cette ressource essentielle.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
LA VIE CORRÉZIENNE

Beynat - Une fresque « En cadence » par l'artiste Clément Laurentin

FRESQUE - À l'occasion du passage du Tour de France à Beynat, la municipalité, a commandé à l'artiste plasticien Clément Laurentin une fresque murale pérenne intitulée « En cadence ». Sur celle-ci : quatre cyclistes, des couleurs qui explosent, et bien plus à découvrir. Allons à la rencontre d'un créateur pas comme les autres.



Une fresque de l'artiste visuel Clément Laurentin va égayer les coureurs le 12 juillet

Clément, en quelques mots, qui êtes-vous?
Je suis artiste plasticien. Je fais de la peinture et des fresques depuis plus de vingt ans. Mon travail s'articule autour d'une iconographie proche des mouvements picturaux du début du XXe siècle, le cubisme, le suprématisme. Je joue beaucoup avec la géométrie, entre abstraction et éléments figuratifs. Ce que je cherche avant tout, c'est la poésie dans les images que je réalise.

Comment est née cette fresque à Beynat ?
C'est la conseillère municipale déléguée chargée de la culture et du patrimoine, Estelle Domergue qui m'a contacté. L'idée était de réaliser une fresque qui fasse écho au Tour de France qui passe le 12 juillet à Beynat. Mais au-delà de cet événement ponctuel, la fresque se veut pérenne, elle appartient aux habitants. Je voulais qu'elle reflète le dynamisme de cette commune parce que c'est ce que j'ai découvert en arrivant ici à la fin du mois de juin. Culturellement, c'est une ville extrêmement active.

Pourquoi ce titre, « En Cadence » ?
La fresque représente quatre cyclistes en train de faire la course, les uns dans les roues des autres, comme lors du sprint qui se jouera sur cette portion du parcours. De plus, j'aime cette idée que l'on puisse faire un parallèle avec l'énergie déployée par Beynat, une ville qui cherche vraiment, à défaut de me répéter, à aller de l'avant, en cadence…

Et ces couleurs très vives, c'est un choix délibéré ?
Tout à fait. Je crois au pouvoir des couleurs. J'ai repris le bleu royal, le jaune, le rouge et le noir du vélo « Look de Mondrian », mythique sur le Tour, auxquels j'ai ajouté le vert pour représenter cette région si verdoyante. De plus, les couleurs utilisées apparaissent toutes sur les drapeaux de la planète. On peut donc s'amuser à chercher l'Italie, le Brésil, la France…Un côté international et ludique pour que la fresque parle à toutes les générations.
Pour précision : né en 1978, Clément Laurentin est artiste plasticien, peintre et muraliste. Après des études d'arts appliqués à l'école Boulle, il rejoint le collectif parisien 9e Concept en 2001, où il intervient comme graphiste, illustrateur, peintre et directeur artistique. Son univers, hybride et cosmopolite, mêle cubisme, suprématisme, calligraphie et figuration libre. Fondamentalement humaniste, il compose des architectures rythmiques et mélodiques résolument tournées vers l'autre. Il vit et travaille à Montreuil.

Aubazine - Une 3e édition de la bodega des commerçants



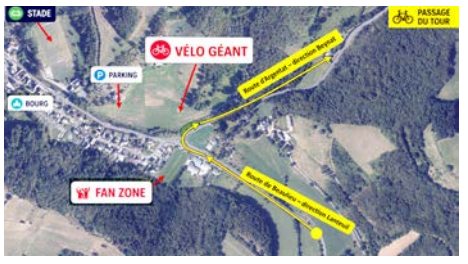
La bodega des commerçants a lieu ce samedi.

La 3e édition de la bodega des commerçants se déroulera ce samedi 11 juillet à partir de 18 h, place Léon Canard, avec un concert gratuit de Loup Parça. Une tombola avec de nombreux lots à gagner sera organisée. De la restauration et une buvette seront installées sur les lieux.

Aubazine

Vide-grenier. Organisé par le comité des fêtes dimanche 19 juillet, avec buvette, grillades et frites. 2€ le ml. Infos : comite.aubazine@gmail.com ou 06.08.92.75.64 ou 05.55.17.19.35.

Lanteuil - Une fan zone pour le passage du Tour



Cette fan zone est située entre le garage AD et le lotissement.

Dimanche 12 juillet, le public pourra assister au passage du Tour de France à Lanteuil dans la fan zone ouverte de 11 h à 15 h. Idéalement située entre le garage AD et le lotissement, elle permettra aux spectateurs de voir passer la caravane (12 h 23) et les coureurs (14 h 34) et profiter de l'espace buvette et restauration. Une animation musicale sera proposée par le groupe folklorique Les Rescalaires. Un stand de vélos fleuris sera installé. Apportez votre vélo et décorez-le sur place ! Un vélo géant sera confectionné par les agriculteurs. Cet évènement est proposé par les associations et les agriculteurs de Lanteuil et d'Albignac.

Beynat - Sur la route du Tour de France

Le dimanche 12 juillet, la grande boucle va passer à Beynat dans le cadre de l'étape 100 % corrézienne qui relie Malemort à Ussel. Les coureurs aborderont la commune à partir de 14h43 en provenance de Meyssac et de Lanteuil par la route D 921, précédés par la Caravane à 12h43. Après un sprint intermédiaire au niveau du magasin Carrefour, ils se dirigeront ensuite vers les Quatre Routes d'Albussac en passant devant l'entrée du site de Miel où un public nombreux est attendu. La municipalité, les commerçants et les associations se sont pleinement mobilisés pour cette journée « événement ». Lors de la traversée de Beynat, les cyclistes et les téléspectateurs pourront découvrir les multiples décorations, fanions et banderoles installés pour l'occasion, dont une magnifique fresque murale sur la façade du supermarché Carrefour Contact, intitulée « En cadence », réalisée à la fin du mois de juin par l'artiste visuel Clément Laurentin. Des animations festives en collaboration avec des associations de la commune sont également prévues à Miel de 10h30 à 17h avec buvette, restauration rapide et retransmission de l'étape du jour sur un grand écran prêté par le camping *Clicochic*. De plus, jusqu'au 15 juillet, Beynat accueille l'exposition « Le Tour de France en Corrèze - coureurs, suiveurs et organisateurs de la Grande Boucle ». Les panneaux répartis entre la mairie et la médiathèque retracent en images les 12 fois où le Tour est passé en Corrèze depuis sa création en 1903. Enfin,



La commune de Beynat est mobilisée et aux couleurs du Tour de France.

l'artiste beynatois Jean-Pierre Duchemin a réalisé une peinture pour célébrer cet événement marquant pour la commune. Ce tableau est visible à la médiathèque. Dans le bourg, les commerçants se sont mis aux couleurs du Tour. De plus, un maillot jaune géant offert par Frédéric Paret de l'entreprise *Abna Print* (qui a également offert une banderole) est suspendu depuis quelques jours à la structure de la halle Claude Duneton. Consignes : le stationnement sera interdit dès la veille, samedi 11 juillet, à partir de 18h, le long de la RD921. Le dimanche 12 juillet, il sera formellement interdit de circuler de 11h à 16h sur l'ensemble du parcours qui emprunte les routes de Beynat. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la mairie au 05.55.85.50.25.

Beynat

Marché nocturne artisanal de Miel. À l'initiative du camping *Clicochic,* avec le soutien de la municipalité, tous les jeudis de 18h à 22h, depuis le 9 juillet, au bord du lac. Travail du cuir, broderie, cartes popup, tatouages éphémères, bijoux, affiches... de quoi ravir les touristes, promeneurs et locaux. Renseignements au 05.44.31.71.84.

Beynat Lanteuil football club (BLFC). L'assemblée générale se tiendra vendredi 10 juillet à 19h au stade. Ouverte à tous. Puis soirée dînatoire.

Collecte de sang. Vendredi 17 juillet de 15h30 à 19h au foyer rural. Avec ou sans rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr. Ne pas venir à jeun, être âgé de 18 ans et se munir d'une pièce d'identité.

Beynat - La saison des marché des producteurs de pays est lancée



Ces marchés de producteurs de pays font parties des temps forts de la saison estivale.

La saison 2026 des marchés des producteurs de pays a débuté à Beynat le mardi 7 juillet et s'achèvera le mardi 25 août. Tous les mardis, de 17 h à minuit, Beynat va donc vibrer à huit reprises au rythme des marchés des producteurs de pays : rendez-vous incontournables qui rythment l'été de la cité du cabas depuis plus d'un quart de siècle maintenant. De nombreux produits du terroir sont à découvrir sur la place du marché. Des tables sont dressées sur la place du souvenir et sous la halle Claude Duneton pour celles et ceux qui souhaitent rester sur site pour déguster leurs achats avec accès aux barbecues, à la buvette et à la restauration rapide assurée par les associations, le tout coordonné par un comité d'organisation. Le tennis club Beynat / Coiroux, la chorale Canta Bena et Gym Danse Volontaire vous attendent pour le second rendez-vous de la saison, le mardi 14 juillet.

Renseignements au 05.55.85.97.82.

Communauté locale de Beynat-Aubazine

Samedi 11 juillet. 18h30, Lanteuil, messe anticipée du dimanche.
Dimanche 12. 11h, Beynat, messe dominicale.
Mercredi 15. Beynat, Lectio Divina, précédée de la messe à 18h par le père Gérard Reynal.
Messes en semaine. Jusqu'au vendredi 17 juillet à Beynat : mardi, mercredi, vendredi à 18h30 (sauf vendredi 10 et mercredi 15 juillet, messe à 18h puis Lectio Divina) ; jeudi à 17h30, suivie de l'adoration.

Donzenac - Du château de Meauce au quartier du château

Une belle connexion vient de s'établir entre la commune de Donzenac et le château de Meauce dans la Nièvre !
En achetant le château de Meauce avec son époux Cédric Mignon, Séverine, née Huet de Froberville a fait deux étonnantes découvertes, dont l'une la reliant directement à la cité médiévale de Donzenac.
En effet, son arbre généalogique révèle qu'un de ses ancêtres au Moyen Âge, Étienne de Monteruc a, non seulement vécu dans le château de Meauce en épousant Marguerite de Meauce vers 1365, mais qu'il est issu de la famille du cardinal Pierre de Monteruc, né à Donzenac vers 1300 et neveu du pape Innocent VI.
La commune de Donzenac, en nommant en 2023 le jardin de la place des Pénitents, jardin Cardinal Pierre de Monteruc, ne se doutait pas qu'une de ses descendantes chercherait un jour à renouer avec la terre de cet illustre ancêtre.
Et comme le hasard peut se montrer parfois très malicieux, c'est grâce à Jean-François Vincent, responsable des espaces verts du château, cousin de Jean-Luc Semblat, élu de Donzenac, que Séverine et Éric Mignon ont pris contact avec la commune.
Venus avec leur fille aînée, Victoria dans le fief du cardinal de Monteruc, ils ont été accueillis par Jean-Luc Semblat et des bénévoles de l'association Les Amis de Donzenac. Ils ont découvert les ruelles du quartier du château où vivait la famille du cardinal, ainsi que les nombreux



Jean-Luc Semblat, Philippe Lavaux (à g.) et Louis Bésanger (à d.), font découvrir à la famille Mignon les vestiges du couvent des Cordeliers.

vestiges architecturaux des remparts et des maisons datant du Moyen Âge ou de la Renaissance. Donzenacois et châtelains de Meauce ont manifesté l'envie d'approfondir ce lien historique et d'organiser à l'avenir des rencontres afin d'enrichir les connaissances des uns et des autres sur cette partie du XIVe siècle.
Cédric Mignon a suggéré « une conférence sur la famille Monteruc qui a beaucoup influé sur la papauté en Avignon ou sur les aïeux Séverine dans le château de Meauce ». Quant aux Donzenacois, ils envisagent dès cet automne une visite au château de Meauce pour y retrouver les armoiries des Monteruc, et constater la restauration remarquable réalisée par la famille Mignon.

Allassac - Les Ardoisiennes ont relevé le défi lors de leur gala

Pendant deux jours, la salle des fêtes a vibré au rythme du gala de fin d'année des Ardoisiennes. Devant un public venu nombreux, la centaine d'adhérents de l'association a offert un spectacle haut en couleur placé sous le thème : *Le défi sera-t-il relevé ?*
Tout au long des prestations, deux présentateurs ont assuré le fil conducteur du spectacle. Sur scène, enfants, adolescents et adultes ont démontré l'étendue de leur talent à travers une succession de numéros préparés pendant plusieurs mois.
La mise en scène, particulièrement colorée, a permis de mettre en valeur les différentes sections de l'association. Les spectateurs ont ainsi découvert des prestations en solo ou en groupe sur des styles musicaux très variés, de la pop à la country.
Les gymnastes ont également fait preuve de créativité et de maîtrise technique à travers l'utilisation de nombreux accessoires. Rubans, massues, cerceaux, cordes et ballons se sont succédé sur scène au fil des tableaux.
Les sections zumba et pound ont aussi conquis le public avec des prestations particulièrement énergiques.



Les élèves ont présenté des numéros variés avec différents outils dont des rubans.

Au terme de ces deux jours de spectacle, la présidente de l'association, Cécile Semblat, a tenu à remercier les professeurs Cyrielle et Marion pour leur investissement tout au long de l'année auprès des enfants et des adultes.
Elle a également salué le soutien des parents ainsi que l'engagement des nombreux bénévoles qui ont contribué à l'organisation de cet événement.

Donzenac - Couleur et fraîcheur avec les peintures de Christian Mayne

Depuis le 4 juillet, l'artiste peintre Christian Mayne, invité par l'association *Adage*, expose ses toiles dans la chapelle des Pénitents de Donzenac.
Artiste autodidacte, imprégné de l'ambiance du Montmartre de son enfance, il s'est très vite orienté vers la peinture à l'huile. Lors du vernissage de l'exposition, Christian Mayne confie : « La peinture à l'huile permet un séchage plus lent, et la gouache travaillée au couteau, donc plus tactile et sensorielle, produisent des mélanges magiques sur la toile. »
Ses tableaux, tout droit inspirés de ses lieux de vie ou de séjour, avec entre autres, des marines aux couleurs vives, ou des scènes de vie rafraîchissantes dans le bassin d'Arcachon, suscitent des émotions pleines de douceur et de tendresse.
L'exposition est visible à la chapelle des Pénitents jusqu'au 19 juillet. Entrée libre de 10 h à 19 h.



En présence de Michèle Reliat, présidente d'Adage, Christian Mayne évoque son parcours de vie jusqu'au bassin d'Arcachon, source d'inspiration pour des marines aux couleurs chaudes.

Allassac - Les Jeudis de l'été reviennent avec six soirées festives et culturelles

À partir du 16 juillet, la commune renoue avec son rendez-vous estival incontournable : *Les Jeudis de l'Été*. Concerts, théâtre et musique classique rythmeront les soirées jusqu'au 20 août, avec une programmation variée, gratuite pour la plupart des spectacles, dans des lieux emblématiques du territoire.
Le coup d'envoi sera donné le jeudi 16 juillet, à 20 h, au Manoir des Tours, avec le groupe *Hippy's Not Dead*. Les amateurs de folk et de rock des années 70 pourront retrouver les grands classiques des *Rolling Stones*, des *Beatles* ou encore des *Eagles*. Une restauration et une buvette seront proposées dès 19h.
Le 23 juillet, le F*estival de la Vézère* fera étape sur le site des Ardoisières. À partir de 19h, le violoncelliste Aurélien Pascal et le guitariste Raphaël Feuillâtre interpréteront un programme allant de Gabriel Fauré à Astor Piazzolla. Les réservations sont ouvertes et une petite restauration sera disponible dès 17h30.
Retour au Manoir des Tours le 30 juillet avec Béatrice Marani, qui proposera un répertoire de grandes chansons françaises de Dalida, Joe Dassin ou Jean Ferrat. Le concert, gratuit, débutera à 20 h.
Le mois d'août s'ouvrira le 6 août à Garavet Rives de Vézère avec le *Festival de la Luzège,* qui présentera gratuitement la pièce *Figaro Divorce.* Cette adaptation transporte Figaro et Suzanne sur les routes de l'exil au début de la Révolution française. Le spectacle débutera à 19 h 30.
Deux concerts clôtureront cette édition. Le 13 août, Gulapia invitera le public à une grande fête de la chanson française familiale. Enfin, le 20 août, Marc et Céleste feront danser les spectateurs sur les plus grands succès des années 80 à aujourd'hui. Ces deux soirées se dérouleront à 20 h à Garavet.
En cas de mauvais temps, les animations seront transférées à la salle culturelle.

Informations des restaurateurs : www.allassac.fr

Allassac - La section danse du collège renouvelée l'an prochain

Tout au long de l'année scolaire, la section danse du collège allassacois Mathilde Marthe Faucher a permis aux élèves de vivre de nombreuses expériences artistiques, mêlant apprentissage et représentations.
Au fil des ateliers et des répétitions, les collégiens ont travaillé différentes approches de la danse, associant expression corporelle, coordination et maîtrise du mouvement. Les séances menées ont permis à chacun de progresser à son rythme et de gagner en assurance.
Les élèves ont également préparé plusieurs chorégraphies autour de thèmes variés pour un spectacle devant les familles et les autres élèves.
Au-delà de l'aspect technique, ce travail les a amenés à explorer la dimension artistique en apprenant à transmettre des émotions à travers le mouvement.
Sur le plan personnel, cette pratique a favorisé



La section danse a présenté un spectacle devant les familles et les autres élèves..

l'autonomie, la confiance en soi, l'esprit d'équipe et le respect des autres.
Grâce à l'investissement des élèves et des professeurs, la section danse maintiendra sa dynamique l'an prochain avec l'annonce par le collège de nouveaux projets et de spectacles déjà en préparation.

Allassac

Cérémonie du 14 juillet. À 11h15, parvis de l'église, défilé motorisé des sapeurs-pompiers d'Allassac. À 11h30, au monument aux morts, cérémonie officielle.

Visite en train Allassac-Uzerche. Mercredi 15 juillet, à 17h, rendez-vous devant la gare d'Allassac. Durée: 2h. Tarifs: 10€/5€. Réservations au 05.55.24.08.80. Par le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise.

Visite du barrage du Saillant. Vendredi 17 juillet, 10h, rendez-vous devant l'usine. Durée : 2h. Gratuit. Réservation au 05.55.24.08.80. Par le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise.

Sadroc - Une fête de l'école réussie



Les parents ont apprécié le spectacle.

La météo plus clémente de ce lundi 29 juin a permis aux écoliers de Sadroc de présenter leur spectacle de fin d'année.
Accompagnés par leur intervenante en musique, Mme Picarda, ils ont pu mettre en valeur les chants appris tout au long de l'année.
Les élèves de CM ont offert une interprétation particulièrement émouvante de chants consacrés au thème de la liberté.
Les CE, encore marqués par leur voyage à Paris, ont évoqué la capitale à travers des chansons ainsi que des chorégraphies élaborées avec leurs enseignantes.
À l'issue de la prestation des enfants, l'équipe enseignante a proposé aux parents un moment convivial autour d'un pot de l'amitié.
Ce temps d'échange a également permis aux familles de découvrir, à travers des diaporamas, quelques moments forts de la vie scolaire de leurs enfants : la classe découverte pour les CM et le voyage à Paris pour les CE.

Chabrignac - Du Moyen Âge à la Cité du cheval à bicyclette



Les petits Chabrignacois ont apprécié cette belle escapade à vélos.

Pour célébrer ses trente ans, l'USEP a vu les choses en grand en organisant une rando à vélo, avec les élèves de CM2 de différentes écoles, dont celle de Chabrignac. Cette journée était placée sous le signe du sport, de la découverte, et du dépassement de soi. Deux cents enfants ont participé à cette belle escapade qui les a conduits, le matin, de Lubersac à Ségur-le-Château (15 km). Ensuite, après la pause déjeuner, les petits sportifs ont renfourché le vélo pour rallier Pompadour (12 km). Avec une belle énergie, les jeunes cyclistes ont découvert de magnifiques lieux tels que : Ségur-le-Château, plus beau village de France, Pompadour, cité du cheval et son château. Soit un superbe itinéraire reliant deux joyaux du patrimoine.
L'aventure n'aurait pas été possible sans l'implication des enseignants et des bénévoles qui ont assuré l'encadrement, la sécurité et l'animation tout au long du parcours.

Chartrier-Ferrière - Un point de ravitaillement pour la Ronde

Dimanche 5 juillet au matin, salle Ariane de Saint-Médard-en-Jalles, le départ de la 4e édition de la *Ronde Aliénor d'Aquitaine* a été donné.
Quelque 250 participants, femmes et hommes, se sont élancés sur cette aventure : une randonnée cyclotouriste d'une distance de 1 200 km à allure libre avec strict respect du code de la route.
Les départs se sont déroulés par vagues de vingt randonneurs et randonneuses, dans une ambiance fort enthousiaste. Sous un soleil déjà bien installé, dès les premiers kilomètres, la journée s'annonçait très chaude.
La commune de Chartrier-Ferrière a été à nouveau sollicitée pour organiser un lieu de pointage et de ravitaillement.
L'*association des foires et marchés* s'est portée volontaire pour cette organisation. Durant la journée, les bénévoles locaux ont concocté un repas de manière à donner les forces nécessaires aux cyclotouristes motivés.
Pour ce passage à Chartrier-Ferrière, le premier est arrivé vers 18h30. Chaque participant, après avoir pointé auprès de l'organisation, s'est vu servir par l'association, repas chauds ou froids et boissons.
Chaque coureur est reparti ensuite à sa guise,



Valérie, 1re féminine arrivée à Chartrier.

dans la fraîcheur de la nuit, certains après un repos bien mérité, avec les encouragements de l'association locale. Le dernier a pointé lundi matin vers 4h30.
Fort bel événement qui a mis Chartrier-Ferrière à l'honneur du monde cyclotouriste, cette randonnée ayant lieu tous les quatre ans.

Concèze - Un concert plein de magie

C'est un charmant rendez-vous musical qu'a proposé l'association *La Ruche de Concèze* en invitant son homologue et voisin, le chœur *Diapason*, pour un moment exceptionnel dans l'église. Devant un public venu si nombreux que l'église affichait complet, les voix se sont élevées sous les voûtes pour offrir un moment magique.
La soirée a débuté avec la chorale *Diapason* dirigée avec talent par sa cheffe de chœur Annie Jarrige. Les choristes ont embarqué l'auditoire dans un véritable voyage musical à travers temps et cultures : chants traditionnels et classiques (Le Tourdion, Soir d'octobre, *Signor delle cime*, ou le chant slave *Nad tatrou sa blyska*). Des hymnes de liberté et d'évasion (*El Condor Pasa*, *Freedom*, *When the Saints*) aux standards de la chanson française (Le Lion est mort, Quand on n'a que l'amour, Mon Amant de Saint-Jean).
Le chœur *de la Ruche*, dirigé par Philippe Fert, a pris le relai avec beaucoup de dynamisme, interprétant des morceaux appréciés du public : Le Vent, Travailler c'est trop dur, Les Lavandières du Portugal, et une magnifique interprétation de l'*Hallélujah* de Cohen.



Les choristes de la Ruche et Diapason ont unis leurs voix pour un final chaleureux.

Le point fort de la soirée a été les chants partagés en commun, notamment l'émouvant « La Tendresse ». Le public, conquis, n'a pas hésité à reprendre les chants en chœur, dans une belle intensité. Pour prolonger ce beau moment de partage, les choristes ont offert un copieux goûter à l'issue du concert. Une belle soirée réussie pour le bonheur des organisateurs.

Mansac - Tradition du mai respectée par les élus de Mansac pour tous



Les élus ont affronté, autour du maire et de l'arbuste planté en leur honneur, la canicule.

Le samedi 27 juin, après la plantation en leur honneur de l'arbuste traditionnel au Perrier Bas, près de la maison d'Isabelle David, réélue maire pour un quatrième mandat, les élus de la liste *Mansac pour tous* se sont retrouvés, canicule oblige, dans la fraîcheur de la salle polyvalente, avec les habitants pour un apéritif dînatoire.
Comme l'a précisé le maire au cours de la soirée, les seize élus de sa liste tenaient à remercier les électeurs pour leur confiance et ont organisé cette soirée en un moment de reconnaissance, de partage et de convivialité, autour du traditionnel mai planté en juin.
L'édile a salué le soutien des anciens élus et la motivation des nouveaux.
Puis, elle a rappelé les réalisations du précédent mandat : maison de santé, plan d'aménagement de la Rivière, pont à La Rue, aire de jeu, rénovation d'un terrain de tennis, ombrière photovoltaïque, voirie, achat du terrain à côté de l'école, extension du cimetière… La maire évoquait également les projets futurs avec des aménagements et l'achat d'une grange au bourg historique.
Elle a rappelé qu'en tant que représentante de tous les habitants, ils auraient tous droit à la même attention et que l'équipe ferait tout pour ne pas décevoir.

Cublac

Services de garde. Cabinet d'infirmières : Cindy Laval et Laura Teil (place de l'église) au 05.55.24.38.58. Pharmacie à Cublac au 05.44.31.54.16. Groupe médical de Terrasson au 05.53.50.04.80. Dentiste : Marie-Laure Hénarès-Chazarain (Cublac) au 05.55.85.17.63. Services d'urgences : SAMU au 15 ; Pompiers au 18 ; Centre hospitalier au 05.55.92.60.00.

Mairie. En raison des congés d'été, le secrétariat de la mairie de Cublac sera exceptionnellement fermé au public les samedis matin 11 juillet et 1er août.

Cérémonie du 14 juillet. Le rassemblement des habitants, anciens combattants et porte-drapeaux aura lieu le mardi 14 juillet, à 10h15, devant la mairie pour se rendre sur la place de l'église à 10h30, avec un dépôt de gerbe au monument aux morts.

Marchés festifs. À partir du 21 juillet, des marchés festifs se dérouleront chaque mardi soir de l'été sur la place de l'église de Cublac, près de la halle. Ce rendez-vous hebdomadaire est organisé par le comité des fêtes. Restauration sur place ou à emporter à partir de 19h. Ne pas oublier d'apporter ses propres couverts ! Cette manifestation se poursuivra chaque semaine jusqu'au mardi 18 août.

Sanglier à la broche. La société de chasse de Cublac organise un repas sanglier à la broche le samedi 11 juillet à midi en plein air (ou à la salle polyvalente). Au menu : kir, jambon de pays, melon porto, haricots verts, salade fromage, dessert, café et vin compris. Tarif : 20€. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Nombre de places limité. Pensez à prendre vos couverts et assiettes. Réservations auprès de Michel au 06-76-77-38-86.

Ouverture de l'école de foot du FC Cublac. Destinée aux enfants né en 2020 ou 2021. Ouvert aux filles et aux garçons. Entraînements le mercredi après-midi. Matchs le samedi. Licence et t-shirt d'entraînement offerts par le club. Les responsables du FCC ont hâte d'accueillir les « futurs petits champions et championnes ». Prévoir une tenue de sport et une gourde. Renseignements complémentaires et inscriptions auprès d'Olivier au 06.25.95.07.47.

Concours de pétanque. Organisé par *Cublac Amicale Bouliste* le mardi 14 juillet aux boulodromes. Inscriptions sur place à partir de 13h30 contre la salle polyvalente de Cublac et jet du but à 14h30. 4 parties de 50 minutes. 10€ par doublette. Nombreux lots. Buvette et restauration (frites) sur place. Ouvert à tous.

Opéra. L'opéra *Carmen* ,de Georges Bizet sera joué par la *Compagnie Più di Voce* le vendredi 24 juillet à 21 heures à la salle polyvalente de Cublac. Mise en scène dans une version captivante et moderne, cette œuvre intemporelle vous plongera au cœur d'une histoire passionnée, portée par des airs inoubliables et une interprétation musicale de haut niveau. Ce spectacle, accessible à tous, est une occasion unique de (re)découvrir l'un des chefs-d'œuvre les plus célèbres du répertoire lyrique, dans une atmosphère à la fois intense et émouvante. Tarif : 25€. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Réservations sur internet : https://www.billetweb.fr/cublac12 ou au 06.45.48.27.67.

Mansac - Des calculatrices remises aux anciens CM2



Les CM2 sont ravis de recevoir les calculatrices avant leur rentrée au collège.

Lundi 29 juin, Régine Porte et Catherine Vaysse, adjointes au maire, se sont rendues dans la classe de CM2 pour remettre la traditionnelle calculatrice collège aux futurs élèves de 6e.
Cette petite cérémonie est, chaque année, un moment très attendu et particulièrement apprécié par les enfants.

Quelques jours auparavant, l'Amicale laïque avait également gâté les élèves en leur offrant une clé USB ainsi qu'un livret souvenir de leur passage à l'école de La Rivière-de-Mansac.
L'équipe municipale souhaite à chacun d'entre eux une excellente rentrée et une belle réussite dans cette nouvelle étape au collège !

Mansac

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie au 32.37. Cabinet infirmier au 05.55.85.39.01.

Paroisse. Samedi 11 juillet à 18h, messe à Mansac. Dimanche 12, baptême à Chasteaux et messe à 11h à Saint-Pantaléon. Dimanche 19, messe à 11h à Saint-Pantaléon. Jeudi 9 juillet à 15h30, messe à l'Ehpad de Mansac. Pas de messe à Mansac le samedi 11, le prêtre étant en congés. Les messes dominicales ont lieu tous les quinze jours au bourg de Mansac dans l'église Saint-Sigismont pendant l'été jusqu'à la Toussaint. Chapelet le lundi à 14h30 à l'église de Larche, le vendredi à 15h au centre paroissial de Saint-Pantaléon.

Catéchisme. Inscription pour les enfants qui font leur rentrée du CE1 à la 6e dans les paroisses.

Pèlerinages. Pelé VTT pour tout le diocèse au Lonzac du 27 au 31 juillet. Pèlerinage du samedi 15 août à Fournet (Saint-Cernin-de-Larche) pour tout le pôle missionnaire sous la présidence de Mgr Bidot. Pèlerinage à Lourdes avec Mgr Bidot, pèlerins et hospitalités du 17 au 21 août : s'inscrire dans les paroisses ou auprès du diocèse à Tulle. Pèlerinage à Lourdes avec le pape le dimanche 27 septembre. Renseignements au 06.71.46.07.46.

Conférence. Mardi 4 août à 15h au Jassonneix, conférence de don Denizot, recteur de Montligeon, sur la mort.

Tour de France. Le dimanche 12 juillet, les églises resteront ouvertes en Corrèze.

Départ de feu au stade. Samedi vers 14h30, un départ de feu a eu lieu au stade. La maire et son premier adjoint se sont immédiatement portés sur place. Remerciements aux jeunes qui ont prévenu les pompiers, aux pompiers qui ont maîtrisé le sinistre, à Jérémy Catus qui, avec son tracteur, a raclé le sol pour éviter la propagation sur la pelouse, et à la gendarmerie.

Bibliothèque. Fermeture du 13 au 18 juillet et du 10 au 15 août.

Transport scolaire. Inscription avant le 16 juillet en mairie ou au 05.55.74.99.27.

Examen. Félicitations à Sidonie Vachet qui a obtenu son bac mention Très bien avec félicitations du jury, avec 19 de moyenne générale. Sidonie a été admise à l'Insa Lyon pour la rentrée.

Méchoui. Le dimanche 12 juillet à 12h à la mairie de Mansac, le comité des fêtes organise un méchoui (melon, jambon, agneau, haricots, fromage, salade, glace, vin, café). Livraison à domicile possible. Tarif : 25 €. Réservation au 07.81.60.76.53 ou 06.34.01.30.

L'école a fait son cinéma. Pour la fête de fin d'année scolaire, les enfants ont présenté leur spectacle sur le thème du cinéma. Au programme : les aventures de la Compagnie des Lapins Bleus, l'univers des Minions, les chansons du Roi Lion ou encore une prestation de danse K-Pop inspirée de Demon Hunters. Les élèves ont offert un spectacle de qualité et ont été chaleureusement applaudis par les familles venues nombreuses. À l'issue du spectacle, ont pu être remerciés : les enseignants pour leur créativité, Sandy pour son investissement dans la réalisation des costumes et des décors, les bénévoles de l'Amicale laïque, ainsi que les agents municipaux qui ont contribué à la réussite de cette belle soirée avec la mise en place des chaises et de la scène prêtée par la commune de Larche.

Pazayac

Soirée réunionnaise. L'association Anim'Pazayac organise une soirée réunionnaise : ciné débat et rougail saucisse le 17 juillet à partir de 20 h à la salle des fêtes de Pazayac. Projection du film *À court d'enfants* en présence de Marie-Hélène Roux, réalisatrice et scénariste et Cynthia Pinet, productrice pazayacoise. Synopsis : inspiré d'un fait réel, communément appelé les Réunionnais de la Creuse, ce film retrace le parcours d'un enfant réunionnais Camélien 10 ans et de sa sœur Lenaïs 5 ans, arrachés à leur mère afin de contribuer à la politique de repeuplement des campagnes française. Nous sommes l'hiver 1963 dans une ferme isolée de la Creuse... À noter, les séquences creusoises ont été tournées sur Brignac, Pazayac et Yssandon. Côté repas : ti-punch et jus de fruits exotiques, rougail saucisse, dessert exotique. Sur réservation uniquement avant le 11 juillet. Participation soirée : 15 €(Adultes). 10 € - de 12 ans. Renseignements et réservation au 06.98.49.66.36 (Béatrice) ou au 06.85.88.92.25.

Mansac - Des travaux au pont de Nouailles



Deux rampes de protection seront prochainement installées à la place des barrières.

Les travaux de réfection du pont de Nouailles, à Mansac, sont désormais terminés. Ils faisaient suite à un affaissement de la chaussée, provoqué par les fortes précipitations survenues en début d'année, auquel s'ajoute le passage répété de véhicules lourds.
Les travaux, débutés le 15 juin, se sont déroulés sur une période de dix jours. Ils ont été réalisés par l'entreprise Pignot TP, et ont permis de remettre l'ouvrage en état et de garantir de nouveau des conditions normales de circulation. Le montant total de cette opération s'élève à 25 152 €.

Saint-Pantaléon-de-Larche

Fête nationale. La commune invite la population à la cérémonie du 14 juillet, à 9h, place du général Couloumy, à St-Pantaléon-de-Larche. Elle sera suivie d'un banquet républicain.

Lubersac - Atelier de peinture au bord de l'Auvézère



Les artistes allient talent et gastronomie.

Pour son dernier cours avant les vacances d'été, l'atelier de peinture de Lubersac a tenté une expérience en extérieur, au bord de l'eau, sous les ombrages de la belle cité de Ségur-le-Château, ô combien inspirante !
Même si l'expérience n'était pas aisée, chacun a fait de son mieux avec les conseils précieux du professeur Laurence Sartin. Belle leçon de perspective pour croquer ces magnifiques demeures anciennes...
La matinée s'est terminée autour d'un succulent pique-nique préparé par les artistes.
Une exposition des travaux récents des élèves de l'atelier de peinture se tiendra du 15 juillet au 21 août au centre culturel La Conserverie (ouvert chaque après-midi du lundi au samedi).
Le vernissage, ouvert à tous, aura lieu le mercredi 22 juillet à 18 h 30.
Un concours de dessins d'enfants sera en outre organisé au centre culturel le mercredi 29 juillet à 14 h avec distribution de cadeaux et goûter offert à l'issue de cette manifestation.



Lubersac - Zoé a conduit le très jeune public à l'opéra



Figaro se pose sur le bras de Zoé pour découvrir une nouvelle musique - ©JFP

À destination des enfants à partir de 6 mois, la salle de spectacle climatisée de La Conserverie a présenté *À l'opéra Zoé !*
En moins d'une demi-heure, les enfants se sont laissés porter par les airs joués en direct au piano. Les péripéties de Zoé ouvrent grand les oreilles pour un Prélude de Bach et nous permettent de faire rencontrer un drôle d'oiseau avec l'air de Carmen (Bizet). Des plumes écrivent par magie une partition créée par les enfants qui restent ébahis par ce qu'ils voient en direct !
Les applaudissements confirment la qualité de la prestation. « Nous restons conquis par ces artistes qui savent capter le très jeune public, et les grands aussi, si intelligemment ! », déclare Françoise avant d'adresser à la *Compagnie Fabulouse* un bravo collégial.

Lubersac

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie Besse (Uzerche) jusqu'au 17 juillet.

Fête nationale. Le dimanche 14 juillet, la municipalité donne rendez-vous au public à 10h45, place de l'Horloge, pour la célébration de la fête nationale en présence des sapeurs-pompiers et de la chorale *Chœur de Loups*. La cérémonie sera suivie d'un apéritif offert par les élus après la plantation d'un mai. Jadis animations historiques proposera un camps de reconstitution multié poques et des baptêmes en véhicules anciens.

Piscine communautaire. Ouverte au public jusqu'au vendredi 3 juillet : samedi et dimanche de 15h à 19h et de 17h à 19h les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Du samedi 4 juillet au dimanche 30 août : du mardi au dimanche de 10h40 à 13h et de 14h à 19h. Ticket valable la journée.

Exposition de peinture. L'atelier de peinture de Lubersac expose ses travaux à La Conserverie du 15 juillet au 21 août. Concours de dessin (3 à 16 ans) le mercredi 29 juillet à 14h.

Pensée. « L'urgence est souvent l'excuse du manque de préparation. »

Arnac-Pompadour

Courses hippiques. Dimanche 12 juillet, l'hippodrome vous attend pour 6 courses de plat et d'obstacle. En raison des fortes chaleurs, Les courses se dérouleront en matinée. Le début des opération est fixé à 9h15.

Fête nationale. Grande fête populaire, à Pompadour. La veille, le 13 juillet, une étape du championnat de France de débardage débutera sur le stade équestre du Puy Marmont. Le 14, débutera le festival du cheval de trait de Pompadour, réunissant 9 races et 130 chevaux. Dès 11 h, le traditionnel défilé traversera Pompadour en empruntant l'allée des marronniers. Grande nouveauté, cette année, avec plus d'une vingtaine de chevaux, 10 cavaliers et autant de chevaux lourds, tenus en main. Une calèche transportera Mme de Pompadour. Les pompiers, les élus et ceux qui le souhaitent, suivront ce beau cortège. 12h, rendez-vous sur l'hippodrome, pour les grillades et le concours de pétanque dans la foulée. La fête foraine battra son plein, dès 15h. 19h les bénévoles du comité des fêtes vous attendent, dans le Puy Marmont, pour une paëlla géante. 23h grand feu d'artifice pyro et lumières, visible des pelouses de l'hippodrome. 23h30, bal populaire, dans le Puy Marmont, avec l'orchestre Alexis Musette.

Grand concours de pêche. L'association *Le Roseau Pompadour* organise, le samedi 18 juillet, son traditionnel grand concours de pêche sur l'étang du Saupiquet (près du Casino). Concours de pêche en deux parties ouvert à tous. Inscription dès 7h30. Début du concours 8h30. Tarif : adultes 8€. Enfants 4 € (nombreux lots de valeur). Après-midi : concours à l'américaine sur inscription au 07.80.58.44.63 avant le 11 juillet (tarif 20 € par équipe). Un lot à chaque participant. Repas le midi sur réservation au 07.80.58.44.63. Sur place : buvette, buffet et bourriche.

Nouveaux horaires de la mairie. Le secrétariat accueille le public du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Le samedi de 9h à 12h, uniquement sur rendez-vous avec le maire ou les élus et ce, à compter du 1er juillet. Tél. au 05.55.73.30.43, secretariat@ville-pompadour.fr.

Collecte de sang. Jeudi 30 juillet, de 14h30 à 19h, salle polyvalente. Uniquement sur rdv : dondesang.efs.sante.fr.

Arnac-Pompadour - Le CAP tourne sereinement la plus belle de ses pages



Charles a pris soin du CAP durant vingt et un ans - © ED

Le vendredi 3 juillet 2026, le CA Pompadour a tenu son assemblée générale au stade Pierre-Villepreux. Une édition particulière, marquée par la dernière présidence de Charles Rolland, après 21 années à la tête du club.
Visiblement ému à l'ouverture de la séance, devant une assistance nombreuse, Charles Rolland est revenu avec sobriété, sur ces deux décennies d'engagement. Il a ensuite adressé ses remerciements, excusé les absents, puis dressé le bilan d'une saison sportive difficile, conclue par une relégation en Régionale 1.
Malgré cette issue, il a tenu à souligner plusieurs motifs d'espoir pour l'avenir du club.
Parmi eux, l'arrivée de Pierre Bergès au poste de coordinateur de l'école de rugby constitue un signal fort. Salarié du CA Pompadour, il interviendra également auprès de l'ORC'S et du collège de Lubersac, récemment sacré champion de France UNSS de rugby à 10.
Autre satisfaction : la quasi-totalité de l'effectif senior sera conservée, offrant une base solide pour préparer la prochaine saison. Le président sortant a également salué l'engagement précieux des nombreux bénévoles qui font vivre le club au quotidien.
La secrétaire, Nathalie Lasternas, a ensuite présenté le bilan des nombreuses manifestations organisées tout au long de la saison, ainsi qu'un état des lieux des effectifs. Le nombre de licenciés demeure stable, tout comme celui de l'école de rugby, témoignant de la vitalité de la formation.
En tant que trésorière, Paulette Maury a exposé le bilan financier. Malgré un léger déficit lié à une baisse des recettes, elle a rappelé la solidité de la situation financière du club. La commission partenaires poursuivra ses efforts afin de rétablir l'équilibre, dès la saison prochaine, tout en intégrant une nouvelle charge liée au recrutement de Pierre Bergès.
La partie sportive s'est poursuivie avec Fabrice Roubinet, responsable de l'équipe réserve, qui a souligné le beau parcours de son groupe : une cinquième place en championnat, avant une élimination en phase finale face à Argentat, à Naves.

Poursuivre le développement de l'école de rugby

Robert Chassagnac a ensuite dressé le bilan de l'équipe première. Sans masquer sa déception après la relégation en régionale 1, il a pointé un manque d'investissement du groupe senior comme facteur déterminant. Il s'est toutefois montré confiant pour l'avenir, mettant en avant la fidélité de l'effectif, l'intégration de trois juniors ainsi que le recrutement de quinze nouveaux joueurs ou anciens revenus au club.
Concernant la formation, un point a été effectué sur l'école de rugby de l'ORC'S, où un travail de fond est mené par les présidents des clubs partenaires afin de poursuivre son développement.
Pour l'entente des 7 Vallées, Patrice Dupuy est revenu sur la saison des cadets. Malgré un début d'exercice compliqué sur le plan des effectifs, il a salué l'état d'esprit exemplaire du groupe, qui a permis de réaliser un parcours très honorable.
Le responsable des juniors, Renaud, a ensuite présenté le bilan de son équipe. Fort d'un effectif conséquent, le groupe a réalisé une très belle saison, conclue par une élimination en championnat de France face à Rochefort, futur champion. Il a également souligné que onze juniors intégreront les effectifs seniors, des différents clubs du rassemblement la saison prochaine.
La parole a ensuite été donnée à Christian Langlade, président de l'association CAP 100. Il a rappelé le soutien apporté à l'école de rugby ainsi que l'implication de l'association dans les manifestations du club. Il a notamment annoncé l'organisation du premier tournoi Guy-Lacotte, en hommage à l'ancien vice-président, profondément investi dans l'école de rugby.
Ce tournoi se tiendra le 5 septembre au stade Pierre-Villepreux et sera ouvert aux clubs, aux entreprises et aux passionnés. Il précédera le second match amical du CAP face à la JA Isle. Le premier match de préparation est quant à lui programmé le 29 août à Objat, face à Juillac-Objat, dans le cadre de la fête locale.
Au moment des remerciements, Charles Rolland a été surpris par une attention particulière des dirigeants et des joueurs du club. En présence de son épouse Coco, plusieurs cadeaux lui ont été remis, dont un maillot du CAP Rugby et un maillot du CAP Basket, symboles forts de l'attachement familial aux deux sections.
L'émotion s'est prolongée avec la diffusion d'un montage vidéo réunissant les témoignages de sa famille, de ses amis, d'anciens joueurs et de nombreuses figures du club.
Enfin, un discours particulièrement touchant de Coco est venu rendre hommage à son « Charlot » et conclure cette assemblée générale riche en émotions.
Charles transmet les rênes à deux jeunes dirigeants qui l'accompagnaient depuis quelques années déjà et restera bien évidemment disponible, pour faciliter la transition.
La soirée s'est achevée autour d'un apéritif dînatoire offert sous le tivoli, dans la convivialité et l'esprit familial qui caractérisent depuis toujours le CA Pompadour.

Beyssenac - 31 tracteurs anciens roulent des mécaniques



BMA fait rouler les vieux tracteurs.

L'association *Beyssenac mécaniques anciennes* (BMA) a, dernièrement, organisé une balade à laquelle trente-et-un tracteurs anciens ont participé.
Le parcours a mené les vieilles mécaniques à Sarrette puis l'Étang-la Lande, l'Hirondelle, Gratte-Chat, le Champ de Penaud, Villemeaux, le Montézin, la Malférie, la Varonie et retour au Bourg de Beyssenac où le président Gilles Modlin a remercié les participants au cours du repas qui a suivi en promettant une seconde édition l'année prochaine.
À noter, que le concours de labour de BMA aura lieu le samedi 22 août après-midi.

Beyssenac

Comice agricole. Celui de l'Ouest corrézien (secteurs de Lubersac, Juillac et Objat - Ayen) aura lieu à Beyssenac le samedi 18 juillet à partir de 8 h. Au programme : casse-croûte, présentation et jugement des animaux, repas, remise des prix.

Beyssac

Ouverture 5G. Le vendredi 10 juillet à 10h, ouverture de la 5G à la mairie de Beyssac. À cette occasion, Pierre Olivier Conchard, directeur territorial de la Corrèze pour Orange, fera un point sur le déploiement de la 5G, en présence du maire Serge Langlade.

Communauté locale de Lubersac - Arnac-Pompadour

Samedi 11 juillet. 11h30, baptême de Nyna et Angélyna Kohler à Saint-Martin-Sepert. 16h30, mariage de Jean Gabriel Sautour et Océane Batise à Lubersac, église Saint-Étienne. 18h, messe anticipée du dimanche à Beyssac.
Dimanche 12. 11h, messe à Lubersac, église Saint-Étienne.
Mardi 14. 17h, messe à la maison de retraite de Pompadour.
Mercredi 15. 17h, messe à la chapelle ND du Rubeau de Lubersac et adoration.
Samedi 18. 16h30, baptême de Lyhana et Denisia Saipele à Lubersac, église Saint-Étienne. 18h, messe anticipée du dimanche à Montgibaud.
Dimanche 19. 11h, messe à Pompadour, chapelle Saint-Blaise.

Meyssac - RCPM, une assemblée générale qui ferme un grand chapitre

PASSATION - Après vingt-quatre ans à la tête du Rugby Club du Pays de Meyssac, Gilles Tronche passe la main. Élu maire de Saillac, il laisse les rênes à Cécile Marti lors d'une assemblée générale marquée par l'émotion et les bilans d'une saison contrastée.

Vendredi 3 juillet dernier s'est tenue l'assemblée générale annuelle du RCPM, le Rugby Club du Pays de Meyssac, en présence de Nicolas Tardif, premier adjoint de Meyssac.
En ouvrant les travaux, le président Gilles Tronche a demandé une minute de silence en hommage aux anciens joueurs et dirigeants disparus depuis la dernière assemblée générale : « Je pense à Edmond Vareille, figure emblématique de l'AS Meyssac, à François Laporte et Mickaël Coupé, tous disparus trop tôt. »



L'assemblée générale a dressé le bilan de la saison écoulée et évoqué l'avenir du club.

Un maintien en Régionale 2

Dans son rapport moral, le président a fait le point sur les résultats sportifs de la saison. En phase de poule, l'équipe Première a connu 11 victoires, un match nul et 6 défaites, lui assurant une quatrième place au classement général.
« Ce qui est synonyme pour nous d'un maintien en régionale 2 pour la saison prochaine », a-t-il précisé.
En qualification pour les championnats de Ligue et de France en promotion R2, le XV meyssacois a été défait en quart de finale du championnat de Ligue et a perdu en 32e de finale du championnat de France.
Le bilan de l'équipe Réserve est moins favorable avec 3 victoires et 9 défaites, pour une 6e place de la poule. « Malgré des résultats en deçà de ce que nous pouvions espérer, la Réserve ne s'est jamais démobilisée. Je félicite tous ses joueurs », a tenu à déclarer le président.
En terme d'effectif, le RCPM a pu compter sur 55 joueurs Seniors et l'école de rugby est forte de 20 licenciés sur l'EVMO Malemort et de 7 au niveau du pôle jeunes, « que nous avons pu intégrer lors de notre montée en Régionale 1 ».
Eva Simbelie, arbitre rattachée au club, devra le quitter la saison prochaine en raison d'une nouvelle affectation professionnelle qui l'amène à s'éloigner de ses bases.



Le cadeau offert à Gilles : un maillot du club portant le chiffre 24, correspondant à ses 24 ans passés au club.

Un public fidèle et des finances saines

Dans son rapport moral, adopté à l'unanimité, Gilles Tronche a tenu à remercier le public, toujours aussi fidèle et toujours plus nombreux, malgré la descente en R2.
Il est revenu au trésorier Pierre Neyrat de présenter le rapport financier du club. Le total du compte de résultat est de 87 192 euros, ce qui fait apparaître un léger déficit de 4 500 euros. Mais, le RCPM dispose d'une trésorerie positive de 25 000 euros, ce qui lui permet de démarrer la saison prochaine dans de bonnes conditions.
Les charges les plus importantes sont celles des frais sportifs et la prise en charge d'une partie de la licence des joueurs et de leur équipement sportif.
La part la plus importante des produits provient du sponsoring et du mécénat, soit plus de 40 000 euros. Le club, grâce notamment au travail important de son président, peut compter sur 83 partenaires, dont 54 s'affichent en panneaux de bord de terrain, sans compter les subventions du Conseil départemental, de la communauté de communes du Midi corrézien et des communes. Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité.
La parole a ensuite été donnée au maire adjoint. « Vous le savez, la commune est et restera à l'appui de toutes les associations du village, lesquelles jouent un rôle essentiel dans la vie et la cohésion de la commune », a déclaré Nicolas Tardif.
Comme il est de tradition, à l'issue des travaux, l'ensemble du bureau a remis sa démission. Un moment fort et émouvant dans la vie du RCPM.



Gilles Tronche et Cécile Marti, nouvelle présidente du RCPM.

Gilles Tronche passe la main

La nouvelle était connue depuis quelques semaines, mais elle a revêtu un caractère officiel lorsque Gilles Tronche a repris la parole : « Pour la première fois depuis 24 ans, je ne me représente pas à la présidence du RCPM. Vous le savez, il y a quelques semaines maintenant, j'ai eu l'honneur d'être élu maire de Saillac. C'est un gros travail qu'il est incompatible de cumuler avec la présidence du club qui, au total, aura occupé 46 ans de ma vie. Mais, bien sûr, vous me reverrez sur le bord du terrain, mais sans aucune fonction autre que celle de spectateur attentif ».
Pour sa succession, une seule candidature, celle de Cécile Marti qui était depuis longtemps secrétaire du club,. Connaissant donc parfaitement les rouages du RCPM, elle est donc la nouvelle présidente du club.
Elle s'est adressée à Gilles Tronche en ces termes : « 24 ans, c'est plus qu'une fidélité, c'est presque une carrière professionnelle. Sauf qu'ici, pas de RTT, mais des centaines de dimanches, des générations de joueurs, des réunions… Et quelques coupes de champagne. Sous ta présidence, le club a grandi, a traversé les victoires comme les moments plus compliqués, tout en gardant ce qui fait son identité, l'esprit d'équipe, la convivialité et l'amour du rugby. Alors, simplement, au nom de tous, merci pour ton temps, pour ton investissement et tout ce que tu as transmis. Pour toi, ce n'est pas la fin du match mais un changement de poste ».

Christian BRUS (CLP)

Meyssac

Piscine. Jusqu'au 31 août, la piscine La Valade est ouverte tous les jours de de 11h à 18h.

Passage du Tour de France. Pour l'étape entièrement corrézienne de ce dimanche 12 juillet, le Tour de France va passer par Meyssac, sachant que celui de la caravane publicitaire est programmé entre 12h03 et 12h07 et celui des coureurs entre 14h05 et 14h22, ces horaires étant donnés à titre indicatif. Dans ce cadre par arrêté municipal, le stationnement dans la commune sera interdit dès la veille, ce samedi 11 juillet à partir de 18h, sur l'itinéraire emprunté par les coureurs, soit la D38 arrivant de Collonges, depuis le panneau d'entrée de Meyssac et ce jusqu'au Relais du Quercy, toute l'avenue de l'Auvitrie et la D14 en allant vers Lagleygeolle, soit l'avenue de la Libération jusqu'au panneau de sortie de Meyssac. Quant à la circulation, elle sera interdite le matin du dimanche 12 juillet à partir de 8h. De plus, hors agglomération, la D14 sera fermée jusqu'au lieu-dit Cheyssiol. Le rétablissement des conditions normales se fera à partir de 16h.

Brocante traditionnelle. Comme il est de tradition le 14 juillet, le cœur de ville de Meyssac sera monopolisé par une brocante vide-grenier. Elle est organisée par Meyssac Collonges Tennis. Il reste encore quelques emplacements pour les retardataires qui souhaiteraient y participer. Renseignements au 06.52.50.87.58.

Collecte de sang. L'Établissement Français du Sang s'inquiète de voir les stocks au plus bas. Aussi l'association des donneurs de sang de Meyssac nous lance un appel pour nous mobiliser pour la collecte qui va être organisée le 23 juillet prochain de 9h à 13h à la salle Versailles.

Feu d'artifice annulé. Initialement programmé le 13 juillet à 23h, au terrain des termes le feu d'artifice a été annulé par arrêté municipal.

Communautés locales de Meyssac et Beaulieu-sur-Dordogne

Samedi 11 juillet. 18h, messe anticipée à Meyssac.a
Dimanche 12. 11h, messe à Beaulieu avec baptême de Liana Boudou.
Mercredi 15. 14h, permanence secrétariat à la maison paroissiale à Beaulieu. 17h, messe dans la chapelle de la Miséricorde.
Jeudi 16. Causerie de l'été : 15h, messe à l'Ehpad de Meyssac ; 18h, « L'abbatiale de Beaulieu, de l'an 1000 à l'éternité » avec Michel Sapin.
Samedi 18. 18h, messe anticipée à Beaulieu.
Dimanche 19. 11h, messe à Meyssac. 17h, vêpres animées par Mgr Éric Bidot à l'abbatiale de Beaulieu.

Lagleygeolle

Tour de France. À l'occasion du passage du Tour de France, la commune de Lagleygeolle et ses associations organisent un rendez-vous au croisement de Ratabout pour partager un moment festif et convivial dans une ambiance chaleureuse. Restauration sur place avec vente de grillades et frites, ainsi qu'une buvette proposant des boissons fraîches. Le public est attendu pour le passage de la caravane à 12h et pour encourager les coureurs à 14h15. Certaines routes seront barrées à partir de 11h. Des parkings sont mis à disposition à proximité du lieu de l'événement.

Branceilles - Un mai placé sous le signe de l'unité et de la tradition



Entourée des élus, Céline Mourigal a rappelé l'évolution de cette tradition du mai des élus.

Samedi 4 juillet à 11 heures, la salle polyvalente de Branceilles vibrait au rythme du traditionnel mai, une manifestation appréciée des habitants. L'événement, organisé par la municipalité, a réuni les Branceillais autour d'un moment convivial, mais aussi porteur de sens.

Dans son discours de bienvenue, la maire, Céline Mourigal, a rappelé l'évolution de cette tradition ancestrale. « Autrefois, le mai était planté pour honorer une personne. Aujourd'hui, il rassemble toutes les générations et nous rappelle que nous partageons les mêmes racines et le même avenir. C'est cela, l'esprit du mai : un symbole pour tous, sans exception », a-t-elle déclaré. Afin de donner une dimension durable à ce message d'unité, la municipalité prévoit la plantation d'un mûrier-platane sur le terrain situé à proximité de la place. Toutefois, en raison des fortes chaleurs, cette plantation a été reportée au 11 novembre, période plus favorable à la reprise de l'arbre.

La maire a également présenté les valeurs qui guideront l'action de la nouvelle équipe municipale. « Pour les années à venir, notre ligne de conduite sera l'équité et la bienveillance. Chaque habitant compte. Les mêmes règles s'appliquent à tous, avec bon sens. C'est ainsi que l'on construit une commune où chacun est respecté et en confiance », a-t-elle affirmé. Insistant sur l'importance du dialogue avec les administrés, Céline Mourigal a assuré que « les remarques, les besoins et les idées de chacun seront entendus », tout en rappelant la volonté de la municipalité de maintenir une gestion rigoureuse des finances afin de préserver les projets en cours et ceux à venir.

La cérémonie s'est ensuite prolongée autour d'un apéritif dînatoire entièrement financé et préparé par les membres du conseil municipal. « C'est avec nos propres deniers que nous avons souhaité offrir ce moment de partage, et chacun a mis la main à la pâte pour en faire une réussite », a souligné la maire.

Cette initiative, particulièrement appréciée des nombreux Branceillais présents, a été saluée par de chaleureux applaudissements en hommage à l'engagement et à la générosité de la nouvelle équipe municipale.

À travers cette édition du mai, Branceilles a une nouvelle fois démontré que les traditions peuvent évoluer tout en conservant leur vocation première. Une belle démonstration de solidarité et de convivialité, à l'image des valeurs que la municipalité souhaite incarner.

Collonges-la-Rouge

Ouverture des 36es Théâtrales. Mardi 14 juillet à 21h30, place du Lavoir, *Les belles sœurs* pièce d'Éric Assous avec les comédiens du Grenier théâtre dans une mise en scène de Claude Hélias. Tout public (1h35). Renseignements et réservations : 05.55.25.41.19 ou theatrales-collonges.org.

Curemonte

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie de garde : le samedi 11 juillet au matin à Meyssac : Masson (05.55.25.30.68) et Puyjalon (05.55.25.40.66). Toute la journée du samedi 11 juillet, ainsi que le dimanche 12 et le mardi 14 (fête nationale) au Vignon-en-Quercy, commune des Quatre-Routes du Lot : Laville (05.65.32.10.04).

Mairie. Ouverture au public le mercredi matin de 9h à 12h. Contacts : mairie@curemonte.fr ou 05.55.25.34.76. Site internet www.curemonte.fr.

Poste, point I, bibliothèque. Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Ligneyrac

Fête. La fête de Ligneyrac se déroulera les samedi 18 et dimanche 19 juillet. Comme traditionnellement, les aubades aux villageois auront lieu le samedi 18 juillet à partir de 8h avec *les Festi'fé-lés*. Le samedi soir, le groupe *Les Ginette's* revient mettre le feu à 21h et sera suivi par un DJ. À partir de 19h30, restauration et buvette. Entrée gratuite. Le dimanche 19 juillet, la fête se poursuivra avec un apéritif à 11h30 puis un repas à 12h30 poulet basquaise sur réservation au tarif de 20€. Une tombola est organisée à l'occasion de ce week-end festif sur la commune (ticket à 2€). Le tirage au sort aura lieu le dimanche 19 juillet à 16h30. Pour tout renseignement et réservation du repas, n'hésitez pas à nous contacter au 06.95.27.22.12 ou par mail : ligneyrac.ld@outlook.fr.

RADIO VICOMTÉ 103.9
La radio d'ici
http://www.radio-vicomte.com
Partenaire de La Vie Corrézienne

Collonges-la-Rouge - Théâtrales, un bon cru 2025

Le 25 juin dernier s'est tenue à la mairie de Collonges l'assemblée générale de l'association *Les Théâtrales de Collonges* qui a permis au président Max Poignet de dresser un bilan précis de l'édition 2025. Mais, avant tout, le président a tenu à rendre un hommage appuyé à Paulette Fender, ancienne maire de Collonges, disparue quelques jours avant l'assemblée générale. « Elle a toujours soutenu et appuyé les Théâtrales. Nous savions que nous pouvions compter sur elle en cas de problème ».

Une bonne édition puisqu'au total, 3 353 spectateurs se sont retrouvés sur la place du Lavoir, pour assister à l'une ou l'autre des six pièces qui y ont été données. La moyenne par spectacle a donc été de 559 personnes. Sur le podium des pièces qui ont été les plus fréquentées, on retrouve sur la première marche *Le fil à la patte,* qui atteste que 104 ans après son décès, Feydeau reste un maître incontesté du vaudeville. En deuxième position se retrouve *Le comte de Monte-Cristo,* d'après le roman d'Alexandre Dumas. Une pièce qui a bénéficié à plein du succès du film au box-office de l'an dernier. Et c'est une comédie de deux auteurs contemporains, Gérard Sybleyras et Patrick Haudecoeur, *Silence on tourne !* qui est montée sur la troisième marche du podium.

Le président a souligné un sujet de satisfaction supplémentaire : « En regardant la répartition de la fréquentation, nous nous rendons compte que, certes nous recevons à 60 % un public régional, mais avec 40 % de spectateurs d'autres régions, nous élargissons notre audience au-delà de notre territoire ». Au-delà des représentations, Max Poignet a rappelé dans son rapport moral que *Les Théâtrales* ont maintenu leur tarif, soit 20 € pour les adultes et 10 € pour les enfants jusqu'à 15 ans. Dans l'optique d'ouvrir le théâtre à tout le monde, il a été rappelé que pour la troisième année consécutive, et en partenariat avec le collège Léon Dautrement de Meyssac, 50 invitations ont été offertes aux collégiens en classe de 4e. 50 autres invitations ont été adressées aux élèves de 6e du collège de Beaulieu-sur-Dordogne et 25 pour les CM1 et CM2 des écoles primaires de Meyssac et de Saillac. Durant l'année écoulée, le service de réservation en ligne, a installé un logiciel de paiement sécurisé. La présentation des Théâtrales dans la presse, écrite comme audiovisuelle, a été importante et Max Poignet n'a pas manqué au plaisir d'indiquer qu'un article sur le festival collongeois a été publié dans la revue québécoise *Ailleurs*. Sur le plan comptable, l'année 2025 a également été positive, d'autant que les six représentations ont pu être données. Cela a permis de constituer une trésorerie qui a permis d'envisager sereinement la 36e édition des *Théâtrales de Collonges* qui va se dérouler jusqu'au 18 août. « Il faut insister sur le fait que tout ceci n'est possible qu'avec un groupe de bénévoles fidèles. Nous sommes un peu plus d'une trentaine à être mobilisés. Bien sûr, si nous devions payer autant de personnes, il y a bien longtemps que nous n'existerions plus », a conclu le président avant le traditionnel pot de l'amitié.



Le bureau a fait le point sur la bonne saison 2025 et évoqué l'édition de cet été.

Curemonte - Les écoliers du RPI en balade pour clore l'année en beauté

Les élèves des écoles du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Branceilles, Curemonte et Marcillac-la-Croze ont partagé, avec ceux du RPI du Pescher et de Sérilhac, une matinée nature qui venait clore l'année scolaire. Les deux regroupements, liés par une école maternelle commune, avaient choisi de réunir leurs élèves pour une sortie conviviale où enfants, enseignants et parents accompagnateurs se retrouvaient dans une ambiance joyeuse, portée par l'énergie des derniers jours de classe. La balade avait été pensée pour que chacun profite pleinement du décor naturel. Les plus petits ont découvert la zone humide, un espace vivant où les grenouilles se laissent surprendre au bord de l'eau. Leur parcours de deux kilomètres s'est transformé en exploration, ponctuée de petites observations et de grands émerveillements. Les plus grands ont suivi une boucle de six kilomètres, entre sous bois et chemins ouverts, heureux de marcher ensemble et de partager un moment hors de la routine scolaire. La préparation de cette sortie avait été assurée par Lina et Clément, collégiens et anciens élèves, qui avaient réalisé la reconnaissance du parcours. Leur présence a donné une tonalité particulière à la matinée : ravis de retrouver l'ambiance du primaire, ils guidaient les groupes avec un mélange de sérieux et de complicité, comme un retour en arrière bienveillant. Au cœur de la sortie, une pause a offert un moment de calme et d'écoute. Les enfants se sont installés dans l'herbe pour écouter un conte lu par Michelle, bénévole de l'association Lire et faire lire. Sa voix posée a capté l'attention de tous, créant une parenthèse douce où chacun s'est laissé porter par l'histoire. Cette matinée nature, partagée entre deux regroupements scolaires étroitement liés, a refermé l'année sur une note légère. Chacun est reparti avec le sentiment d'avoir vécu un vrai moment ensemble. Il ne reste maintenant qu'à leur souhaiter de bonnes vacances à tous.



Les écoliers le long du sentier .

Lostanges

Conférence. Pierre Louty a fondé les éditions de la Veytizou en 1984. Il a publié de nombreux récits et témoignages sur la Résistance, dont *Oradour, 80 ans après*, des encyclopédies illustrées sur le maquis : *Au cœur du maquis*, *Histoires tragiques du maquis*, ainsi que des romans : *La fille de la meunière*, *Les tourbillons d'une vie*, *L'homme des bois*, etc. Pierre Louty viendra à Lostanges le samedi 25 juillet prochain à 15h30 à la salle polyvalente, pour parler de l'action des maquis dans le Quercy et en Corrèze. Les amis de Lostanges vous invitent à assister à cette conférence qui sera très captivante et instructive. Entrée gratuite.

Curemonte - Une formation avec deux maîtres du massage thaï

À Curemonte, un rendez-vous singulier se prépare, porté par la rencontre de deux spécialistes du massage thaïlandais réunis par la même exigence du geste juste.
Phil Bennet, praticien en massage thaïlandais traditionnel depuis plus de dix-sept ans, ouvre son gîte de ressourcement *Un parfum de Thaïlande*, au 261, impasse de la Cabrolle, pour accueillir Tui Sukunya Le Bras, championne de France et vice-championne du monde de massage thaï, également créatrice du thippaya massage.
Dans ce lieu pensé pour l'apprentissage et la détente, tous deux proposeront une immersion de deux journées, les lundi 20 et mardi 21 juillet.
Destinée aux praticiens du bien-être, aux masseurs, aux thérapeutes ou à toute personne curieuse d'explorer de nouvelles sensations corporelles, cette formation promet « un enseignement nourri d'échanges, de gestes précis et d'une véritable transmission entre deux parcours complémentaires ».
Le nombre de participants étant limité à dix, chacun bénéficiera d'un accompagnement attentif et d'une qualité d'apprentissage optimale.
Le tarif est fixé à 585 €, hors hébergement et restauration.



Tui Sukunya Le Bras, championne de massage thaï (à g.) et Phil Bennet praticien en massage traditionnel (à d.).

Pour toute information ou réservation, appeler au 06.85.23.18.42 ou écrire à Phil.bennet@orange.fr.

Marcillac-la-Croze - La lecture prend un nouveau chemin

À Marcillac-la-Croze, la bibliothèque installée dans les locaux de la mairie a fait peau neuve. L'espace a été entièrement repensé pour offrir une découverte plus intuitive des ouvrages avec un classement par rubriques clairement identifiées, permettant de passer d'un univers littéraire à l'autre en toute simplicité. Le lieu accueille le public le mercredi matin, de 9h30 à 11h, pendant les horaires d'ouverture de la mairie ou le samedi entre 16h et 18h, sur rendez-vous auprès d'Elfie Pétri, l'élue responsable (06.26.39.85.36). L'emprunt se fait en toute simplicité : une inscription rapide lors de la première visite, puis la possibilité de repartir avec trois ouvrages par personne pour une durée maximale de deux mois.
Pour prolonger l'expérience, une page Facebook dédiée, *L'Antre des Pages*, permet désormais de partager ses avis, de suivre les nouveautés, d'échanger autour des lectures du moment et même de faire des réservations. Un espace convivial qui relie les lecteurs et crée une petite communauté autour des livres.
À proximité immédiate, une jolie cabane à livres a elle aussi été rénovée. Elle se cache au bout d'un petit chemin bordé d'une haie juste en face de la mairie.
Quelques panneaux supplémentaires devraient bientôt faciliter son repérage depuis la route, tant elle se fond dans le décor. Le principe reste fidèle à l'esprit des boîtes à livres : on prend, on lit, on rapporte ou on dépose un autre ouvrage, à toute heure du jour ou de la nuit. Un fonctionnement libre et chaleureux qui fait circuler les histoires et prolonge le plaisir de lire.
À Marcillac-la-Croze, la lecture se vit et se partage, que ce soit dans les rayonnages fraîchement réorganisés de la bibliothèque, dans la cabane ouverte en continu ou sur la page Facebook qui rassemble les lecteurs. Trois façons complémentaires de célébrer les livres et l'imaginaire.



Quelques panneaux devraient bientôt faciliter son repérage, tant elle se fond dans le décor.

Saillac - Un bon lancement pour les marchés de pays

La saison des marchés de pays démarre sous de belles perspectives à Saillac, portée par le noyau de bénévoles qui s'active derrière les friteuses, les barbecues, planchas, crêpières, etc., afin de satisfaire au mieux les convives dans un moment festif et convivial. Comme à son habitude, le village réserve ce rendez-vous apprécié dans le cadre agréable du bourg.
Pour ce premier marché de la saison, le 3 juillet, quelque 250 à 300 convives étaient présents. Avec une belle prestation de l'animation musicale et toujours la participation de producteurs de qualité. Il y avait un petit nouveau : *Caméléon gourmet* de Turenne qui proposait de délicieuses pâtisseries réalisées par Camille.
Prochain rendez-vous ce vendredi. La municipalité remercie Saillac animation et son équipe.



Cette première soirée festive et gourmande a rassemblé beaucoup de participants.

Vigeois - Une entreprise familiale qui progresse en milieu rural

La commune de Vigeois abrite l'entreprise *Éloé Services* qui poursuit son développement avec succès. Retour sur la création…
En 2024, Priscilla et Anthony Glouton, âgés de 32 et 34 ans et parents de deux enfants, ont fait le pari de l'entrepreneuriat pour répondre à un besoin grandissant : aider les particuliers à mieux gérer leur quotidien.
Ancienne aide-soignante, Priscilla connaissait bien les contraintes d'une vie professionnelle et familiale chargée. Elle raconte avoir longtemps bénéficié de l'aide d'une femme de ménage qui lui permettait de dégager du temps pour sa famille.
Lorsqu'elle a quitté son emploi, elle a décidé de créer sa propre structure de services à la personne et cela depuis la commune de Vigeois. Anthony qui travaillait alors comme conducteur d'engins et chef d'équipe, apportait au départ son aide ponctuellement, notamment pour les travaux de jardinage.

Un besoin du territoire

Face à la croissance de l'activité, il a finalement rejoint l'entreprise à temps plein aux côtés de son épouse. « Nous avons retrouvé du temps avec nos enfants et construit un projet familial qui nous ressemble », souligne le couple.
L'entreprise intervient auprès d'un public varié : personnes âgées mais surtout des familles actives de 35 à 50 ans, parents débordés ou encore professionnels ayant besoin d'un coup de main pour alléger leur charge mentale et retrouver du temps libre. « Nous avons constaté que beaucoup de personnes manquent de temps pour s'occuper de certaines tâches du quotidien ; Notre objectif est de leur permettre de profiter davantage de leur famille et de leurs loisirs » explique Priscilla.
En moins de deux ans, *Éloé Services* a connu une progression importante. L'entreprise compte aujourd'hui trois salariées en plus du couple. L'arrivée d'une quatrième collaboratrice est prévue cet été. Une évolution qui surprend même ses fondateurs, d'autant qu'un concurrent bien implanté est présent sur le secteur.
Mais l'ambition du couple ne s'arrête pas là. Un nouveau projet est déjà en préparation : l'ouverture en mars 2027, d'un espace de vente dans leurs locaux afin de proposer des produits ménagers et d'entretien utilisés quotidiennement par l'entreprise.



Priscilla et Anthony Glouton ont créé une entreprise florissante à Vigeois.

Vigeois - Une cérémonie pour les élèves de CM2



La fin d'une aventure pour les CM2.

Mardi 30 juin, l'école de Vigeois a célébré le passage au collège des élèves de CM2 lors d'une cérémonie conviviale. Le maire, Jean-Paul Comby, a adressé ses félicitations aux futurs collégiens, soulignant leur parcours au sein de l'école.
Les élèves ont été chaleureusement applaudis lors de la remise de leurs cadeaux de fin de scolarité. Chaque élève de CM2 a reçu des livres et une clé USB offerts conjointement par l'Association des parents d'élèves (APE) et la municipalité.
La cérémonie s'est clôturée autour d'un apéritif partagé par l'ensemble des élèves de l'école, les enseignants, le personnel et les élus.

Saint-Bonnet-l'enfantier

Le village en fête les 25 et 26 juillet. Le samedi, le foyer rural organise une exposition gratuite de vieilles mécaniques (mobylettes, engins agricoles et de chantier, voitures) organisée en plein air, sur le terrain jouxtant la salle polyvalente. Vers 20h, DJ Daniel Vilela animera la soirée également en extérieur et gratuite dans le thème des années 80. Pendant toute cette journée, une buvette sera à disposition ainsi qu'un foodtruck de proximité et la fontaine à pizza de Christiane pour la restauration. Ambiance assurée.
Dimanche 26, à partir de 8h, la traditionnelle foire aux vins, produits régionaux et artisanaux étoffera l'exposition des vieilles mécaniques. Buvette, foodtruck et la fontaine à pizza. À partir de 20h, le foyer rural vous propose son repas de tradition : tête de veau et pièce de bœuf (25€ pour les adultes et 15€ pour les enfants de moins de 12 ans). Pour y participer, il est obligatoire de réserver pour le 18 juillet dernier délai les places étant limitées au 06.73.67.53.49 ou 06.84.50.05.50.

Estivaux - Deux livres pour chaque élève de CM2 du RPI

Vendredi 3 juillet, en milieu de matinée, pour le dernier jour de classe de l'année scolaire, il y avait du monde dans la cour de l'école d'Estivaux... et beaucoup plus d'adultes que d'habitude.
C'était jour de remise des livres aux enfants de CM2 qui terminaient leur scolarité primaire.
Pour le coup, le maire Christian Chatras était là, accompagné de ses trois adjoints : Laurence Husson, Laurence Ceyrat et André Crouzevialle. Jérôme Sagne, le premier magistrat perpezacois, avait également fait le déplacement.
En 2020, les traditionnels dictionnaires (à valeur symbolique forte !) ont laissé la place à d'autres livres que les enfants ouvriront à coup sûr plus souvent !
Cette année, chacun des dix-neuf CM2 sortants (sept Estivalois et douze Perpezacois) a reçu une petite encyclopédie (de la série *Copains des…)* répondant à ses intérêts affichés (sports ou cuisine, animaux, bricolage, oiseaux...) et le livre de Hans Peter Richter *Mon ami Frédéric*.
L'écrivain et psycho-sociologue allemand y raconte l'histoire de deux amis inséparables pendant la Seconde Guerre mondiale. Gageons que les élèves de Patrice Millery, vu l'intérêt affiché



La distribution des livres aux CM2.

pour l'histoire en général et la Seconde Guerre mondiale en particulier, ont déjà commencé à la lire… Ces deux jolis cadeaux resteront le symbole du socle (savoirs mais aussi savoir-faire) bâti par chaque enfant pendant sa scolarité primaire et qui permettra à chacun de poursuivre avec succès son cursus scolaire. Cela a été le sens des petits discours de Christian Chatras et de Jérôme Sagne. Ces derniers n'ont pas omis de féliciter les enfants pour leur belle et studieuse année scolaire.
Ils ont souhaité à tous de bonnes vacances d'été. Sur le coup de onze heures, le verre de l'amitié a réuni adultes et enfants. L'année scolaire 2025-2026 vivait ses dernières heures.

Estivaux

Décès. De Mme Renée Besse est décédée à l'âge de 93 ans. Originaire du hameau des Réjaudoux, elle y était revenue vivre après sa vie professionnelle. Ses obsèques religieuses ont été célébrées en l'église d'Estivaux le vendredi 3 juillet, à 10h et elles ont été suivies de son inhumation au cimetière de sa commune de naissance.

Estivaux - Retour sur la météo de juin



Au niveau du pont de Comborn, vers l'aval comme vers l'amont, la Vézère manque d'eau.

Après hui premières journées plutôt mi-figue mi-raisin, le sixième mois de l'année 2026 nous a directement transportés en plein été. Le soleil a été de plus en plus assidu et ardent et il n'a pas manqué un seul rendez-vous journalier. Le matin à huit heures, sous abri, sur les hauteurs de la commune, les températures ont oscillé entre 11 et 25 °C (moyenne 18,4 °C). L'après-midi, toujours sous abri, à partir du 18 du mois, les températures les plus chaudes ont toujours été supérieures à 30 degrés (maximum 38,9 le jeudi 25). Cinq des six petits épisodes pluvieux du mois ont eu lieu au cours des huit premiers jours. Ils n'ont « donné » que 24 mm d'eau. Le vent a été assez souvent présent (une douzaine de jours). Excepté le mardi 2, il est arrivé avec les grosses chaleurs auxquelles il s'est allié pour participer au dessèchement. D'ailleurs, le « Pays Vert » corrézien a déjà perdu de sa superbe… Qu'en sera-t-il fin août ? Au cours des six premiers mois de 2026, il est tombé 683 mm. L'an passé, au cours de la même période, il y en avait eu 632 mm mais la répartition avait été totalement différente… et cela change beaucoup de choses.

Saint-Bonnet-l'Enfantier - Deux sapins tronçonnés place de l'église



L'église est à nouveau visible de la route.

Lundi matin 6 juillet, les tronçonneuses ont eu raison des deux sapins qui trônaient sur la place de l'église depuis des décennies. Pour le maire et ses conseillers, cette décision n'a pas été facile à prendre mais le choix pour redonner toute sa visibilité à l'église St-Damien et St-Côme devait en passer par là. De plus, afin de pouvoir réaliser un nouveau parvis et des aménagements d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite il a fallu sacrifier ces arbres d'autant plus que l'un d'eux était malheureusement malade. Cette place va donc être totalement réaménagée, sécurisée et fleurie dans les prochains mois correspondant également à l'embellissement de la commune pour, peut-être dans l'avenir, obtenir le label village fleuri.

SAMEDI



Chambord, Arte

TF1
21.00 SPORT
RUGBY : ARGENTINE / PAYS DE GALLES
Championnat des Nations.
23.05 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
20.50 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
22.55 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LA VENGEANCE SANS VISAGE 10
Avec Philippe Bas
22.45 Meurtres à la ciotat, téléfilm
CANAL+
21.05 FILM
MARCHE OU CRÈVE 16
Avec Cooper Hoffman
22.50 Évanouis, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Présenté par Sophie Jovillard
22.35 Échappées belles
M6
20.45 DIVERTISSEMENT
LE GRAND BAL DES POMPIERS À CARCASSONNE
22.35 Avant-match, , mag.
22.50 Football : Coupe du monde
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
CHAMBORD
Le château, le roi et l'architecte
22.30 La flûte enchantée, spectacle

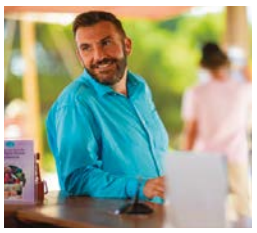
DIMANCHE



Le sens de la famille, France 2

TF1
21.10 FILM
INESTIMABLE
23.00 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
LE SENS DE LA FAMILLE 10
22.40 L'enfant qui mesurait le monde, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
HUDSON AND REX
22.35 Hudson and Rex, série
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
C'EST PAS GRAVE D'AIMER L'ARGENTINE !
22.00 Pris au piège - Caught stealing, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR
22.45 Une maison, un artiste, Edvard Munch, dans la lumière des fjords, , doc.
23.15 Alfred et Lucie Dreyfus, je t'embrasse comme je t'aime, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.10 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
LA NUIT NOUS APPARTIENT
Avec Joaquin Phoenix
22.50 The full monty, film

LUNDI



Camping Paradis, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.05 Camping Paradis, série
FRANCE 2
21.10 SPECTACLE
LE CONCERT DE PARIS 2026
23.05 Le concert de Paris 2025, spectacle
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
CRIME À RAMATUELLE
Avec Florence Pernel
22.45 Crime en Lozère, téléfilm
CANAL+
21.05 SÉRIE
PRISONER 12
Avec Tahar Rahim
22.40 B.R.I, série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
SALE TEMPS POUR LA PLANÈTE
Jura, un massif sous pression
22.50 C dans l'air, mag.
M6
21.10 SPECTACLE
STARS 80 VS STARS 90 : LA GRANDE BATTLE
22.10 Stars 80 Vs Stars 90 : la grande battle, spectacle
ARTE
20.55 FILM
MILLE MILLIARDS DE DOLLARS
Avec Patrick Dewaere
23.05 L'impasse, film

MARDI



Alexandra Ehle, France 3

TF1
21.10 SÉRIE
LES EXPERTS : LAS VEGAS 10
Avec Paula Newsome
22.50 Les experts : Las Vegas, série
FRANCE 2
20.55 SPECTACLE
LE CANARD À L'ORANGE
Avec Nicolas Briançon
23.00 Le duplex, spectacle
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ALEXANDRA EHLE
Avec Julie Depardieu
22.45 Alexandra Ehle, série
CANAL+
21.05 FILM
VIE PRIVÉE
Avec Jodie Foster
22.50 Deux pianos, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
CLAUDE LELOUCH, LA VIE EN MIEUX
22.15 C dans l'air, mag.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE
Demi-finale.
23.05 Coupe du monde de la FIFA - Le Mag, mag.
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
TOUS ACCROS : LE PIÈGE DES ALIMENTS ULTRATRANSFORMÉS
22.25 Vive les microbes !

MERCREDI



All her fault, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
ALL HER FAULT 10
Avec Sarah Snook
23.25 Esprits criminels, série
FRANCE 2
20.55 TÉLÉFILM
DES BLESSURES INVISIBLES
22.30 Olympe, une femme dans la révolution, film
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
Présenté par Stéphane Bern
23.00 Secrets d'Histoire, mag.
CANAL+
21.05 SPECTACLE
ALEXANDRE KOMINEK - BÂTARD SENSIBLE 12
Avec Alexandre Kominek
22.50 Antoine de Caunes - La vie « rêvée » d'un enfant du rock, doc.
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
NUS & CULOTTÉS
22.45 C dans l'air, mag.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE
23.05 Coupe du monde de la FIFA - Le Mag, mag.
ARTE
20.55 FILM
IN THE AIR
Avec George Clooney
22.45 Abba Silver, Abba Gold, doc.

JEUDI



Miniature wife, Canal+

TF1
21.10 SÉRIE
ZODIAQUE 10
Avec Francis Huster
22.15 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 JEU
N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES
Présenté par Nagui
23.20 Drag Race France
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE
Avec Michèle Bernier
22.55 La stagiaire, série
CANAL+
21.05 SÉRIE
MINIATURE WIFE
Avec Elizabeth Banks
22.35 De fil et de sang, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
22.45 Des trains pas comme les autres, doc.
M6
21.10 FILM
LES TROIS MOUSQUETAIRES : MILADY 10
Avec François Civil
23.20 Versailles, les secrets d'un château spectaculaire, doc.
ARTE
20.55 SÉRIE
SACHA
Avec Sophie Broustal
22.40 Sacha, série

VENDREDI



Toy story 4, M6

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE DERNIER CERCLE
Présenté par Arthur
23.40 Le Dernier Cercle
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
TROPIQUES CRIMINELS
Avec Sonia Rolland
22.05 Tropiques criminels
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
LES ANNÉES 80, UNE GÉNÉRATION DE TUBES
23.05 Une journée avec Balavoine, doc.
CANAL+
21.05 FILM
RUNNING MAN
Avec Glen Powell
23.15 Marche ou crève, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
MATISSE & LYDIA
22.00 1,2,3 Poquelin, spectacle
M6
21.10 FILM
TOY STORY 4
Avec Richard Darbois
22.55 Reine des Neiges : dans les secrets du nouveau défi de Disneyland Paris, doc.
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Jakob Cedergren
22.30 Meurtres à Sandhamn, série

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

La Vie Corrézienne

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Corrèze.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

Clôture pour insuffisance d'actif

En date du 01 juillet 2026

SAS EMA EVENTS
25 Rue Montanglos, 77840 Crouy-Sur-Ourcq.
Activité : L'organisation des spectacles, l'animation musicale en tout genre, la vente de produits alimentaires et boissons à consommer sur place ainsi que la vente d'alcool en gros demi gros et au détail. RCS MEAUX 877 499 707.
Jugement prononçant la clôture pour insuffisance d'actif en date du : 22/06/2026.

Greffe du Tribunal de Commerce de Brive

Plan de redressement

En date du 03 juillet 2026

SARL GOURSAC SOUDURE
les Plâts, Chez Mr Goursac Arthur, 19700 Saint-Clément.
Activité : La maintenance l'entretien la réparation de machines outils. RCS BRIVE 914 077 649.
Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL Lga 2 Boulevard du Salan 19100 Brive-la-Gaillarde.

Ouverture de liquidation judiciaire

En date du 03 juillet 2026

SARL RBM
128 Avenue Pierre Semard, 19100 Brive-La-Gaillarde.
Activité : Achat vente et location de cycles. RCS BRIVE 750 739 963.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11 juin 2026 , désignant liquidateur SELARL Lga 2 Boulevard du Salan 19100 Brive-la-Gaillarde. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SASU SAS CADRATIN
12 Raymond Poincaré, Bp 64, 19400 Argentat-Sur-Dordogne.
Activité : Agence de publicité. RCS BRIVE 847 799 715.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 juin 2025 , désignant liquidateur SCP Btsg² représentée par Me Denis Gasnier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive-la-Gaillarde. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS LMDM19
86 Avenue Jacques et Bernadette, 19100 Brive-La-Gaillarde.
Activité : Ventes de macarons. RCS BRIVE 951 210 384.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 2 juin 2026 , désignant liquidateur SCP Btsg² représentée par Me Denis Gasnier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive-la-Gaillarde. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL DAMAS
33 Avenue Ribot, 19100 Brive-La-Gaillarde.
Activité : Restauration traditionnelle, spécialités syriennes. RCS BRIVE 953 902 772.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2026 , désignant liquidateur SELARL Lga 2 Boulevard du Salan 19100 Brive-la-Gaillarde. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL ABCookies
14 Rue Louis Taurisson, Galerie Marchande du Centre Comm, 19100 Brive -La-Gaillarde.
Activité : La fabrication et la vente de produits alimentaires. RCS BRIVE 930 521 364.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mai 2026 , désignant liquidateur SCP Btsg² représentée par Me Denis Gasnier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive-la-Gaillarde. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

CHAMBOT Jean-Jacques
842 Route de la Chapelle Anty, Chez Mme Lady Rosina, 19210 Lubersac.
Activité : Non Communiquée.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 3 janvier 2025 , désignant liquidateur SELARL Lga 2 Boulevard du Salan 19100 Brive-la-Gaillarde. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL C R C INDUSTRIE
la Rivière, Parc Industriel, 19520 Mansac.
Activité : Serrurerie chaudronnerie industrielle. RCS BRIVE 438 356 966.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2026 , désignant liquidateur SELARL Lga 2 Boulevard du Salan 19100 Brive-la-Gaillarde. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Ouverture de redressement judiciaire

En date du 03 juillet 2026

LOPEZ Richy Frédéric
1 Chemin des Barrières, 19290 Sornac.
Activité : Nettoyage Et Traitement Antimousse De Toitures Travaux De Peinture Intérieurs/Extérieurs Ravalement De Facades Petite Maçonnerie Récupération De Fer Et Métaux Sans Dépôt Rempaillage Cannage Tapisserie Vente Objets Et Tous Articles Divers Sur Les Foires Et Marchés Entretien Parc Et Jardins. RCS BRIVE 535 116 933.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 3 janvier 2025 désignant mandataire judiciaire SCP Btsg² représentée par Me Denis Gasnier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive-la-Gaillarde Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814 -2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Clôture pour insuffisance d'actif

En date du 03 juillet 2026

SARL G BOUDY
42 Rue Champollion, 19100 Brive.
Activité : Entreprise générale d'électricité. RCS BRIVE 403 128 424.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL INTELLIDOM
18 Boulevard Édouard Lachaud, 19100 Brive-La-Gaillarde.
Activité : Ingénierie et conseil en domotique. RCS BRIVE 752 344 978.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS ROCHE DE VIC
les Quatre Routes, 19380 Albussac.
Activité : Hôtel restaurant café bar. RCS BRIVE 811 881 796.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

MODESTO Pierre
57 Avenue Ventadour, 19300 Egletons.
Activité : Traitement De Logo Par Assistance Infirmatique. RM 000 000 000.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

NADASI Pascal Ei
4 la Courtade, Route Nationale 89, 19190 Aubazine.
Activité : Mécanique Vente De Pièces Détachées. RCS BRIVE 512 394 222.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

HAJJI Aziz Ei
24 Rue Robespierre, Résidence Henri Sellier N°18, 19100 Brive-La-Gaillarde.
Activité : Entretien Espaces Verts Travaux De Jardinage. RCS BRIVE 795 198 043.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS BOULANGERIE PATISSERIE BARRETEAU
14 Place des Anciens Combattants, 19300 Égletons.
Activité : Boulangerie pâtisserie. RCS BRIVE 829 777 341.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS SEBASTIEN RODRIGUEZ
64 Avenue Victor Hugo, 19000 Tulle.
Activité : Vente matériel et logiciels informatiques. RCS BRIVE 843 582 453.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS IZROUY T.P
6 Avenue du Midi, 19240 Allassac.
Activité : Tous travaux de terrassement assainissement Voiries et réseaux divers pour des clients publics ou prives. RCS BRIVE 884 490 814.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

BLIN Séverine Ei
37 Avenue Victor Hugo, 19000 Tulle.
Activité : Lingerie. RCS BRIVE 977 699 180.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Conversion en liquidation judiciaire

En date du 03 juillet 2026

ATALAY Ertugrul
62 Avenue Alsace Lorraine, 19100 Brive la Gaillarde.
Activité : Travaux De Maçonnerie Générale Et Gros Oeuvre De Batiment.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Lga 2 Boulevard du Salan 19100 Brive-la-Gaillarde.

SAS BIEN-ETRE SOLUTIONS
29 Avenue du Riant Portail du Midi, 19270 Ussac.
Activité : Achat et vente en France et à l'étranger importation et exportation de toutes marchandises non réglementées en ligne par correspondance et en direct. RCS BRIVE 888 241 544.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Btsg² représentée par Me Denis Gasnier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive -la-Gaillarde.

SAS SON pet
2 Rue des Frênes, Novapôle-Zone de la Nau, 19240 Saint-Viance.
Activité : La fabrication d'aliments complets et complémentaires pour animaux familiers. RCS BRIVE 951 446 301.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Lga 2 Boulevard du Salan 19100 Brive-la-Gaillarde.

SAS COM' A LA MAISON
24-26 Rue Jean Jaurès, 19000 Tulle.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS BRIVE 945 008 860.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Lga 2 Boulevard du Salan 19100 Brive-la-Gaillarde.

LEMIERE Denis
31 Bis Avenue du 15 Août, 19360 Malemort.
Activité : Travaux De Menuiserie.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Lga 2 Boulevard du Salan 19100 Brive-la-Gaillarde.

DA ROCHA Américo José
4 Rue Michel Touron, 19100 Brive la Gaillarde.
Activité : Platrerie Peinture Carrelage Revetement De Sols Et Murs Pose De Menuiserie Parquet Isolation.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Btsg² représentée par Me Denis Gasnier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive -la-Gaillarde.

TESTAMENT

A2618**671**

Notaires

SELARL PIERRE JOYEUX NOTAIRE
Maître Pierre JOYEUX
72 Avenue Charles de Gaulle
BP27 - 19300 EGLETONS

Par testament olographe en date du 11 octobre 2021, Madame **Françoise Marie LAMALLE épouse DESPLANCHE**, née le 10 mai 1949 à CORREZE (19800) demeurant 11 rue des Eaux Vives 19800 CORREZE, décédée le 14 juin 2026 à CORREZE (19800) a institué un légataire universel.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Pierre JOYEUX dont une copie authentique a été déposée au Tribunal Judiciaire de TULLE (19).
Les oppositions sont à former en la SELARL Pierre JOYEUX, notaire à EGLETONS (19300) 72 Avenue Charles de Gaulle, chargé du règlement de la succession.

Pour avis, Me Pierre JOYEUX

CONSTITUTIONS

A2618**092**

LES SAILLANTAISES

Société civile immobilière
au capital de 30000euros
Siège social :
15 Route des Pierres Blanches
Le Saillant - 19240 ALLASSAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 25 juin 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale :
LES SAILLANTAISES
Siège social : 15 Route des Pierres Blanches Le Saillant 19240 ALLASSAC
Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers et de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 30 000euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Mme Marie-Laure MARSALET demeurant 15 Route des Pierres Blanches Le Saillant 19240 ALLASSAC
Clauses relatives aux cessions de parts : Hormis les cessions entre associés, au profit de conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, toutes les cessions de parts sont soumises à agrément des associés.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BRIVE.

Pour avis
La Gérance

A2618**693**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement les 30 juin et 1er juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : La KASBAH
Forme sociale : Société civile immobilière
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Siège social : 3, rue du Pré d'Aubiat, 19200 USSEL
Objet social : l'acquisition par voie d'achat, d'apport, d'échange ou autrement de biens immobiliers ; l'administration, la gestion, l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis ; la propriété, la réfection, la rénovation, la réhabilitation, la construction, l'aménagement et plus généralement, la mise en valeur de tous biens immobiliers ; la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et, plus particulièrement, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Gérance : Monsieur Jean-Baptiste CARREZ, demeurant 1, boulevard Victor Hugo, 19200 USSEL
Clauses relatives aux cessions de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées à quelque personne que ce soit, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BRIVE

Pour avis - La gérance

A2618**802**

les avocats

Céline DOMINGOS
Avocats
6 Bis, rue Jules Bouchet
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte électronique en date du 26 Juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par Actions Simplifiée unipersonnelle. Dénomination : **SALAISONS DE CORRÈZE** Siège : 3 Rue Peire de Glotos - 19300 EGLETONS. Capital : 20.000 €uros. Objet : La préparation industrielle de produits à base de viande ; La salaisonnerie ; L'achat-vente en gros et au détail de produits de charcuterie, salaisons, conserves, produits carnés et épicerie. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés lorsque la Société revêt une forme pluripersonnelle. Président de la Société : Monsieur Vincent MAZEL. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BRIVE.

Pour avis.

A2617**213**

LEXIADE
AVOCATS D'AFFAIRES
Maître Olivier BROUSSE
14 bld Mirabeau
19100 BRIVE
Tél : 05.55.87.45.53

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un ASSP en date du 15/06/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : CR PATRIMOINE Objet social : - La propriété par voie de construction ou d'acquisition sous toutes ses formes d'immeubles, ou de parts sociales de sociétés civiles immobilières, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation directe par bail ou par tout autre moyen des immeubles lui appartenant Siège social : 35 rue Aliénor d'Aquitaine,, 19360 MALEMORT SUR CORREZE Capital : 1 000 € Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BRIVE Co-gérance : M. DE ALMEIDA Carlos 35 rue Aliénor d'aquitaine 19360 MALEMORT SUR CORREZE et M. ELDIN Robin 44 rue Pierre Lescot 19100 BRIVE LA GAILLARDE Clause d'agrément : Toutes cessions de parts sociales sont soumise à agrément donné par décision des associés prise à l'unanimité

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2618**813**

SCP Arnaud et Nicolas Peyronnie,
Notaires associés
à Brive la Gaillarde
(19), Place de la République

AMENAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Arnaud PEYRONNIE, Notaire de la SCP «Arnaud, Nicolas et Jean-Baptiste PEYRONNIE, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à BRIVE-LA-GAILLARDE, Place de la République, CRPCEN 19029, le 24 juin 2026, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial avec ajout d'une clause de préciput ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un des époux par :
Monsieur Max Roger François **LARIVET**, retraité, et Madame Michele **HUGUET**, Retraitée, demeurant ensemble à BRIVE-LA-GAILLARDE (19100)16 boulevard Colonel Germain.
Et apport d'un bien propre à la communauté par Monsieur Max Roger François LARIVET, bien situé à BRIVE LA GAILLARDE
(19100) 16 boulevard Colonel Germain.
Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

FONDS DE COMMERCE

A2618**655**

SELARL PIERRE JOYEUX NOTAIRE
Maître Pierre JOYEUX
72 Avenue Charles de Gaulle
BP27 - 19300 EGLETONS

ANNONCE LEGALE

Suivant acte reçu par Me Pierre JOYEUX, notaire à EGLETONS (19300) 72 avenue Charles de Gaulle, le 1er juillet 2026, La société dénommée «EGLETONS AUTOMOBILES», Société à responsabilité limitée au capital de DIX MILLE EUROS (10.000,00 €), dont le siège social est à EGLETONS (19300), ZI La Chaulaudre route nationale.

Immatriculée au RCS de BRIVE sous le numéro 753 105 006.

A cédé à :

La société dénommée «R.N.L.V. AUTOMOBILES», Société à responsabilité limitée au capital de DIX MILLE EUROS (10.000,00 €), dont le siège social est à EGLETONS (19300), zone industrielle de Chaulaudre.

Immatriculée au RCS de BRIVE sous le numéro 105 872 329.

Un fonds mixte de commerce et artisanal «Achat vente de voitures neuves et occasion, réparation, entretien de tous véhicules, travaux de carrosserie, vente de lubrifiants, pneumatiques, pièces de rechange, tous accessoires pour autos, location de véhicules sans chauffeur» exploité à EGLETONS (19300) route Nationale - ZI La Chaulaudre, lui appartenant et pour lequel il est identifié au répertoire SIRENE sous le numéro 753 105 006, code NAF 45.20A «entretien et réparation de véhicules

automobiles légers», numéro de SIRET 753 105 006 00013.

Moyennant le prix de 120.000,00 €, s'appliquant :

- Aux éléments incorporels : 105.000,00 €
- Aux matériel et mobilier commercial : 15.000,00 €

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Pierre JOYEUX, notaire à EGLETONS, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Pierre JOYEUX

A2618**986**

Maîtres VIGNAL-FEYSSAC-BESSE
Notaires associés à USSEL (19200)

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte du 23 juin 2026 reçu par Maître Louise FEYSSAC, notaire à USSEL (19200) enregistré le 29/06/2026 au SPFE de CORREZE sous la référence 2026 N 00573.

Cédant : La société dénommée «**LA CAVE DES MINEURS**», Société par actions simplifiée au capital de MILLE EUROS (1.000,00 euros), dont le siège social est à SAINT ANGEL (19200), 6 Bis Le Montjoly. Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BRIVE LA GAILLARDE et identifiée sous le numéro unique d'identification 908 557 846

Cessionnaire : La société dénommée «**BOUCHONS**», Société à responsabilité limitée au capital de MILLE EUROS (1.000,00 euros), dont le siège social est à USSEL (19200), 1 avenue Pierre Sémard. Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BRIVE LA GAILLARDE et identifiée sous le numéro unique d'identification 106 136 260.

Objet : Un fonds de commerce de vente de vins et spiritueux, divers articles, cadeaux, exploité à USSEL (19200), 1 avenue Pierre Sémard, connu sous le nom commercial de LA CAVE DES MINEURS, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BRIVE LA GAILLARDE, sous le numéro 908 557 846.

Prix : 50 000 euros s'appliquant, savoir :

- aux élément incorporels pour QUARANTE DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (42 500 euros)
- au matériel, mobiliers, agencements pour SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (7 500 euros)

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la publication au BODACC, en l'office notarial de Maître Louise FEYSSAC, notaire à USSEL (Corrèze), 10 bd de la Prade, où domicile a été élu à cet effet ;

Pour avis et mention
Me Louise FEYSSAC

A2619**256**

Maître Pascale Cessac-Meyrignac
Notaire 19260 Treignac

Suivant acte reçu par Me Pascale CESSAC-MEYRIGNAC, le 19 juin 2026, enregistré au SPFE DE LA CORREZE, le 29/06/2026, N°2026 N°00574, M. **Arnaud MAZURIER**, demeurant à TARNAC (19170), 10 Javaud, a cédé à la société dénommée **SARL MAZURIER**, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à TARNAC (19170), 1 Javaud : Le fonds de commerce d'activité de travaux agricoles, entretien rural et forestier, exploité à TARNAC (19170), 1 Javaud, Moyennant le prix de 31.000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels : 5.000,00 € et au matériel et mobilier commercial : 26.000,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Pascale CESSAC-MEYRIGNAC, notaire à TREIGNAC, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Me Pascale CESSAC-MEYRIGNAC

A2619**117**

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Pierre RIVIERE, notaire à SAINT PRIVAT (19), le 25/06/2026, la **SARL LE 19,** au capital de 3.000 euros dont le siège social est à ARGENTAT-SUR-DORDOGNE (19400), 20 Place Gambetta, immatriculée au RCS de BRIVE sous le n°911717882 A cédé à la **SARL LULU-FRED**, au capital de 2.000 euros, dont le siège social est à ARGENTAT-SUR-DORDOGNE (19400), 20 Place Gambetta, immatriculée au RCS de BRIVE sous le n° 104916473,

Un fonds de commerce de restauration traditionnelle dont restauration à la planche (plancha), exploitation d'un débit de boissons, bar, snack à consommer sur place, exploité à ARGENTAT-SUR-DORDOGNE (19400), 20 Place Gambetta

Moyennant le prix principal de 30.000,00 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 27.170,00 euros et aux éléments corporels pour 2.830,00 euros, avec entrée en jouissance au 25/06/2026.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège de l'Etude de Me Pierre RIVIERE, Notaire à SAINT PRIVAT (19220), 6 rue des Ecoles, où domicile a été élu à cet effet.

MODIFICATIONS

A2618**068**

Cabinet MYRIAM GUARREL AVOCAT
14 Rue des Recollets
19100 BRIVE LA GAILLARDE

PARASociété en nom collectifAu capital de 10.000 euros Siège social : 17 Route de Tulle19490 SAINTE FORTUNADE898 241 039 RCS BRIVE Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 22 mai 2026, l'assemblé générale extraordinaire a décidé, à compter dudit jour, de transférer le siège social de SAINTE FORTUNADE (19490) 1 route de Tulle à LAVAUR (81500) ZA des Cauquillous - 112 rue Léonard de Vinci. La société sera immatriculée au RCS de CASTRES.

A2619**113**

SCI HIPPOCRATE

Au capital de 99 091,86 euros
Siège social : 3 Impasse des Puys
La Maison Rouge
19150 LAGUENNE-SUR-AVALOUZE
R.C.S. Brive 423 229 046

AVIS DE MODIFICATION DES STATUTS

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 16 Mai 2026, les associés ont décidé de modifier les statuts de la société, notamment l'article 7 relatif à la répartition des parts sociales.

La société reste immatriculée au RCS de Brive sous le numéro 423 229 046.

Pour avis, la gérante.

A2619**089**

M & H Consult

Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 41 route Des Farges
19300 MOUSTIER VENTADOUR
852 914 852 RCS BRIVE LA GAILLARDE

Aux termes d'une décision en date du 10 Septembre 2024, l'assemblée générale, statuant en application de l'article L. 223-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à
dissolution de la Société.

Pour avis
La Présidence

A2618**403**

RaynaudAvocatConseil

3 Boulevard Edouard Lachaud
19100 BRIVE LA GAILLARDE

NATURAE VALORIS

SASU au capital de 2.000 euros
Siège social : 1 Allée du Diosidon, 19200 USSEL
RCS BRIVE n° 877 570 671

Aux termes des décisions en date du 29/06/2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social établissement principal actuellement situé 1 Allée du Diosidon, 19200 USSEL à LE BOULOU (66160) Lieu-dit Puig Rodonel - Mas d'en Pascal, avec effet différé au 1er juillet 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, le Président

---

A2618**416**

RaynaudAvocatConseil

3 Boulevard Edouard Lachaud
19100 BRIVE LA GAILLARDE

VOLTARIS

SASU au capital de 2.000.000 euros
Siège social : 1 Allée du Diosidon - 19200 USSEL
RCS BRIVE n° 840 377 956

Aux termes des décisions en date du 29/06/2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social établissement principal actuellement situé 1 Allée du Diosidon, 19200 USSEL à LE BOULOU (66160) Lieu-dit Puig Rodonel - Mas d'en Pascal, avec effet différé au 1er juillet 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, le Président

---

A2618**292**

Cabinet MYRIAM GUARREL AVOCAT
14 Rue des Recollets
19100 BRIVE LA GAILLARDE

LE PIZZ'POULSASU au capital de 5.000 euros 208 avenue Alexis Jaubert19600 SAINT PANTALEON DE LARCHE798 710 067 RCS BRIVE Aux termes des décisions du 15 juin 2026, l'associée unique a pris acte de la démission de Madame Carine BIHIN, de ses fonctions de Présidente, à compter dudit jour et nommé en remplacement la société FINANCIERE JTS, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros dont le siège social est à SAINT PANTALEON DE LARCHE (19600) 208 avenue Alexis Jaubert, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de BRIVE sous le n° 105 853 766., représentée par Monsieur Jérôme BAC, pour une durée illimitée.

A2618**478**

JM COUVERTURE

SARL au capital de 1 000 €

Siège social : RTE DE BEYNAT

19360 MALEMORT

RCS de BRIVE n°807 649 033

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 22/05/2026 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement JM COUVERTURE qui devient à compter du 22/05/2026 :

JM PRAT COUVERTURE

L'article ARTICLE 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de BRIVE.

DYLAN PRAT

A2619**429**

UZERCHE TERRITOIRE D'ENERGIES POSITIVES

SA au capital de 220 000 €

Siège social : 2 place de la Lunade

19140 UZERCHE

RCS de BRIVE n°802 077 255

AVIS DE MODIFICATION

Le conseil d'administration du 12/06/2026 a décidé à compter du 12/06/2026 de nommer en qualité de présidente Mme CHAMBRAS Catherine, demeurant La Gane Lachaud 19140 UZERCHE.

Modification au RCS de BRIVE.

A2618**595**

SOJEC AVOCATS

CALMON BARRIERE SAS

SAS AU CAPITAL DE 8.000 EUROS
18, boulevard Edouard Lachaud
BRIVE LA GAILLARDE (19100)
RCS BRIVE 944.826.551

Par décision du 19/06/2026, le Président a transféré le siège social de la société à VARETZ (19240), 29 rue Auguste Joye, à compter du 1er/07/2026 et modifié en conséquence l'article 4 des statuts relatif au siège social.

A2619**309**

Notaires de France

SELARL CAIGNAULT - PATIER - BROUSSOLLE
Notaires associés
4 Passage Pierre Borély 19000 TULLE
et 15 Rue des Sources 19700 SEILHAC

SCI LA CHAPELLE

Société civile immobilière au capital de 106714,31€
Siège social : La Chapelle, 19470 MADRANGES
SIREN 417 611 498 RCS BRIVE LA GAILLARDE

MODIFICATION GERANCE ET PROROGATION DUREE

Suivant PV de l'AGE du 03/06/2026, les associés de la SCI LA CHAPELLE ont décidé ce qui suit : - Nommer Madame Marie Josée BRETTE, demeurant à MADRANGES (19470) 4 La Chapelle, gérante pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Bernard BORIE, démissionnaire. - De proroger la durée sociale de la société de 99 années à compter de l'expiration de la durée initialement prévue, soit jusqu'au 11/02/2127.

Mention au RCS de BRIVE LA GAILLARDE.

Le Notaire.

A2618**390**

RaynaudAvocatConseil

3 Boulevard Edouard Lachaud
19100 BRIVE LA GAILLARDE

DEVELOPPEMENT DURABLE HOLDING

Société civile au capital de 6.001.100 euros
Siège social : 1 Allée de Diosidon - 19200 USSEL
RCS BRIVE n° 882 809 544

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale mixte en date du 29/06/2026, il a été décidé de transférer le siège social établissement principal actuellement situé 1 Allée du Diosidon, 19200 USSEL à LE BOULOU (66160) Lieu-dit Puig Rodonel - Mas d'en Pascal, avec effet différé au 1er juillet 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, le Gérant

DISSOLUTIONS

A2617**965**

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **ESC 19**.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 3000 euros.
Siège social : Centre Touristique des Aubazines - 14 VIOUX, 19110 SARROUX - SAINT JULIEN.
931162150 RCS de Brive.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 mai 2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 25 mai 2026. Madame Elodie JUILLARD, demeurant 22 Rue d'Auvergne 15270 Lanobre a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

A2618**642**

GAME'S BEARER

Société par actions simplifiée
au capital de 8000 euros
Siège social : 7 Place Winston Churchill
19100 BRIVE LA GAILLARDE
RCS BRIVE LA GAILLARDE 981795 966

Aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Marie-Pierre MARCHIVE demeurant 579 Route de l'Eglise, 24120 LA FEUILLADE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 579 Route de l'Eglise, 24120 LA FEUILLADE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

DIVERS

A2619**386**

les avocats

Céline DOMINGOS
Avocats
6 Bis, rue Jules Bouchet
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte électronique du 19/06/2026, enregistré auprès du SPFE Corrèze le 22/06/2026 dossier 202600013463, référence 1904P01 2026 A 00698 la **Société CHEMINEES CHAMBARET,SAS** au capital de 10.000 € dont le siège social est situé à VARS-SUR-ROSEIX (19130), La Rivière, immatriculée au RCS de BRIVE sous le N°841 314 214, a cédé à la **Société LE PETIT RAMONEUR,SARL** au capital de 5.000 € dont le siège social est situé àVARS-SUR-ROSEIX (19130), 57, Route du Soulet immatriculée au RCS de BRIVE sous le numéro 105 723 969, la branche autonome d'activité de ramonage et entretien sise à VARS-SUR-ROSEIX (19130) La Rivière (nouvellement renommée 57 Route du Soulet). Le prix de cession de 20.000 € s'applique aux éléments incorporels pour 5.000 € et aux éléments corporels pour 15.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 19 Juin 2026. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications au siège du fonds cédé.

Pour insertion.

La Vie Corrézienne — Journal MEMBRE du réseau — ALC RÉGIE

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un
SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :
annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Payez EN LIGNE
Attestations INSTANTANÉES
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Alexandre TRIPLON
06 98 32 32 97
a.triplon@alcregie.com

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2618**731**

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : COMMUNE DE SERVIERES-LE-CHATEAU
Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 21192580500015
Ville : Servières-le-Château
Code Postal : 19220
Groupement de commandes : Non
Section 2 : Communication
Lien vers le profil d'acheteur
https ://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent detail.do?PCSLID=CSL 2026 W6fOj8fSA7
Identifiant interne de la consultation : 2026-VOIRIE
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Hervé CLAVIERE
Adresse mail du contact : mairieservieres lechateau@orange.fr
Numéro de téléphone du contact : 0555282192
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions/ moyens de preuve : Se référer au règlement de consultation article 6.1
Certificats de qualification professionnelle :
La preuve de la capacité du candidat à réaliser la prestation peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Se référer au règlement de consultation article 6.1
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Se référer au règlement de consultation article 6.1
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 23 juillet 2026 à 12 h 00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Oui
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : PROGRAMME DE VOIRIE COMMUNALE 2026
Code CPV principal
Descripteur principal : 45233142
Type de marché: Travaux
Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet : PROGRAMME DE VOIRIE COMMUNALE 2026
Commune de SERVIERES le Château
Tranche Ferme
Opération n°1 - Remise en état et renforcement de chaussée VC. - route du Sirieix sur 1 130 m de long
Tranche Optionnelle n°1
Opération n°2 - Réparations et remise en état VC. - accès camping de Feyt
Lieu principal d'exécution du marché : Commune de Servières-le-Château, Corrèze
Durée du marché (en mois) : 2
La consultation comporte des tranches : Oui
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non
Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires : Une visite des lieux, par le candidat, est recommandée par le pouvoir adjudicateur.
Au besoin un rendez-vous sur place, pourra être demandé au maître d'œuvre, par le candidat.
(Corrèze Ingénierie - M. COUAILLAC Patrice - Tel : 06.70.19.43.32 - Mail : pcouaillac@correze.fr)
Date d'envoi du présent avis : 02/07/2026

A2618**780**

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : **COMMUNE DE NOAILLES**
Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 21191510300017
Ville : Noailles
Code Postal : 19600
Groupement de commandes : Non
Section 2 : Communication
Lien vers le profil d'acheteur :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_QS6DeEBPAh
Identifiant interne de la consultation : N°2026MBOULO01
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : BRUCY Hervé, Maire
Adresse mail du contact : mairie@noailles19.fr
Numéro de téléphone du contact : 0555858088
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Voir CCP
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 16 juillet 2026 à 17 h 00
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : MARCHE GLOBAL A PROCEDURE ADAPTEE PORTANT SUR DES TRAVAUX DE REHABILITION D'UN COMMERCE A NOAILLES, CENTRE BOURG.
Code CPV principal
Descripteur principal : 45300000
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : TRAVAUX DE REHABILITION D'UN COMMERCE A NOAILLES (19)
Marché de base :
Travaux de réfection et aménagement du rez-de-chaussée du commerce,
sis : Place Charles de Gaulle - 19 600 NOAILLES selon de détail dans le CCP
Lieu principal d'exécution du marché : Corrèze
Durée du marché (en mois) : 3
Valeur estimée (H.T.) : 110000 euros
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non
Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : Oui
Détail sur la visite (si oui) :Téléphone : 05 55 85 80 88
Site : www.noailles19.fr
Email : mairie@noailles19.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi, Jeudi : 8h-12h 13h30-17h30
Mercredi : 9h-11h fermé l'après-midi
Vendredi : 8h-12h 13h30-17h
Date d'envoi du présent avis : 02/07/2026

A2618**680**

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : COMMUNE DE MONCEAUX-SUR-DORDOGNE
Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 21191400700011
Ville : Monceaux-sur-Dordogne
Code Postal : 19400
Groupement de commandes : Non
Section 2 : Communication
Lien vers le profil d'acheteur :
https ://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent detail.do?PCSLID=CSL 2026 my1bmT4gRs
Identifiant interne de la consultation : 2026-001
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : MAAD ARCHITECTES
Adresse mail du contact : maad.accueil@gmail.com
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions/ moyens de preuve : Kbis URSSAF
Capacité économique et financière - conditions/ moyens de preuve : Chiffre d'affaires des 3 dernières années- Assurance
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Certificats et qualification
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 22 juillet 2026 à 14 h 00
Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché: CREATION D'UN DORTOIR / SALLE D'ACTIVITE
Code CPV principal
Descripteur principal : 45000000
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Extension de l'école communale
Lieu principal d'exécution du marché : Corrèze
Durée du marché (en mois) : 10
La consultation comporte des tranches : Oui
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Oui
Section 5 : Lots
Description du lot : Lot 1 : TERRASSEMENT VRD
Code CPV principal : 45112000
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 0.00 euros
Lieu d'exécution du lot : Corrèze
Description du lot : Lot 2 : GROS OEUVRE
Code CPV principal : 45111100
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 0.00 euros
Lieu d'exécution du lot : Corrèze
Description du lot : Lot 3 : ETANCHEITE
Code CPV principal : 45261214
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 0.00 euros
Lieu d'exécution du lot : Corrèze
Description du lot : Lot 4 : CHARPENTE BARDAGE COUVERTURE
Code CPV principal : 45261100
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 0.00 euros
Lieu d'exécution du lot : Corrèze
Description du lot : Lot 5 : MENUISERIES EXTERIEURES
Code CPV principal : 45421110
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 0.00 euros
Lieu d'exécution du lot : Corrèze
Description du lot : Lot 6 : PLATRERIE PEINTURE
Code CPV principal : 45410000
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 0.00 euros
Lieu d'exécution du lot : Corrèze
Description du lot : Lot 7 : MENUISERIES INTERIEURES
Code CPV principal : 45421000
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 0.00 euros
Lieu d'exécution du lot : Corrèze
Description du lot : Lot 8 : REVETEMENT DE SOL
Code CPV principal : 45430000
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 0.00 euros
Lieu d'exécution du lot : Corrèze
Description du lot : Lot 9 : ELECTRICITE CHAUFFAGE
Code CPV principal : 45311000
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 0.00 euros
Lieu d'exécution du lot : Corrèze
Description du lot : Lot 10 : PLOMBERIE VENTILATION
Code CPV principal : 45331000
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 0.00 euros
Lieu d'exécution du lot : Corrèze
Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires : Visite conseillée au vu des travaux en lieux occupés
Date d'envoi du présent avis : 01/07/2026

A2619**398**

Marché public de travaux
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Organisme qui passe le marché :
COMMUNE DE MEYMAC Mairie Place de l'Hôtel de Ville 19250 MEYMAC
2. Mode de passation du marché :
Procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique
3. Objet et Caractéristiques des travaux :
- Mise en conformité du système d'assainissement impasse du Jassonneix, routes des Buiges, secteur Grand Champ, route de Lavaur, allée des Boutons d'Or, rue de Panazol et secteur Pré Poissac
- Renouvellement de réseaux AEP et de branchements impasse du Jassonneix, rue de Panazol et chemin du Champ Peyrat
4. Obtention de dossiers :
Dossier de Consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur du maître d'ouvrage disponible sur le site :
https://www.e-marchespublics.com
5. Critères de sélection des candidatures et des offres :
Les critères figurent dans le règlement de consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur
6. Date d'envoi de l'avis à la publication :
MARDI 07 JUILLET 2026
7. Date limite de remise des offres :
VENDREDI 31JUILLET 2026 à 12H00

A2616**541**

COMMUNE DE LISSAC SUR COUZE
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément à l'arrêté municipal du 8 juin 2026, une enquête publique est ouverte dans la commune du 3 juillet 2026 au 22 juillet 2026 inclus, concernant le projet de recensement des chemins ruraux.
M. Pierre MONTEIL est désigné commissaire enquêteur et tiendra une permanence à la mairie le vendredi 3 juillet 2026 de 8h à 10h et le mercredi 22 juillet 2026 de 16h à 18h. Son rapport sera consultable un mois après la clôture de l'enquête publique. Le dossier est consultable en mairie pendant toute la durée de l'enquête, aux heures d'ouverture habituelles.

PETITES ANNONCES

MATÉRIELS AGRICOLE

Av faucheuse Kunh, 6 assiettes, faneuse 2 toupies Brabant Huard grand dégagement très bon état T 0555271625

VIDE-MAISON

Achète meubles anciens,, pendules, tableaux, violons, vielles montres, pièces de monnaie, Tél: 06 17 99 08 90

BONNES AFFAIRES

Av rayonnage charge lourde, H2.40 L6m l1.52 4 niveaux Rgt. Horiz.+2 autres éléments faire offre T:0667613978

Av service vaisselle café et verres, linge table armoire buffet chaise banc paravent 0638910609/0675923003

AV cuve 3000 l, ronde métal pour récupérateur d'eau pluviale prix raisonnable Tél: 06 72 56 40 60

La Vie Corrézienne

Vous êtes un particulier ?

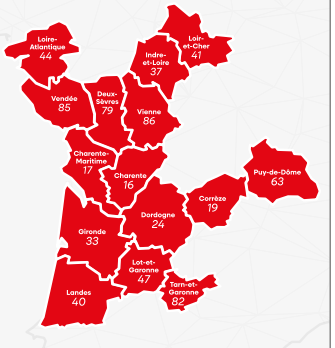
PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES dans le journal !

CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

VOS ANNONCES PUBLIÉES

dans nos 12 éditions membres du réseau

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO



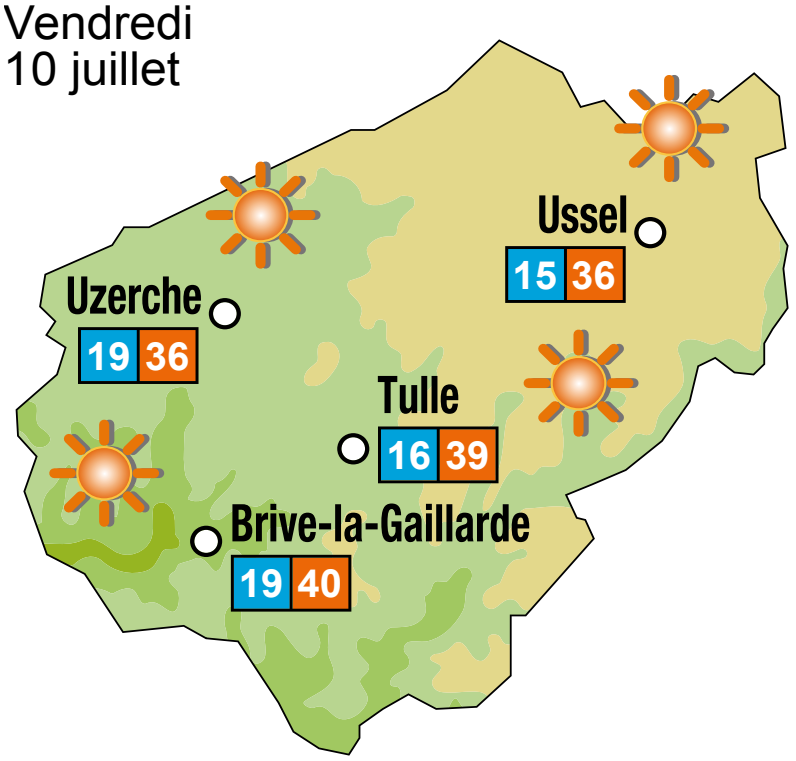
annoncelegale.alcregie.com
annonces.legales@alcregie.com
05 56 44 72 24

Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

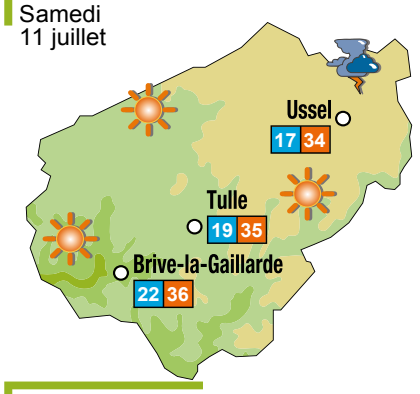
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

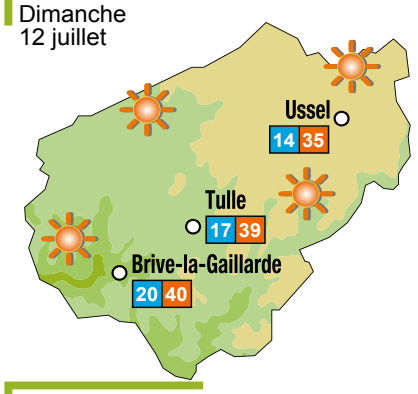
Vendredi 10 juillet



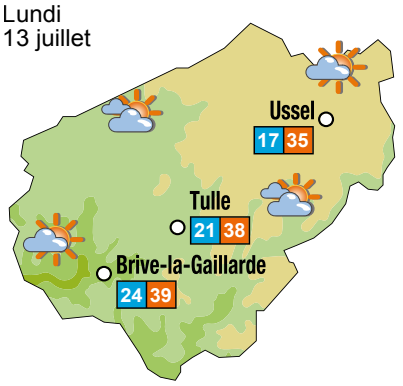
Samedi 11 juillet



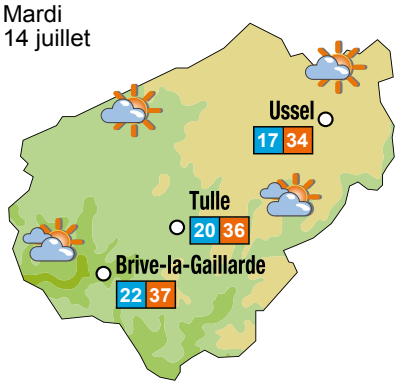
Dimanche 12 juillet



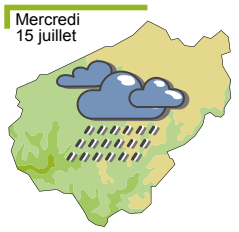
Lundi 13 juillet



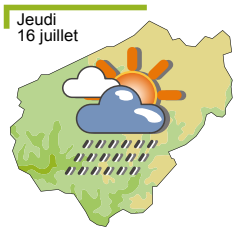
Mardi 14 juillet



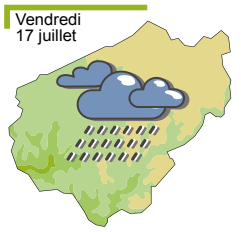
Mercredi 15 juillet



Jeudi 16 juillet



Vendredi 17 juillet



Soleil
Peu nuageux
Nuageux
Très nuageux
Couvert
Averses
Pluie
Neige
Orages
Brouillard

Prévision élaborée le jeudi 09 juillet 2026

XXXVIèmes THEATRALES COLLONGES LA ROUGE

du 14 juillet au 18 août

www.theatrales-collonges.org

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL

au journal papier + internet

SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 78 €
52 numéros
soit 13 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 146 €
104 numéros
soit 31 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :

- Le journal livré chez vous chaque semaine
- L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
- Les articles en illimité sur laviecorrezienne.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



RÉCIT AUTOBIO.



ROMAN ÉVASION



POLAR

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **La Vie Corrézienne** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**

Groupe Courrier Français – Service Abonnement
La Vie Corrézienne - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

La Vie Corrézienne